

Le féodalisme, un horizon théorique

Alain Guerreau

▶ **To cite this version:**

Alain Guerreau. Le féodalisme, un horizon théorique. Le Sycomore, pp.229, 1980. halshs-00418565

HAL Id: halshs-00418565
https://shs.hal.science/halshs-00418565

Submitted on 20 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

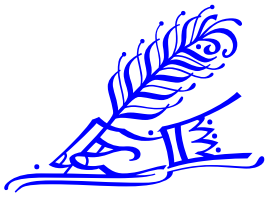
NOTE LIMINAIRE AU TEXTE NUMÉRISÉ

J'ai rédigé ces pages durant l'été 1979, voici exactement trente ans. Le livre est depuis longtemps épuisé et l'éditeur a disparu. Il ne tenait donc qu'à moi de fabriquer un fichier numérique et de le mettre en ligne en accès libre. Je n'ai modifié nulle part le texte, tout juste ai-je corrigé quelques fautes d'orthographe, tandis que l'ocr en a mécaniquement introduit bien d'autres, que je n'ai pas su toutes repérer...

Le féodalisme, un horizon théorique.
Paris, Le Sycomore, 1980.
ISBN 2-86262-057-2

(La pagination d'origine est indiquée entre barres obliques ; j'ai préféré une mise en page qui permette de gaspiller le moins possible de papier et d'encre en cas d'impression.)

Alain Guerreau septembre 2009



//15//

CHAPITRE I

AL-MUQADDIMA

La nature de l'esprit est toujours la vérité elle-même, et que lui attribuez-vous pour nature ? la modestie. Seul le gueux est modeste, dit Goethe, et c'est en gueux que vous voulez transformer l'esprit. Karl Marx - 1842

Il n'y a pas de route royale pour la science et ceux-là seulement ont chance d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés. Karl Marx - 1872

//17//

Une nécessité, à deux faces. Considérer l'histoire de l'Europe, du IVe au XVIIIe siècle, comme un tout, à l'exclusion de quelque autre perspective chronologique ou spatiale ; construire de ce tout un schéma rationnel, c'est-à-dire un schéma susceptible de rendre compte simultanément de son fonctionnement et de son évolution.

La tâche est considérable. La majorité des historiens en contesteraient le bien-fondé. Un schéma rationnel, ou ensemble systématique de concepts, cela peut également porter le nom de théorie ; dans la mesure où l'essai qui va suivre n'est, je le souligne ici une fois pour toutes, qu'une étape, ouverte, orientée dans le sens de la nécessité définie ci-dessus, qui n'est donc qu'un horizon, on ne peut mieux définir l'objet idéal du présent travail que comme un horizon théorique.

Un ensemble systématique de concepts ne se décrète pas abstraitement, pas plus d'ailleurs que les divers concepts que l'on cherche à assembler ou à préciser. On commence à savoir qu'aucun concept, non plus qu'aucun mot du langage courant, n'a de sens en lui-même, mais tire ce sens de sa position dans un champ sémantique et, le cas échéant, dans un ensemble plus ou moins théorique. Ces concepts et ces champs n'ont pas d'existence abstraite : ils ne vivent que dans et par un ensemble de pratiques sociales, éventuellement dites, de surcroît, scientifiques. L'intention, perçue comme une nécessité, d'agir dans un champ conceptuel pour essayer au moins de contribuer //18// à une élaboration théorique. s'enracine donc doublement dans la pratique : parce que l'acquisition des concepts et leur maniement ne peuvent, quoi qu'en pensent certains, s'effectuer qu'au sein d'un ensemble social particulier que j'appellerai l'institution historienne, et parce que l'intervention dans ce champ est le fruit (péniblement mûri) d'une réflexion sur ma pratique antérieure, et constitue elle-même une pratique.

Dans ces conditions, une saine méthode demande que l'on commence par un bilan ordonné de cette pratique personnelle, considération préalable qui permette à la fois de situer cette nécessité, de lui donner un sens et peut-être, en outre, d'observer un certain rapport entre pratique scientifique et pratique sociale globale. Antérieurement à tout développement d'une réflexion historienne et abstraite, je commencerai donc par l'analyse succincte de treize années d'apprentissage et d'activité d'historien professionnel, groupant les conclusions actuelles de cette expérience en quatre rubriques, d'importance inégale.

1 - Le ronron béat ou le mythe quotidien

La sensation de gâtisme intellectuel me saisit avec une insupportable âcreté durant l'année passée au Lycée Henri IV à préparer le concours d'entrée à l'École des Chartes ; avoir été, après cela, reçu avec, pour tout « bagage » 5000 mots de latin (cicéronien) et un résumé squelettique de l'Histoire de France de Lavisse aurait dû me surprendre. mais je n'eus guère le temps de m'appesantir. plongé comme je le fus dans l'atmosphère irréelle d'un établissement où toutes les horloges s'étaient arrêtées en 1880, où la majorité des cours brillaient par leur inintelligence et leur archaïsme. et où les autres mêmes devenaient insupportables de par l'obligation strictement réglementaire d'y assister.

Comparé à un traditionalisme aussi astreignant, le moindre libéralisme se paraît des couleurs alléchantes de l'intelligence et de la raison ; en compagnie de quelques camarades, je me précipitai avec la même avidité vers la Sorbonne, la IVe et la VIe sections de l'École Pratique des Hautes Études. J'y trouvai des maitres de très grande valeur. Cependant trois ou quatre années de fréquentations assidues et d'ivresse intellectuelle me permirent d'accumuler, latéralement et insensiblement, quantité d'observations sociologiques, sinon gnoséologiques, sur les rapports entre les pratiques intellectuelles et le fonctionnement réel de l'institution, et sur l'organisation multidimensionnelle du champ ; à cet égard. le découpage insensé de l'ancien Institut d'histoire de la Sorbonne, imposé par une autorité gouvernementale imbécile et dévastatrice, m'éclaira vivement et m'aida à saisir le caractère illusoire de bien des représentations que je m'étais bâties trop hâtivement du statut de la science et de l'activité intellectuelle ; //19// et en particulier il me permit : a) de modifier radicalement ma conception du rôle de l'opposition nouveau vs traditionnel, b) d'observer à peu près - comme certains l'avaient observé vingt ans auparavant - que les personnages en position de pouvoir dans ce champ ne sont guère préoccupés ni par le libéralisme ni par la rigueur scientifique, mais bien plutôt habités d'un goût immodéré du compromis social et du désir de préserver des équilibres acquis au prix de tant de compromis.

La pauvreté affligeante de la plupart des manuels reflète nécessairement cette triste situation : plans à tiroirs, éclectisme, approximations arbitraires ; la grande masse de l'enseignement (« supérieur ») revêt un caractère autoritaire, incantatoire et commémoratif ; en dépit de toutes les dénégations et en dépit de marques répétées d'autosatisfaction que les historiens échangent avec prodigalité, on finit par se demander ce qui sépare réellement le chroniqueur de Saint-Denis du médiéviste moyen des années 70.

L'agrégation demeure plus que jamais le grand rite de passage. Au plan des connaissances, cette pénible acrobatie qui nécessite - soyons sans modestie - un certain courage, fut pour moi d'une ennuyeuse stérilité. En revanche elle me fournit l'occasion d'acquérir deux techniques que je ne possédais pas antérieurement : celle de l'« explication de document en 25 minutes » et celle de l'« exposé hors-programme en 30 minutes » : deux procédés codifiés, étroitement apparentés à des recettes culinaires, dont l'intérêt, indéniable, reste pourtant très inférieur aux inconvénients ; l'intérêt est connu : être capable de dégager de n'importe quelle question quelques idées (trois de préférence) et être ensuite capable de les présenter clairement en un temps strictement limité ; l'inconvénient est que la plupart des agrégés sont incapables de saisir le caractère très relatif et artificiel de ces deux formes, et les utilisent ensuite, pendant le reste de leur carrière, comme un étalon absolu, non seulement de tout exposé, mais aussi de toute forme de pensée et d'attitude intellectuelle, d'où il résulte maintes situations catastrophiques. Signalons, en passant, l'intérêt qu'il pourrait y avoir à rechercher les correspondances entre ces deux formes et diverses formes médiévales comme le commentaire biblique, les questions quodlibétiques ou les sermons ad status, et, au-delà, les raisons de ces correspondances, en fouillant notamment autour de la notion d'autorité. Sans développer ce point, il est aisé de voir à quel degré ce rite de passage vise à tester la capacité des candidats à reproduire les caractères du discours déjà mentionnés : autoritaire, incantatoire et commémoratif.

Eh quoi ! copinage, combine, compromis, discours formel et autoritaire, ce serait donc cela la « cité des savants » ? Pour l'essentiel, hélas oui. Ce bilan global, un rien sombre, fut lourdement confirmé par deux expériences d'activité historienne « de base ». Six mois de travail //20// comme archiviste me suffirent pour saisir l'écart entre ce qu'il est convenu d'appeler la routine administrative et le travail intellectuel. Par la suite, quatre années d'enseignement dans le second degré, de la sixième à la terminale, à Paris et dans ses banlieues, me permirent d'observer un large éventail de réactions, en fonction de l'âge et du milieu social, à un enseignement passablement traditionnel ; là encore, ma naïveté rapidement fondit et je me rendis compte que, déjà conditionnés, les élèves attendent du professeur d'histoire et géographie (comme des autres) un enseignement clair, autoritaire et productiviste, et une rétribution équitable des efforts fournis. Le discours niais sur l'intérêt qu'il y aurait à « motiver » les élèves et à faire appel à leur « initiative » n'est que la contrepartie fantasmatique des difficultés de l'institution scolaire en général ; d'ailleurs, la réalisation effective de telles intentions produirait exactement l'effet inverse de celui que croient souhaiter la plupart de ceux qui tiennent un tel discours. Il serait vain d'imaginer qu'il pût y avoir des rapports d'autorité entre le professeur et l'élève différents selon que l'enseignant expose la différence entre un pistil et une étamine, une application injective et surjective, une église romane et une cathédrale gothique.

Que, pour « expliquer » les croisades à des enfants de douze ans, on soit contraint d'utiliser une logique qui est celle du « western », cela peut paraître inévitable ; que la seconde guerre mondiale soit conçue dans les termes tout aussi psychologiques et atomistes d'un « western à l'échelle mondiale » par des élèves de dix-sept ou dix-huit ans, qui, pour la plupart- n'entendront plus aucun cours d'histoire par la suite, cela, en revanche, devrait poser quelques problèmes ; or, à ce sujet, je n'ai jamais entendu un collègue me faire la moindre remarque. Dans ces conditions, pourquoi s'étonner que la recherche historique ne soit pas conçue autrement que comme un roman policier et que les archives soient encombrées de généalogistes ? Si, au demeurant, médiéviste, et poussé par quelque malsaine curiosité, on se retourne vers un manuel d'enseignement supérieur et qu'on y cherche une « explication » des croisades, et si, mal satisfait, on s'en va lire la récente et volumineuse synthèse américaine, on ne peut échapper à « un certain malaise » : il n'y a, tout compté, que quelques pages consacrées à ce sujet, emplies de fariboles puériles et arbitraires. Les historiens français s'affirment volontiers les meilleurs du monde. Peut-être est-ce vrai. Il n'empêche qu'on entend à peu près le même ronron mythologisant « de la maternelle au collège de France » et que les « grosses guerres » qui agitent telle ou telle partie de cette chaîne ne concernent que très allusivement un discours dont les propriétés essentielles de récit mythographique sont les mêmes d'un bout à l'autre de ladite chaîne.

Et pourtant, si l'on discute avec des historiens, et plus spécifiquement des médiévistes, on entend vite dire qu'il y a une crise. Quelle crise ?
//21//

2 - La crise (sociale, institutionnelle, intellectuelle)

La perception de cette crise est très variable selon les lieux où l'on se place. Pour en chercher la logique, il faut essayer d'adopter un point de vue globalisant. Je me contenterai ici d'un « global » limité à la France, et commencerai sans ironie par distinguer trois niveaux : une crise socio-économique générale, une crise universitaire, une crise intellectuelle (et/ou épistémique). La difficulté principale est évidemment d'en saisir les articulations.

La crise générale est, par rapport à notre sujet, un arrière-plan. Deux aspects matériels sont directement sensibles : la diminution des classes d'âge ; la diminution des crédits de fonctionnement et d'équipement, se traduisant en particulier par un accroissement rapide depuis 1975-1976 des difficultés des publications scientifiques. Les aspects politiques et idéologiques de cette crise ne sont pas moins accusés : pour lutter contre la tendance du plus grand nombre à se représenter la crise comme une « incapacité » croissante de la classe dominante à « maitriser » les mécanismes économiques, les tenants de la démocratie française libérale avancée se trouvent plus ou moins consciemment amenés à vouloir faire disparaître des représentations historiques tout résidu d'une référence rationaliste ; bien que cette disparition ne semble pas susceptible de modifier nettement

le discours historique (cf. point n° I), cet effort provoque des débats vifs (et très confus) dans la mesure où s'y mêle l'interrogation sur la nation et ses deux contrepoints, les régions et l'Europe : et ce n'est pas, par exemple, l'un des moindres paradoxes de cette situation que de lire des plaidoyers hystériques en faveur des dates et de l'étude de la chronologie, rédigés par des individus qui d'autre part sont farouchement convaincus de l'irrationalité de l'histoire ! (Cf *L'express* n° 1455. 17/23.3.1979).

Les difficultés du système d'enseignement affectent l'histoire à presque tous ses stades : les historiens se sentent partout sur la défensive. Deux éléments se combinent dans le supérieur ; les poste: étant occupés surtout par des personnes relativement jeunes, et l'absence complète de créations de postes, aucun renouvellement ne peut avoir lieu, le système est bloqué ; dans le même temps, le nombre des postes proposés aux concours de recrutement de professeurs de second degré diminue de manière drastique : le nombre des étudiant: inscrits baisse nécessairement. Tout cela est trop connu pour qu'on insiste. En revanche, les difficultés de l'histoire dans le second degré apparaissent mal à ceux qui ne le fréquentent pas. Dans le premier cycle, les difficultés proviennent de l'impossibilité d'utiliser devant la plupart des élèves un vocabulaire de plus de 2000 mots : telle classe de cinquième (35 élèves sur 35) ignore ce que peut signifier l'expression « un prince fastueux » : dans telle classe de troisième. 33 élèves sur 33 considèrent la « disette » comme un impôt. Les cours (une heure d'histoire par semaine. soit, au mieux 28 leçons par an) se transforment //22// en explications de mots courants. Les auteurs de manuels s'arrachent les cheveux. Depuis de nombreuses années, le programme officiel prévoyait de traiter de la 6e à la 3e l'histoire du monde de la préhistoire à l'actualité ; en réalité et pour diverses raisons, ce programme était une fiction : rares étaient les professeurs qui traitaient au moins les deux tiers de chaque programme annuel ; si bien que la plupart des élèves n'avaient jamais entendu parler ni d'histoire romaine, ni de la fin du Moyen Age (XIVe-XVe), ni du XVIIIe siècle ; l'officialisation de cet état de fait et un choix plus raisonné des périodes à traiter en priorité paraissaient justifiés. Pourtant une mêlée homérique s'engagea en 1975 entre le ministre de l'Éducation (ex-nationale), R. Haby, et la quasi-totalité des historiens français réunis pour une fois dans une unité inconcevable. Cinq cents personnes (Institut, École des Chartes, Collège de France, École Pratique des Hautes Études, 131 professeurs et maitres de conférence, 199 assistants et maîtres-assistants, 30 conservateurs d'archives etc.) signèrent une pétition qui prenait vigoureusement la défense des « traditions culturelles françaises » et de « l'héritage de l'histoire », dénonçait la dissolution de « l'enseignement spécifique de l'histoire » et « la disparition de notre histoire nationale dans celle de structures mondiales aux limites imprécises » (sic). Un accès aussi brutal et général de chauvinisme et de corporatisme, une réaction aussi massive d'un ensemble de fonctionnaires habituellement divisés et individualistes ne peuvent pas ne pas être considérés comme hautement significatifs de la conscience profonde de ce grand corps d'avoir pour raison d'être primordiale le culte de la mémoire nationale. Le ministre, d'ailleurs, fit immédiatement machine arrière (voir son texte « A propos d'une disparition » dans le Courrier de l'Éducation, 6/31 mars 1975). Toutefois, la publication des nouveaux programmes de 6e et 5e en avril 1977, et surtout la parution subséquente de nouveaux manuels, relança vigoureusement la polémique. Au même moment, le Courrier de l'Éducation (49/11 avril 1977) propose un « document de travail » intitulé « Savoirs et savoir-faire à l'issue de la scolarité obligatoire ». Concernant les connaissances d'élèves de quatorze ou quinze ans, il s'agit d'un catalogue (pourtant très court) de vœux pieux. Qu'en est-il du Moyen Age ? II apparaî deux fois ; d'abord dans les « Repères temporels » :

« les élèves doivent pouvoir placer... dans les siècles qui conviennent, ... Mahomet et l'expansion arabe, la féodalité occidentale, la Renaissance, les révolutions anglaises... »

Puis dans « les grands faits de civilisation » : « on insistera particulièrement sur le christianisme, son origine, ses aspects essentiels, son développement. son rôle au Moyen Age...

L'élève gardera aussi le souvenir de quelques grands personnages du passé... par exemple Alexandre le Grand, Saint Louis, Saint François d'Assise. Léonard de Vinci. Lénine.

//23// Des mots comme : servage. féodalité, chevalerie, parlement, patrie, constitution. absolutisme, régime totalitaire, état, nation, lui seront familiers et d'usage facile.

Les élèves connaîtront quelques œuvres d'art précises : le Parthénon, une église gothique, une peinture de la Renaissance, un passage d'une symphonie de Beethoven. etc. »

On voit ressortir ici, sans même recourir à une longue analyse sémantique, une conception de la culture indubitablement bourgeoise et cléricale (strictement aucune référence ou allusion explicite à la révolution française). Au total, cela fait, nous dira-t-on, bien peu de choses ; pourtant on ne s'avancera guère en affirmant qu'à l'entrée en Seconde moins d'un élève sur cinquante dispose de ces connaissances. En fait, ni les programmes ministériels ni les pétitions des professeurs de l'enseignement supérieur ne peuvent beaucoup agir sur le déclin lent et irréversible d'un enseignement inadapté à plus des trois quarts de la population scolaire.

Dans le second cycle, dont l'accès au contraire est sérieusement limité, règne un incroyable immobilisme de l'enseignement de l'histoire. S'arrêtant toujours à 1945, ce programme d'histoire contemporaine l'est de moins en moins. Le vide est comblé par les sciences économiques et les sciences sociales nouvellement créées : l'histoire, qui n'avance plus, recule en fait rapidement devant des disciplines dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles manquent de perspective historique et n'apportent guère de réflexion sur l'évolution à long et même à moyen terme. Voilà où mène le culte et la défense des « traditions culturelles françaises », lorsqu'on se sent incapable de parler des guerres d'Indochine et d'Algérie. du coup d'État du 13 mai 1958 et de mai 1968, de la Chine populaire, de la Palestine et de l'augmentation du prix du pétrole !

Nombreux sont les historiens qui se consolent du marasme dans le supérieur et du recul dans le secondaire en songeant aux retentissants succès de librairie de plusieurs ouvrages d'histoire durant ces dernières années. En réalité, il n'y nullement lieu de se réjouir : ces succès sont un pur sous-produit de la crise et les effets n'en sont favorables qu'aux porte-feuilles des plus habiles et à quelques éditeurs. Le passéisme d'une fraction de l'opinion et du public n'a rien de bien gai ; le recours de plus en plus fréquent d'historiens de toutes catégories à des maisons d'édition dites commerciales est évidemment dû, en partie. à la raréfaction d'autres moyens de publication et entraîne, qu'on le veuille ou non, une dégradation tendancielle

de la qualité des livres : disparition des textes en langue originale, des tableaux de chiffres, des graphiques, quand ce n'est pas une limitation pure et simple du nombre de pages, sinon même des exigences quant au style. Les directeurs de collections sont obligés de tenir compte d'une foule de considérations extra-scientifiques : le fait n'a rien d'inacceptable ; mais qu'on puisse confondre une réussite commerciale //24// et une réussite scientifique, cela est excessivement grave et témoigne en réalité d'une crise plus profonde, d'ordre proprement intellectuel.

La recherche de plus en plus fréquente d'un succès auprès de l'opinion publique est, sans aucun doute, une fuite en avant devant les difficultés d'ordre social (Cf ce qui vient d'être dit sur les enseignements secondaire et supérieur), mais aussi intellectuel. Comme le dit Chesneaux « on recycle les restes » : on ne se livrerait pas à ce petit jeu s'il y avait abondance de matière première. Contentons-nous présentement de quelques remarques sociologiques. Le nombre de médiévistes en activité ne diminue pas : or la production stagne ; des échos saisis auprès de divers comités de rédaction (Annales. Revue historique, Bibliothèque de l'École des Chartes) invitent même à conclure à une diminution rapide du nombre d'articles d'histoire médiévale proposés. A parcourir de nombreuses thèses parues ces dernières années, on ressent la fâcheuse impression de « déjà lu » ; de leur côté. les spécialistes de l'« innovation » se livrent à une pantomime qui rappelle inexorablement le mouvement brownien. Que certains de nos meilleurs médiévistes croient devoir écrire plusieurs centaines de pages sur un roi ou une bataille (choisissant d'ailleurs un « grand » roi ou une grande victoire) ne choque apparemment personne. « Je sais bien » que ces ouvrages utilisent les concepts et les problématiques les plus modernes et prétendent subvertir le genre traditionnel, « mais quand même... ».

Dois-je l'avouer, la machine télévisuelle à décerveler m'inspire un dégoût sans borne. dégoût représentable comme une fonction non convergente des quelques minutes par an qu'il m'arrive de passer devant cet objet pharmaceutique. Je garde un souvenir précis d'une émission « la tribune de l'histoire » consacrée un jour du début de 1970 à un film fort médiocre sur les rapports de Louix XI avec Charles le Téméraire ; l'aréopage de savants chargés d'en discuter était ma foi fort varié, des Inscriptions et Belles Lettres à la VIe section. Pas un seul d'entre eux ne fut capable de répondre à cette question sournoise : « pourquoi Louis XI et Charles le -Téméraire se donnaient-ils invariablement du « mon cousin » " J'étais alors en compagnie de quelques chartistes et cette ignorance pontifiante déclencha une franche hilarité. Plus récemment (le 2 février 1979), une émission à prétentions littéraires réunissait, devant les micros et les caméras, diverses sommités historiennes. Tapageusement annoncée (cf. la publicité Gallimard dans *le Monde* du 3.9.1979, p. 25), l'émission suscita des réactions diverses : voir *le Monde* (4-5.2.1979, p. 24) ou *le Figaro-magazine* (10.2.1979, p. 19). Curieusement. si l'on peut dire, le chroniqueur du Figaro semble avoir été davantage séduit que celui du Monde. Cette publicité télévisuelle s'opère dans la plus totale confusion et ce, pour une raison claire : un cocktail d'intentions littéraires, politiques et commerciales ne constituera jamais une stratégie de recherche scientifique. De ces observations, une seule conclusion : que tel historien et/ou médiéviste s'amuse à parader devant les petites lucarnes et/ou cherche à arrondir ses fins de mois, je n'y vois, //25// personnellement, pas d'inconvénient ; ce qui, en revanche, me gêne diantrement, c'est que tel de mes raisonnements faisant appel à des lois statistiques banales ou à quelques concepts courants en anthropologie soit déclaré difficile, voire incompréhensible, et qu'un interlocuteur puisse croire pertinent de qualifier ces recherches de spéculations et judicieux de m'asséner, comme un coup de matraque en carton-pâte, l'argument de la « lisibilité » et des limites de compréhension d'un prétendu « public ». En un mot comme en cent, cette subite fringale de « contact avec le public » sert à la fois d'excuse pour l'absence de réelle perspective scientifique et de prétexte pour étouffer les tentatives, aujourd'hui indispensables, de conceptualisation et de transformation vigoureuse des méthodes de l'érudition. Que si l'on me demande ce que je pense de notre grande sainte nationale, je répondrai d'un air goguenard que je suis bourguignon et que je préfère les Anglais.

Les deux points suivants évoqueront deux groupes d'observations, d'une « taille » beaucoup plus réduite que les deux précédents ; subsidiaires en quelque sorte : la question de la segmentation interne des études historiques, et des rapports avec les autres sciences sociales ; les manifestations occultées de recherches qui tendent à forger des outils susceptibles de contribuer à un développement réellement scientifique des études sur l'Europe féodale.

3 - La division du travail

Que les études médiévales soient segmentées à l'infini, tout le monde le sait : philologie et littérature aux littéraires ; théologie et réflexion abstraite aux philosophes ; art et archéologie aux historiens de l'art : droit public, privé et droit canon aux juristes ; à ce découpage en spécialités s'ajoute le découpage par pays, sinon par région : spécialistes d'histoire anglaise. allemande, italienne, du Tyrol, du Bas-Poitou etc., et le découpage par périodes, de plus en plus courtes : spécialistes du Haut Moyen Age, du Moyen Age Central et du Bas Moyen Age, quand ce n'est pas simplement des années 1340-1345. Cette segmentation, facile à justifier par les avantages de la division du travail, comporte sa dynamique propre : chacun, selon sa position hiérarchique, tend à se fabriquer une spécialité, issue d'un découpage tout-à-fait empirique, qui lui permette précisément de conforter sa place dans la hiérarchie. Pour ma part, en dépit de tous les désagréments que cela peut me causer, je persiste à penser qu'être médiéviste est déjà une spécialité bien assez étroite si l'on songe à la place réelle que tient l'Europe au Moyen Age dans les préoccupations de nos contemporains, et qu'au surplus cette fragmentation anarchique n'est pas l'un des moindres obstacles à une réflexion scientifique. Je ne m'explique d'ailleurs pas clairement les raisons pour lesquelles, en France, l'École des Chartes est le seul établissement où tous les étudiants reçoivent tant bien que mal (outre le fameux esprit chartiste, qui est exactement ce que P. Bourdieu appelle un habitus) //26// une formation globale couvrant la plupart des spécialités énumérées plus haut : art et archéologie, philologie et littérature, droit, plus statistique et informatique.

Ces multiples découpages sont encore compliqués par les tentatives locales de collaboration avec d'autres sciences sociales. Ces tentatives sont dans leur principe extrêmement sympathiques, puisqu'au total elles paraissent aller à contre-

courant de la logique de division déjà évoquée. Mais elles suscitent deux remarques :
a) la plupart des tentatives que j'ai pu observer correspondaient à des stratégies individuelles (ou de petits groupes), visant plutôt à imposer la reconnaissance d'un nouvel objet, donc d'une nouvelle spécialité, qu'à promouvoir des réflexions et des méthodes interdisciplinaires. b) les efforts brouillons des *Annales* dans ce sens, utiles dans leur principe, n'ont abouti qu'à de l'agitation, plus ou moins génératrice d'effets de mode. Les *Annales*, pour diverses raisons et contrairement à ce qui s'était passé avant I939, n'ont pas cru devoir intervenir explicitement en tant que telles au plan institutionnel : elles ne pouvaient dès lors espérer voir surgir les fruits d'une politique qu'elles n'avaient pas.

Avoir tenté moi-même une expérience strictement bi-disciplinaire en essayant d'acquérir, à partir de 1973, une formation et une pratique supplémentaires d'anthropologue m'apporta, outre un enrichissement théorique insoupçonnable a priori, une vision beaucoup plus nette des obstacles et des périls rencontrés dans une telle démarche. Je fus d'abord et surtout frappé du fait que les historiens et les anthropologues, quand ils utilisent les mêmes mots, n'utilisent pas, en fait, les mêmes concepts : ceux-ci sont étroitement liés à une pratique de la recherche qui, quoi qu'on fasse, ne peut pas être la même dans une salle d'archives et dans un village de la brousse africaine ; d'où des difficultés de compréhension, d'autant plus malaisées à écarter qu'elles correspondent à des décalages invisibles en première approche ; l'unique voie qui permette d'utiliser simultanément les acquis et les méthodes de réflexion des deux disciplines est celle de la double pratique empirique qui, seule, donne un accès réel au maniement des concepts. Quoi que puissent penser certains historiens, on ne devient pas anthropologue à Paris, derrière un bureau. Dois-je le dire ? je n'ai pas rencontré un seul historien qui fût capable de considérer les neuf mois que j'ai passés en Iraq autrement que comme un « détour » dans ma « carrière », qui ait paru comprendre que, pour m'être attaché à un objet autre que le Moyen Age occidental, je ne m'étais pas un instant détourné d'une perspective théorique de recherche de systèmes conceptuels aptes à rendre compte de systèmes sociaux. Nouvelle preuve, s'il en était encore besoin, que les historiens ont une peine extrême à penser autrement qu'en termes d'objets et de substances concrets. Je ne m'étendrai pas sur les ennuis institutionnels de mon entreprise qui, ne rentrant, bien sûr, dans aucun cadre préétabli ni aucune hiérarchie universitaire reconnue, ne //27// pouvait être prise en compte par personne, en dépit -- ou peut-être aussi à cause de l'ignorance crasse des réalités iraqiennes que cultivent les milieux français dirigeants. toujours bien informés.

Au total, le pire aspect de cette division du travail et de cette segmentation générale de la matière historique est qu'elle n'est compensée par aucune capacité à poser et à dominer abstraitement ou, si l'on veut, théoriquement, les problèmes, particuliers ou globaux, de tel ou tel système ou sous-système social.

4 - Où trouver un effort de réflexion abstraite ?

Le lecteur qui m'a suivi jusqu'ici l'a déjà compris : le type de travail, qui me paraît aujourd'hui indispensable à la fois pour tirer l'histoire médiévale de son ornière et pour l'orienter dans une direction qui mérite d'être appelée scientifique - c'est tout un - , n'a pas bonne presse aujourd'hui chez les historiens, nommément chez les médiévistes français, chartistes, normaliens et autres. Les attributs fleuris qu'on lui accole sont : spéculation, grands mots, philosophie, philosophie de l'histoire, prétention, raisonnement dangereux, discours sans rapport avec les faits, dogmatisme, théoricisme. terrorisme intellectuel, etc. ; belle bordée gargantuesque, mieux vaut en rire...

Le lecteur ne sera pas non plus surpris qu'on lui dise que la science historique vit aujourd'hui dans les interstices de l'institution, comme une sorte de sécrétion malsaine que beaucoup de gens en place veulent ignorer et/ou voudraient bien voir disparaître. et qu'ainsi sa résurgence tendancielle est continuellement menacée. La cité des historiens universitaires est un peu comme ce royaume, depuis longtemps disparu, où l'on apprenait aux enfants « tu ne tueras point » et où l'on mettait en prison les jeunes gens qui refusaient d'apprendre à se servir d'un fusil de guerre. Réfléchissez, réfléchissez mais concluez toujours par une phrase de manuel (Une fable ?' Allons, lisez les rapports du jury de l'agrégation d'histoire !).

II est évident qu'il n'y a pas de corrélation étroite entre les opinions politiques d'un individu et ses capacités d'invention scientifique ; au surplus, les rapports entre ces deux variables varient sensiblement d'un domaine scientifique à un autre ; mais si l'on cherche aujourd'hui les quelques revues et groupes où s'élabore, selon le mot de Chateaubriand, un « progrès de la pensée », force est bien alors de donner raison à Alain quand il disait que « l'intelligence est à gauche », précisément en ce qui nous concerne dans des revues comme la *New Left review*, *Marxism today*, *la Pensée*, *Dialectiques*, *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, *Politique aujourd'hui* et quelques autres.

L'Angleterre, dès le lendemain de la guerre, a vu s'affirmer une pléiade d'historiens de classe exceptionnelle, dont la majorité se sont regroupés en 1952, dans la revue *Past and Present*. Leur activité s'est maintenue à un haut niveau et de nouveaux venus apportent une //28// ardeur vigoureuse à des discussions dont la lecture constitue à l'heure actuelle une propédeutique nécessaire à toute réflexion sur le système féodal.

Depuis une quinzaine d'années, la situation de l'histoire médiévale et moderne évolue également en Allemagne. Les tentatives des historiens de la R.U.A., l'impulsion théorique de l'école de Francfort, poussent une proportion maintenant non négligeable de jeunes historiens à une réflexion épistémologique profonde et à une ouverture constructive vers des ébauches théoriques prometteuses.

Les historiens français, qui s'étaient ralliés en masse, dans l'immédiat après-guerre, à une sorte d'économisme empiriste, ont réussi sur cette base à accumuler une somme remarquable de connaissances sur les groupes sociaux. Mais cette approche, très limitée dans son fondement, s'épuise. La création, en 1975. d'une « Société d'étude du féodalisme », qui, depuis lors, réunit quatre ou cinq fois par an une cinquantaine d'historiens, le samedi après-midi, est l'indice certain d'une volonté de changement orientée vers une réflexion théorique. Des développements notables sont à attendre de ce côté.

Depuis une dizaine d'années, plusieurs ouvrages fondamentaux (dont nous parlerons plus loin) ayant trait au

féodalisme sont parus en Angleterre, en Allemagne, en France : aucun, ou presque, n'a eu droit à une recension dans une quelconque des principales revues historiques françaises. Heureusement, ces livres existent, et l'effet d'occultation produit par l'institution ne peut en supprimer l'existence. Un accroissement des échanges d'idées et d'informations au plan international devrait sérieusement contribuer à affaiblir cet effet d'occultation.

Concluons. Cette analyse, effectuée sur la hase d'une pratique variée et quelque peu privilégiée de médiéviste français dans les années 70, n'incite qu'à un optimisme modéré. L'ensemble des institutions dans lesquelles sont intégrés les médiévistes et plus généralement les historiens fonctionne aujourd'hui sans susciter aucune émulation capable de soutenir une véritable dynamique d'invention scientifique, contrairement à ce qui se passe dans d'autres secteurs de recherche, et contrairement aussi on l'oublie beaucoup trop facilement à ce qui s'est passé dans ce même domaine, en France, à d'autres époques. Ces institutions constituant un sous-système de la structure sociale française globale, leur situation doit être rapportée à des causes à la fois internes et externes. La majeure partie de ceux qui détiennent des parcelles du pouvoir administratif et intellectuel au sein des dites institutions historiques, intégrés au sein de la couche sociale dominante, couche sociale qui, imbriquée dans une situation de crise dont la résolution suppose nécessairement la disparition des privilèges politiques et économiques anachroniques d'une très grande partie de ses membres, se consacre pourtant presque exclusivement à la défense de ces privilèges sous couvert d'un //29// pseudo-libéralisme complètement insensé optent, pour un unanimisme de façade et une défense des « situations acquises », craignant par dessus tout d'aviver des contradictions internes dont l'embrasement pourrait provoquer des préjudices considérables à l'ensemble de ces institutions, dont presque tous ont conscience qu'elles sont de plus en plus en porte-à-faux par rapport au tissu social global. Beaucoup de ceux qui, pour diverses raisons, devraient agiter un peu ces eaux dormantes, ne le font pas, absorbés ou accablés par d'autres difficultés. II est patent que cet immobilisme amoncelle les questions non résolues et que le porte-à-faux évoqué s'accentue de jour en jour. Tout se passe enfin comme si l'institution était actuellement organisée pour faire obstacle aux remises en question et aux transformations profondes des méthodes de recherche et des formes de réflexion qui, précisément. sont indispensables à sa propre adaptation et, seules, lui permettraient de jouer le rôle social actif qui devrait être le sien.

On voit dans quelle perspective concrète périlleuse s'inscrit la volonté de contribuer à un effort déjà engagé de construction d'une théorie du féodalisme. Mais on voit également pourquoi une telle entreprise, malgré les difficultés et les dangers, revêt sans conteste le caractère d'une nécessité pratique très générale, indépendamment des conditions particulières personnelles qui m'ont amené à la concevoir. Ce serait à présent le moment d'entrer dans le vif de la réflexion abstraite, si une certaine habitude des façons de penser des médiévistes ne m'avait laissé entrevoir l'intérêt qu'il y aurait à présenter ce qu'en termes de « dissertation » on nomme un « exemple ». Puisqu'aussi bien la tâche est aisée et divertissante, je m'y suis résolu sans débat.

Un exemple d'aporie du discours historique : le développement européen du XIe au XIIIe siècle

J'ai choisi une affaire notoire de manière à éviter une fastidieuse présentation. Tout un chacun sait que l'Europe connut, en gros du XIe au XIIIe siècle, un vif essor démographique et économique. Dans le seul cadre français, une abondante production historiographique a été consacrée à ce sujet durant les 30 dernières années. La question ingénue, qui ne paraît cauteleuse qu'au médiéviste averti, est : pourquoi cet essor ? J'ai simplement saisi par commodité et sans autre souci d'exhaustivité quelques ouvrages figurant sur mes rayons et qui, de par leur objet, semblaient devoir apporter quelque lumière sur cette affaire : d'un côté, quatre manuels d'enseignement secondaire, de l'autre quatre thèses ; entre les deux, huit « grandes synthèses ».

Le manuel de 4e de Paul Labal (Hachette, 1962) s'ouvre par une Préface catégorique : « cette histoire est résolument explicative. Le découpage des chapitres... le souci de faire figurer l'histoire des techniques..., doivent permettre de comprendre l'enchainement des faits et de mieux assimiler les notions, fort confuses en 4e, de cause et //30// de conséquence ». Par la suite, ce bel enchaînement est moins net. Voir les pages 32, 37.39, et surtout p. 87, un paragraphe intitulé « les causes » (du renouveau commercial) ; les techniques dominent : nouvelles techniques agricoles et amélioration des techniques nautiques ; à côté, cependant, figurent la démographie, les défrichements, la sécurité, l'arrivée des marchandises orientales et les goûts nouveaux. Quelle logique là-dedans ? n'y aurait-il pas des causes qui pourraient être aussi des conséquences ? Ne chicanons point. Pour l'essentiel, ici, les nouvelles techniques sont présentées comme le primum movens.

Le manuel de 4e de Jacques Le Goff (Bordas, 1962) consacre deux chapitres à la question. Le mouvement d'essor apparaît plus explicitement que dans le manuel précédent. « Depuis la fin du Xe siècle environ, l'Occident a connu de grands progrès dans le domaine des techniques et de l'économie. Comme la terre était la base de l'économie médiévale, ces progrès se manifestent d'abord par une révolution agricole qui entraine un accroissement considérable de la population et l'amélioration de la situation juridique et sociale des paysans.

En même temps une révolution commerciale etc.

Ce mouvement s'est poursuivi pendant plusieurs siècles et il a atteint son apogée au XIIIe siècle » (pp. 113-114). Ce résumé suggère sans ambages deux rapports distincts :

- un rapport de causalité : la révolution agricole fut la cause de l'essor démographique.
- un rapport de simple simultanéité : la révolution commerciale et urbaine accompagna la révolution agricole.

Fort bien. Toutetois l'origine de ces fameuses « révolutions » reste dans l'ombre la plus épaisse.

Le nouveau manuel Bordas de 1970 (F. Autrand, A. Vauchez, M. Vincent) destiné cette fois à la classe de 5e, revient

à une présentation plus carrée. Ainsi page 62 : « le renouveau des campagnes du XIe au XIIIe siècle. Les causes du progrès : des instruments plus efficaces, des bêtes mieux utilisées, des hommes plus nombreux. » Pour le commerce, c'est encore plus simple (p. 68), « l'établissement de la paix favorise les échanges commerciaux ».

Voici enfin la Réforme Haby et le manuel Bordas de 1978, sur la couverture duquel réapparaissent Jacques Le Goff et Marc Vincent, assistés maintenant de F. Beautier, J. Dupâquier, R. Froment et J. Soletchnik. Voyons p. 114 : « les campagnes s'enrichissent. A partir du Xe siècle. la production agricole s'améliore et la population augmente...
Cette croissance démographique crée des besoins nouveaux et stimule les progrès agricoles : on défriche une partie des forêts, on améliore les techniques agricoles... »

Une devinette : qui, de Jacques Le Goff ou de Marc Vincent, a le plus changé d'avis.

//31// On voudrait croire que les idées générales ne naviguent pas avec la même insouciance dans les « grandes thèses ».

Celle de Georges Duby sur le Mâconnais aux XIe et XIIe siècles (1953) dresse un tableau assez différent de ce qui passe pour être le cas général. Le « plein » démographique semble déjà atteint quand commence la documentation massive de Cluny (milieu Xe siècle). G. Duby, qui d'ailleurs n'accorde qu'une place secondaire à l'économie dans sa thèse, a surtout été sensible aux « progrès de la circulation commerciale » dès le premier tiers du XIe siècle ; ils lui paraissent être à l'origine de l'essor urbain qui lui-même provoqua divers bouleversements dans les campagnes.

La thèse de Robert Fossier sur la Picardie rurale jusqu'au XIIIe siècle (1968) est beaucoup plus orientée sur les questions matérielles et consacre un long chapitre aux « Éléments nouveaux » (pp. 241-299). Ces éléments sont regroupés dans trois classes :

1 l'argent et le fer.

2 une nouvelle mentalité (l'esprit de profit et la famille conjugale).

3 l'essor du peuplement. La lecture de ce chapitre laisse l'impression que R. Fossier oscille entre deux positions, qui d'ailleurs ne sont pas strictement incompatibles :

« en dégelant brusquement les relations d'échange, les Normands ont, dans la deuxième moitié du Xe siècle, permis l'attaque du premier obstacle (absence de métal) ; en perturbant profondément les réactions psychologiques des hommes, ils ont hâté l'écroulement du deuxième (usages sociaux) au début du XIe siècle ; alors, dans ce climat nouveau, un puissant mouvement de peuplement a fait sauter les dernières barrières » (p.246).

« Entre 1025 qui marque le tout début du réveil économique. et 1225 où il atteint son plein épanouissement, les trois phénomènes (techniques nouvelles, mentalités, peuplement) jouant mutuellement les uns sur les autres, ont entrainé la Picardie vers une agriculture plus riche, plus efficace que celle des temps barbares » (p. 299).

On notera d'abord que, en attribuant aux Normands un rôle positif à tous égards, R. Fossier prend le contrepied de l'idée la plus répandue qui fait, au contraire, de la paix la condition déterminante du renouveau. De toute manière, il serait intéressant, sinon indispensable, de tester cette hypothèse dans d'autres zones.

Quant au second point de vue qui équivaut, me semble-t-il, à l'hypothèse beaucoup plus riche d'une dynamique globale. il n'est pas suffisamment articulé pour qu'on puisse en tirer un parti général.

La thèse de Guy Devailly sur le Berry du Xe au XIIIe siècle (1973) propose une autre approche.

« Les vieux cadres ruraux qui dataient de plusieurs siècles, éclatent. Des hommes plus nombreux bénéficiant probablement d'instruments aratoires plus perfectionnés prennent possession de sols jusque là abandonnés à la végétation naturelle... Le phénomène n'est pas spécial au Berry. Il recouvre alors toute l'Europe occidentale, mais il prend selon les secteurs des aspects différents » (p. 287). //32//

« A partir des années 1075-1080, et cela durant un siècle, l'évolution se modifie. De grands courants nés hors du Berry, tels que la réforme grégorienne ou les grands défrichements, entrainent de nouvelles modifications sociales » (p. 415).

L'argument est simple : les causes de l'essor ne sont pas à l'échelle du Berry. Cette idée me paraît, en effet, constituer la base d'une réflexion solide ; mais alors il faudrait peut-être dire deux mots de ces causes à l'échelle de l'Europe de manière à ce que l'étude locale, articulée en fonction de cette perspective globale, puisse contribuer plus facilement à en améliorer l'élaboration.

La thèse de Jean-Pierre Poly sur la Provence féodale (1976) présente une forte originalité, moins par la zone concernée que par le type de sa démarche. J.-P. Poly en effet part d'un « modèle » de la société féodale, en l'occurrence celui de Marc Bloch, et tente systématiquement d'y confronter ses observations sur la Provence.

« D'où la question posée à la recherche : le schéma classique de la féodalité, tel qu'il a été bâti, puis enrichi et nuancé à partir de sources provenant surtout des régions du Nord de la France et des pays germaniques est-il vrai, peu ou prou, pour le Midi ? » (p. IV).

Cette préoccupation revient tout au long de l'ouvrage, alors qu'inversement la catégorie de cause, quoique n'étant pas strictement absente, ne joue ici apparemment qu'un rôle effacé. Il n'est guère douteux que cette manière de poser les problèmes est à mettre au compte de la formation de juriste de J.-P. Poly. Pourtant, à regarder les choses de plus près, on s'aperçoit que l'auteur penche probablement vers l'hypothèse d'une dynamique globale. « L'accaparement du ban par les grands, la mise en place à leur profit d'un système renforcé d'exploitation avaient correspondu à une période d'expansion et de vitalité paysanne » (p. 213). Mais cette notion, qu'il paraît possible de rapprocher de celle qu'on trouve chez R. Fossier, reste bien confuse.

Passons enfin aux « grandes synthèses ». Marc Bloch sut montrer toute sa vie qu'il était l'homme des positions claires. Dans *Les caractères originaux de l'histoire rurale française* (1931, édition de 1968, p. 17), il conclut :

« en fin de compte, pour peupler il faut avant tout des hommes et pour défricher (en l'absence de grands progrès techniques, inconnus, certainement, des XIe et XIIe siècles) il faut de nouveaux bras. A l'origine de ce prodigieux bond en avant dans l'occupation du sol, impossible de placer une autre cause qu'un fort accroissement spontané de la population. Par là, à vrai dire, le problème n'est que reculé et, dans l'état actuel des sciences de l'homme, rendu à peu près insoluble. Qui a jamais

jusqu'ici véritablement expliqué une oscillation démographique ? »

On notera seulement, en rapport avec la date du texte, l'évocation d'une causalité strictement linéaire, mais aussi la nette volonté d'inscrire ce propos dans une réflexion collective en évolution. //33//

Dans L'*Histoire de la civilisation française* (1958) de Georges Duby et Robert Mandrou, G. Duby adopta la position inverse : « amélioration de l'équipement paysan et des techniques agraires par la généralisation et surtout par la combinaison de multiples perfectionnements de détail, tel est bien le ressort profond du progrès de toute la civilisation » (éd. de 1968, p. 70.

La notion de cause reparaît avec vigueur dans le bel ouvrage de Roberto Sabatino Lopez « *Naissance de l'Europe* » (1962) :

« Au Xe siècle.... le doute n'est plus possible :... l'humanité a recommencé à se multiplier. Cet accroissement continu, qui se poursuivra sans fléchir jusqu'aux dernières années du XIIIe siècle et ne s'arrêtera entièrement qu'au milieu du XIVe siècle, est le moteur premier de tout ce que se passe au bas Moyen Age...

La reprise démographique s'explique plus facilement que la décadence qui la précéda. La tendance naturelle de chaque espèce est de s'accroître, si des causes extérieures ne l'entravent pas, jusqu'aux limites imposées par les ressources alimentaires qu'elle peut se procurer ».

Suit un développement sur le caractère anodin et peu meurtrier des guerres médiévales. L'auteur poursuit :

« L'espace ne manquait pas pour alimenter une population plus nombreuse. Par surcroît, les horizons de l'agriculture furent alors élargis par un lent adoucissement du climat. Nous en avons des preuves... Enfin une série de perfectionnements techniques permit aux agriculteurs d'arracher au sol, avec moins d'efforts qu'auparavant, des moissons plus fréquentes et généreuses, et de les transporter plus aisément vers des marchés éloignés ».

Un tel lyrisme est rare chez les médiévistes européens et l'on sent ici l'optimisme américain à la fin des années 50. Mais il faut surmonter cet étonnement pour se demander ce que peut bien signifier la « tendance naturelle d'une espèce » : non que la notion sous-jacente d'écosystème nous paraisse criticable - bien au contraire - mais plutôt parce que l'ordonnance des idées qui consiste à considérer une société humaine à l'instar d'une espèce et à faire apparaître plus loin les techniques comme une sorte de condition extérieure ne peut titre qualifiée que de paralogisme.

La Civilisation de l'Occident médiéval de Jacques Le Goff (1964) présente une hypothèse sensiblement différente (p. 86) :

« Cet éveil de l'Occident médiéval, à qui, à quoi l'attribuer ? Avec Maurice Lombard, au contrecoup de la formation du monde musulman...? Hypothèse donc de l'appel extérieur... Ou bien, avec Lynn White, à des progrès techniques développés sur le sol même de l'Occident : progrès agricole... progrès militaire...? Explication donc par le développement interne...

La vérité sans doute est que la montée des grands - propriétaires fonciers et chevaliers ensemble - crée une classe capable de saisir les chances économiques qui lui sont offertes l'exploitation accrue du //34// sol et des débouchés encore limités dont elle abandonne à quelques spécialistes - les premiers marchands occidentaux - une partie de profits qu'en tire le monde chrétien. II est tentant de penser que les conquêtes de Charlemagne et ses entreprises militaires, en Saxe, en Bavière et le long du Danube, en Italie du Nord et vers Venise, outre-Pyrénées enfin, allaient au contact des zones d'échange et cherchaient à englober les routes du commerce renaissant ».

Ce texte laconique et allusif se place de toute évidence à un plan différent des autres. D'abord parce qu'il bouscule quelque peu la chronologie, mais surtout parce qu'il met en jeu un groupe de concepts inusités, insistant sur la notion d'hypothèse et sur diverses articulations. L'hypothèse propre de J. Le Goff consiste justement ici à essayer d'articuler deux hypothèses antérieures et apparemment contradictoires, en essayant d'évoquer ce qu'elles pourraient au contraire avoir de complémentaire. II reste qu'une telle tentative, qui n'est certainement pas sans affinités avec la problématique des rapports entre forces productives et rapports de production, semble combiner plutôt que résoudre les obscurités des deux hypothèses (montée des grands : pourquoi ? chances économiques : qu'est-ce à dire ?). Quoi qu'il en soit, cette tentative paraît être demeurée jusqu'ici sans lendemain.

L'excellent *Que sais-je ?*. d'André Chédeville *La France au Moyen Age* (1965) témoigne d'une grande prudence. « A la fin du Xe siècle, la France est désormais à l'abri des Grandes invasions. L'économie entre résolument dans une phase d'expansion. L'essor démographique amène le développement des surfaces cultivées, cela permet de nourrir une population toujours croissante ».(p. 42).

« Les causes de cet essor (démographique) demeurent mystérieuses : fin des invasions, ce qui donne plus de confiance dans l'avenir, conditions climatiques plus favorables aux cultures ? On a accordé beaucoup d'importance aux progrès des techniques agricoles grâce auxquelles on a pu... nourrir davantage de monde » (p. 44). Les rapports de la paix de la démographie et des techniques ne sont donc pas univoques.

Les observations de Guy Fourquin dans son *Histoire économique de l'Occident -médiéval* (1969) sont vivement introduites par un paragraphe : « le problème de la croissance économique au Moyen Age » (pp. 137-1411. Guy Fourquin s'engage résolument sur les traces des « économistes », Keynes, Rostow et... Raymond Barre.

« La notion de croissance est pour les économistes une notion tout à tait primordiale. Ils distinguent la croissance de longue période et celle de courte période. La première, très complexe. traduit l'évolution de toute une civilisation avec ses phases de jeunesse. de maturité et de vieillesse... Une production liée à une invention technique entre dans la phase de croissance asymptotique, donc accélérée, avant de passer dans une phase de croissance constante, //35// pour finir dans la phase exponentielle. donc de croissance de plus en plus faible. Quant à la croissance de courte période... elle soulève le dilemme qui est le problème fondamental de la science économique : consommation ou investissement ?...

II y a quatre facteurs de développement (R. Barre) :

- le dynamisme démographique
- le dynamisme de l'innovation, c'est-à-dire la propension à innover...
- le dynamisme de la domination : l'unité économique dominante peut être un grand possédant. une grande firme, ou

bien un « complexe » comme les cités italiennes du Moyen Age...

- le dynamisme des groupes sociaux : certains groupes sociaux sont source de croissance et de progrès économiques, telle la bourgeoisie médiévale ou celle du XIXe siècle... ».

Suit un assez long développement concernant Rostow et ses étapes, d'où il ressort que l'application de cette théorie (?) au Moyen Age « paraît juste ». Toutefois, pour ce qui est à proprement parler des XIe-XIIIe siècles, on peut résumer l'argument en disant que, selon G. Fourquin. « la production s'est élevée pour faire face à l'augmentation de la population », mais que cela aurait été impossible « sans le secours de nouvelles techniques. plus perfectionnées que celles des âges précédents ».

G. Fourquin qui, on l'aura noté au passage, confond croissance exponentielle et croissance asymptotique, semble vouloir utiliser le formalisme des manuels d'économie politique et nous convaincre de l'intérêt de leurs « explications ». Laissant provisoirement de côté ce dernier point, on remarquera seulement que le formalisme mériterait effectivement d'être utilisé de manière à ce qu'on puisse le juger sur pièces, car en fait G. Fourquin n'apporte guère de nouveauté sur les rapports entre population, techniques et production.

Georges Duby, poursuivant son effort, nous livre en 1969 *Guerriers et paysans. VII-XIIe siècles. Premier essor de l'économie européenne* : Une grande part de l'ouvrage est précisément consacrée au problème de l'essor à partir du XIe siècle: mais l'aspect quelque peu touffu de la pensée en rend le survol délicat.

Le ler chapitre de la 3e partie est intitulé « les temps féodaux » (pp. 179-204, éd. 1973). Le début de ce chapitre adopte un point de vue « marxiste » :

« on voit dans le corps de l'Europe, pendant les décennies qui encadrent l'an mille, se dessiner les traits d'un nouvel aménagement des relations humaines : ce que les historiens ont coutume d'appeler la féodalité... Une telle mutation des assises politiques et sociales s'ajustait sans conteste aux dispositions d'une économie agraire dominée par une aristocratie dont les entreprises militaires avaient renforcé l'emprise. Mais elle retentit à son tour, et de manière très directe, sur l'évolution économique. Elle vint encadrer celle-ci dans un nouvel ordre, dont les bienfaits agirent sans doute de manière //36// déterminante sur le développement interne de l'économie européenne » (p. 179). Voilà bien les rapports forces productives / rapports de production ! D'ailleurs. voici encore plus explicite : « l'emploi que firent les historiens marxistes du mot féodalisme pour définir l'une des phases principales de l'évolution économique et sociale se justifie par le rôle que la féodalité... a joué dans l'aménagement des relations nouvelles entre les forces productives et ceux qui en tiraient profit » (p. 184).

Mais, à la fin du même chapitre, la perspective est totalement renversée :

« L'impulsion de la croissance interne dont l'économie européenne est alors le lien doit être située en dernière analyse dans la pression qu'exerça le pouvoir seigneurial sur les forces productives. Cette pression toujours plus intense résultait du désir que partageaient les gens d'Église et les gens de guerre de réaliser plus pleinement un idéal de consommation pour le service de Dieu ou pour leur gloire personnelle. Au XIe et au XIIe siècle, les limites de ce désir reculèrent sans cesse... » (p. 200).

Le « désir » apparaît ici dans la mesure où G. Duby considère une catégorie sociale comme un acteur collectif et lui confère le statut plénier de sujet historique. Le chapitre suivant (« les paysans » pp. 205-236), consacré à la production agricole, revient sur les deux questions de l'augmentation de la population et de l'amélioration des techniques. G. Duby propose d'établir un lien étroit entre la disparition du servage et l'accroissement démographique, et par conséquent donne un rôle notable à une transformation de la domination des seigneurs : pour les techniques, le rôle de l'aristocratie semble aussi très important.

L'*Histoire sociale de l'Occident médiéval* (1970) de Robert Fossier se présente sous l'aspect d'un manuel. C'est beaucoup plus que cela : ce travail a, en effet. ceci de très rare qu'il est assez strictement centré autour de la notion de rapports sociaux et offre ainsi quantité de réflexions susceptibles d'aider à se défaire de la notion par trop coriace de groupes sociaux « en soi ».

« De 925 ou 950 jusqu'en 1050 ou 1100, une large zone s'étend, cinq ou six générations d'hommes, où se pressent les faits nouveaux... Une profonde mutation se place ici...

A partir du Xe siècle. un phénomène de dilatation remplace celui de la contraction : comme si la force concentrée entre Seine et Weser irriguait à son tour les marges d'où lui étaient venus l'héritage antique et les nouveautés germaniques, les régions qui s'animent les premières... se situent sur le pourtour du noyau central : Italie du Nord et moyenne, Toulousain, Languedoc, Catalogne, rives de la Manche, confins baltiques des mondes slave et allemand...

Enfin... ce sont les structures de la société où la coupure apparaît la plus nette... Au delà de l'an 1000... se relâchent peu à peu ces contraintes morales ou se disloquent ces cadres étroits : par l'étape des //37// associations d'intérêts communs mais volontairement unis, l'homme s'achemine vers un ordre différent où l'individu et la catégorie sociale dans laquelle il se reconnaît s'opposent aux prescriptions de la famille, de la tribu, du droit commun » (pp. 116-117).

Deux types plus complexes de rapports apparaissent ici : un grand système spatial ; la notion difficile d'entrecroisement des groupes. Mais R. Fossier, ayant marqué ces deux directions, ne s'y engage pas, alors même qu'il avait là des instruments efficaces pour l'analyse de la logique des transformations du système social. Si bien qu'il en revient à la question connue :

« pourquoi ce changement ? ... Les historiens ne sont pas parvenus jusqu'ici à trouver une explication vraiment satisfaisante... Le progrès des techniques est l'une d'elle... L'essor démographique (en est une autre)...

On remarquera, malheureusement, que le rapide survol de ces deux causes, puissantes et déterminantes, n'a pas permis de répondre à notre question. Car les développements de la technique comme ceux de la population demandent eux aussi à être expliqués » (pp 117-120). Suit un bref développement sur le réchauffement du climat du IVe au Xe siècle.

Cet attachement aux causes matérielles, substantielles, apparaît de plus en plus comme une impasse. A cet égard. le net parallélisme de la démarche de R. Fossier et de celle de G. Duby qui, l'un comme l'autre, tentent de dégager des éléments

d'une logique sociale. avant de se rabattre faute de mieux sur la population et les techniques, est très significatif.

Quoi qu'il en soit, et même si, du flottement général observé dans les seize ouvrages qui viennent d'être évoqués, on peut malgré tout conclure à certains progrès durant les années 60, on n'en est pas moins obligé de souscrire à la constatation de R. Fossier : la question de l'essor des XIe XIIIe siècles reste sans réponse, ce qui ramène presque à la conclusion citée plus haut de Marc Bloch, en 1931. Dès lors, la nécessité d'une réflexion abstraite, dont l'aperception découle, ainsi que j'ai d'abord essayé de le montrer, d'une pratique au sein d'une institution et des difficultés de cette institution, me paraît ressortir avec non moins d'évidence de l'analyse rapide d'une situation historiographique précise. Il est temps à présent d'annoncer la manière dont on peut essayer de diviser la difficulté propre à cette réflexion.

Je reprends ici la proposition émise au début de ce chapitre : un ensemble systématique de concepts ne se décrète pas abstraitement. Une telle construction, en effet, se situe nécessairement à la croisée de deux perspectives : un environnement social et idéologique contemporain, d'une part ; une tradition de réflexion, multilinéaire, sur le même (?) sujet, d'autre part. J'ai tenté, dans ce premier chapitre, d'analyser globalement la première perspective ; il me faut maintenant scruter la seconde : ce sera la matière essentielle de ce livre, car aucune théorie ne peut s'inscrire ailleurs que dans //38// une tradition théorique, même si c'est avec l'intention de la subvertir, au moins en partie. Cette analyse sera conduite avec deux soucis principaux : d'une part, essayer de repérer et de mettre en valeur ce qui, dans cette tradition, a été élaboré avec le plus de rationalité, et se trouve, pour cette raison, aujourd'hui oublié ou occulté (il n'est pas indispensable de faire passer pour des nouveautés ce que d'autres ont assez clairement expliqué et exprimé il v a cent cinquante ans) ; d'autre part, tenter de saisir la logique de cette tradition, c'est-à-dire, grosso modo, de rechercher les conditions auxquelles sont dues les grandes avancées de la réflexion sur le féodalisme, ou au contraire les reculs.

Ces conditions sont évidemment de divers ordres emboîtés. Je me contenterai ici de mettre en parallèle l'évolution de la réflexion sur le féodalisme avec les cadres plus généraux de la conception globale du mouvement historique et des réflexions épistémologiques sur la nature de la connaissance historique. Non que je considère ces cadres comme disposant d'une quelconque "autonomie", mais parce qu'ils me semblent constituer l'enveloppe minimum grâce à laquelle on peut commencer à saisir la logique des transformations de la tradition de réflexion sur le féodalisme, laquelle n'a jamais eu non plus la moindre autonomie, ni n'a jamais été, a fortiori, et contrairement à ce que s'imaginent naïvement quantité d'historiens, une simple « accumulation progressive » de connaissances.

Cette recherche du cadre abstrait n'est dictée ni par un intérêt intrinsèque pour l'histoire de la philosophie, ni par l'envie de « hausser » (?) la réflexion sur le féodalisme au degré d'une pure réflexion abstraite. II s'agit seulement d'essayer de dégager ce qui, dans divers types de développements abstraits, peut servir à reconstituer approximativement les cadres de réflexion et d'analyse qui ont très largement déterminé les possibilités de travail des historiens de chaque époque. Ce n'est que par ce biais, relativement ingrat à certains égards, que l'on peut espérer cerner le pourquoi des progrès réalisés à telle époque, et, au contraire et surtout, des reculs très sensibles que l'on constate dans d'autres. Il ne paraît pas y avoir d'autre moyen de faire vraiment servir la tradition théorique de réflexion sur le féodalisme à la résolution de la crise actuelle dans le même secteur. En d'autres termes, si l'on n'a pas la prétention infantile de tout reprendre à zéro, *il est nécessaire mais il ne suffit pas* de se livrer à une évaluation critique des diverses synthèses proposées par les historiens depuis un siècle et demi ou plus ; il est indispensable de chercher en outre a saisir, au moins à grands traits, les conditions intellectuelles et idéologiques de ces synthèses, de manière à pouvoir réfléchir sur la nature de ces conditionnements, seule réflexion oui puisse aider à la prise de conscience des véritables obstacles que dresse la situation actuelle, et permette éventuellement de les surmonter. //39//

Le prochain chapitre sera consacré au XIXe siècle, principalement français. Divers auteurs se sont déjà penchés sur les XVIIe et XVIIIe siècles. Régine Robin prépare un travail approfondi sur ce sujet. Il eût été encore plus utile de s'attacher à la tradition historique allemande, ici presque totalement négligée : qu'on songe seulement à l'importance de Ranke ou de Lamprecht ; ce sera peut-être la matière d'un autre travail. Il était toutefois impossible de ne pas évoquer les trois fondateurs de la philosophie de l'histoire, Herder, Kant et Hegel, dont les idées ont dominé toute la réflexion européenne au XIXe siècle. On leur a donc consacré un paragraphe, qui évidemment n'est en rien un résumé d'histoire de la philosophie, niais seulement un très bref aperçu de la position théorique par rapport à l'histoire que symbolise chacun de ces trois noms ; aperçu qui fera frémir les « philosophes » par sa vulgarité, mais permettra peut-être aux historiens de saisir pourquoi, au XIXe, il n'y avait que trois attitudes abstraites possibles par rapport à l'histoire (trois paradigmes, si l')n préfère ce terme).

Du XXe siècle, je n'ai retenu que deux aspects historiographiques (chapitre III) : trois auteurs français canoniques, puis une vingtaine d'autres, classables sans trop d'arbitraire dans la catégorie infamante de « marxistes ». L'analyse idéologique (chapitre IV) est centrée autour du problème des *Annales* et de leur mythe d'origine. Question brûlante, quasi taboue : toute critique, tout rappel des réalités à ce sujet passent pour sacrilèges ; tant pis : j'ai choisi d'exprimer ici sans précautions ni circonlocutions ce que me suggère la lecture desdites Annales (depuis 1929), et ce que j'ai pu apprendre par ailleurs de l'histoire de cette revue qui m'inspire au total, en dépit de mon opinion sur certains de ses directeurs, une très profonde sympathie. Que l'on me pardonne, si l'on veut : les *Annales* des années 70 n'ont guère en commun avec les *Annales* des années 30 que le nom : que l'on me prouve le contraire, si l'on peut. Pour enrichir l'analyse, je fais également appel à quelques représentants français de l'idéologie dominante et de l'idéologie critique. Ce francocentrisme est sans doute encore plus limitant pour le XXe que pour le XIXe siècle : il faudra vraiment consacrer un autre ouvrage à une approche internationale de ce sujet.

De cette analyse historiographique et épistémologique, on tirera deux conclusions : la décrépitude aujourd'hui bien avancée de l'idéologie bourgeoise ; la nécessité, pour ceux qui s'inspirent de l'idéologie critique, de modifier explicitement et très vigoureusement les méthodes même de la recherche historique.

Il sera dès lors possible de consacrer un chapitre (chapitre V) aux implications, dans les méthodes et les concepts de la recherche historique, des cadres idéologiques antagonistes (rationaliste et antirationaliste) qui se disputent actuellement le champ des sciences sociales, et de poser ainsi quelques jalons qui permettent de saisir les relations entre la crise, qui vient d'être décrite dans ce premier //40// chapitre, et divers obstacles intellectuels auxquels se heurtent à présent beaucoup

d'historiens. Bien sûr, ce chapitre est destiné à des historiens, et risque de paraître naïf, évident, ou insuffisant, à d'autres spécialistes ; on ne peut en effet prétendre qu'un tel discours soit adapté à la grande variété des difficultés et des niveaux d'abstraction qu'on rencontre dans les diverses sciences sociales ; ce chapitre est un produit de ma propre pratique (déjà évoquée) et ne vise guère que des collègues ayant une pratique voisine. Tout au plus peut-on espérer que ledit chapitre puisse aider des lecteurs appartenant à d'autres secteurs à se faire une idée de ce qu'est le « niveau » des historiens, médiévistes en particulier.

Le livre pourrait se terminer là. Je me risquerai cependant à prolonger le chapitre sur les méthodes et les concepts par une sorte de postface (chapitre VI), répondant à la muqaddima qu'on vient de lire, et destinée à proposer les linéaments d'un système conceptuel qui permette de considérer d'un œil neuf le mode de production féodal, et de comprendre, dans la voie tracée par Maurice Godelier, le pourquoi et le comment de la domination de l'Église au sein de ce système. Il ne s'agira pas d'apporter des « faits nouveaux », mais de souligner des articulations, des concomitances, des homothéties, et d'essayer ainsi en prenant au sérieux la notion de système, de cerner l'originalité de l'Europe féodale et les tensions spécifiques d'où sourdait sa dynamique. La brièveté de cette postface est volontaire : d'une part pour éviter de noyer quelques idées dans une énorme sauce de « faits », d'autre part, pour conserver à cette esquisse son caractère provisoire, ouvert, rééquilibrable ; il s'agit avant tout de prises de position dans un débat déjà engagé et d'orientations pour une discussion ultérieure.

Les sciences sociales, et l'histoire en particulier, sont arrivées à un degré de leur développement où il n'est plus possible d'envisager de progrès substantiels sans une réflexion simultanée sur les conditions matérielles et intellectuelles de la pratique de ces sciences. Ainsi s'explique et se justifie l'intérêt grandissant des historiens pour l'histoire de l'historiographie. Mais on ne saurait se satisfaire de l'apparition d'une spécialité supplémentaire. C'est la démarche globale qu'il faut essayer de réorganiser. Quelques auteurs dont il sera question plus loin (Heide Wunder, Ludolf Kuchenbuch) se sont déjà engagés dans cette voie, en cherchant à confronter l'historiographie récente à une visée théorique ; il faut poursuivre dans cette direction en se préoccupant à la fois de réaliser cette confrontation de manière plus systématique, et de la faire déboucher sur des propositions abstraites utilisables dans les recherches actuelles : raison pour laquelle la plus grande partie du présent ouvrage n'est qu'une tentative (encore partielle) de médiatisation entre les prolégomènes – une situation de crise– et une postface consacrée à quelques propositions, médiation constituée par un essai de critique gnoséologique de la tradition française d'étude du système féodal.

//41//

CHAPITRE II

FÉODALITÉ ET PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

AU XIXe SIÈCLE

Ce qui est rationnel est réel et ce qui est réel est rationnel.

C'est la conviction de toute conscience libre de prévention, et la philosophie part de là lorsqu'elle considère l'univers spirituel aussi bien que l'univers naturel. Hegel

Principes de la philosophie du droit Préface (1821)

Nous sommes chargés de gouverner notre raison selon la réalité, la réalité selon notre raison. Guizot

Histoire de la civilisation en France Ire leçon (1829)

//43//

I - FÉODALITE

La situation actuelle des grands historiens français du XIXe siècle est bien singulière : tout se ramène à Michelet, dont d'ailleurs le travail proprement historique disparaît presque derrière une foule d'autres considérations. Marc Bloch est aujourd'hui le père de tous les médiévistes français, et l'Histoire de France de Lavisse, la frontière brumeuse au delà de laquelle personne ne songe à s'aventurer. Si l'on en vient à s'interroger sur l'origine de telle ou telle notion, on se tourne alors vers l'époque moderne, et plus particulièrement le XVIIIe siècle, un peu comme on irait chez un antiquaire. Point n'est besoin d'insister pour faire ressortir l'incohérence d'une telle démarche. Pour ma part, ce fut l'habitus chartiste qui me poussa à effectuer « quelques vérifications », et me fit découvrir un continent. Car, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, c'est de cela qu'il s'agit. C'est avec stupeur que je découvris les monuments austères et grandioses dressés par François Guizot, par Fustel de Coulanges, par Jacques Flach.

1 - François Guizot

Pourquoi soupçonner l'opinion de Camille Jullian en 1896, à propos des *Essais sur l'histoire de France* (1823) ?

« Même après trois quarts de siècle d'analyses minutieuses et de discussions acerbes, les *Essais* demeurent un bon et beau livre. II a fallu à Guizot, en plus de ses efforts de travail, une clairvoyance //44// instinctive de la vérité, pour arriver, sans guide sûr, à d'indiscutables résultats. Son livre est la première percée de lumière qui ait traversé les ténèbres de nos primitives institutions... On a, depuis Guizot, multiplié les recherches et varié les formules : nul n'a dit ce qu'il y avait à dire plus exactement et mieux que lui ».

« Chez Guizot, la lecture des textes originaux a précédé la théorie, l'a déterminée ou l'a contrôlée. Après s'être servi des textes, il a recouru aux ouvrages modernes ; il a eu la curiosité de lire ce que les juristes et les philosophes allemands avaient écrit sur la matière ; il ne craint pas d'accepter leur doctrine et de le dire. Les *Essais* sont un travail de rigoureuse méthode et de scrupuleuse droiture ».

Indépendamment de l'appréciation générale portée par Camille Jullian, deux points doivent tout particulièrement retenir l'attention : - Guizot est crédité d'une théorie, sans que cela paraisse faire difficulté.
- Guizot a tiré, au moins en partie, cette théorie de la lecture de juristes et philosophes allemands. Bien loin d'être une critique, cette observation est présentée par C. Jullian comme un très vif éloge. Mais entrons au cœur du problème, avec un texte de Guizot de 1828 (*Histoire de la civilisation en Europe*, 7 leçon) :

« la lutte des classes... remplit l'histoire moderne. L'Europe moderne est née de la lutte des diverses classes de la société... Aucune des classes n'a pu vaincre ni assujettir les autres ; la lutte, au lieu de devenir un principe d'immobilité. a été une cause de progrès ; les rapports des diverses classes entre elles, la nécessité où elles se sont trouvées de se combattre et de se céder tour à tour, la variété de leurs intérêts et de leurs passions, le besoin de se vaincre, sans pouvoir en venir à bout, de là est sorti peut-être le plus énergique, le plus fécond principe de développement de la civilisation européenne. Les classes ont lutté constamment ; elles se sont détestées : une profonde diversité de situations, d'intérêts, de moeurs, a produit entre elles une profonde hostilité politique ; et cependant. elles se sont progressivement rapprochées, assimilées, étendues ; chaque pays de

l'Europe a vu naitre et se développer dans son sein un certain esprit général, une certaine communauté d'intérêts, d'idées, de sentiments qui ont triomphé de la diversité et de la guerre. En France, par exemple, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, la séparation sociale et morale des classes était encore très profonde ; nul doute cependant que la fusion ne fût dès lors très avancée, qu'il n'y eût dès lors une véritable nation française qui n'était pas telle classe exclusivement, mais qui les comprenait toutes, et toutes animées d'un certain sentiment commun, ayant une existence sociale commune, fortement empreintes enfin de nationalité et d'unité ».

Posons sans rire les questions imbéciles que suggère inévitablement cette page : par quelle invraisemblable aberration Guizot, pourtant né avant la Révolution parle-t-il de classes en France au XVIIIe siècle ?' Ignore-t-il qu'il n'y avait alors que des ordres ? Guizot était-il //45// crypto-marxiste ? Pourquoi Marx en 1846 se fondait-il sur Guizot ? était-il guizotiste ?

Naturellement, il faudrait rechercher avec précision d'où Guizot tirait cette représentation des classes. On ne peut toutefois contester qu'il leur attribue un rôle central, en tant que sujets collectifs. On notera également l'importance attribuée à l'idée d'unité et de nation. Ce qui reste le plus notable me paraît être l'idée que c'est le rapport entre des classes qui est considéré par Guizot comme « le principe de développement de la civilisation ». La « civilisation » constitue précisément le pivot de la « théorie » de Guizot.

« Pour mon compte, je suis convaincu qu'il y a, en effet, une destinée générale de l'humanité, une transmission du dépôt de la civilisation et, par conséquent, une histoire universelle de la civilisation à écrire... Cette histoire est la plus grande de toutes, elle comprend toutes les autres... Le fait de la civilisation est le fait par excellence, le fait général et définitif auquel tous les autres viennent aboutir, dans lequel ils se résument ».

Mais qu'est-ce donc que cette « civilisation » ?

« Le premier fait qui est compris dans le mot civilisation... c'est le fait de progrès, de développement... Quel est ce progrès ? Quel est ce développement ? Ici réside la plus grande difficulté... Deux faits sont compris dans ce grand fait, il subsiste à deux conditions, et se révèle à deux symptômes : le développement de l'activité sociale et celui de l'activité individuelle, le progrès de la société et le progrès de l'humanité ».

Cette tentative pour ramener toute l'histoire au « progrès » restait en 1828 quelque chose d'assez peu répandu. On pourrait se demander si Guizot, qui recommande la lecture de l'Histoire des Français de Sismondi, avait lu Condorcet. Quand il écrit (*Histoire de la civilisation en Fr.*, 1re leçon) : « nous sommes chargés de faire prévaloir de plus en plus. dans l'ordre intellectuel, l'empire des faits, dans l'ordre social l'empire des idées ; de gouverner de plus en plus notre raison selon la réalité, la réalité selon notre raison ; de maintenir à la fois la rigueur de la méthode scientifique et le légitime empire de l'intelligence. Il n'y a rien là de contradictoire, tant s'en faut », on peut difficilement s'empêcher de penser à ce que Hegel écrivait à peu près au même moment.

Le texte de Guizot le plus synthétique sur le régime féodal est le 5e *Essai sur l'histoire de France* : « du caractère politique du régime féodal » (pp. 340-358 de l'édition de 1836). Cet essai développe une idée paradoxale, (mais qui me semble fondamentale) : le régime féodal n'a jamais existé. « La féodalité seule a pu naitre du sein de la barbarie : mais à peine la féodalité est grande qu'on voit naître et grandir dans son sein la monarchie et la liberté » (p. 352).

L'idée est que, au sein d'un mouvement général du Ve au XVIIIe siècle, ce qu'on appelle la féodalité représente seulement une forme tout à fait passagère et instable d'équilibre social : le problème est moins de la décrire que d'en saisir la dynamique : celle-ci. Guizot la //46// trouve dans l'organisation de l'aristocratie et la manière dont elle exerçait sa domination.

« C'était une confédération de petits souverains, de petits despotes, inégaux entre eux et ayant, les uns envers les autres, des devoirs et des droits, mais investis dans leurs propres domaines, sur leurs sujets personnels et directs, d'un pouvoir arbitraire et absolu... C'était un peuple de citoyens épars, dont chacun, toujours armé, suivi de sa troupe ou retranché dans son fort, veillant lui-même à sa sûreté, à ses droits, comptait bien plus sur son courage et son renom que sur la protection des pouvoirs publics. Un tel état ressemble moins à la société qu'à la guerre ; mais l'énergie et la dignité de l'individu s'y maintiennent ; la société peut en sortir » (pp 334 et 350).

C'est ainsi l'aspect à la fois épars et personnel de l'autorité seigneuriale qui est, pour Guizot, la caractéristique centrale de la féodalité et le principe de sa dynamique.

Quelques années après (1828-1830), Guizot s'engagea dans une présentation infiniment plus détaillée de l'*Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'Empire romain (jusqu'à 1328)* : plus de 1700 pages dans l'édition de 1869. Dans l'espace dont je dispose ici, je ne pourrai pas étudier ce travail énorme avec toute la minutie indispensable, mais me contenterai de quelques brèves remarques. Une de méthode : la septième leçon consacrée à l'étude des moeurs des Germains avant les invasions, est bâtie sur une comparaison systématique des informations tirées de César et de Tacite avec de nombreux textes concernant des sauvages modernes, plus spécialement les Indiens d'Amérique du Nord, rapprochement justifié par le fait que ces « peuplades... sont encore à un degré de civilisation à peu près pareil ». Voilà bien l'anthropologie au secours du médiéviste en 1828 ! D'une manière plus générale, on est frappé par la place que réserve Guizot à l'étude minutieuse des textes de caractère plus ou moins législatif et, davantage encore, au rôle et au fonctionnement des diverses institutions ecclésiastiques. Dans le détail de ses analyses, Guizot ne craint pas d'accorder une grande place a la citation textuelle des documents et à souligner éventuellement les incohérences, les variations régionales. Son idée générale du système féodal reste cependant à peu près la même :

« nous ne ferons qu'entrevoir les germes, assister au travail de la formation de ce système qui ne s'est jamais formé ; nous rencontrerons çà et là sur notre sol les matériaux de cet édifice qui n'a jamais été véritablement élevé » (t. 3, pp. 85-86). Dans l'analyse des divers rapports sociaux, il insiste toujours nettement sur la prédominance de l'aspect personnel, en particulier en ce qui concerne les rapports entre seigneurs et paysans, à propos de quoi il parle de « fusion de la souveraineté et de la propriété ».

2 - Numa Denis Fustel de Coulanges

Si le nom de Guizot a survécu, c'est uniquement en raison de l'activité politique à laquelle il s'est attaché. L'oeuvre historique est à peu près entièrement oubliée. Le cas de Numa-Denis Fustel de Coulanges (1830-1889) est apparemment inverse, puisque son activité se déroula strictement dans le cadre de l'Université. Toutefois, sa renommée posthume s'attache exclusivement à son oeuvre de spécialiste de l'Antiquité et en particulier à *la Cité antique* (1864). Or, en fait, son ouvrage le plus considérable est l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, entreprise avant 1870 et poursuivie jusqu'au dernier souffle en 1889. (Publiée en large partie après sa mort par son élève Camille Jullian. Plus de 3200 pages, en 6 volumes). Fustel retrace dans cet ouvrage l'évolution des rapports sociaux et politiques en Gaule du ler au Xe siècle. Sa conception de l'histoire est assez claire :

« ceux qui confondent la curiosité avec l'histoire se font de l'histoire une idée bien fausse. L'histoire n'est pas l'accumulation des événements de toute nature qui se sont produits dans le passé. Elle est la science des sociétés humaines. Son objet est de savoir comment ces sociétés ont été constituées. Elle cherche par quelles forces elles ont été gouvernées, c'est-à-dire quelles forces ont maintenu la cohésion et l'unité de chacune d'elles. Elle étudie les organes dont elles ont vécu, c'est-à-dire leur droit, leur économie publique, leurs habitudes d'esprit, leurs habitudes matérielles, toute leur conception de l'existence. Chacune de ces sociétés fut un titre vivant ; l'historien doit en décrire la vie. On a inventé depuis quelques années le mot « sociologie ». Le mot « histoire » avait le même sens et disait la même chose, du moins pour ceux qui l'entendaient bien. L'histoire est la science des faits sociaux. c'est-à-dire la sociologie même » (Introduction du t. 4. p. IV. 1889).

On sent peut-être quelque peu l'influence du darwinisme ; mais on voit surtout ressortir des notions que d'aucuns, de nos jours, trouvent neuves : l'histoire « totale », l'identité de l'histoire et de la sociologie. Curieusement, les jugements communs sur Fustel insistent bien plutôt sur son « positivisme » qu'on est souvent tout prêt à qualifier d'« étroit ». Bien sûr, on peut se fonder en apparence sur quelques textes, comme la préface du tome 3 (juin 1888) :

« dans ces recherches, je suivrai la même méthode que j'ai pratiquée depuis trente-cinq ans. Elle se résume en ces trois règles : étudier directement et uniquement les textes dans le plus minutieux détail, ne croire que ce qu'ils démontrent, enfin écarter résolument de l'histoire du passé les idées modernes qu'une fausse méthode y a portées... Je n'éprouverai pas de scrupule à me trouver en désaccord avec quelques opinions régnantes, pourvu que je sois d'accord avec les documents... J'offense, sans y penser, tous ceux dont mon travail déconcerte la demi-érudition traditionnelle ».

//48// Je demande que, pour saisir la portée de ce texte, on se réfère un tant soit peu à la situation des années 1880, aux plans politique, religieux et « médiéviste ». A un an du centenaire de la prise de la Bastille, en pleine hystérie boulangiste, alors même que le « ralliement » catholique ne s'amorça qu'en 1890, la science se trouvait peut-être en accord avec le bon sens pour qu'on s'élève contre toute manipulation « instrumentale » de l'histoire médiévale, manipulation dont un des exemples les plus fameux date précisément de 1884, *la Chevalerie* de Léon Gautier. D'ailleurs Georges Lefebvre, plutôt critique, reconnaissait :

« c'est un pur rationaliste... La méthode positive de Fustel n'exclut pas l'hypothèse, du moment que celle-ci surgit des faits historiques critiquement constatés... II pratique une méthode qui tend naturellement vers les conclusions sociologiques » (*Naissance de l'historiographie*, pp. 216-217).

Le plan de l'ouvrage est le suivant :

1 La Gaule romaine.
2 L'invasion germanique et la fin de l'empire.
3 La monarchie franque (administration justice).
4 L'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne (villa, domaine, conditions des travailleurs).
5 Les origines du système féodal : le bénéfice et le patronat pendant l'époque mérovingienne.
6 Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne.

Du milieu du tome 2 jusqu'au premier quart du tome 6, l'enquête porte sur la période qui va du Ve au VIIIe siècle, communément dénommée mérovingienne ; du début à la fin,elle concerne exclusivement l'organisation sociale sous ses divers aspects. On n'a retenu de cet énorme ouvrage que deux idées, pour les critiquer. D'abord, l'idée que les rapports féodaux n'étaient pas nés de l'invasion germanique, ce qui fit ranger absurdement Fustel parmi les « romanistes » ; d'autre part, l'idée (surtout référée au tome 4, lequel est à peu près le seul qui fut cité par la suite) selon laquelle les rapports féodaux correspondent à une disparition progressive des petites propriétés au profit des « grands ». La première idée appartenait en effet à Fustel. mais la conclusion, déjà inepte au XIXe siècle, ne nous concerne plus guère. Quant à la seconde idée, je l'ai en vain cherchée dans le texte, qui présente une vue radicalement contraire :

« nous avons observé la nature et l'organisme du domaine rural depuis le quatrième siècle jusqu'au neuvième. La première chose qui nous a frappé dans cette étude, c'est la continuité des faits et des usages. Tel le domaine était au quatrième siècle, tel il est encore au neuvième. Il a la même étendue, les mêmes limites... Un homme en est propriétaire en vertu d'un droit de propriété qui n'a pas varié... » (p. 462).

« ce régime domanial durera pendant tout le Moyen Age et, en se modifiant, plus loin encore. La féodalité, qui ne l'a pas créé, n'a pas //49// non plus songé à le détruire ; elle s'est simplement élevée par dessus. L'alleu, la propriété, le grand domaine avec ses terres et ses personnes, forment les fondations cachées et solides sur lesquelles se dressera l'édifice » (p. 464).

Cette extrapolation au delà du IXe siècle me semble bien près d'être fausse. En revanche, l'analyse du système rural du IVe au IXe siècle présentée dans le corps de l'ouvrage ne me semble pas avoir jamais été surpassée. Les critiques, d'ailleurs mesurées, de R. Latouche paraissent plutôt témoigner d'une singulière incompréhension des raisonnements de Fustel, sinon d'une acrimonie, que je ne connais que trop et qui, venant d'un confrère, me paraît mériter d'être rapportée :

« majestueuse mais formelle, la synthèse conçue par le grand historien français voile la complexité du réel... Édifiée

par un homme lettré et érudit, qui vivait à Paris, rue d'Ulm, au milieu de ses livres. elle n'est pas fondée sur une observation directe » (*Origines de l'économie occidentale*, 1956, p. 72 de l'éd. de 1970). Que ne ferait-on, en effet, pour pouvoir « observer directement » une villa mérovingienne ! Or, ce qui est au contraire extrêmement frappant, c'est que Fustel soit arrivé, par simple reconstruction intellectuelle à partir des documents, à développer un schéma du système rural de l'époque mérovingienne qui est à la fois complètement différent du système des villages que nous a légué l'Ancien Régime et très proche d'autres systèmes, aujourd'hui encore très vivants, par exemple au Moyen Orient. Le schéma est à peu près le suivant : la terre était, pour l'essentiel, encadrée par des domaines (villae), sur lesquels les hommes pouvaient être répartis de multiples manières : à côté de ces domaines, des bourgs (le plus souvent, mais pas toujours, dénommés vici), jouaient, pour plusieurs domaines, des rôles surtout religieux et commerciaux, et étaient peuplés de gens plus ou moins libres. Cela n'est qu'un schéma, c'est-à-dire un instrument intellectuel, pas une description. Le point crucial est la destruction (pp. 171-198) de toute tentative pour établir l'existence d'une communauté rurale à l'époque mérovingienne. En d'autres termes : il n'y avait ni villages, ni paysans (au sens de l'époque moderne, qui seul nous soit familier) ; le problème serait évidemment de trouver d'autres mots pour désigner clairement les cultivateurs et les groupes de corésidence, ce que Fustel n'a pas fait, d'où les incompréhensions de presque tous ses lecteurs.

Les volumes 2. 3 et 5 sont consacres a l'examen tout aussi méticuleux de plusieurs autres rapports sociaux de l'époque mérovingienne, en particulier la question des rapports entre Gaulois et Germains, celle de l'autorité publique (et particulièrement de l'autorité judiciaire à laquelle il est démontré que le peuple ne participait en rien), celle des types d'autorité spécifique par lesquels s'établit le réseau de domination des grands, le bénéfice et le patronage, examen d'où il ressort au total que :

« dans cet ordre nouveau, les hommes étaient subordonnés hiérarchiquement les uns aux autres et liés entre eux par le pacte de //50// foi ou de sujétion personnelle. Le régime féodal existait donc dès le VIIe siècle avec ses traits caractéristiques et son organisme complet » (t. 5, p. 429).

Cette conclusion est suffisamment importante pour qu'on prenne la peine d'analyser quelque peu l'articulation générale du système selon Fustel. Selon lui, la féodalité consiste en la simultanéité de trois « traits » :

« en résumé, possession conditionnelle du sol à la place de la propriété, assujettissement des hommes au seigneur à la place de l'obéissance au roi, et hiérarchie des seigneurs entre eux par le lien du fief et de l'hommage, voilà les trois traits caractéristiques qui distinguent le régime féodal de tout autre régime » (t. 5, p. X111).

Ces distinctions sont implicitement analytiques, et, dès lors. Fustel répugne à chercher entre elles quelque hiérarchie ; il y a cependant toutes raisons de penser que cet ordre de présentation était pour lui, en très grande partie, un ordre logique :

« pour comprendre les institutions de ce régime, et pour savoir comment elles se sont formées, il est nécessaire de porter d'abord notre étude sur l'état de la propriété foncière... Presque tout venait de la terre... C'est là que s'exécutait presque tout le travail social ; là s'élaboraient la richesse et la force... C'est dans l'intérieur de ce domaine rural que se rencontraient les diverses classes des hommes. C'est pour la terre et à cause d'elle que surgissaient les grandes inégalités... La nature de la propriété, les divers modes de tenure, les relations entre cette propriété et ces tenures, voilà ce que nous avons besoin de connaître pour comprendre la vie de ces générations, et pour comprendre même leurs institutions politiques » (t. 4, pp. II-IV).

Ce qu'on pourrait appeler le « système rural » paraît bien avoir été pour Fustel la base des rapports sociaux du régime féodal. La dynamique de ce système n'est pas nettement abordée ; mais il faut bien noter que Fustel ne limitait pas ce système à l'Europe occidentale :

« on s'est demandé si le régime féodal était venu de l'ancienne Rome ou de la Germanie, et les érudits se sont partagés... Vous trouvez le régime féodal chez des populations qui n'ont rien de germanique, et vous le trouvez aussi chez des populations qui n'ont rien de romain... Il a existé chez les Slaves et les Hongrois. Des documents irlandais montrent qu'il s'est formé en Irlande spontanément... On le rencontre chez beaucoup d'autres peuples encore, même hors d'Europe, et à d'autres époques de l'histoire. II s'est produit chez toutes les races. II n'est ni romain ni germain ; il appartient à la nature humaine » (t. 4, pp. XI-XII).

Je demanderai seulement aux habiles de me dire si Fustel avait adopté la conception « large » du féodalisme (présence dans beaucoup de sociétés, sur de longues périodes) ou la conception « étroite » (présence nécessaire du fief).

//51//

3 - Jacques Flach

Le livre, à certains égards génial, de Jacques Flach dort dans un oubli profond. Vaguement cité jusqu'au début des années 50, il a complètement disparu des bibliographies ; cela s'explique par une suite de situations fâcheuses : le livre est épais (plus de 2100 pages en quatre volumes), il a paru sur un long intervalle de temps (entre 1886 et 1917) et il n'est pas complet ; au surplus, son titre *Les origines de l'ancienne France* ne correspond absolument pas à son contenu, qui est l'étude du système social en France aux Xe et XIe siècles ; mais le pire est bien que J. Flach a utilisé des concepts qui étaient tout à fait étrangers à son époque : ce livre est paru quatre-vingts ans trop tôt.

La construction de Flach repose en large part sur deux concepts appariés : parenté et parenté fictive. D'emblée, il faut reconnaître ce qu'un tel projet peut avoir de grossièrement unilatéral et d'insoutenable ; on ne peut évidemment pas suivre Flach dans toutes ses conclusions et l'on pourrait discuter beaucoup d'interprétations de détail. Mais il faut aussi mesurer l'étonnante force du propos et admettre que cette force d'explication provient tout simplement de l'adéquation profonde de ces deux concepts à la réalité sociale des Xe et XIe siècles.

« C'est la famille élargie par la parenté fictive ou la parenté spirituelle qui a enfanté les éléments primordiaux de la commune (fara ou genealogia, associations de voisinage, corporations, guildes, confréries) et fourni à la commune même son

cadre essentiel. C'est elle qui est à la base du régime féodal et de la chevalerie » (t. 2. p. 577).

Cela l'amène à opposer, jusqu'à un certain point, seigneurie et féodalité, mais, dans le même temps, à réduire considérablement l'importance de ce second terme :

« la fonction essentielle du régime seigneurial est une fonction dissolvante, celle de la féodalité une fonction rénovatrice. Toutefois cette dernière fonction, la féodalité n'est pas seule à remplir. Elle la partage avec la communauté populaire et l'Église, avec la chevalerie et la royauté... La féodalité a toujours été considérée comme un tout organique, comme une forme de gouvernement qui aurait succédé à la monarchie carolingienne et régi alors la France pendant de longs siècles. Les historiens se sont efforcés de décrire les rouages essentiels de ce gouvernement, puis de les montrer en jeu. Pour le faire, ils ont pris leurs documents de toutes mains, de toutes époques, depuis le neuvième siècle jusqu'au quinzième. Finalement, ils ont abouti à un système juridique fort complet, fort bien ordonné, qui n'a qu'un seul défaut : celui de n'avoir jamais vécu. » (t. p. 2).

Ailleurs :

« j'arrive aux liens de filiation qui rattachent le domaine aux groupements ethnique et familial. Ces liens sont, au fond, reconnus implicitement par tous les historiens, et s'ils n'ont pas été mis dans //52// tout leur jour, cela tient de nouveau à la place exorbitante qu'on a faite au fief. L'arbre aux larges ramures a caché la forêt » (t. 3. p. 139).

Cette négation de l'importante du fief est d'autant plus notable que Flach, juriste, raisonnait foncièrement en fonction de normes de droit : « l'absence de sanction auquel nul pouvoir central ne supplée est le mal dont souffre le moyen âge. Mal immense, source de misère sans nom et de cruautés sauvages. L'Église le combat, la conscience des masses populaires le prend corps à corps. Il finira par succomber sous leur vigoureuse étreinte. Nous allons assister à cette lutte, et peut-être parviendrons-nous à discerner dans les mouvements désordonnés du moyen âge les oscillations de la société humaine cherchant son équilibre éternel de justice et de la liberté » (t. 1, p. 133).

Voilà donc le cadre général du travail de Flach : une étude des rapports sociaux en France aux Xe et XIe siècles ; un système social reposant pour l'essentiel sur la seigneurie (« j'ai préféré l'expression de régime seigneurial à celle de féodalité ou de régime féodal. Elle correspond mieux à un tableau d'ensemble de la société. car elle comprend à la fois et les rapports de suzerain à vassal et les rapports de seigneur à sujet. à tenancier ou à serf » t. I p. 7) ; une superstructure (mot assez impropre : Flach emploie les termes de « forces morales », « centres d'attraction », « groupes protecteurs », « éléments sociaux qui serviraient de liens entre les hommes et tiendront lieu de l'État », expressions qui délimitent plus ou moins un concept, non dénommé, désignant globalement un ensemble de rapports sociaux situé en quelque sorte au-dessus de la seigneurie définie plus haut) relativement complexe, comportant « le groupement populaire, les formes romaines et germaniques d'engagement des personnes et des terre, la noblesse, l'Église, la royauté » (t. 2, p. 19).

L'analyse du pouvoir royal sous les premiers capétiens (t. 3) ne présente que des originalités limitées (surtout le chapitre II : « les quatre faces de la royauté », pp. 209-284). On doit, en revanche, très vivement regretter que Flach n'ait pas eu apparemment le temps ou les forces de traiter de l'Église. Il reste le tome 2 (1893), consacré aux divers groupes communaux et aux divers aspects de la « société féodale ».

Le premier point à observer est la question des villages. En dépit d'une polémique contre Fustel (qui tient au fait que Flach n'a visiblement pas compris le fond abstrait de l'argumentation de Fustel), Flach finit par se ranger derrière Fustel pour considérer que les campagnes jusqu'au IXe siècle turent organisées par le système des villee et qu'alors « la villa se démembre au profit du village » : « en résumé, là où avait prévalu le système de la villa, il fit place au système de la petite terme. Le nom même passa souvent à celle-ci, pour la plus grande contusion de la terminologie...
Les détenteurs des petites fermes n'ayant plus de centre commun, tout en conservant une communauté d'intérêts, de relations, //53// d'usages, de traditions, cherchèrent un point d'appui en eux-mêmes. Le lien religieux se substitua au lien domanial. L'ancienne église de la villa devint l'église de la paroisse. La défense en justice des droits collectifs, la disposition de biens communs, l'accord pour se placer sous l'autorité d'un même seigneur, la formation de sociétés perpétuelles pour exploiter en commun des terres concédées, d'autres pour résister à d'intolérables vexations, engendrèrent un groupement rudimentaire dont la croissance, lente ici, rapide là, aboutit, dans les siècles suivants, à la commune rurale » (t. pp. 98-101).

Pour les villes, Flach se livre à une longue analyse très variée, d'où il tire l'absence de continuité avec les villes antiques, les conditions très hétérogènes de leur formation, les rapports très fluctuants entre les types de rapports sociaux qui y entrent en jeu. Toutefois, le principe général ressort clairement : « ici le lien héréditaire ou instinctif. le lien paroissial ou le lien du sang prédomine, là au contraire c'est un serment qui rive l'un à l'autre en même temps qu'à un commun seigneur les habitants d'une ville... Dans les deux cas, une petite société, une sorte de clan urbain est appelé officiellement à l'existence. Son essence est la même que celle du clan féodal... La parenté naturelle élargie fictivement par la confrérie, la foi jurée, la cohabitation (voisinage) lui sert de substratum, le patriciat lui fournit les chefs ou protecteurs, et à leur défaut le patron religieux la conduit sous sa bannière » (t. p. 423).

Pour les seigneurs, Flach analyse successivement la parenté, la maisnie, le compagnonnage d'aventure, la fraternité fictive, le compagnonnage parfait. la vassalité proprement dite.

« La famille réelle ou fictive prend la place de l'État. Sa constitution se combine seulement, en se les assimilant, avec les éléments divers que les régimes antérieurs ont introduit dans l'organisme social, avec les prééminences acquises, avec les traditions juridiques. Elle utilise pour son recrutement les rites anciens de la recommandation gallo-romaine et du compagnonnage germanique ; elle se sert pour mettre en valeur ses biens et augmenter sa force de résistance, des contrats que la jurisprudence romaine avait fournis déjà à la pratique franque. avant tout de ce contrat de précaire... si élastique » (t. 2 pp. 429-430).

Cet édifice est en quelque sorte homogénéisé et solidifié par ce que l'on appelle à présent une idéologie, sinon une fonction symbolique, ici appelée « centre de gravité » :

« nous avons reconnu trois vivantes assises à la seigneurie féodale : la parenté, la maisnie, la vassalité proprement

dite. Rappelons-nous les éléments qui sont entrés dans la formation de chacune d'elles et nous les verrons converger vers un centre de gravité. Ce centre de gravité est la chevalerie » (t. 2 p. 561).

Je le répète : J. Flach n'a pas eu la possibilité de mener à son terme sa réflexion sur les rapports sociaux aux Xe et XIe siècles. II est donc difficile d'appréhender sa construction globale. L'exposé où il //54// s'en est le plus rapproché est le chapitre III du tome 3 (pp. 127-142) intitulé « les groupements fondamentaux » :

« 1. Le groupement ethnique... est basé sur la communauté de langue, de moeurs, de croyances, de sentiments et d'institutions traditionnels, et peut ainsi se subdiviser en sous-groupes nombreux, que, pour plus de simplicité (sic), j'appellerai souvent groupes ethniques...

2. Le groupement familial ... L'organisation politique repose, depuis le principat jusqu'à la tenure, sur le lien familial et personnel... C'est l'attachement, la fidélité à une famille supérieure : domaniale, seigneuriale, comtale, ducale, qui coordonne les populations et leur donne une cohésion relative... Une fois que la domination est devenue dynastique à tous les degrés, l'ensemble du groupement ethnique tel que je l'ai défini, prend corps et conscience, par l'effet même de la subordination commune à la famille dominante...

3. Le groupement domanial... Si l'on se place au point de vue de l'organisation domaniale, il n'y a pas de doute que celle-ci embrassait à la fois la terre libre, franche et souveraine... le trésor et les valeurs mobilières, les droits utiles de toute nature,..., réels ou personnels, qu'ils rentrassent dans la catégorie des droits seigneuriaux comme procédant de la souveraineté..., dans celle des droits féodaux, ou dans le vaste groupe des démembrements de la propriété, enfin qu'ils fussent possédés à titre définitif, ou à titre temporaire ou précaire... Le nerf de la puissance a été la propriété mobilière ou immobilière...

Il y avait une unité théorique du domaine. Basé sur le groupement familial ou ethnique et le respect de la tradition, il est une des cellules organiques de l'État qui prépare le plus directe-ment l'unité territoriale du pays.

4. Le groupement religieux. Ce groupement... procède pour partie des trois précédents... du groupement ethnique... du groupement familial... du groupement domanial... Si, à ces divers points de vue, le groupement religieux peut être considéré comme dérivé ou subsidiaire, il est déterminé dans son essence... par la hiérarchie et la discipline de l'Église, qui a ses organes, ses cadres, ses officiers, ses sujets. Il l'est tant et si bien que, par le penchant naturel de l'Église pour l'hégémonie, elle tend à se séparer de l'État comme un corps autonome et vise à l'absorber ».

On observera seulement que, malgré l'insistance qu'il a mise dans ses développements sur la parenté fictive, J. Flach n'en a pas fait un principe global d'explication. Malgré quelques divergences avec Fustel, il considère, comme lui, le domaine comme la base matérielle. Enfin, il faut noter attentivement la place très originale où Flach met l'Église, place caractérisée par une double dissymétrie : d'un côté, l'Église est //55// considérée comme un « groupement fondamental », mais ce groupement n'est pas sur le même plan que les trois autres, puisqu'il en « procède pour partie », ou qu'il est par rapport à eux « dérivé ou subsidiaire » ; d'un autre côté, l'Église est présentée à la fois comme consubstantielle à l'État (« tend à se séparer de l'État ») et comme visant à « l'absorber ».

Comme je l'ai déjà souligné, les remarques les plus constructives de Fustel ne furent pas comprises et le travail de Flach, dès l'abord peu apprécié. sombra dans l'oubli : au moment même où paraissaient les ouvrages les plus intelligents jamais écrits sur le système féodal, s'amorçait un mouvement de déclin et de rabougrissement de la réflexion historique (que j'analyserai plus loin) qui conduisait à la fossilisation des distinctions les plus grossières et à l'abandon des aspects ouverts et rationnels des divers schémas proposés.

4 - Charles Mortet

Cette situation de transition apparaît nettement dans l'article « Féodalité » de la *Grande Encyclopédie du XIXe siècle* (1893) rédigé par Charles Mortet. L'exposé s'ouvre par une double distinction :

« ce mot désigne ordinairement l'ensemble des institutions publiques et privées qui ont régi la France ainsi que les autres nations d'Europe occidentale pendant le Moyen Age, et dont la plus caractéristique, celle qui explique toutes les autres, était l'inféodation ou contrat de fief. Mais dans une acception plus large et plus générale, le mot féodalité doit s'entendre, sans distinction de temps ni de pays, de tout régime politique. économique et social où se retrouvent en fait, sous quelque nom que ce soit, les caractères essentiels de celui qui prévalait alors en Europe ». Suit une liste de pays où régna la féodalité : « en Chine, au Japon, dans l'Égypte ancienne, dans l'empire byzantin, dans l'empire turc, au Mexique... dans l'Abyssinie et chez les Hovas de Madagascar, dans la Polynésie et dans quelques parties de la Nouvelle Calédonie ».

Le point de vue étroit est donc purement institutionnel. A ce plan, on se demande comment le « contrat » de fief peut bien « expliquer » tout le reste. On peut aussi se demander ce qui justifie l'emploi de l'expression : « autres nations d'Europe occidentale pendant le Moyen Age ».

Peu après arrive une distinction qui sert d'articulation à l'article de C. Morte t :

« l'exposé qui va suivre comprendra : 1° une partie sociologique, dans laquelle nous définissons les caractères essentiels de la féodalité, et nous rechercherons les causes générales qui en amènent la formation ou la destruction ; 2° une partie historique dans laquelle nous étudierons en détail le type féodal qui nous intéresse le plus et que nous connaissons le mieux c.-à-d. la féodalité française. » Ch. Mortet //56// prend donc parti pour la distinction, sinon l'opposition, de la sociologie et de l'histoire (contrairement à Fustel). II est clair que Ch. Mortel a en fait présenté deux distinctions qui dans son esprit étaient bien près de se recouvrir : sociologie = causes générales =acception large, régime politique économique et social / histoire = type particulier, ensemble d'institutions publiques et privées d'un pays et d'une époque déterminée. L'histoire tourne le dos à la rationalité ; bien sûr, en 1893, c'est encore le même auteur qui traite les deux aspects, dans le même article, mais on ne s'étonnera pas de trouver, dans la deuxième partie, cette phrase significative :

« on voit combien étaient variées les origines des seigneuries féodales et quelle large place il faut faire, pour les expliquer, aux conventions privées, à l'initiative des personnes et au hasard des circonstances » (p. 206).

En réalité, l'ensemble de l'article repose sur la volonté de fabriquer des typologies qui, n'étant pas issues d'une appréhension globale et dynamique de l'objet, ne peuvent que refléter les cadres inconscients de pensée de l'auteur. Le cadre le plus évident est l'opposition radicale entre économie et politique qui réapparaît sous quelques autres formes : droits réels / droits personnels ; souveraineté / propriété. D'où une proposition ultra-juridiste comme celle-ci :

« il peut sembler téméraire de tracer un tableau d'ensemble du régime féodal français... Dans l'exposé qui va suivre, il ne saurait être question de suivre dans toutes les phases de leur évolution, du Xe au XIIIe siècle, les diverses institutions dont se compose le régime féodal... Elles ne seront décrites que sous leur forme la plus caractéristique, au terme de leur développement ; mais on aura soin de montrer, d'une part, comment un lien logique les rattache les unes aux autres et fait de leur assemblage un organisme complet, d'autre part, combien sous ces institutions en apparence régulières, il y avait, en réalité, de désordre et d'anarchie. On étudiera d'abord l'état social c.-à-d. la condition des terres et celle des personnes, puis le régime politique, c.-à-d. d'une part le gouvernement des seigneurs dans leurs rapports avec les hommes de leur domaine et avec leurs vassaux. d'autre part les relations des seigneuries entre elles et avec le roi » (p. 209).

Inutile de s'appesantir : un tel cadre d'analyse, aussi inadapté, ne peut aboutir qu'à une description tarabiscotée, qui confortera immanquablement le lecteur dans l'idée que le réel est à la fois « infiniment complexe » et « tout à fait irrationnel », et que l'historien qui prétend voir là dedans « un lien logique » est un bien curieux homme.

Pour terminer, on résumera la présentation « sociologique » de la féodalité, qui paraî donner une idée convenable de la représentation commune des historiens français à la fin du XIXe siècle.

« Toute société féodale présente les trois caractères suivants : l - elle vit sous le régime agricole... - 2 - c'est une société guerrière... ; 3 - c'est une société aristocratique, c.-à-d. que ses membres se répartissent en classes distinctes, inégales, les unes jouissant de privilèges, les //57// autres grevées de charges ou frappées de déchéances... Ce qui caractérise essentiellement la féodalité, c'est le rôle prépondérant que joue la terre dans les relations sociales... c'est la terre qui fait alors la fonction de l'argent... Les étroites limites imposées à la propriété foncière ont pour conséquence de rendre les droits incertains et les contestations fréquentes, d'empêcher le morcellement du sol, d'arrêter la libre initiative des individus et par suite le progrès économique ».

On notera seulement l'usage central de la notion de « classes » (pour la France, on en distingue quatre : « classe noble », « classe roturière », « classe servile », « l'Église »), et l'agressivité du bourgeois encore sûr de son droit (pour la France, la féodalité a duré jusqu'en 1793).

J'ai limité mon étude du XIXe siècle à bien peu de choses, et ce, dans le seul cadre français.

5 - Observations latérales sur K. Marx

Je placerai cependant ici quelques brèves observations à propos de K. Marx, car il est très remarquable que trop d'auteurs attribuent à Marx des conceptions sur le Moyen Age qu'il n'a ni inventées, ni, bien souvent même, défendues, attributions fallacieuses qui résultent en fait, moins d'une ignorance - indubitable - des textes de Marx, que d'une méconnaissance totale des historiens du XIXe siècle. Reprenons les simples observations de L. Kuchenbuch (*Feudalismus, Materialien zur Theorie und Geschichte*, 1977, pp. 229-239) :

- Marx n'a laissé aucune théorie du mode de production féodal.

- les observations de Marx sur le féodalisme sont strictement dépendantes de leur contexte, qui est l'analyse du mode de production capitaliste.

-les conceptions de Marx sur le féodalisme étaient essentiellement celles de la bourgeoisie libérale de son époque.

- les conceptions générales de Marx ayant notoirement évolué, il faut tenir compte de la date de chaque remarque de Marx sur le féodalisme. A fortiori, il faut distinguer les textes de Marx de ceux d' Engels.

Ces observations ne sont que de simples mises en garde, en attendant une étude sur les sources et l'évolution de la pensée de Marx à propos du féodalisme. Pour ma part et pour préciser le 3e point de Kuchenbuch, je me permets de rappeler vivement que les divers textes cités jusqu'ici suffisent très amplement à montrer que l'on considère à tort comme marxiste :

- la conception « large » du féodalisme comme stade de l'histoire de l'humanité. (cf. encore Esmein, *Histoire du droit français*, 1892, 15e éd., p. 167 : « la féodalité est... un des types généraux d'après lesquels les sociétés humaines tendent à se constituer spontanément dans des milieux déterminés ».)

- la conception « longue » qui en place la fin à l'avènement de la bourgeoisie.

//58// - la conception de la société médiévale comme société composée de classes et de l'histoire médiévale comme histoire dominée par la lutte des classes.

- la conception du domaine et/ou de la seigneurie comme base matérielle et essentielle de l'ensemble des rapports sociaux au Moyen Age.

Prendre un ou plusieurs de ces points comme une caractéristique spécifique de la pensée de Marx ne constitue pas une interprétation approximative, c'est une pure erreur d'érudition. Moyennant quoi, l'examen des chapitres dangereusement intitulés par certains auteurs « la féodalité marxiste », procurera quelques surprises.

II - PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Tant chez Guizot que chez Fustel ou chez Flach, la conception des rapports sociaux au Moyen Age entretient des rapports organiques avec les conceptions plus générales de l'évolution historique. Il serait ridicule de s'imaginer qu'il y a toujours une stricte dépendance, au plan individuel, de l'intelligence des remarques et des constructions concernant la période féodale, et des conceptions générales de révolution. En revanche, il n'est pas contestable qu'une forte corrélation globale lie l'intérêt des constructions produites par une école historique, et l'importance du rôle de la rationalité au sein de ses conceptions globales de l'évolution en général, et du travail de l'historien. D'où la nécessité, si l'on veut un peu mieux situer et comprendre telle ou telle oeuvre d'historien, de jeter un coup d'œil sur ce que l'on appelle, plus ou moins improprement, la philosophie de l'histoire, aussi bien que sur les manuels de méthode. Je me bornerai ici à quelques notations succinctes autant que partielles et simplificatrices.

Pour des raisons qui tenaient probablement à la situation de l'Europe à la fin du XVIIIe siècle, ce furent des Allemands qui fondèrent explicitement les trois variantes principales de la philosophie bourgeoise rationaliste de l'histoire. (Sur les prémices, on complètera Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie*, 1911, par Horkheimer, *Anfänge der bürgerlichen Geschichtsphilosophie*, 1930). Ces trois variantes sont associées au noms de Herder, Kant et Hegel, qui symbolisent l'essentiel de ce qu'on appelle l'idéalisme critique. Au risque de scandaliser quelques philosophes, on peut schématiser la situation en disant que ces trois auteurs ont en commun de se représenter l'histoire comme un processus connaissable (accessible à la « raison humaine »), mais qu'ils diffèrent quant au « sujet » de ce processus ; pour Herder, c'est le peuple ; pour Kant, c'est l'individu ; pour Hegel, l'histoire est un processus sans sujet.

1 - Immanuel Kant

Immanuel Kant (1724-1804) exprima ses idées sur l'histoire dans divers opuscules, dont le plus connu est : *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784) dont la première page mérite bien d'être rapportée intégralement :

« quel que soit le concept qu'on se fait, du point de vue métaphysique, de la liberté du vouloir, ses manifestations phénoménales, les actions humaines, n'en sont pas moins déterminées, exactement comme tout événement naturel, selon les lois universelles de la nature. L'histoire qui se propose de rapporter ces manifestations, malgré l'obscurité où peuvent être plongées leurs causes, fait cependant espérer qu'en considérant (dans les grandes lignes) le jeu de la //60// liberté du vouloir humain elle pourra y découvrir un cours régulier, et qu'ainsi, ce qui dans les sujets individuels nous frappe par sa forme embrouillée et irrégulière, pourra néanmoins être connu dans l'ensemble de l'espèce sous l'aspect d'un développement continu, bien que lent, de ses dispositions originelles. Par exemple les mariages, les naissances qui en résultent, et la mort, semblent, en raison de l'énorme influence que la volonté libre des hommes a sur eux, n'être soumis à aucune règle qui permette d'en déterminer le nombre à l'avance par un calcul ; et cependant les statistiques annuelles qu'on dresse dans de grands pays mettent en évidence qu'ils se produisent tout aussi bien selon les lois constantes de la nature que les incessantes variations atmosphériques, dont aucune à part ne peut se déterminer par avance mais qui dans leur ensemble ne manquent pas d'assurer la croissance des plantes, le cours des fleuves et toutes les autres formations de la nature, selon une marche uniforme et ininterrompue ».

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas l'impression que la comparaison entre climat et démographie fût très courante en 1784 ni l'idée de loi sociale (au sens statistique) systématiquement répandue. Par ailleurs, on rappellera seulement que l'essentiel des réflexions de Kant a été consacré à l'étude des conditions de perception et de pensée du sujet individuel (la « nature humaine »), et que Kant, pour certains commentateurs au moins, est le parangon de la palinodie intellectuelle, puisqu'après avoir démontré abstraitement l'impossibilité de toute preuve de l'existence de Dieu, il consacra d'énormes efforts à justifier la nécessité de cette croyance par d'autres moyens.

2 - Johann Gottfried Herder

Johann Gottfried Herder (1744-1803) jouit d'une bien moindre réputation, en dépit d'une influence très considérable sur les recherches sociales de toutes natures en Allemagne au XIXe siècle. Cette méconnaissance de Herder, particulièrement en France, est incontestablement préjudiciable, car les *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité* (1784-1791) sont un texte de très grand intérêt, tant par les développements abstraits (qui créèrent à proprement parler la philosophie de l'histoire), que pour des vues perspicaces et originales sur le Moyen Age. Pour Herder, l'évolution est le résultat de l'action réciproque de la Nature et des possibilités placées par Dieu dans l'homme. Comme chez Kant donc, la Nature et l'innéité jouent un rôle décisif. Mais, tandis que pour Kant le progrès résulte de la socialisation des individus et qu'ainsi le but de l'histoire est l'édification d'un État idéal, pour Herder, au contraire, chaque système social apparaît, au moins en partie, comme une fin se suffisant à elle-même ; l'État est artificiel, sinon arbitraire, la valeur et l'intérêt de chaque époque réside dans le génie national (Volksgeist), lequel s'exprime le plus nettement dans le langage et la vie culturelle. On conçoit dès lors //61// l'articulation

générale de ses diverses préoccupations (l'origine des langues, l'hellénisme, le « primitivisme », les chants populaires), son influence prépondérante à l'origine de disciplines comme la philologie et le folklore, aussi bien que l'ambiguïté foncière des utilisations politiques qui ont pu en être faites.

Il serait passionnant de se livrer à une analyse détaillée des livres 18, 19 et 20 des *Idées*, qui traitent du Moyen Age. Après le livre 18 qui passe en revue les divers peuples germaniques, le livre 19 est, en majeure partie, consacré à l'Église médiévale : il est curieux d'observer comment Herder, évêque luthérien déiste, essaye d'en donner une image rationnelle ; son analyse du pouvoir ecclésiastique, ou de l'emploi de la langue latine préfigurent une excellente sociologie. Le livre 19 se termine par des pages très fines sur les Arabes. Le livre 20 traite de la croisade et du commerce, de la chevalerie, des hérésies et de la théologie, des découvertes médiévales. Dans ses considérations finales, Herder s'interroge sur les raisons qui, au sortir du Moyen Age, conférèrent à l'Europe la suprématie sur les autres peuples : il considère comme le facteur central l'apparition d'une nouvelle classe, industrieuse et commerçante, dont les conditions d'apparition résident, d'une part, dans la situation géopolitique de l'Europe et, d'autre part, dans l'antagonisme équilibré entre clercs et aristocrates pendant l'époque médiévale.

Concluons par cette remarque de Georges Lefebvre (*Naissance de l'historiographie*, p.143): « il est considéré comme le créateur de l'histoire moderne telle que l'ont conçue les Allemands et qui a exercé une influence sur plusieurs écrivains français importants : Edgar Quinet, Michelet, Renan ».

3 - Georg Wilhelm Friedrich Hegel

Essayer de présenter succinctement la signification de Hegel par rapport a la philosophie de l'histoire paraîtra aussi provocateur à ceux qui pensent en connaître quelque chose qu'à ceux qui affectent plus ou moins ostentatoirement de l'ignorer : depuis une soixantaine d'années, l'étude de Hegel (très souvent dans son rapport à Marx) a été jalonnée par les plus grands noms de la réflexion abstraite : Georg Lukacs, Herbert Marcuse, Theodor W. Adorno, Galvano Della Volpe, Lucio Coletti, Alexandre Kojève et Jean Hyppolite, mais aussi Henri Lefebvre et Louis Althusser.

Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) peut être, en première approche, défini comme le philosophe qui a poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences l'affirmation bourgeoise de la rationalité de l'histoire du monde. Je me bornerai à en présenter quelques textes. Voici le § 343 de la *Philosophie du droit* (1820-21) :

« l'histoire de l'Esprit est son acte, car il est seulement ce qu'il fait ; son acte est devenir lui-même... //62//
Le problème de la perfectibilité et de l'éducation de l'espèce humaine se pose ici. Ceux qui ont affirmé cette perfectibilité ont pressenti quelque chose de la nature de l'Esprit... Ils ont compris que, lorsqu'il se conçoit comme il est, il se donne par là même une forme supérieure à celle qui constituait son être. Mais pour ceux qui ont rejeté cette idée, l'Esprit est resté un mot vide, et l'histoire, un jeu superficiel d'aspirations et de passions accidentelles, soit-disant seulement humaines ».

Ce terme d'« Esprit », qui tient un rôle central dans toute l'oeuvre de Hegel. et qui a fait rire ou agacé tant de lecteurs superficiels, n'est qu'un mot qui n'est là que pour indiquer que le sujet du procès est le procès lui-même : « il est seulement ce qu'il fait ; son acte est devenir lui-même », autrement dit qu'il s'agit en fait d'un procès sans sujet comme écrit L. Althusser : « on voit l'extraordinaire paradoxe de Hegel. Le procès d'aliénation sans sujet (ou la dialectique) est le seul sujet que reconnaisse Hegel. Il n'y a pas de sujet au procès : c'est le procès lui-même qui est sujet, en tant qu'il n'y a pas de sujet » (Lénine et la philosophie p. 69).

Si l'on admet cette manière de « lire » Hegel, on en arrive immédiatement au problème de la « rationalité » du processus, que Hegel tranche par l'abrupte affirmation de la stricte coïncidence de la raison et de la réalité : le procès du devenir est défini comme procès d'auto-connaissance. Le caractère méthodique et absolu de cette pensée se comprend assez bien lorsqu'on met en rapport la situation de l'Allemagne, la dynamique de l'idéalisme critique dans ces circonstances et les conditions particulières de l'existence de Hegel : pour les mêmes raisons, on voit aussi pourquoi ces idées ne pouvaient être acceptées que par très peu de gens, et de manière provisoire, sauf à être englobées dans une construction proprement révolutionnaire. D'où la somme fantastique de critiques imbéciles et largement itératives dont Hegel fut l'objet depuis 1830, et dont le résumé ordonné fournirait presque ce qu'on appelle une « histoire de la pensée », depuis cette date. Pour ma part, dois-je le dire, je ne connais pas non plus le moindre motif d'attribuer a priori une limite infrangible aux capacités de la raison ; toute affirmation de l'existence d'un domaine qui lui serait par nature étranger est logiquement insoutenable et résulte fondamentalement de la volonté de constituer des obstacles sur la voie du progrès scientifique et/ou social. Dès lors, on voit facilement comment toute prise de position par rapport à Hegel constitue un critère abstrait très suggestif des positions scientifique, idéologique et politique de leur auteur.

Une critique fréquente consiste à prétendre que Hegel « brutalise » l'histoire, et ne tient pas compte de l'histoire réelle. C'est pour le moins une erreur de lecture :

« ce n'est pas le désir d'amasser des connaissances, c'est le désir de compréhension rationnelle, de connaissance, qui est censé être le //63// besoin subjectif qui pousse à l'étude des sciences... Mais nous devons prendre l'histoire comme elle est ; procéder historiquement, empiriquement... La première condition qui nous est posée peut s'énoncer comme l'exigence de comprendre fidèlement l'histoire. Mais fidélité et compréhension sont des généralités ambiguës. Même l'historien ordinaire, moyen, qui se veut entièrement réceptif, soumis au donné, n'est point passif dans sa pensée, il apporte ses catégories et voit les faits à travers ces catégories. Le vrai ne réside pas dans la superficie sensible ; en toutes choses, en particulier dans tout ce qui doit être scientifique, la raison ne doit pas dormir et il faut user de la réflexion » (*La raison dans l'histoire*, 1828, éd. 10-18, p. 50).

L'historien utilise ses catégories propres, ce ne sont pas de simples outils, ce sont de véritables grilles ; l'historien ne

cesse de choisir, d'où la question des critères de choix, des critères d'interêt :

« l'histoire ne nous présente pas une totalité vivante à laquelle nous pourrions prendre part, mais un monde reconstitué par la réflexion, un monde dont l'esprit, les préoccupations et la civilisation appartiennent au passé. Nous éprouvons aussitôt le besoin de quelque chose d'actuel. Or, une telle actualité n'existe pas dans l'histoire : c'est le point de vue de l'entendement, l'activité subjective, le travail de l'esprit qui la font naître. L'apparence extérieure des faits est grise ; mais le but l'État, la patrie la manière dont on les entend, leur connexion interne, l'universel qui réside en eux, cela est permanent ». (*La raison dans l'histoire*, p. 33).

La conception de l'histoire de Hegel est moins naïve que d'aucuns le pensent. Il se gausse de Walter Scott et récuse toute utilisation instrumentale de l'histoire : l'histoire est un exercice de la raison pour le progrès de la raison. Dans les leçons de 1828, publiées sous le titre *La raison dans l'histoire*, nous trouvons en fait le premier manuel d'épistémologie de l'activité historienne qui ait jamais été rédigé. Partant d'une observation des divers « types d'historiographie », Hegel pose le principe de l'histoire comme activité rationnelle (ch. 1). Puis il analyse les principales catégories de l'activité historique, liberté, responsabilité, peuple, conscience, progrès, finalité, mobiles, individus et grands hommes, État, droit, religion, science et culture, vie sociale, forme et contenu, compatibilité et cohérence (ch. 2). Il centre ensuite sa réflexion sur les notions liées à la catégorie fondamentale d'évolution : mutabilité, perfectibilité, formalisme, permanence, historicité, sens de l'histoire (ch. 3). Les deux derniers chapitres sont consacrés à une réflexion sur le problème des conditions naturelles (ch. 4) et sur celui de la partition de l'histoire universelle (ch. 5). Quel historien actuel serait prêt à contester de bonne foi qu'il s'agisse là de problèmes très réels et concrets de la pratique historienne courante ? Quant à la dialectique, qui est fondamentalement une réflexion sur la continuité et la discontinuité, qui nierait qu'elle soit à la base d'une bonne partie des réflexions actuelles sur l'histoire et les systèmes sociaux ? Bien entendu, la lecture de cet ouvrage est rendue //64// pénible par des questions de terminologie, mais peut-on reprocher à Hegel de n'avoir pas lu Lévi-Strauss ni Michel Foucault ? Hegel n'a pas créé de mots pour tous les concepts qu'il fabriquait ; l'eût-il fait, que la lecture en aurait été encore plus indigeste : cette incommodité est la rançon d'un effort solitaire et démesuré.

Victor Cousin (1792-1867) fut en France l'un des premiers à reconnaître le génie de Hegel et à faire connaître ses oeuvres. Taine (1828-1893) fut peut-être le seul historien français dont on puisse dire qu'il ait été, peu ou prou, influencé par Hegel. L'influence de Herder sur Michelet et Quinet fut certainement plus nette. II est encore plus difficile de parler d'influence à propos de Kant. La plus grande partie des historiens français du XIXe siècle baignèrent en fait dans un kantisme plus ou moins dégénéré et mâtiné d'évolutionnisme tiré en partie de Darwin par l'intermédiaire d'Herbert Spencer (1820-1903) et peut-être davantage d'Auguste Comte (1758-1857).

Si l'on cherche à repérer et à caractériser les développements de la philosophie de l'histoire en France durant cette même période (fin XVIIIe -fin XIXe), on ne trouve bien sûr pas l'équivalent du groupe fondateur allemand. Toutefois, il ne serait pas sans intérêt de rapprocher les trois noms de Condorcet, Comte et Cournot : trois mathématiciens (alors que les trois auteurs allemands cités étaient spécialistes de théologie protestante), qui, ayant gagné la célébrité la plus durable par leurs conceptions du devenir social, firent une place aux probabilités mathématiques et à l'étude de l'histoire et/ou de la classification des sciences.

4 - Condorcet

Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet (1743-1794) fut élu à 26 ans à l'Académie des sciences. Outre ses travaux mathématiques, il donna dans l'économie politique et, en 1792, élabora un projet de réforme de l'instruction publique. « II entrevoit la possibilité d'une sociologie, qu'il conçoit... comme une mathématique sociale, où la notion de probabilité serait essentielle » (F. Hincker, introduction à l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, p. 29). Cette esquisse fut rédigée à la fin de 1793 et terminée alors que, caché, il venait d'être condamné à mort par contumace ; elle constitue un dithyrambe enflammé à la louange des sciences :

« si nous nous bornions à montrer les avantages qu'on a retiré des sciences dans leurs usages immédiats... soit pour le bien-être des individus, soit pour la prospérité des nations, nous n'aurions fait connaître encore qu'une faible partie de leurs bienfaits. Le plus important peut-être est d'avoir détruit les préjugés, redressé en quelque sorte l'intelligence humaine... Toutes les erreurs en politique, en morale, ont pour base des erreurs philosophiques, qui elles-mêmes sont liées aux erreurs physiques. Il n'existe ni un système religieux ni //65// une extravagance surnaturelle qui ne soient fondés sur l'ignorance de la nature » (Esquisse, pp. 242-243). On voit ce qui rapproche Condorcet de Kant et l'en sépare. On notera également le développement sur les probabilités et les statistiques (Esquisse. pp. 239-242) et l'idée déjà nette d'un système des sciences :

« tel a été le progrès général des sciences qu'il n'en est pour ainsi dire aucune qui puisse être embrassée tout entière dans ses principes sans être obligée d'emprunter le secours de toutes les autres » (Esquisse, p. 242).

5 - Auguste Comte

Présenter une vue globale de la pensée d'Auguste Comte (1798-1857) en la situant dans le mouvement de la pensée historique du XIXe siècle, et en essayant de préciser son influence, est une pure gageure : outre que l'unité même de la pensée de Comte n'a cessé d'être foncièrement mise en doute, son influence a été très diverse et encore plus diversement délimitée.

Ancien polytechnicien et professeur de mathématiques, Comte, admirateur de la Révolution française et de la Science, en voulait particulièrement à la « métaphysique ». Si l'on s'en tient au *Cours de philosophie positive* (1830-1842), on est surtout frappé par la place éminente qu'il accorde à la « sociologie » (mot créé par lui en 1839), laquelle comporte une partie « statique » et une partie « dynamique », parties qui correspondent aux deux valeurs centrales de la pensée comtienne : l'ordre et le progrès. Contrairement à ce qu'on s'imagine souvent, Comte n'a pas méconnu le nécessaire va-et-vient de la théorie et de l'expérience : ses fresques historiques (leçons 55-56-57 du *Cours*) sont bourrées d'intuitions remarquables. En revanche, il est clair que la séparation arbitraire de la statique et de la dynamique et les conceptions ridiculement simplifiées de l'évolution qui y sont directement liées portent bien en germe une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le « positivisme », terme qui ne comporte plus de référence à Comte et sert plutôt à stigmatiser les approches parcellisantes et précritiques de la réalité sociale. L'évolution des idées de Comte à partir de 1845 est peut-être lisible comme celle d'une pente individuelle : on peut toutefois se demander dans quelle mesure cette pente est purement idiosyncrasique et s'il ne s'agit pas aussi d'une tendance, surtout repérable en France et en Angleterre, de la bourgeoisie dominante à abandonner dans les années 1840 sa bonne conscience originelle et à commencer un remodelage idéologique, dans lequel le caractère révolutionnaire de cette classe sort du devant de la scène. Au même moment, précisément, le Moyen Age, jusque là valeur libérale, devient le drapeau de la réaction cléricale.

//66//

6 - Antoine-Augustin Cournot

Professeur de mathématiques, Antoine-Augustin Cournot (1801-1877) le fut également (puis inspecteur général et recteur). L'originalité totale de recherches et de réflexions sans rapport avec les modes de son époque, en antithèse presque parfaite avec le caractère uni et intégré de son existence sociale, firent de ces oeuvres un monument serein et couvert d'ombre. Une page de Jean Piaget (*Logique et connaissance scientifique*, pp. 48-49) synthétise cette originalité :

« il est une philosophie des sciences dont la philosophie française du XIXe siècle peut s'enorgueillir bien plus que des excès contraires d'Auguste Comte ou de Lachelier : c'est celle d'A.A. Cournot. qui par une vision alors prophétique a mis en lumière l'importance respective des idées d'ordre et de probabilité pour l'avenir des sciences mathématiques et expérimentales. Or, Cournot était un philosophe, mais qui, contrairement à l'attitude essentiellement conservatrice de Comte... s'intéressait essentiellement au devenir des sciences et cherchait à « voir venir » au lieu de freiner. L'idée centrale de Cournot est alors que la « critique philosophique » a tout à gagner en s'exerçant à l'intérieur même du développement des divers types de connaissances scientifiques. Elle y découvre, en effet, que, indépendamment des démonstrations formelles, existe une certitude rationnelle fondée sur l'ordre que la raison établit dans l'enchainement de ces connaissances. Or, l'idée d'ordre qui « porte en elle-même sa justification ou son contrôle ». (*Essai sur les fondements de nos connaissances*... 1851. éd. 1912, p. 130) est, par ailleurs, corrélative de la notion de hasard, ou interférences des séries causales indépendantes. D'où les trois niveaux que Cournot distingue déjà, en plein milieu du XIXe siècle, dans la hiérarchie des connaissances : l'interprétation probabiliste, fondement de l'induction, la démonstration formelle, produit de la seule logique, et, entre les deux, l'enchainement rationnel, zone d'intersection de la nature des choses et de l'ordre dont la nécessité s'impose à la raison ».

Ces remarques permettent déjà de soupçonner ce qui rapproche et ce qui distingue Cournot de Spinoza ou de Kant, mais surtout de saisir les raisons de son isolement au XIXe siècle et de son importance actuelle, car il est clair que les problèmes évoqués ci-dessus sont ceux des historiens des années 1970. Cournot est surtout connu pour ses *Principes mathématiques de la théorie des richesses* (1838), qu'on considère souvent comme le point de départ de la théorie mathématique de l'économie, et pour ses réflexions sur la nature du hasard et des probabilités. Il n'en reste pas moins un des tout premiers à avoir montré, en s'appuyant sur une expérience profonde des diverses sciences qu'il existe une connaissance à proprement parler scientifique, dont ne peut rendre compte ni le relativisme kantien ni a //67/ fortiori le positivisme, et dans laquelle la dialectique rationnelle entre formalisme et probabilisme joue un rôle central.

La seconde moitié du XIXe siècle fut placée en Allemagne, et d'ailleurs aussi en partie en France, sous le signe du criticisme ou néo-kantisme. II s'agissait évidemment d'un retour en arrière à beaucoup d'égards. Ce courant attribua un rôle capital à la réflexion sur l'individu, qui correspondait aux nécessités idéologiques de l'époque, et quoiqu'il maintînt un substrat rationaliste important, il exerça des ravages de plus en plus nets en tentant notamment d'introduire comme une norme « scientifique » la distinction indéterminée entre fait et valeur et finit, en quelque sorte, avec Wilhelm Dilthey (1833-1911) par cette pure mystification que constitue l'opposition entre explication et compréhension.
Je terminerai ce trop bref survol du XIXe siècle par la mention de deux textes de « méthode » qui résument (l'un en 842 pages et l'autre en 28) l'état des sciences historiques et de leurs acquis à la fin des années 1880.

7 – Ernst Bernheim

L'ouvrage fondamental (quoique inconnu en France) est celui de Ernst Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie*, 1889, 6e éd.. 1908 (Manuel de méthode historique et de philosophie de l'histoire). Il témoigne d'un champ de lectures et de réflexions exceptionnel. Bernheim s'inspire d'un néo-kantisme souple et non systematisé. Son ouvrage comporte six parties: 1 - Concept et essence de la science historique. 2 - Méthodologie (développement historique de la méthode). 3 - Sources (heuristique). 4 - Critique. 5 - Synthèse (interprétation). 6 - Présentation.

La bibliographie est énorme, internationale, et les développements techniques assez poussés. La partie la plus intéressante est le morceau du chapitre 5 consacré à la philosophie de l'histoire, où les diverses vues de l'histoire, de saint Augustin à Marx, sont exposées avec assez de clarté. Bernheim s'en tient très fermement à la nécessité de la philosophie de l'histoire, à laquelle il attribue deux objets : d'une part, une réflexion logique et gnoséologique sur la connaissance historique, d'autre part une synthèse générale des connaissances historiques, qui permette de transcender l'excessive division du travail de tous ceux qui concourent à la connaissance historique. Bernheim montre avec netteté tous les mécomptes et les erreurs qui résultent de la non-exécution. délibérée ou involontaire, de ces deux taches fondamentales (pp. 748-749 éd. 1908).

8 - Ch. et V. Mortet

Le travail des frères Charles et Victor Mortel (1852-1927 et 1855-1914) paru dans la *Grande Encyclopédie du XIXe siècle* en //68// 1894, sous le titre « Histoire », m'a paru extrêmement intéressant à observer, dans la mesure où il émane, en partie du moins, de l'auteur de l'article « Féodalité » publié l'année précédente dans la même encyclopédie. La première partie s'intitule : « Objet et caractères généraux de l'histoire conçue comme science » et se résume dans cette remarque triomphaliste : « dans l'Europe entière... l'oeuvre de recherche, de critique et de reconstitution, commencée un peu à la hâte par les XVIIe et XVIIIe siècles, a été reprise par une foule d'historiens avec des procédés plus sûrs et des idées plus larges ; elle a été poussée plus loin dans toutes les directions et a produit, non seulement des publications de textes et des études de détail, mais des généralisations où l'esprit scientifique s'allie au talent littéraire : il suffit de citer, en France, les beaux outrages de Guizot, de Michelet, de Taine et de Fustel de Coulanges ; en Allemagne, ceux de Ranke et de Mommsen. Grâce à cet ensemble de travaux, à ce concours d'influences, l'histoire est pleinement entrée aujourd'hui dans la phase scientifique » (p. 124). La deuxième partie traite des « conditions psychologiques, méthode et valeur logique des différentes formes de la connaissance en histoire. » Cette partie est divisée en deux : « connaissance et représentation des faits,... et recherche des lois ». La notion de « fait » n'est nulle part discutée (contrairement à Bernheim qui se penche avec attention sur la notion de Betätigung, pp. 16-17, éd. 1908). Cela ne provoque pas de difficulté apparente tant qu'il ne s'agit que de « dégager » des faits : en revanche, lorsqu'il s'agit de les « généraliser », la contradiction éclate :

« pour que la généralisation de l'historien ait, comme celle du naturaliste, une valeur scientifique, il faut qu'elle se présente spontanément à ses yeux après l'étude attentive du document, sans être cherchée par lui, et presque en dehors de sa volonté ».

Neuf lignes plus loin :

« Les hypothèses sont légitimes, nécessaires mêmes, pour faire avancer la science historique ; mais tant qu'elles n'ont pas été vérifiées par un grand nombre de faits précis et concordants, il faut les tenir pour de simples hypothèses, et non pour des vérités établies ».

Viennent des observations indécises sur les jugements des historiens et les problèmes de morale :

« La part de la liberté, dans les manifestations de l'activité individuelle ou de l'activité collective, est donc, en somme, fort restreinte » (p. 139).

La partie consacrée à l'étude des « lois » nous vaut ce morceau de bravoure :

« On entrevoit dans l'histoire des lois naturelles, analogues à celles qui gouvernent le monde physique ; c'est par l'action régulière et permanente de ces lois que l'on explique les faits généraux, et l'on y rattache indirectement la plupart des faits particuliers, en montrant que les volontés individuelles sont souvent déterminées par elles, d'une manière inconsciente, et que l'on prend souvent pour du hasard ce qui //69// n'est que l'effet complexe de leur action combinée. Cette conception est due principalement à deux éminents penseurs du XVIIIe siècle Herder... et Montesquieu... Elle a pris au XIXe siècle une force nouvelle et une vraisemblance de plus en plus justifiée, grâce au progrès des connaissances positives et aux travaux de l'école évolutionniste représentée par A. Comte, T. Buckle, Taine, H. Spencer. L'histoire a été rapprochée des sciences naturelles, non seulement pour l'étude des faits, mais aussi pour la recherche des lois... On a conclu que les phénomènes sociaux devaient être soumis, comme les phénomènes de la vie individuelle, d'une part à des lois de coexistence, qui lieraient les uns aux autres les divers organes et les diverses fonctions du corps social, d'autre part à des lois de succession, qui en détermineraient l'évolution historique. La recherche des lois de coexistence devait appartenir à l'économie politique ; la recherche des lois de succession devait seule faire l'objet de la philosophie de l'histoire » (p. 143). Suit un résumé des « causes générales », plus ou moins inspiré de Taine, et une conclusion où sont précisés les trois caractères des lois historiques : imparfaites, empiriques, complexes.

Voilà ce que donne en 1894 le positivisme accommodé à la sauce évolutionniste ; l'absurdité de l'opposition comtienne entre statique et dynamique manifeste ici ses effets pervers : la statique est rejetée sur l'économie politique ; la dynamique, baptisée pour l'occasion philosophie de l'histoire, doit se contenter de la recherche de lois très problématiques et, - cela ne peut pas ne pas rapidement devenir éclatant -- , complètement inutiles à toute forme de recherche : la critique de Seignobos (1854-1942) a l'évidence pour elle ; seuls demeurent les « faits », en tas compacts. On notera au passage dans quelles conditions, discrètes et ignominieuses, la philosophie de l'histoire s'est trouvée reléguée au magasin des accessoires dépareillés. Par ailleurs, point n'est besoin d'une comparaison détaillée de cet article « Histoire » avec l'article « Féodalité » pour saisir le rapport entre la décrépitude de la théorie et le délabrement de l'étude concrète.

//70//

CONCLUSION SUR LE XIXe SIECLE

L'impression très nette qui ressort des deux séries d'analyses sur la période 1780-1890 est qu'il s'agit sans nul doute des deux faces d'un même phénomène : recherche historique et réflexion sur l'histoire ne peuvent pas être dissociées. Toutes deux suivent le même mouvement d'ensemble. Et c'est à ce point que s'impose la conclusion la plus contraire aux représentations communes : ce mouvement ne fut pas linéaire ; après un progrès global vigoureux jusque vers 1840, une inflexion nette se produisit en France vers 1840-1845, qui conduisit à des difficultés et même déjà à des reculs de la réflexion abstraite et à une parcellisation des recherches qui plaçaient souvent les meilleurs historiens en porte à faux par rapport à leurs contemporains (témoins Fustel et Flach) ; enfin, la décennie 1890 apparaît comme celle d'un véritable basculement : minée depuis déjà de nombreuses années, l'idéologie évolutionniste s'effondra, tandis que la recherche, livrée pieds et poings liés au culte du « fait », s'engageait sur des voies stérilisantes.

Ce mouvement général, qui paraît si contraire à l'idée d'un progrès intellectuel continu et cumulatif, montre l'énorme dépendance de l'institution historienne par rapport à l'idéologie des groupes sociaux dominants, ici la bourgeoisie. Naturellement, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu malgré tout de progrès cumulatifs : l'érudition n'a cessé de s'améliorer et surtout d'accumuler des « matériaux » ; classements, inventaires, datations, répertoriages se sont entassés. Toutefois, il faudrait se demander si le rythme de cette progression n'a pas varié ; tout me porte également à penser que le renouvellement des méthodes mêmes de l'érudition a cessé dès avant 1900. Je rappelle Jullian écrivant en 1896 que les Essais de Guizot de 1823 n'avaient pas été dépassés. L'exigence de rationalité dont était porteuse la bourgeoisie de la Restauration, mise à mal en 1848, plus ou moins ravaudée par le Second Empire, n'a pas résisté à la Commune. Finalement l'affaire Dreyfus et la montée de l'impérialisme en sont venus à bout : la mystique et l'hystérie triomphent en cette fin de siècle. Comment les médiévistes seraient-ils restés indemnes, à l'écart ? Finissons par une anecdote dont le lecteur jugera lui-même la portée.

En avril 1891 parut dans le *Mercure de France* un article intitulé « le Joujou patriotisme ». Son auteur, Rémy de Gourmont écrivait :

« l'érudition, mais elle est allemande ! Les Allemands ont inauguré, et détiennent encore la philologie romane, et, s'il faut chercher des professeurs connaissant mieux l'ancien français que les maîtres de l'École des Chartes, c'est en Allemagne... Je ne dis rien de la philosophie, rien de la musique : domaines allemands... Le vrai, c'est que l'intellect germain et l'intellect français se complètent l'un par l'autre... Peuples frères, il n'y en a guère qui le soient plus clairement... //71//

Non, nous n'avons nulle haine contre ce peuple ; nous sommes trop bien élevés pour afficher une enfantine rancune, trop au-dessus de la sottise populaire pour même la ressentir... Le jour, pourtant, viendra peut-être où l'on nous enverra à la frontière : nous irons, sans enthousiasme ; ce sera notre tour de nous faire tuer : nous nous ferons tuer avec un réel déplaisir...

S'il faut d'un mot dire nettement les choses, eh bien : - Nous ne sommes pas patriotes ».

Le 28 avril 1891, l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, Léopold Delisle, fit savoir à Rémy de Gourmont, qui était vacataire au service du catalogue "qu'il lui serait impossible de soumettre à l'approbation ministérielle des états sur lesquels figurerait la signature de l'auteur d'un article inséré dans le dernier cahier du Mercure de France ».

Faut-il ici rappeler que Léopold Delisle (1826-1910) est souvent, aujourd'hui encore, présenté comme le parangon de l'érudit médiéviste chartiste ? Faut-il demander au lecteur de qualifier lui-même le comportement d'un administrateur médiéviste qui congédia un bibliothécaire parce que celui-ci avait écrit qu'il était indisposé par l'agitation nationalarde du moment ?

//73//

CHAPITRE III

LE FÉODALISME AU XXe SIÈCLE

Les démons du hasard selon
Le chant du firmament nous mènent
A sons perdus leurs violons
Font danser notre race humaine
Sur la descente à reculons
Apollinaire. 1913.

Les officiers vaticinent.
Les professeur taillent leur plume.
Maurice Merleau-Ponty. juillet 1958

//75// S'agissant des études historiques en France, le XXe siècle s'ouvre sous les auspices sinistres de *l'Histoire de France* (1900-1912) dirigée par Ernest Lavisse (1842 - 1922). Le chapitre de Charles Pfister des origines du régime féodal » (t. 2, lere partie, pp. 414 - 439) est très pauvre et inintelligent. On ne peut toutefois en dire autant du 1er livre du volume suivant (t. 2 2e partie) consacré à « la féodalité et l'Église au XIe siècle » par Achille Luchaire (pp. 3 - 201). L'aspect le plus remarquable de ce développement réside dans la volonté évidente de l'auteur d'intégrer dans un tout seigneurs, paysans, bourgeois, clercs et royauté ; à cela sont joints des chapitres sur la langue et la littérature, l'art et la pensée. Mais Luchaire paraît ignorer l'existence même de l'activité économique ; on n'aperçoit aucune tentative pour articuler un tant soit peu les positions des divers groupes sociaux dont il est question. Luchaire s'est très strictement abstenu du moindre développement abstrait ou de méthode : le fond de sa pensée se repère seulement dans celui consacré à Abélard (pp. 377 - 383) : ce qu'on appelle généralement l'idéologie de la IIIe République, dont le manuel collectif de Lavisse fut justement un des plus solides piliers. A ce stade, même l'ampleur de vue relative de Luchaire ne parvient pas à masquer la dégradation intellectuelle très profonde qui sépare le Lavisse du simple article de Charles Mortet, pour ne pas parler évidemment de Fustel ou de Flach.

La première guerre mondiale aggrava lourdement le marasme où dépérissait déjà la réflexion historique. L'entre-deux-guerres fut une //76// période d'étiage asphyxiant. Je n'entrerai pas ici dans trop de détails, rappelant simplement la pléiade de chartistes qui dominèrent cette époque : Paul Guilhiermoz (1860-1922), Alfred Coville (1860-1942), Charles-Victor Langlois (1863-1929), Gustave Dupont-Ferrier (1865-1956), Ferdinand Lot (1866-1952), Charles Petit-Dutaillis (1868-1947), Joseph Calmette (1873-1952), Louis Halphen (1880-1950).

Pour tenter de donner avec le moins de pages possible une vue de la situation actuelle, je commencerai par analyser les trois ouvrages qui servent aujourd'hui de référence constante aux médiévistes français : *La société féodale* de Marc Bloch, *Qu'est-ce que la féodalité ?* de F.L. Ganshof, et *Seigneurie et féodalité* de Robert Boutruche. Puis j'essaierai de montrer les idées que l'on peut tirer d'une quinzaine d'ouvrages (ou groupes d'ouvrages) qui représentent des tentatives récentes, originales et plus ou moins étouffées par le silence de l'institution.

1 - Marc Bloch

A vrai dire, ce n'est pas sans une certaine gêne que je me vois dans l'obligation de préciser ma pensée sur *La Société féodale* (1939-1940) de Marc Bloch. Car enfin, chacun sait le courage et la détermination de Marc Bloch dans ses situations scientifiques et politiques plus que périlleuses : malheureusement, le bilan qui s'impose est plutôt celui de l'échec, en tout cas en ce qui concerne la tentative de fournir « l'analyse et l'explication d'une structure sociale avec ses liaisons » (éd. 1968. p. 16). L'introduction définit en effet un objectif nettement différent des pratiques des années 30. Marc Bloch s'interroge sur le sens effectif qu'il convient de donner au mot féodalité : « il est permis de douter qu'un type d'organisation sociale très complexe puisse être heureusement qualifié, soit par son aspect exclusivement politique, soit, si l'on prend « fief » dans toute la rigueur de son acception juridique, par une forme de droit réel, entre beaucoup d'autres... Dans l'usage aujourd'hui courant, « féodalité » et « société féodale » recouvrent un ensemble imbriqué d'usages où le fief proprement dit a cessé de figurer au premier plan. A condition de traiter ces expressions simplement comme l'étiquette, désormais consacrée, d'un contenu qui reste à définir, l'historien peut s'en emparer sans plus de remords que le physicien n'en éprouve, lorsqu'au mépris du grec. il persiste à dénommer « atome » une réalité qu'il passe son temps à découper » (p. 13) Et d'opposer le terme « féodal » dans son emploi chez les hommes de loi des XVIIe et XVIIIe siècles et le sens inauguré par Boulainvilliers où ce terme caractérise un moment d'une « classification historique nouvelle » fondée « sur l'observation des phénomènes sociaux ». (p. 12).

//77// Or il est clair qu'au regard d'une telle ambition l'ouvrage écrit par Marc Bloch aurait dû s'intituler : « description

de l'aristocratie et du pouvoir laïcs en Europe du IXe au XIIe siècle ». Cette analyse d'un groupe social important, sur une aussi vaste échelle, fut et demeure évidemment un modèle du genre. Des parties comme « les conditions de vie et l'atmosphère mentale » (pp. 97-179), et « les liens du sang » (pp. 183-208) sont toujours des références. On ne peut nier non plus les efforts pour distinguer plus clairement les situations de pays à pays et pour faire ressortir diverses évolutions. En revanche, il faut souligner sans ambages deux limites : l'absence des autres catégories sociales, et l'absence de toute analyse économique, deux limites dont la conséquence nécessaire est l'impossibilité de faire ressortir une quelconque dynamique sociale et de s'élever au dessus de la simple description (et corollairement, de justifier en quoi que ce soit le cadre chronologique de l'étude). Il est extrêmement dommageable que ces limites ne soient pas mieux perçues et que le titre même de l'ouvrage puisse continuer, en dépit même de la conception explicite de l'auteur, à justifier ce que d'aucuns croient encore pouvoir appeler la « conception étroite » de la féodalité. Au total donc, la portée de cet ouvrage me semble aujourd'hui extrêmement ambiguë, et ce d'autant plus qu'aux yeux de beaucoup de médiévistes, il apparaît en quelque sorte comme la première pierre de l'étude de la féodalité, ce qu'il n'est en aucune façon. Marc Bloch avait étudié Fustel et Flach, ainsi qu'en témoigne Lucien Febvre dans la préface (1952) des *Caractères originaux de l'histoire rurale française* : « dans le domaine propre de l'histoire, on savait rencontrer quelques gros livres fortement pensés : songeons à l'*Alleu* de Fustel ou, plus discutable sans doute, mais vivant et provocant à la recherche, au travail, trop oublié peut-être, de Jacques Flach sur *les Origines de l'ancienne France* » (p. IV). D'ailleurs, Marc Bloch lui-même avait donné un compte-rendu du t. IV de Flach, dans la *Revue de synthèse historique* (1920, pp. 150-152). « Le premier volume des *Origines de l'Ancienne France* a paru en 1886 au temps même où Fustel de Coulanges remaniait, pour lui donner la forme que l'on connaît, l'*Histoire des Institutions politiques de l'Ancienne France*... On peut contester telle ou telle des idées si passionnément défendues par M. Flach... Mais ce labeur acharné, cette immense lecture et surtout tant de vues originales, pénétrantes. puissantes même, forcent l'admiration. Les *Origines de l'Ancienne France* resteront une des oeuvres dont s'honorent, dans notre pays, les sciences historiques ». La filiation est donc claire. Tout le problème serait de savoir si Marc Bloch a réussi à s'élever à la hauteur de vue de Fustel et de Flach. De toute manière et contrairement à l'opinion commune, j'affirme catégoriquement que la lecture de *la Société féodale* ne dispense en aucune manière de celle des travaux de Fustel et de Flach, sinon même de Guizot.

//78//

2 - F.L. Ganshof

Le petit livre de F.L. Ganshof, rédigé pendant la guerre et publié en 1943, *Qu'est-ce que la féodalite ?* est tout différent. L'ouvrage s'ouvre par un double sophisme : « depuis la Révolution française, où le mot « féodalité », fit, en compagnie du « fanatisme » office d'épouvantail, on s'en est beaucoup servi à contresens. Sans nous arrêter à ces usages fantaisistes, retenons ici les deux acceptions principales actuellement reçues par les historiens : si l'on veut se limiter à l'essentiel, il est permis de réduire à ces deux acceptions les analyses ou les définitions plus nuancées, rencontrées sous la plume de certains auteurs. NOTE : l'usage qui est généralement fait du terme « féodalité », comme de termes apparentés à celui-ci, par les historiens de l'URSS et pas mal d'historiens d'autres pays situés au delà du « rideau de fer », nous paraît difficilement justifiable, quels que puissent être les mérites de leurs travaux » (éd. 1968. p. 11). Quelle que soit l'appréciation qu'on est en droit de porter sur l'idéologie que révèle une telle manière de s'exprimer, deux assertions relèvent de la faute d'érudition « l'usage fantaisiste d'un mot » est une expression utilisée ici à contresens : les mots tirent leur sens de leur emploi, et un emploi ne peut être dit fantaisiste que s'il est tout à fait isolé et sans rapport simple avec l'emploi général, ce qui n'est pas le cas ici. F.-L. Ganshof paraît avoir une conception « réaliste » du sens des mots et tout à fait a-historique. D'autre part, déclarer injustifiable un emploi sans préciser le moins du monde quel est cet emploi, outre qu'il s'agit d'une faute de logique, relève de l'impertinence vis-à-vis du lecteur. De toute manière, ces deux sophismes ébranlent à eux seuls la cohérence et la valeur historique de tout l'ouvrage. Restent les deux acceptions « non-fantaisistes » et »justifiables ». « Le regretté Joseph Calmette et le regretté Marc Bloch ont, au terme « féodalité », préféré l'expression « société féodale ». Ce choix. dont il faut souhaiter qu'il se généralise, a l'avantage de pouvoir limiter l'emploi du mot « féodalité » au cas où il doit être pris dans son autre acception.

Dans cette seconde acception, la féodalité peut être définie comme un ensemble d'institutions créant et régissant des obligations d'obéissance et de service-principalement militaire de la part d'un homme libre, dit « vassal », envers un homme libre dit « seigneur » et des obligations de protection et d'entretien de la part du « seigneur » à l'égard du « vassal » : l'obligation d'entretien ayant le plus souvent pour effet la concession par le seigneur au vassal d'un bien dit « fief » : acception plus technique, beaucoup moins large que la première : acception que l'on peut qualifier de juridique, tandis que la première est surtout sociale et politique » (p. 12, éd. 1968).

Cette définition s'apparente dans sa forme à un article du *Code civil*. Quel historien sérieux pourrait lui accorder un quelconque intérêt pour la période qui va du Ve au XIe siècle ? Qu'est-ce qu'une « institution » pendant cette période ? A fortiori, une « institution //79// créant et régissant des obligations » ? Naturellement, je vois mal un historien du droit, conscient des prérogatives de sa corporation, accepter de s'imaginer seulement que l'Europe ait pu connaître pendant environ sept siècles une situation où il n'y avait ni État, ni institution. ni droit (au sens où il les entend habituellement). Sans doute y avait-il une structure des pouvoirs : mais si l'on veut, comme prétend le faire F.L. Ganshof, utiliser le terme « féodalité » dans son sens « technique, juridique », alors il faut faire débuter l'étude au XIIIe, voire au XIVe siècle, époques où se constitue vraiment un droit des fiefs. Parler de « sens strict » pour le Xe ou le XIe siècle n'est qu'un flatus vocis. La distinction opérée par F.L. Ganshof est un non-sens historique, qui témoigne au surplus d'une remarquable méconnaissance des auteurs du XIXe siècle. Dès la ligne suivante, F.L. Ganshof s'enferre encore : « Si l'on nomme « féodalité » ou « régime féodal », le type de société que

nous avons tenté de définir, c'est que le « fief » constitue sinon la pièce maîtresse, du moins la pièce la plus remarquable dans la hiérarchie des droits sur la terre que comporte ce type de société » (p. 12 éd. 1968). Doit-on ici rappeler Guizot : « ce système qui ne s'est jamais formé... cet édifice qui n'a jamais été véritablement élevé », ou Flach : « un système juridique fort complet qui n'a qu'un seul défaut : celui de n'avoir jamais vécu »... « la place exorbitante qu'on a fait au fief » ? Même si l'on compare la présentation de F.L. Ganshof avec celle de Mortet, on observe que Mortet distinguait effectivement deux acceptions pour « féodalité » mais l'une était « sociologique » et l'autre « historique » : opposition qui était essentiellement conçue comme l'opposition du générique (« lois » de toute société féodale) et du particulier (féodalité française), ce qui était discutable, mais représentait néanmoins un effort de réflexion, alors que F.L. Ganshof utilise sans y réfléchir des termes comme « juridique », « politique », « social » sans savoir clairement ce qu'ils recouvrent, sans se demander non plus si ces distinctions sont vraiment pertinentes pour la période et la société qu'il entend étudier.

Il faut s'attarder quelque peu sur les fondements d'une attitude aussi erronée, car la notion de « sens strict » de la féodalité continue de causer d'épouvantables ravages. Si l'on pense que le jeu des rapports de pouvoirs entre le VIIIe et le XIIe siècle est une affaire embrouillée, on doit distinguer trois degrés dans l'analyse empirique. Un premier degré est l'analyse lexicologique, qui consiste à reconstituer (en tenant compte bien sûr des données spatio-temporelles) des champs sémantiques, où l'on détermine les dates et les lieux d'emploi des mots, ainsi que le sens qu'on peut leur attribuer les uns par rapport aux autres (emplois exclusifs, gradués, hiérarchisés, simultanés etc.). Un second degré consiste à essayer de déterminer la forme des rapports sociaux qu'on étudie. c'est-à-dire le degré de formalisation (ou de ritualisation, ou d'obligation) de tel emploi verbal et/ou pratique sociale. (On ne peut pas sans risques graves ranger dans la même catégorie « contrat » deux opérations dont l'une consiste à cracher par terre, l'autre à aller //80// chez le notaire, mente si l'objet du contrat est le même). Le troisième degré consiste à reconstituer, autant que les documents le permettent, le fonctionnement même des rapports réels de pouvoir. Pour F.L. Ganshof au contraire, vouloir étudier le « sens strict » de la féodalité consiste à présupposer arbitrairement l'existence d'« institutions », sorte d'entité omniprésente d'où émane un ensemble de normes qui régissent l'emploi des mots : le travail de l'historien en est singulièrement simplifié, puisque chaque mot est directement perçu comme le reflet d'une « institution ». Cette volonté de définir un « sens strict » suppose donc comme contrepartie une conception extrêmement large et excessivement indéterminée des « institutions », qui est corrélative d'une méthode de recherche très insuffisante qui, si on l'appliquait à d'autres époques, ruinerait de surcroit toute spécificité des analyses juridiques.

3 - Robert Boutruche

Les deux volumes publiés par Robert Boutruche sous le titre *Seigneurie et féodalité* (1959-1970) sont d'une autre trempe. Malheureusement, nous voyons se développer ici d'autres malentendus qui tiennent, à nouveau, en grande partie à l'apparente ignorance de l'évolution des travaux au XIXe siècle (expédiée p. 17, éd. 1968). R. Boutruche croit nécessaire de distinguer trois groupes: « les ouvrages d'érudition sur la féodalité, les thèses des doctrinaires et l'emploi populaire du terme » (éd. 1968, p. 18). Cela le mène au bord du contre-sens. Ce qu'il baptise « la féodalité marxiste » (les « doctrinaires ») n'a, faut-il le répéter ici, rien de spécifiquement marxiste (cf. Fustel de Coulanges ou Mortet). Pour faire bon poids, il ajoute quelques allégations de son cru :

« la féodalité marxiste, à vrai dire, n'est pas entièrement celle de l'histoire (sic). Marx, Engels et leur école (sic) remontent trop haut dans le temps, et descendent aussi trop bas... Plus que le régime lui-même, ils mettent en valeur ses assises matérielles. D'où l'extension du terme à des époques et à des pays qui ont connu seulement les subordinations paysannes » (pp. 19-20, éd. 1968). Bien entendu, R. Boutruche se garde de préciser ce qu'il entend par « trop haut » ou « trop bas ». Il se représente les conceptions marxistes comme un pur économisme (ou même comme le matérialisme du XVIIIe siècle). Son rejet sur les marxistes d'une « extension », où il voit « la recherche d'une étiquette à effet », est un défi à l'érudition la plus élémentaire (cf. Fustel, Esmein. Mortet, Coulborn etc.).

Le paragraphe suivant sur « les abus de langage » (« l'emploi populaire ») mérite de devenir une page d'anthologie. On aura déjà remarqué l'assimilation de « populaire » et « abusif » (même si populaire s'applique le cas échéant au Général de Gaulle, p. 23). En réalité, cet « abus » a été commis indistinctement par « les jurisconsultes, les //81// commentateurs de coutumes et les notaires des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles », Montesquieu, Adam Smith, tous les révolutionnaires, Napoléon, Proudhon, Marx, de Gaulle, *Le Monde*, *l'Express* etc. Enfin R. Boutruche vint :
« têtu, nous maintenons que sans contrat vassalique, sans fief, sans organisation sociale et politique fondée sur des liens privés d'une nature particulière, il n'y a pas de régime féodal. II faut l'arracher au prétentieux langage qui l'enveloppe comme une gangue et, après l'avoir replacé dans son milieu, le regarder avec les yeux de ses contemporains » (éd. 1968, p. 25).

S'il tient tant à distinguer, R. Boutruche toutefois ne reprend pas la position de F.L. Ganshof et ne cherche pas à nous imposer un « sens strict » juridique. La manoeuvre est plus habile et consiste en fait à reprendre une distinction apparue chez de nombreux historiens du XIXe siècle et reprise d'ailleurs par Marc Bloch : la seigneurie et le fief. Historien empiriste, R. Boutruche se place au niveau de ce qu'on appelle après 1945 « l'histoire sociale », qui a le vent en poupe. Sans utiliser la terminologie juridique, ne s'attachant en apparence qu'aux « liens personnels » et surtout en noyant sa présentation dans la rhétorique du « d'une manière générale... mais il y a tellement d'exceptions... dans quelle mesure ... », R. Boutruche s'efforce, tout au long des deux ouvrages, de montrer que les liens personnels et les liens matériels sont intrinsèquement distincts, même s'il sont souvent étroitement liés, de même que la seigneurie est intrinsèquement distincte du fief, même si c'est le même objet. On voit bien les raisons extra-scientifiques qui, dans le début des années 50, ont sans doute poussé R. Boutruche à vouloir établir de telles distinctions : mais on ne voit nulle part l'avantage scientifique qui en aurait été retiré, et qui est bien le critère décisif de leur validité. En définitive, on peut faire à propos de *Seigneurie et féodalité* des remarques assez voisines de celles

qui ont été faites sur *La Société féodale*, à ceci près que Marc Bloch ne se penchait pas sur les questions économiques, et que Robert Boutruche s'y penche quelque peu, mais en affirmant avec la dernière énergie que l'exploitation des paysans par les seigneurs était sans rapport avec la structure d'ensemble de la société. Comme les autres catégories sociales ne sont pas prises en compte, il ne peut donc pas davantage être question de rechercher une dynamique globale. Le seul progrès de Bloch à Boutruche est l'affirmation de distinctions inutiles dans un style sinueux.

On peut maintenant discerner mieux en quoi ces trois oeuvres forment (ou paraissent former) un ensemble et en quoi elles se distinguent. Il existe une opposition entre *La Société féodale* et *Qu'est-ce que la féodalité ?* qui tient aux perspectives parfaitement antithétiques des deux auteurs : chez Marc Bloch, la volonté de montrer en quoi un groupe social a défini une époque : chez F.L. Ganshof, la volonté de dresser le tableau « technique » d'une « institution ». Le premier projet est ambigu. le second irréalisable, car //82// contradictoire dans ses termes : il est exclu qu'on puisse accepter l'assertion de Ganshof qui prétend y voir deux points de vue complémentaires ; la seule voie raisonnable serait d'essayer de déterminer en quoi l'essai de Marc Bloch s'intègre dans une étude plus globale, seule susceptible de lui conférer son utilité réelle. L'ouvrage de Robert Boutruche au contraire s'autorise implicitement de tout le prestige de Marc Bloch pour réifier la construction de *La Société féodale* et tenter d'imposer des limites et des distinctions totalement invalides dès lors qu'on les conçoit autrement que comme des restrictions provisoires, confinées à certain stades de la recherche. En définitive, quelles que soient les particularités qui confèrent à chacun de ces trois ouvrages une physionomie originale, leur défaut majeur est le même : leur perspective foncièrement limitante, qui justifie l'étude d'un groupe social indépendamment des autres, à titre de sujet collectif d'une histoire générale toujours remise à plus tard.

Dans ces conditions, il est facile de concevoir la forme générale des tentatives possibles, susceptibles de sortir la recherche de cette impasse : de tels travaux sont orientés sur l'étude de rapports, éventuellement de systèmes, et préoccupés de dynamique plus que d'évolution.

La présentation et l'analyse de ces recherches sont compliquées par l'hétérogénéité des ouvrages qui les présentent, souvent d'ailleurs aussi par la difficulté d'accès due aux langues et/ou à la très faible divulgation de l'existence même de ces tentatives. Je commencerai par donner une vue cavalière de trois écoles historiographiques « marxistes » (anglo-saxonne, russe, allemande de l'est) ; après quoi, je relaterai quatre tentatives qui me paraissent plus isolées (J.L. Romero, P. Anderson, F. Graus, Y. Barel) ; je terminerai en présentant des recherches regroupées autour de quelques thèmes : le commerce à l'époque moderne, la lutte des classes dans l'Europe féodale, les rapports entre formes concrètes d'organisation de la production et dynamique économique.

4 - Les marxistes anglais

On dispose maintenant sous une forme commode du dossier de la discussion ouverte principalement chez les anglo-saxons et accessoirement en France autour du livre de Maurice Dobb, *Études sur le développement du capitalisme* (1946), dossier publié sous les noms de Dobb et Sweezy avec le titre *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition* (2 vol. 1977). On n'entrera pas ici dans le détail de la discussion, qui s'est développée principalement de 1950 à 1962, et à laquelle participèrent entre autres Paul Sweezy, Maurice Dobb, Rodney Hilton, Christopher Hill, Eric Hobsbawm ainsi que Kohachiro Takahashi, Giuliano Procacci, Georges Lefebvre et Albert Soboul.

Voici quatre remarques globales. //83//

En premier lieu, cette discussion, qui remonte en fait aux années 30 et s'est poursuivie jusqu'au début des années 60, traduit une indéniable vitalité de la réflexion marxiste durant cette période, en même temps qu'elle met en lumière les limites (étroites) dues à l'environnement intellectuel et historiographique. Ce dossier montre une discussion entre marxistes et permet d'observer des débats très vifs, à l'intérieur du marxisme. durant cette période ; débat de nature historiographique, apparemment le premier débat public entre marxistes sur le féodalisme ; débat entre historiens, mais très vigoureusement lancé et relancé par P.-M. Sweezy, un économiste : la réflexion plus spécifiquement économique paraît donc avoir joué ici, comme dans d'autres secteurs, un rôle notable. Pourtant, l'état de cette discussion et les arguments utilisés témoignent des faibles répercussions des premières grandes recherches d'histoire économique, en plein milieu des années 50 encore. L'absence de toute référence à l'évolution des techniques, l'utilisation incontrôlée, par Sweezy, des travaux de Pirenne, sont à cet égard révélatrices.

Ma seconde remarque concerne le rôle central, qui est reconnu par tous les participants, de l'antagonisme entre seigneurs et paysans ; l'exploitation des seconds par les premiers entraine la lutte des classes, dont on rappelle qu'elle est le moteur nécessaire de l'histoire. L'intérêt d'une thèse abstraite comme celle-là est indéniable, encore faudrait-il chercher à l'articuler avec d'autres thèses pour essayer de définir un mode de production spécifique ; car enfin, prise dans une telle nudité, cette thèse s'appliquerait aussi bien à n'importe quelle société de classes. La question de Sweezy sur la dynamique féodale garde toute sa pertinence et reste à peu près sans réponse. Les dernières remarques de M. Dohh en 1962 (t. 2. p. 18) sont significatives :

« dans la limite où les petits producteurs réussissent à s'émanciper partiellement de l'exploitation féodale... ils peuvent se garder une part du surproduit... Cela permit aussi d'établir la base d'une certaine accumulation du capital à l'intérieur de la petite production elle-même et, par conséquent, de produire un processus de différenciation à l'intérieur de l'économie des petits producteurs... Cette bipolarisation sociale au village, comme dans l'artisanat urbain, prépara la voie à l'apparition de salariés et, par conséquent, des rapports de production bourgeois ».

Cette vue des choses constitue une simplification qui frise le ridicule. D'ailleurs, en elle-même, elle n'explique rien, car d'où viendrait l'« émancipation partielle » ? Et pourquoi cette accumulation de capital aurait-elle généré un « processus de

différenciation » ?

En troisième lieu, on note avec interêt les développements relatifs aux problèmes monétaires. La plupart des participants s'accordent pour distinguer énergiquement rapports monétaires et rapports capitalistes et rejettent l'idée d'une « érosion » des rapports féodaux par l'usage de la monnaie. Cela est directement tiré de Marx et la force //84// logique d'une telle argumentation est en effet très grande. Mais enfin, on ne peut, ici non plus, se satisfaire d'une abstraction isolée.

De là ma quatrième et dernière remarque : cette discussion s'est maintenue à un degré d'abstraction inapproprié (raison, sans doute, pour laquelle en 1977 on a ajouté au dossier primitif plusieurs autres textes plus substantiels). L'urgence d'une réflexion abstraite devait apparaître comme une criante nécessité à ceux qui, dans les années 50, cherchaient à réagir contre le marasme ambiant. Malheureusement, cette discussion a été marquée, de par les conditions politiques dans lesquelles elle eut lieu, de deux défauts : l'économisme qui, s'agissant du féodalisme, ramène tout, sans nuance ni scrupule, à l'exploitation des paysans par les seigneurs ; et l'instrumentalisme, c'est-à-dire la volonté de faire servir le débat historique à une « problématique » jugée actuelle, en l'occurrence celle des « voies de passage », selon cette idée que l'étude du passage du féodalisme au capitalisme pourrait renseigner sur la politique à suivre pour hâter le passage au socialisme : idée sans doute sympathique, mais qui supposerait, en toute logique, qu'on cherche aussi à savoir ce qu'était le féodalisme en tant qu'organisation « politique » puisque c'est une lutte politique qui est menée contre le capitalisme. Inutile d'insister : cette discussion représente un moment passé et peut surtout servir à instruire sur la nature réelle des difficultés qui entravent la recherche historique et théorique.

Depuis, la réflexion des historiens marxistes anglo-saxons a évidemment progressé, tout en se diversifiant. Je ferai seulement ici quelques observations sur les positions de Rodnev Hilton, qui apparaît comme un de leurs chefs de file dans les années 70, en me référant, parmi une abondante production à deux textes traduits en français : *Bond men made free* (1973 ; trad. française *Les mouvements paysans du moyen âge*, 1979), et l'introduction de 1976 à la réédition du dossier étudié plus haut (trad. française, 1977). *Bond men made free* comporte une introduction et un premier chapitre, « la nature de l'économie rurale médiévale », dans lesquels Hilton essaie d'approfondir les conceptions précédemment développées sur l'antagonisme paysans seigneurs. Ce faisant, il introduit certains arguments de grande portée, mais aussi des conceptions qui me paraissent fausses et susceptibles de constituer de dangereux obstacles sur la voie de progrès ultérieurs. Dans *Bond men made free*. Hilton pose que l'analyse de la révolte anglaise de 1381 doit replacer cette révolte « dans son contexte européen » : « de nombreux aspects de l'insurrection ne peuvent être correctement appréciés que s'ils sont mis en relation avec les tensions sociales et idéologiques de l'Europe dans son ensemble. (éd. fr. p. 20). L'idée est donc que les événements anglais doivent être étudiés à la lumière de leur signification dans un mouvement européen. Cette démarche me paraît capitale : la logique du développement féodal est une logique à l'échelle européenne, et aucune réflexion visant à proposer des explications à proprement parler ne peut se situer dans un autre cadre.

//85// D'autre part, le rôle de l'institution ecclésiastique et/ou des pratiques religieuses est vivement souligné : « le problème fondamental de la conscience de classe des paysans est très étroitement lie a la compréhension de la religion populaire, des relations du peuple avec la hiérarchie ecclésiastique officielle et avec les sectes hérétiques qui deviennent si nombreuses à partir du XIIe siècle » (éd. fr. p. 17). « Pendant le moyen âge, dans tous les pays européens, une large proportion des propriétés foncières appartenait à l'Église » (p. 58). « La position des religieux dans la société aristocratique était inébranlable... Le fait qu'une large proportion de la classe dominante ait été constituée par des hommes d'Église a dû être très important pour les paysans européens dans leurs rapports avec cette classe » (ed. fr. pp. 60-61). Ces remarques sont d'autant plus importantes quelles sont très rares chez les historiens marxistes (comme d'ailleurs chez la majorité des médiévistes actuels). Toutefois, l'Église n'est considérée ici, en fait, que dans son rôle idéologique, ce qui restreint la portée de l'argument, qui aurait pu au contraire être considérablement développé, s'il avait été mis directement en rapport avec l'argument précédent, avec lequel il entretient, me semble-t-il, des rapports extrêmement étroits.

L'intérêt de ces deux arguments est fortement contrebalancé par l'emploi incontrôlé, sinon tout à fait indu, de trois termes qu'on ne doit utiliser en histoire médiévale qu'avec d'infinies précautions : paysans, propriétaires, pouvoir étatique. Leur emploi, s'agissant de la société des XIVe et XVe siècles, passe relativement inaperçu, mais dans un très louable effort d'abstraction Hilton a essayé d'en généraliser le rôle à l'ensemble de la société de l'Europe féodale : cette tentative a au moins l'avantage notoire de faire ressortir l'incongruité de ces emplois. La question est centrée autour de la notion de communauté rurale. La description de cette communauté par Hilton (pp. 31-42, éd. fr.) ne pose guère de problème, encore qu'on puisse se demander pourquoi l'aspect paroissial de cette communauté rurale est passé sous silence. Cette description correspond pour l'essentiel aux communautés villageoises dites d'ancien type, ou d'Ancien Régime, c'est-à-dire des XVIIe et XVIIIe siècles, encore que ce modèle se soit maintenu, en France notamment, fort avant dans le XIXe. Qu'on puisse accepter de faire « remonter » la validité d'un tel modèle jusqu'au XIIIe siècle, suppose déjà que l'un considère les variations des interventions extérieures (supérieures) comme négligeables, ce qui n'est rien moins qu'évident. Au-delà du XIIe siècle l'opération devient totalement illicite. Hilton reconnaît lui-même qu'il ne s'appuie sur rien : « la solidarité des communautés paysannes est un des faits bien connus de l'histoire sociale médiévale, en tout cas à partir du XIIe siècle... Les sources concernant l'histoire du début des communautés villageoises semblent rares » (éd. fr., p. 31). II devrait suffire ici de rappeler *l'Alleu* de Fustel, qui a montré de manière directe l'absence totale de la moindre mention de communauté rurale dans le Haut //86// Moyen Age ; et pour cause : il s'agissait d'un autre modèle social. L'idéologie égalitaire, qui est un des fondements de la communauté rurale, est corrélative de « l'assimilation des tenanciers dans un réseau commun de dépendance » (p. 70). Or cette assimilation, si elle a pu, dans certains endroits, apparaître au Xe siècle, ne s'est guère manifestée réellement avant le XIe ou le XIIe, sinon le XIIIe siècle. Voir dans les communautés du XIVe siècle d'héroïques survivances de communautés primitives remontant à l'âge du bronze, sous le prétexte que l'occupation des mêmes lieux par des agriculteurs depuis cette époque est attestée par l'archéologie est un défi au sens historique le plus élémentaire : une grande partie des villages actuels d'Europe existaient déjà au XVIe

siècle, une partie même de leur habitat remonte à cette époque : qui en déduirait sans rire la permanence de la structure sociale ?

« Les principaux organismes des communautés paysannes - l'exploitation familiale, le hameau, le village avaient des racines profondes et avaient donc pu, au cours des siècles, mettre en place des institutions, des pratiques communes et prendre conscience de leurs intérêts propres... Quelle que soit l'ancienneté de l'aristocratie dirigeante, les communautés rurales étaient cependant plus anciennes » (p. 31). La communauté rurale apparaît comme une entéléchie a-historique, dont la toute-puissance défie les siècles... et les modes de production. Un fixisme aussi étrange est incompatible avec la notion même de structure sociale. Des difficultés, moins graves mais de même nature, proviennent de l'emploi que fait R. Hilton des termes de « propriété« et de « pouvoir étatique » ; Hilton leur prête tout simplement le sens du XIXe siècle : d'où des développements, sur le « pouvoir des propriétaires » (pp. 42 et 46), la « liberté et la loi » (p. 13), ou les alleux conçus comme des propriétés (pp 48-49), qui n'ont guère de valeur : ces outils sont complètement inadaptés.

A vrai dire, l'Introduction de 1976 comporte cette phrase : « certains présentent la famille et la communauté comme des groupes sociaux isolés en autorégulation coupés du reste du monde, non touchés en particulier par l'exploitation des propriétaires fonciers, de l'Église ou de l'État ». (pp. 39-40. t. 1). Cette notation pourrait laisser penser que R. Hilton a abandonné certaines de ses affirmations (voir aussi, sur le Haut Moyen Age, les observations p. 20). Cependant l'assimilation des seigneurs féodaux à des propriétaires fonciers est maintenue. Les développements de cette introduction sur l'origine des villes, l'artisanat, le capital marchand contiennent des observations intéressantes, en particulier sur le parallélisme des structures rurales et urbaines. Toutefois, l'intégration du commerce et des villes dans un schéma d'ensemble n'est pas tentée, et le paragraphe sur « la dynamique de l'évolution » se recentre strictement, une nouvelle fois, sur l'antagonisme des paysans et des seigneurs.

//87//

5 - Les médiévistes soviétiques

La connaissance, en France, des travaux des historiens soviétiques est extrêmement limitée. Difficultés de langue, difficultés de déplacement, préventions idéologiques constituent un barrage presque étanche. Les milieux français dont on aurait pu attendre au moins quelques traductions n'ont déployé, en ce sens, que des efforts excessivement restreints. La bibliographie des travaux accessibles en français ne dépasse guère une douzaine de titres, presque uniquement d'articles. A cela, on peut joindre quelques traductions anglaises. et un nombre nettement plus élevé de traductions allemandes (parues en R.D.A., à peu près aussi inaccessibles par conséquent).

En 1976, les Éditions de Moscou taisaient paraître en français une *Histoire du Moyen Age,* manuel universitaire publié en russe en 1964. Parmi les collaborateurs de cette entreprise figurent A. Gourevitch (Haut Moyen Age et pays scandinaves), N. Kolesnitski (Allemagne du XIIIe au XVIIe siècle), M. Abramson (France et Italie. XIIe-XVIe s.), M. Barg (fin du Moyen Age et Réforme), O. Tchaikovskaia (papauté et hérésies), B. Roubtsov et G. Litavrine (Slaves et Byzance), ainsi que plusieurs autres. Ce manuel présente l'avantage rare de donner de l'histoire de l'Europe, à l'exclusion de la Russie, du Ve au XVIIe siècle une vue équilibrée tant pour les diverses époques que pour les divers pays. On peut y glaner de ci de là des vues fort différentes de celles qui sont cultivées en Europe occidentale ; malheureusement, la présentation est conçue de manière à éviter de donner d'aucune question une vue ouverte sur des aspects non résolus, et ne fournit aucune bibliographie. On ne peut donc pas utiliser cet ouvrage pour se faire une idée des problèmes débattus par les médiévistes d'URSS. La revue *Srednie veka* (le Moyen Age), dont le premier numéro est sorti en 1942, a repris sa publication en 1950 a raison d'un numéro par an, puis deux numéros annuels depuis 1956. J'en ignore le contenu. Je ne peux donc présenter des observations générales que de troisième main, me référant aux remarques sur l'historiographie soviétique de L. Kuchenbuch (*Feudalismus. Materialien zur Theorie und Geschichte*, pp 301-304).

La première remarque est que des débats sérieux entre médiévistes ont eu lieu en 1949-1951, puis 1955-1956, donc avant la « déstalinisation ». Ces débats tournaient autour de l'articulation du féodalisme et du problème de sa loi économique fondamentale. Dans les années 60, l'attention s'est davantage portée sur les problèmes de la genèse du féodalisme. Le caractère très particulier de ces discussions provient du fait que toute nouvelle recherche est l'occasion de ressortir les textes des fondateurs (Marx Engels Lenine) pour tenter d'organiser les nouveaux acquis en fonction des concepts établis. Comme d'autre part, ainsi que le remarque Kuchenbuch, on trouve très souvent, sur un problème donné, des vues divergentes à l'intérieur même des textes des //88// fondateurs, la discussion peut devenir très vive. Le moins que l'on puisse dire est que cette pratique déconcerte l'historien occidental ; elle comporte un aspect formaliste sinon ritualiste un peu sec : néanmoins, force est de reconnaître qu'au moins dans un certain nombre de cas, elle peut servir d'incitation à une réflexion abstraite fructueuse, dont peu d'historiens occidentaux sont capables. D'où la conclusion de Kuchenhuch : « ainsi la discussion soviétique sur le féodalisme est actuellement caractérisée par une ouverture qui, d'un côté, paraît correspondre aux conditions du progrès scientifique. et, d'un autre côté laisse espérer des clarifications théoriques et des enrichissements empiriques auxquels les historiens occidentaux devraient à l'avenir prêter davantage d'attention » (p. 304).

Je tenterai ici de donner rapidement quelques aperçus d'une part sur la question de l'exploitation dans le système féodal, d'autre part sur le problème de la genèse de ce système, enfin sur la manière dont les médiévistes soviétiques évaluent la recherche occidentale.

Les ouvrages en langues occidentales qui ont fait connaître quelques chercheurs soviétiques sont surtout consacrés à des problèmes de lutte des classes : Kosminski pour l'Angleterre au XIIIe siècle, Rutenburg pour l'Italie (XIIIe-XVIe siècles), Smirin pour la guerre des paysans en Allemagne, Porchnev pour la France du XVIIe siècle.

Evguéni Kosminski (I886-1959), médiéviste formé avant 1917, publia ses premiers ouvrages dans les années 30. Il a consacré la plus grande partie de son activité d'historien à l'étude des formes et de l'évolution de la rente féodale en Angleterre du XIIIe au XVe siècle (voir par exemple, un article de 1955 « l'évolution des formes de la rente féodale en Angleterre du XIe au XVe siècle » *Féodalisme*, RILM 37-l963, pp. 67-92). Il a cherché à montrer que ni le développement de l'usage de la monnaie, ni les fluctuations démographiques ne pouvaient servir d'indices directs de l'évolution sociale qu'on peut seulement approcher par une étude minutieuse des caractères des diverses exploitations rurales et des formes de prélèvement de sur-travail par les seigneurs ; le problème fondamental apparaît dès lors comme celui des rapports entre le développement de la division du travail et du rôle du marché et le maintien, au prix de quelques aménagements, des structures féodales de domination des seigneurs. On voit facilement comment une telle vue globale permet d'intégrer les analyses économiques à l'étude des processus historiques sans, pourtant, sombrer aucunement dans l'économisme vulgaire que beaucoup imaginent être la caractéristique de base du marxisme.
Le problème fondamental posé par Kosminski s'apparente assez nettement à celui qui fut posé par les marxistes anglais dans les années 50 et dont il a déjà été parlé. En URSS, divers autres historiens apportèrent leur contribution à ce programme, comme Serguéi Skazkine ou Viktor Rutenburg.

La question des origines du féodalisme a donné lieu à deux articles récents en français : Oudaltsova, Z.V. et Goutnova, E.V. : « la //89// genèse du féodalisme et ses voies en Europe », rapport au Congrès des sciences historiques de Moscou, 1970, dans *La Pensée* 196-1977, pp. 43-60 ; et Gourevitch, A. : « représentations et attitudes à l'égard de la propriété pendant le Haut Moyen Age », Annales E.S.C., 1972. pp. 523-547. L'article de 1970 est un essai de typologie qui aboutit à l'idée de trois variantes principales : un type où domine l'élément post-romain, un type dont il est absent, et le type de la « synthèse pondérée ». La typologie m'est toujours apparue comme la réflexion du pauvre : dans cet article règne un comparatisme sans idées, l'emploi incontrôlé de la notion de « commune rurale » exerce d'incroyables ravages, la notion de système féodal global est complètement absente. Il est très curieux d'observer comment les médiévistes russes des années 60 ressuscitent un problème qui se posait en France aux XVIIIe et XIXe siècles, sans apporter de vue originale. Heureusement, on ne peut en dire autant de l'article de Gourévitch qui pose avec intelligence une question-clé de l'analyse de la société féodale, en observant que la notion moderne de la propriété est strictement intransportable dans une société féodale, du simple fait que toute propriété définit un droit, c'est-à-dire un rapport social, et qu'il serait absurde de vouloir appliquer au Moyen Age des types de rapports sociaux du XXe siècle. Gourévitch se tourne donc vers les *Deutsche Rechtsalterthümer* de J. Grimm, aussi bien que vers les recherches de l'anthropologie récente, pour cerner un ou plusieurs autres modèles de rapports aux objets dans des civilisations différentes de la nôtre, en essayant de déterminer celui qui s'appliquerait le mieux au Haut Moyen Age. Cette analyse, qui montre comment il faut détruire les notions apparemment les plus simples et les reconstruire en fonction d'une étude globale de la société dans laquelle on veut en faire usage, permet de penser que les remarques relativement optimistes de Kuchenhuch ne sont pas totalement dénuées de fondement.

Le texte de Michail Barg « le concept de féodalisme dans l'historiographie bourgeoise contemporaine », paru dans les *Voprossi istorii* (questions d'histoire) de 1965 et traduit dans l'ouvrage déjà cité de Kuchenhuch (pp. 196-228), comporte une étude rapide des conceptions de Hintze, Coulborn, Bloch, Boutruche. Ganshof, Brunner et Bosl. Barg s'emploie avec assez de bonheur à déterminer les filiations d'un auteur à l'autre, et à mettre en évidence toutes les contradictions et les incohérences qui surgissent de points de vue tous plus ou moins « institutionnels » (sauf celui de Marc Bloch, qui plaît beaucoup à M. Barg). Kuchenhuch porte sur cet article une appréciation très critique, faisant remarquer, à juste titre, que Barg n'a fait aucun effort pour montrer comment chacune de ces conceptions s'intégrait dans des conceptions plus générales aussi bien que dans des trajectoires individuelles qu'il aurait été bon de rappeler. Pour ma part, je reprocherai surtout à Barg de commencer son étude avec Hintze, et d'ignorer résolument le XIXe siècle, ce qui lui interdit toute perspective d'ensemble. Cela dit, les critiques de Barg touchent généralement //90//
juste, quoique souvent pas assez fort, et montrent, malgré tout, que la pugnacité des médiévistes soviétiques s'exerce avec une pertinence certaine.

6 - Les médiévistes de R.D.A.

Les conditions historiques très particulières de la création de la R.D.A. ont évidemment influé lourdement sur la formation d'une historiographie spécifique. A très peu d'exceptions près (Ernst Werner), les représentants les plus marquants de cette nouvelle école, ainsi que leurs positions sont, aujourd'hui encore, totalement ignorés en France. On dispose pourtant de deux instruments d'accès commodes : deux recueils de textes parus en R.F.A., choisis pour présenter face-à-face les positions des médiévistes et modernistes d'Allemagne fédérale et démocratique : Rainer Wohlfeil. *Reformation oder frühbürgerliche Revolution*, 1972 ; et Heide Wunder, *Feudalismus*, 1974. Les principaux résultats de ces confrontations ont été repris et analysés par L. Kuchenhuch (*Feudalismus*..., 1977).

Dans les années 50, l'historiographie de l'Allemagne démocratique se trouva caractérisée par deux traits originaux : la prépondérance numérique des très jeunes historiens (contrairement à ce qui se passait, par exemple, en U.R.S.S.) et la combativité idéologique, marquée à la fois par les interventions du comité central de la S.E.D., et la volonté des historiens de construire une histoire d'Allemagne sur des bases radicalement neuves. Combativité naturellement accentuée par la faiblesse globale de ce groupe d'historiens, son accès plus direct aux textes « classiques », et son engagement dans l'histoire qu'il était chargé d'élaborer et d'écrire. La création en 1953 de la *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* marqua le début de son activité visible. Depuis 1977, une nouvelle étape paraît engagée avec la publication annuelle d'un *Jahrhuch für Geschichte des Feudalismus*, que je n'ai pas eu en mains.

La première préoccupation des historiens de R.D.A. dans les années 50 fut la rédaction d'un nouveau manuel d'histoire de l'Allemagne, dont la direction fut confiée à Leo Stern ; le Moyen Age, après fortes discussions, fut découpé en trois périodes (Haut, Central, Bas !) et trois volumes furent publiés : Ve-XIe siècles, par Hans-Joachim Bartmuss (1964) ; XIe-XIIIe siècles, par Horst Gericke (1965) ; XIIIe-XVe siècles, par Eberhard Voigt (1965). A ces trois auteurs, il faut joindre les noms d'Ernst Werner, Helmut Assing, Adolf Laube, Bernhard Töpfer et surtoutEckhard Müller-Mertens. Les premières discussions tournèrent surtout autour de la périodisation de l'histoire d'Allemagne, et du problème des origines du féodalisme ; durant cette phase au moins, l'influence de la tradition historiographique d'avant guerre se laissa vivement sentir, en dépit de la volonté de rupture. Les positions de Otto Hintze furent presque entièrement //91// reprises, comme d'ailleurs celles de Fritz Rörig et de Rudolf Kötzschke. Cependant, au début des années 60, cette scholastique pseudomarxiste, où un réalisme borné attribue aux définitions une valeur « explicative », se trouva vigoureusement remise en question. en particulier par les interventions de Müller-Mertens. en 1963 et I964, qui mettait en question le caractère a priori « classique » du féodalisme occidental, et tendait ainsi à rejeter la « loi » stalinienne des cinq étapes. Le débat s'élargit immédiatement à l'ensemble des formations « précapitalistes », et en particulier au problème du « mode de production asiatique ». à propos duquel fut utilisé le texte de Marx intitulé « Formen, die der kapitalistischen Produktion vorhergehn » (*Grundrisse*. MEGA, pp. 375-413), qui avait été déjà publié séparement à Berlin-Est en 1952, et avait été au principe du livre d'un médiéviste soviétique, A.J. Nioussikhine (Njeussychin), *La constitution d'une paysannerie dépendante comme classe de la société féodale primitive en Europe occidentale, du VIe au VIIIe siècle*, Moscou, 1956, lequel avait été traduit en allemand en 1961 par Bernhard Töpfer. Ce débat, dans lequel se mélangeaient l'héritage de Hintze et la volonté de définir le mode de production de divers pays du tiers-monde. fut assez confus et resta largement entaché de l'envie, puérile et stérile, de fabriquer des définitions. Je me contenterai ici d'analyser l'article de Müller-Mertens : « pour une meilleure compréhension du mode de production féodal » (*Ethnographisch-Archäologische Zeitschrijf*, 1972, pp. 543-578, repris dans Kuchenbuch, *Feudalismus*, pp. 349-383).

Müller-Mertens commence par limiter a priori son objet au féodalisme occidental et centre son étude sur le commentaire d'une assertion d'Engels : « das Grundverhaltnis der ganzen feudalen Wirtschaft, Landverleihung gegen Leistung gewisser persönlicher Dienste und Aufgaben"' » (1884 ; reproduit en annexe de l'édition française de l'Anti-Dühring, p. 438 : « le rapport de base de toute l'économie féodale, l'octroi de terre contre la prestation de certains services et redevances personnels... »). De là, il déclare vouloir, selon le modèle de l'analyse de la marchandise par Marx, pratiquer une étude du fief (Landverleihung) comme forme économique centrale, « von den faktischen ökonomischen Verhaltnissen auszugehen, sie analysieren und theoretisch zu erfassen ». Müller-Mertens fait une remarque très importante : le latin médiéval utilise les mêmes mots pour désigner une concession de terre à un paysan, ou une « inféodation » d'un seigneur à un vassal ; d'où l'idée qu'il y a quelque chose de fondamentalement commun à ces deux rapports. S'agissant des forces productives, il note l'influence relative du milieu géographique, la présence permanente d'une production marchande et un niveau des dites forces productives adapté à la petite exploitation rurale individuelle complétée par quelques formes d'organisation communautaires et seigneuriales. Revenant sur les rapports de production, il souligne le lien entre l'exploitation économique des paysans et le rapport personnel de sujétion qui les soumettait à leur seigneur, mais cherche en fait à //92// isoler le rapport proprement économique. Après quoi, pour tenter de consolider l'existence d'un mode de production féodal spécifique, Müller-Mertens en vient à considérer les distinctions opérées par Marx dans le texte des *Formen*, ce qui, dans le contexte où se situe la discussion, peut apparaître comme un argument de poids, puisqu'aussi bien Marx y différencie sans ambages trois formes de rapports précapitalistes : asiatique, esclavagiste et féodal. Mais, se démarquant ensuite de ce texte, il essaie de mettre en évidence l'aspect purement économique de la contrainte féodale tout en s'efforçant par ailleurs de montrer que la contrainte extra-économique ne s'identifie pas à l'État. Puis, il souligne le fait que le paysan n'existerait pas sans le seigneur et réciproquement et tente d'identifier les principaux motifs de conflit : pour la possession du sol, pour la situation juridique personnelle du tenancier, pour la rente ; sans oublier d'ailleurs les contradictions à l'intérieur même de la classe dominante. Enfin, il en vient au moteur de développement de la société féodale, qu'il aperçoit dans le développement des forces productives ; celui-ci est essentiellement dû dans cette société à un progrès de la division du travail, qui se traduit avant tout par le développement des villes et la disparition des contraintes personnelles.

Cette esquisse. fort riche, témoigne d'une excellente connaissance des « classiques » et d'une grande habileté à les utiliser pour pousser l'analyse de la société féodale. De là ressortent des vues originales, comme la polyvalence du terme feudum (et autres assimilés), ou l'importance souvent sous-estimée de la contrainte économique. Toutefois, Müller-Mertens s'empêtre dans beaucoup d'incertitudes et de contradictions de par sa volonté, à mon sens erronée, de se lancer de prime abord dans une tentative pour isoler les aspects purement économiques des rapports de production féodaux.

II était évidemment impossible aux historiens de R.D.A. de ne pas prendre position sur le problème de la Réforme et de la guerre des paysans : d'où l'inflexion spécifique de leurs travaux sur le passage du féodalisme au capitalisme. L'article de Brigitte Berthold, Eva-Maria Engel et Adolf Laube sur « la position de la bourgeoisie dans la société féodale allemande, jusqu'au milieu du XVIe siècle » (*Zeitschrift fur Geschichtswissenschaft*, 1973, pp. 196-217 repris par Kuchenbuch, *Feudalismus*, pp. 595-623) offre une vue synthétique des solutions proposées. L'expansion des villes à partir de la fin du XIe siècle est surtout attribuée à la faiblesse des grands féodaux et du pouvoir central, et est caractérisée par l'apparition de structures sociales dont sont absents le servage et la sujétion personnelle. La question posée est de savoir comment « définir » ce nouveau groupe social : les auteurs penchent pour « classe » (éventuellement « Nebenklasse »), tout en déclarant que « la ville formait un élément nécessaire, intégré à la société féodale, et qui seul put porter celle-ci à son plein épanouissement ». Aux XIIIe et XIVe siècles apparurent des différenciations sociales qui se traduisirent par des conflits, que les auteurs refusent //93// d'appeler luttes de classes et qu'ils préfèrent nommer combats ou « divergences » (Auseinandersetzungen). Cependant, dans le courant du XVe siècle, des liens entre certains éléments du patriciat urbain et l'aristocratie féodale se resserrèrent, amenant des bourgeois de plus en plus nombreux à exploiter des paysans, tandis qu'en ville, dans certaines régions, apparaissaient des formes d'exploitation nettement capitalistes. Cependant, là encore dominait le capital marchand, et

ces rapports capitalistes, très limités- étaient encore très « réversibles ». Il n'apparaît donc pas possible de parler au début du XVI siècle de « Bourgeoisie », il vaut mieux dire « frühkapitalistisches Burgertum ». L'étude des mouvements sociaux de cette période tait ressortir qu'il n'existait aucun antagonisme économique entre ce groupe social et les féodaux, qu'au contraire leur coopération fut un des leviers de l'accumulation primitive. La lutte antiféodale des paysans apparaît alors comme « une force motrice décisive du progrès social », et leur écrasement comme une cause de stagnation et de réféodalisation.

Cette démarche prête le flanc à de nombreuses critiques : on ne voit pas de raison scientifique de considérer globalement la population des villes aux XIIe et XIIIe siècles comme une seule classe et de refuser de parler de luttes de classes pour les conflits qui s'y déroulèrent aux XIVe et XVe siècles ; en jouant sur la distinction Bürgertum / Bourgeoisie, les Allemands ont une facilité que n'ont pas les Français (comme d'ailleurs pour Lehnswesen Feudalismus), qui ne peut pas ne pas apparaître comme un artifice ; on a trop l'impression d'acrobaties destinées à ne pas contredire Engels. Cela toutefois ne touche pas le fond de l'argumentation, et une présentation plus réfléchie (par exemple : contradiction principale vs. contradiction secondaire) aurait permis de mieux faire ressortir les aspects fructueux de cette synthèse provisoire, qui a en particulier l'avantage indiscutable de proposer une articulation dynamique du développement urbain à l'intérieur du mode de production féodal, en mettant en relief, phase par phase, le déplacement des antagonismes et de leurs causes, étude qui nécessite beaucoup de nuances et se heurte effectivement à la très grande pauvreté du vocabulaire social traditionnel, qui subsume sous des couples de mots invariants des antagonismes fort différents et variables.

Les trois écoles historiographiques dont il vient d'être question présentent de sérieuses différences, qu'on attribuera sans s'appesantir à des environnements quasi opposés. On n'en sera pas moins étonné du peu de contacts que ces groupes d'historiens marxistes entretiennent les uns avec les autres et du caractère assez étroitement national de ces écoles ; on observera également le retard relatif évident du groupe anglais, et, inversement l'avance du groupe de R.D.A., assez étonnante quand on songe à ses conditions de travail. Cela dit, et en dépit du peu d'informations dont je dispose sur les deux écoles d'U.R.S.S. et de R.D.A., je vois quatre traits communs à ces trois groupes : la non-signification de l'année 1956 ; la faible part faite à l'histoire des //94// techniques ; la très faible utilisation des méthodes modernes d'analyse linguistique des textes ; l'absence presque complète de contacts de ces historiens avec leurs collègues des autres sciences sociales. Dans l'ensemble, se dégage l'impression d'une greffe vaguement hégélienne sur l'historiographie européenne de l'entre-deux-guerres, qui centre généralement l'attention des historiens sur les luttes des classes et croit, par la simple description de ces luttes, avoir fourni une explication générale de l'évolution. Contrairement à ce que s'imaginent, de leur côté, beaucoup d'historiens occidentaux, ces descriptions sont, la plupart du temps, correctes du point de vue de l'érudition et intelligentes quant à la construction du jeu des interactions sociales. Mais ce jeu reste conçu de manière bien trop étroite, néglige beaucoup d'aspects matériels, comme beaucoup d'aspects intellectuels, et, finalement à l'encontre des perspectives développées par Marx lui-même, laisse à l'écart la préoccupation de concevoir un mode de production comme un système général, seule voie qui permette, peut-être, de dégager une dynamique globale et de concevoir une théorie rationnelle du féodalisme européen.

7 - Frantisek Graus

Le médiéviste tchèque Frantisek Graus est en France plus connu que réellement lu. Marxiste, et s'intéressant à l'histoire de l'Église et de l'idéologie, il ne peut susciter qu'un intérêt latéral. Or ses deux principaux ouvrages sont, tout bien pesé, d'un intérêt capital : *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger. Studien zur Hagiographie der Merowinger Zeit*, 1965, et *Lebendige Vergangenheit. Überlieferungen im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter*, 1975 ; (*Peuple, roi et saint sous les Mérovingiens, études d'hagiographie mérovingienne* ; *Passé vivant. La Tradition au Moyen Age et dans les représentations du Moyen Age*). Travaillant, comme on dit, avec des sources imprimées, et sur des sujets où la bibliographie est inépuisable, F. Graus organise sa réflexion à partir de deux préoccupations scientifiques : analyser tous les travaux publiés en fonction de leur contexte idéologique ; n'étudier les aspects divers et particuliers d'une époque qu'en fonction d'un schéma global. Le premier point ne demande guère de développement ; le second est à la fois plus fondamental et moins évident, d'où les remarques principielles :

« une vraie recherche historique ne peut partir, à mon avis, que d'une image globale de l'époque considérée... J'entreprends dans cet ouvrage d'observer, à partir d'un aspect, l'époque mérovingienne comme un tout » (*Volk*, pp. 9-10).

« Mon affaire n'était pas l'histoire intellectuelle (Geistesgeschichte), mais une tentative de comparaison, de vision globale du passé, en dépit de ce que notre époque ne paraît pas appropriée à de telles synthèses... Malgré tout, il faut chercher, me semble-t-il, à //95// surmonter l'atomisation de la science historique, qui menace de n'être plus que le passe-temps inutile de quelques enthousiastes » (Lebendige Vergangenheit, pp. X-XI).

L'étude de l'hagiographie mérovingienne amène Graus à des observations générales sur l'Église : « la religion chrétienne est à l'époque mérovingienne un pouvoir, le pouvoir idéologique par excellence » (p. 438). Le mot « religion » n'est d'ailleurs guère utilisable: « le phénomène polymorphe que nous désignons du terme, qui ne signifie à peu près rien, de « religion »... (p.348). Quoi qu'il en soit, « à la féodalisation de la société appartiennent nécessairement, dans toute l'Europe médiévale, la conversion et la christianisation de la population » (p. 449).

L'analyse de détail de l'hagiographie, du culte des saints, et de leurs rapports à la royauté apporte des conclusions très nettes : toutes les vies de saints ont été rédigées par des membres du haut-clergé, abbés ou évêques, en fonction de nécessités particulières de cultes, et générales de politique ; en dépit des aléas des rapports des clercs avec les rois, ces derniers n'ont pas été intégrés au groupe des saints, l'idéologie des hagiographes est restée monacale-ascétique ; le peuple, a fortiori, n'était qu'un

auditoire à manipuler et n'a joué aucun rôle dans la création des vies de saints. On voit se dessiner une image à laquelle l'historiographie traditionnelle ne nous habitue guère : une société essentiellement divisée en deux ; un groupe dominant de clercs, centré autour des grands monastères et secondairement des évêques, et une masse dominée de laïcs, comportant notamment les rois, sur lesquels les clercs cherchaient le plus-souvent à s'appuyer, mais qui eux-mêmes ne pouvaient rien sans le soutien de l'Église.

Lebendige Vergangenheit est consacré à la représentation concrète du passé, surtout à partir du XIIe siècle, puis à la survie, le cas échéant à la résurrection, des images du Moyen Age dans les temps ultérieurs. F. Graus montre comment toutes les traditions plus ou moins historiques sont de création savante, plus précisément cléricale jusqu'à la fin du XVe siècle, et comment elles se dégradent et disparaissent quand elles ne sont pas soutenues par un support écrit et surtout un usage social : la domination des lettrés reparaît ici vigoureusement. L'importance de la seconde moitié du XIIe siècle ressort bien de l'enquête de Graus, comme moment de la mise par écrit de très nombreuses traditions, liée à un bouleversement des structures sociales, notamment des rapports des féodaux et des rois avec le reste de la population. Dans ces transformations apparaissent encore mieux qu'à d'autres moments deux caractères de la stratégie des clercs : la correspondance (non pas la similitude) des catégories de pensée des clercs avec celles des féodaux et du peuple; l'aptitude inégalable des clercs à la récupération et à l'incorporation à leur propre système de tout « besoin social » nouveau. La correspondance se marque nettement à propres des catégories « historiques » : ni le peuple ni les féodaux ne sont capables (à nos yeux) de penser en termes //96// historiques,leur temps est plutôt celui que nous appellerions le « temps du mythe »; l'Église tient bien des chroniques, mais Graus nous rappelle que « depuis l'antiquité tardive, la pratique du genre des chroniques universelles n'avait créé aucune image réelle de l'histoire ; elle voguait sur les eaux de la théologie » (p.23). Finalement, dirai-je, le mythe s'intègre, en position dominée, à la théologie. S'agissant de la récupération, Graus rappelle l'intégration du « folklore » dans la pratique homilétique des exempla, et celle du « sentiment national » avant la lettre dans le culte des saints, la sanctification ecclésiale des entités matérialisant ou symbolisant le pouvoir (voir, par exemple, les objets et les pratiques à Saint Denis). F. Graus consacre relativement peu de place aux XVIIe et XVIIIe siècles, qu'il est tenté de considérer comme anti-historiques (ce qui me paraît difficilement acceptable), mais il montre bien que l'utilisation massive de thèmes historiques à base plus ou moins ancienne n'advint qu'au XIXe siècle. Bernard Guenée écrit : « Lebendige Vergangenheit n'est pas simplement. un grand livre ; c'est un livre d'avenir ». On voudrait le croire : la domination du clergé sur l'ensemble de la société féodale, aussi bien que la grande transformation de la fin du XIIe et du XIIIe siècle me semblent, en effet, des thèmes fondamentaux.

8 - José-Luis Romero

José-Luis Romero est encore moins souvent cité. Pourtant son ouvrage *La revoluciôn burguesa en el mundo feudal* (1967) mérite de retenir l'attention. J.L. Romero ne se préoccupe que très médiocrement d'économie, et ses sources de réflexion sont essentiellement narratives et littéraires. Pire encore : se penchant sur les groupes sociaux médiévaux, il néglige à peu près les agriculteurs. Les deux articulations principales de ses constructions n'en sont pas moins extrêmement intéressantes : en premier lieu, J.L. Romero s'attache à élucider les rapports et les antagonismes entre les groupes sociaux « dominants », en utilisant quelques couples conceptuels très opératoires, comme équilibré/instable, cohérent/en désagrégation, fermé/ouvert ; en second lieu, il cherche systématiquement à mettre en rapport les structures socio-économiques et les structures socio-politiques et mentales. D'où un livre très riche.

La grande conclusion de Romero est l'opposition, à l'intérieur de l'époque féodale, entre une première partie cristiano-feudal (Ve-XIIe siècles) et une seconde partie feudo-burgues (XIIIe-XVIIIe siècles), la première dominée par l'Église, la seconde marquée par le développement d'un nouveau groupe social essentiellement urbain.

Les groupes germaniques qui s'installèrent dans l'empire romain y trouvèrent une société déjà théocratique. Leur arrivée et leur installation eut comme première conséquence de faire disparaître toute netteté à l'opposition homme libre/esclave (créant au contraire //97// de très nombreuses situations non définissables au regard de cette opposition), et, plus généralement, tout état de droit : Romero rappelle que toutes les tentatives de codes, a fortiori de législation, auxquelles se livrèrent divers souverains entre le Ve et le IXe siècle firent toutes lamentablement fiasco. Le pouvoir n'était qu'un pouvoir de fait : l'antagonisme permanent entre les aristocraties et les rois créait une instabilité structurale ; patrimonialité du pouvoir, vengeances privées, guerres constituaient la situation normale. L'Église seule jouissait, quoiqu'au prix de compromis permanents, d'une relative stabilité ou continuité, résistait tant bien que mal à la désagrégation, étendait mérite le réseau paroissial. « Si l'aristocratie terrienne aspirait dans quelque mesure à un certain ordre, c'était à condition que la monarchie respecte son rôle éminent et son organisation hiérarchique, et devienne en quelque sorte sa tête, avec un pouvoir réduit et contrôlé, ce qui précisément convenait à l'Église. Ainsi l'aristocratie et l'Église confluèrent dans la configuration de la monarchie et du pouvoir féodaux, qui correspondaient au cadre d'objectifs transcendants proposé par l'Église, et auxquels l'Église prêta le solide soutien de sa structure institutionnelle. Pour appuyer cette notion d'ordre terrestre, l'Église comptait sur l'énorme force que lui donnait sa doctrine et, par dessus tout sur celle que lui conférait son monopole de la littérature écrite » (p. 96). Cette notion de « confluence » de l'Église et de l'aristocratie paraît en effet essentielle.

La stabilisation du système cristiano-feudal fut aussi sa fin : l'aristocratie devint une sorte de caste, en même temps que s'établissaient des règles de succession et la possibilité de vendre et d'acheter des fiefs. Cette stabilisation s'effectua sous l'égide de l'Église, parvenue alors à un des sommets de sa puissance et qui cristallisa sa pensée au moment même ou apparaissait l'esprit de libre discussion. La domination de l'Église lui permit de créer les conditions subjectives du passage à un nouvel état du système (schéma tripartite de la société, christianisation de l'éthique chevaleresque), tout en contribuant aussi à modifier les conditions « politiques » (croisades, soutien de rois faibles et rabaissement de l'Empereur).

L'apparition de groupes nouveaux (surtout urbains), malgré quelques tensions, ne se fit en aucun cas contre le système existant : l'interdépendance des groupes anciens et nouveaux se fit rapidement sentir : d'ailleurs, le patriciat urbain était déjà divisé lorsqu'il triompha ; la tentative de constitution de l'aristocratie en caste fit apparaître la nécessité pour ces aristocrates de justifier leurs prétentions à un « statut » privilégié, précisément en dépensant beaucoup : le règle-ment de ces tensions provisoires se fit par l'apparition de seigneuries urbaines et par la confection de nouvelles relations entre le pouvoir royal et les divers éléments de la hiérarchie féodale la principale nouveauté résidait, en fait, dans les nouvelles possibilités de réflexion offertes aux marchands de par leur pratique même : instabilité économique et ouvertures spatiales : d'où le développement //98// de la notion de changement, l'émergence d'une sensation d'autonomie de la société et de la nature par rapport à Dieu.

9 - Yves Barel

Le livre d'Yves Barel *La ville médiévale, système social, système urbain* (1975) s'ouvre, et se ferme, par l'énoncé de préoccupations abstraites et critiques relatives à un ensemble d'outils de recherches en sciences sociales, groupés autour de la notion de système, à peu près telle qu'elle a été développée par la cybernétique. II serait très insuffisant de dire qu'une telle préoccupation est insolite pour un médiéviste : elle est complètement étrangère à sa pratique, quasiment à ses antipodes : raison qui, à la limite, justifierait à elle seule qu'on y consacre quelque attention.
Le propos d'Y. Barel est de montrer que la ville médiévale (du XIIe au XVe siècle environ) constitue un système à l'intérieur de l'Europe féodale, propos d'où il pense tirer des éclaircissements à la fois sur la ville médiévale et la notion de système. Je dirai immédiatement que, à mon sens, la formalisation même à laquelle se livre Y. Barel présente le défaut fondamental de s'attaquer à un type et non à un objet réel : toute ville médiévale est considérée en quelque sorte comme une variante du système, alors que, à mon sens, le système (ou mieux le sous-système) est en fait constitué par un réseau urbain, dans lequel chaque ville a sa place en tant qu'élément du réseau, le réseau déterminant une partie au moins des caractéristiques de chaque ville ; dans l'approche de Y. Barel, cette partie tombe dans l'aléatoire, ce qui est d'autant plus regrettable que le commerce, qui est pour Barel le fondement de la spécificité de la ville médiévale, est précisément une activité qui ne peut se déployer qu'au travers d'un réseau. Au surplus, l'étude d'un type interdit d'intégrer véritablement à l'étude les nécessaires observations chiffrées et des réflexions sur les rapports entre taille et forme : d'où quelques errements sur la triste et trop célèbre distinction entre qualitatif et quantitatif.

Y. Barel part de l'observation que le développement de la ville médiévale et celui du régime féodal sont à peu près contemporains (XIe-XIIIe siècles) et l'explique immédiatement : « le système urbain médiéval met en oeuvre, à côté de processus nouveaux, des processus ne différant que superficiellement et phénoménalement de certains processus féodaux. En particulier trois caractéristiques frappantes du régime féodal... se retrouvent dans le système urbain médiéval avec la même importance... 1) Une confusion poussée à un degré extrême, ...des éléments publics et privés du pouvoir et de la richesse... 2) l'étroite imbrication... des droits réels et des droits personnels ; 3) l'état d'indifférenciation du pouvoir politique et du pouvoir économique » (pp. 10-11). Ayant insisté sur le rôle des //99// structures familiales et ecclésiastiques, Barel souligne l'importance des phénomènes princiers et féodaux, dans le développement des villes du VIIIe au XIe siècle ; selon lui, d'ailleurs, la richesse manipulée par les premiers commerçants ne peut avoir une origine autre que terrienne. Pour autant d'ailleurs, on ne peut pas parler de ville médiévale avant le XIe siècle : « la préhistoire urbaine se présente non comme une fusion d'éléments divers, mais, au contraire, comme un processus de diversification économique et sociale à partir d'un noyau ecclésiastique et féodal ou seigneurial homogène : clivage entre clercs et laïcs, premières hiérarchisations de la population, multiplication de vassaux fieffés » (p. 58).

Pour Barel « l'émergence de la ville est... une discontinuité majeure à l'intérieur du régime féodal » (p.74). (Affirmation déjà rencontrée chez J.L. Romero). « Le premier pas vers l'auto-reproduction et l'émergence du système urbain médiéval est l'apparition d'une nouvelle logique, distincte de la logique féodale « pure », et d'une couche sociale porteuse de cette logique. Cette logique est la logique commerciale, et cette couche sociale est le patriciat... Au Moyen Age, comme dans d'autres périodes. il existe une correspondance relative entre la structure sociale et la hiérarchie de systèmes qui lui est associée... la « génétique » des systèmes est un aspect de la lutte des classes... A l'intérieur du combat majeur, et l'accompagnant, se déroulent des affrontements et des coalitions entre des groupes sociaux ou des couches sociales dont l'enjeu peut ne pas être la conquête ou l'exercice du pouvoir total sur la société, mais une certaine redistribution du pouvoir, l'autonomisation relative de certains pouvoirs, par ailleurs parfaitement compatibles avec le maintien d'une domination de classe » (p.73). Voilà donc la thèse centrale : combiner Wiener (et Piaget) avec Althusser ! Barel consacre les deux parties centrales de son livre à l'étude du patriciat et à celle du système urbain. Le patriciat est identifié par une organisation, une stratégie, des régulations. Deux observations abstraites originales en ressortent : d'une part, l'idée que la plupart des stratégies du patriciat sont des stratégies doubles, c'est-à-dire que, d'un côté, elles sont adaptées à des nécessités de fait et à des impératifs individuels, mais qu'en même temps elles visent toujours la survie du patriciat en tant que tel ; d'autre part, l'idée (plus ou moins corrélative de la précédente), que dans la plupart des villes, le gouvernement était l'enjeu d'une lutte entre deux partis : « le parti est moins l'organe de réalisation d'un programme qu'un procédé de gouvernement, la dichotomie partisane sert non seulement à exprimer des conflits, mais aussi à en camoufler ou en neutraliser d'autres, et à reproduire un certain équilibre des forces... C'est en ne cherchant en apparence qu'à prendre le contrôle de parties du système que le patriciat réussit le plus efficacement à approcher du contrôle total » (pp. 139-141).

L'étude du système est centrée autour du couple régulation-contradiction : « il existe une contradiction entre la stratégie //100// commerciale et la stratégie terrienne et territoriale du système.. la reproduction du patriciat est un processus

contradictoire supposant à la fois son ouverture et sa fermeture. sa fusion et sa différenciation interne, sa particularisation et son articulation au reste du corps urbain. D'une certaine manière, ces trois contradictions patriciennes ne sont que les expressions diverses de la même réalité contradictoire qui est la domination patricienne, le fait qu'un sous-système domine un système » (p. I73). Suit l'hypothèse très intéressante de la « ville médiévale comme éco-systéme » (pp. 190-191) qui amène deux analyses particulières : celle du système militaire urbain et celle de la population urbaine : la question du pouvoir fait ressortir son exercice collectif et ntultifonctionnel. Finalement, Y. Barel caractérise le processus de destruction de ce système comme un processus de « territorialisation » qui vide la ville de sa substance propre. sans d'ailleurs menacer l'existence et la survie de la classe dominante urbaine, reconvertie en « bourgeoisie féodale » et franchissant même la fin de l'Ancien Régime.

Globalement, l'effort de réflexion principal d'Y. Barel tourne autour de l'articulation des trois notions de groupe social, de structure sociale et de systéme social, notamment dans une tentative pour montrer comment les composantes et l'organisation de la notion de système permettent de penser les liens entre structure et stratégie, hasard et signification. En conclusion, cherchant à résumer son approche, Barel essaye de préciser les caractères constitutifs de cet objet « système », ou « causalité systématique » ; selon lui, le caractère essentiel en est « la multifonctionnalité sociale ou la prolifération institutionnelle... grâce à la fusion de plusieurs éléments en un dispositif intégrée (p. 523). Cette « multifonctionnalité », ou « redondance » équivaut à un énorme surplus rendant le « système » très solide, presque capable de se reconstituer avec quelques-uns de ses éléments seulement en cas de catastrophe. Sous-jacentes à la réflexion de Barel apparaissent donc les notions de différenciation et d'autonomie, qui en marquent finalement les limites (déjà évoquées), puisque Y. Barel n'étudie pas le cadre à l'intérieur duquel les villes forment un sous-système. Les richesses potentielles de la notion de « système » n'en apparaissent pas moins de manière éclatante.

10 - Perry Anderson

L'oeuvre de Perry Anderson est encore plus singulière que celle de Y. Barel. S'intéressant à des questions de politique et de théorie marxistes, Perry Anderson, qui n'est pas historien professionnel, a voulu proposer une histoire de l'Europe, de la Grèce au XVIIIe siècle, de laquelle ressorte une rationalité générale. (*Les passages de l'Antiquité au féodalisme*, 1974, trad. fr. 1977 ; *l'État absolutiste,* 1976, trad. fr. 1978). Le résultat rappelle en effet les *Leçons* //101// *sur l'histoire de la civilisation en Europe*, de Guizot, ce qui n'est pas un mince compliment. L'idée qui est au principe de ce travail énorme est simple : l'exploration de la rationalité de l'histoire ne peut se faire ni à un niveau purement formel et conceptuel, ni au niveau de l'analyse de détail ; P. Anderson note, à très juste titre, que la coupure de fait entre théoriciens et historiens marxistes est aussi pernicieuse aux uns qu'aux autres ; tout le problème dans ces conditions est de déterminer le niveau, ou le cadre, approprié. Le choix de l'Europe me paraît en effet le bon, mais la méthode de justification adoptée par Anderson ne laisse pas de comporter des inconvénients : il a essayé de montrer quelles étaient les zones dans lesquelles on trouvait une organisation économique et sociale nettement différente, et, par conséquent, en deçà desquelles il fallait faire passer la limite (la steppe asiatique, Byzance et l'Islam). Sans doute eût-il été beaucoup plus fructueux de rechercher plus nettement les raisons de l'unité profonde de l'Europe, ce qui aurait permis d'adopter, peut-être, la notion de système. Il est au fond très remarquable que l'ouvrage de Y. Barel apparaisse comme antithétique et complémentaire du travail d'Anderson : Barel recherche la dynamique de micro-systèmes, alors qu'Anderson brosse l'évolution d'un ensemble globalisant, mais à peine structuré.

Le risque inhérent à une telle entreprise est évident, car à travailler de troisième main en sélectionnant les auteurs « respectables », on n'évite pas de redoutables méprises : chacun sait que les milieux académiques considèrent comme respectables des auteurs qui le sont bien peu. Qu'Anderson se fonde sur Dopsch, Hintze, Bloch, Postan voire Boutruche, cela peut et doit se discuter ; qu'il reprenne froidement des conclusions de Lot, Petit-Dutaillis, Halphen, Ganshof ou Génicot, voilà qui l'amène nécessairement à des contresens et à des contradictions : en histoire, les concepts ne sont pas neutres : lorsqu'Anderson parle par exemple de « définition juridique du servage » (*Passages*, p. 159), de « conflits institutionnels » (ibid., p. 165) ou de « lois traditionnelles » (ibid., p. 165), il s'enfonce dans des impasses.

Trois observations générales de Perry Anderson me paraissent devoir être fortement soulignées, observations à propos desquelles, d'ailleurs, Anderson note lui-même très explicitement une lacune « dans le cadre du matérialisme historique ». La première concerne l'Église, (voir par exemple *Passages*, pp. 141-149), seule institution stable pendant toute la période, et sans concurrente quant à la gamme de ses possibilités et de ses champs d'action. A propos du monachisme, Anderson rappelle son rôle au Haut Moyen Age par rapport au travail et à la désanimisation de la nature, éléments qui apparaissent comme d'indispensables conditions préalables (quoique tout à fait inintentionnelles) à la fin de l'esclavage. La seconde observation concerne le rôle de la guerre (notamment : *l'État absolutiste* I, p. 32-34). Dans un système où production agricole et //102// commerce étaient universellement considérés comme stables ou peu modifiables, « la guerre était probablement le moyen d'accroissement de l'extraction des surplus le plus rationnel et le plus rapide dont ait disposé une classe dirigeante... La noblesse était une classe de propriétaires fonciers dont la profession était la guerre sa vocation sociale n'était pas une excroissance externe, mais une fonction intrinsèque de sa position économique » (ibid. p. 32). A partir du moment où l'État moderne se constitua en tant qu'instrument nécessaire de la reproduction élargie de la classe féodale, ses fonctions étaient prédéterminées ; d'où la guerre et les impôts, le mercantilisme, la diplomatie ; dès lors que cet instrument fonctionnait en Europe occidentale, les féodalités d'Europe orientale, quoique dans une situation économique et sociale très différente, devaient s'en doter (Prusse) ou disparaître (Pologne). La troisième observation, qui est surtout développée dans la conclusion générale, est l'absolue impossibilité de séparer un « niveau économique » d'un « niveau superstructurel » d'une manière générale dans les formations précapitalistes et nommément dans le féodalisme européen : « tous les modes de production dans les sociétés antérieures au capitalisme ont recours à la coercition extra-économique pour obtenir des producteurs immédiats un

surtravail... il est donc fondamentalement impossible de les interpréter à partir de simples rapports économiques... les superstructures de la parenté, de la religion, du droit ou de l'État entrent nécessairement dans la structure constitutive du mode de production. Elles interviennent directement dans le réseau interne d'extraction des surplus ». (*l'État absolutiste* II, p.230). C'est, comme on le verra, exactement la conclusion à laquelle arrive Maurice Godelier à partir d'une réflexion sur l'anthropologie économique. Cette observation me paraît en effet fondamentale, mais, plutôt que d'y voir une conclusion, je suis tenté de la prendre comme point de départ : tout le problème est de savoir quel est exactement la nature du rapport social qui se combine au rapport « purement économique » : prétendre simplement, comme paraît le faire Anderson, qu'il s'agit de l'ensemble des superstructures, ne signifie rien ; d'un autre côté, utiliser les termes de droit et de loi, au moins pour les V-XIIe siècles, est un non-sens dérivé d'un hyperjuridisme. exactement aussi insoutenable que le pan-capitalisme de certains autres : or, c'est justement ce que fait Anderson essentiellement parce qu'il n'arrive pas à saisir et à démonter le cadre conceptuel légué par Hintze et Boutruche : « la particularité de ce système (féodal) résidait dans le double caractère des rapports qu'il établissait à la fois entre les producteurs immédiats et la couche de non-producteurs qui s'appropriaient leur surtravail, et au sein même de la classe exploiteuse des non-producteurs. Car le fief était en son essence l'octroi d'un avantage économique - une terre - en échange d'une prestation de service armé, le bénéficiaire étant investi de droits judiciaires sur le paysans travaillant cette terre. Cétait donc toujours un amalgame de propriété et de //103// souveraineté, dans lequel la nature partielle de l'une s'accompagnait du caractère privé de l'autre : la tenure conditionnelle était liée structurellement à la juridiction individuelle. L'affaiblissement originel de la propriété foncière absolue trouvait ainsi son complément dans le morcellement de l'autorité publique en échelons hiérarchisés" (*L'État absolutiste* II, p. 235). C'est de ce « morcellement de la souveraineté » que sont sortis l'Église, les villes, les États : la conception fondamentale de Guizot dans le 5e *essai sur l'histoire de France* reparaît ici tout entière (l'effort de Müller-Mertens allant d'ailleurs dans le même sens).

Comment donc dépasser Guizot ? Perry Anderson donne incidemment du féodalisme européen une caractérisation essentielle « ce système à la fois hautement intégré et extrêmement diversifié » (*L'État absolutiste* II, p. 255). Quelques pages plutôt, il avait tracé en quelques lignes un schéma de développement spatial : « le véritable lieu de naissance du complexe féodal avait été l'Europe continentale de l'ouest, l'ancien territoire des Carolingiens. Il s'étendit ensuite, lentement et inégalement à l'Angleterre, à l'Espagne et à la Scandinavie ; puis, moins parfaitement, il gagna l'Europe orientale, où ses éléments constituants et ses diverses phases connurent de nombreuses dilatations et distorsions ». (*L'État absolutiste*, II, p. 238) De toute évidence, il faudrait ici ajouter : « et, outre Atlantique, s'installa généreusement sur toute l'Amérique centrale et du Sud, ainsi que sur la côte est de l'Amérique du Nord ». En fait, et malgré ces esquisses. Perry Anderson n'est pas réellement parvenu à montrer en quoi ce système était « intégré » : d'où les flottements de la chronologie, et, plus encore, l'échec relatif du découpage spatial. L'opposition de l'ouest et de l'est, qui forme un des thèmes principaux de tout le travail, est intéressante, mais demeure très artificielle ; la simple typologie du premier tome fait place, dans le second, à des chapitres consacrés aux États « nationaux », ce qui revient à peu près au même : la typologie ne peut mener à rien, et les États absolutistes ne seraient vraiment intéressants que si on les mettait en rapport avec de nombreux autres « niveaux » de la réalité, ce qui n'est guère réalisé. La tentative de Perry Anderson est donc riche et très positive, mais indique des voies à suivre plus qu'elle ne résout des problèmes.

Pour achever le parcours des travaux récents et originaux contribuant à la construction d'un schéma général du système féodal, il me reste a analyser des ouvrages, plus ou moins explicitement marxistes, consacrés à des questions plus spécifiquement économiques comme la production et l'exploitation de la main-d'oeuvre, le commerce et les prix. Contrairement aux études analysées pour commencer dans le cadre d'écoles historiographiques marxistes, ces ouvrages consacrent une place très réduite à l'examen et à la glose des textes « classiques », cherchant plutôt dans la combinaison de l'observation concrète et de la construction //104// théorique la voie du progrès des connaissances. Pourtant, contrairement cette fois aux quatre auteurs tout à fait isolés, je le répète qui viennent d'être étudiés, les historiens dont il va être question se maintiennent dans un cadre essentiellement économique : leurs discussions, leurs divergences, le terrain de leurs affrontements ne débordent guère celui d'une « logique économique » nécessairement partielle et qui, en aucun cas, ne peut justifier une prétention à rendre compte de l'évolution globale du système féodal, pour la raison déjà très clairement exposée par Perry Anderson. Dès lors, ces travaux récents doivent être observés dans deux perspectives complémentaires : il faut, d'une part, rechercher tous les éléments positifs et originaux qu'ils contiennent, et, d'autre part, montrer dans chaque cas en quoi leur démarche est limitée et comment elle se bloque.

11 - Witold Kula

Le livre de Witold Kula, *Théorie économique du système féodal. Pour un modèle de l'économie polonaise, XVIe-XVIIIe siècles*, rédigé en polonais en 1962, est paru en français en 1970 ; son titre est boiteux, puisque le sous-titre est strictement conforme au contenu du volume, alors que le titre lui-même, sous lequel il est le plus souvent cité, ne correspond qu'à des impératifs commerciaux. Le propos de l'auteur est en fait modeste : utiliser des séries polonaises de prix et de production pour déterminer les relations qui lient les diverses séries et en tirer quelques conclusions sur l'organisation économique des grands domaines, spécifiquement sur la place relative du marché et de l'autarcie. « Construire la théorie économique d'un système donné, c'est dresser empiriquement la liste la plus complète possible des relations de dépendance qu'il admet et déterminer les liens réciproques qui font de cet ensemble de relations un seul système » (p. 140). On pourrait ergoter sur l'emploi ici du terme de théorie, et lui préférer celui de modèle, mais cela ne changerait pas grand chose au fond de l'affaire : la définition de W. Kula est nette, et, dans ce cadre, il obtient des résultats très remarquables. Les données numériques semblent cohérentes, les raisonnements statistiques sont bien menés et les résultats obtenus, dans l'interprétation

des variations tant inter-annuelles qu'à long terme, me semblent parfaitement acceptables et très suggestifs. D'une année sur l'autre, les bonnes récoltes augmentent les revenus des nobles comme ceux des paysans, et les mauvaises les amenuisent : le marché international atténue considérablement les possibilités de variation locale des prix selon le volume de la récolte. Dans ces conditions, les seigneurs limitent autant que possible la superficie des tenures des serfs et cherchent à obtenir la plus grande quantité possible de travail sur la réserve. A long terme, les revenus des seigneurs n'ont cessé de s'accroitre (XVIe-fin XVIIIe) alors même //105// que stagnaient la production et la population et que l'ensemble des forces productives avait ainsi tendance à se dégrader. W. Kula reconnaît explicitement sa dette à l'égard d'Ernest Labrousse, son mérite n'en est pas moins considérable. Les réflexions de Kula sur la périodisation sont tout à fait pertinentes : il existe un rapport intrinsèque et fondamental entre les variations à court terme et les variations à long terme ; les césures, quand il y en a, s'observent empiriquement et le découpage des périodes n'est en aucune manière un instrument conventionnel ; de même, ses critiques à l'égard des monographies dispersées et incohérentes sont strictement justifiées. Mais il faut souligner sans faiblesse les limites de ce travail : le modèle économique fait intervenir des « paramètres », plus ou moins assimilés à des facteurs institutionnels (p. 141), ce qui est intenable. Le modèle ne nous dit rien, et ne peut rien nous dire, sur les raisons de la soumission des paysans, de la force des seigneurs, comme de leur incapacité à créer un État, des dévastations militaires du pays, ni même du marché des céréales dans l'Europe du Nord-Ouest, ce qui est encore plus limitant, puisque ce marché intervient en tant que tel dans le modèle. Celui-ci est strictement borné, tant au point de vue spatial qu'au point de vue des aspects de la société qu'il met en jeu : sa validité est limitée à son cadre empirique et toute généralisation de sa portée serait arbitraire et absurde.

12 - Immanuel Wallerstein

Le marché international est l'objet principal du livre d'Immanuel Wallerstein *The modern world-system. Capitalist agriculture and the origins of the european world-economy in the sixteenth century*, 1974. L'idée fondamentale de Wallerstein est qu'entre 1450 et 1640 (période étudiée dans l'ouvrage), l'Europe formait un système du fait que toutes ses parties intervenaient sur un même marché commercial, et qu'ainsi les rapports entre ces diverses parties et la dynamique du système découlaient de l'organisation de ce marché. Malheureusement, Wallerstein développe cette thèse à l'intérieur d'un système conceptuel et avec des méthodes d'analyse extrêmement criticables, quand ils ne frisent pas simplement le ridicule, ce qui affaiblit considérablement cette thèse, qui nie semble pourtant extrêmement fructueuse.

Quoique s'affirmant explicitement marxiste, Wallerstein a sur la notion de classe sociale des opinions bien peu communes, qui, quoique à certains égards intéressantes, lui permettent de contourner sans remords la question de l'exploitation et des types de profit et de donner du féodalisme et du capitalisme des caractérisations absurdes : enfin, on a l'impression que toutes ces définitions ont été bâties après coup (d'ailleurs le développement sur les classes figure en conclusion, p.351) pour pouvoir justifier un point de départ //106// injustifiable : le capitalisme nait à la fin du XVe siècle, de par la naissance à ce moment-là d'un marché international intégré : ce qui est doublement faux, puisque, d'une part, il n'a pas cessé d'y avoir des marchands et un marché international (d'importance variable) depuis la fin de l'Empire romain, et que, d'autre part, le capitalisme. entendu au sens de mode de production dominant fondé sur l'exploitation du travail salarié, est apparu dans la première moitié du XIXe siècle. Bien sûr, certains auteurs, limitant leur perspective à certains groupes de pays, cherchent parfois à faire remonter cette date de naissance jusqu'au milieu du XVIIe siècle ; cela me paraît très excessif ; mais remonter à la fin du XVe siècle est un non-sens, qui empêche de poser clairement la question très importante de la place des marchands et du commerce dans le système féodal. Heureusement, dans ses analyses concrètes, Wallerstein montre, dans toute la période et tous les pays qu'il étudie, la domination de l'aristocratie féodale.

Un second défaut de cet ouvrage réside dans son économisme strict : tout est conçu en fonction du marché, à la rigueur de la production ; les structures et les péripéties politiques en découlent, et tout le reste est aléatoire. Wallerstein ne reconnaît dans l'Église qu'une institution purement religieuse, et n'accorde aux croyances et pratiques religieuses aucun sens intrinsèque ; en particulier, les différences entre catholiques et protestants lui paraissent de purs prétextes, et les choix des groupes sociaux tout à fait aléatoires (p. 207 : les gens des Pays-Bas ont choisi au hasard entre calvinisme et catholicisme : p.152 : le protestantisme s'est développé dans les groupes liés à l'expansion capitaliste « by a series of intellectually accidental historical developments »). D'une manière plus générale, la forme même des rapports sociaux n'est à peu près jamais abordée (par exemple, la question du droit).

S'agissant de la méthode d'étude, Wallerstein se préoccupe essentiellement de l'opinion des auteurs autorisés, ce qui l'amène à reprendre nombre de vieilles discussions stériles et à considérer comme démontrée une présentation des faits qui permet de mettre d'accord les auteurs les plus opposés : cette concordantia discordantium canonum est un jeu lassant. En revanche, s'agissant de commerce et d'espace, on aimerait des cartes il n'y en pas une seule et des raisonnements statistiques. Cela me paraît finalement une limite très grave de ce travail, car enfin Wallerstein ne discute réellement ni le cadre conceptuel de tel ou tel auteur, ni l'analyse statistique de tel ou tel groupe de séries ; l'esquisse générale, qui reste l'intérêt central du livre, aurait gagnée à être condensée.

La notion de système spatial n'en est pas moins un outil extrêmement puissant, que Wallerstein semble être le premier à avoir pris au sérieux. Empiriquement, la démarche est simple : si l'on place sur une carte, pour un moment donné à l'intérieur de la période considérée, divers phénomènes économiques, sociaux ou politiques, //107// on observe sans peine qu'ils ne se répartissent pas aléatoirement, mais qu'il existe toujours une zonation correspondant plus ou moins à ce qu'un peut appeler un noyau, une semi-périphérie et une périphérie. Ainsi, vers 1680. le noyau comprend à peu près l'Angleterre, les Provinces-Unies et la France du Nord ; la semi-périphérie le reste des îles britanniques, la Scandinavie, l'Allemagne, l'Italie du Nord, la France du Midi et la péninsule ibérique ; la périphérie, l'Europe orientale et centrale (pas la Russie), les Deux-Siciles (?) et les

Amériques. Il s'agit donc d'un réseau centré et hiérarchisé, mais qui n'est pas du tout fixe : certaines régions d'Europe, périphériques à un moment, peuvent devenir centrales, puis repasser dans la semi-périphérie. Dans ce système interviennent du moins deux variables spatiales, superficie et position relatives : cartographie et statistiques ont évidemment un rôle énorme à jouer dans ce genre de recherches. Wallerstein s'est efforcé de mettre en rapport dans ces cadres la structure de la production, les réseaux commerciaux et l'organisation des États, avec l'hypothèse que les réseaux commerciaux étaient la principale variable spatiale et expliquaient les rapports des deux autres secteurs (économie et politique). Une des meilleures réussites est l'analyse spatiale de l'échec impérial de Charles Quint (pp. 168-197), l'étude du développement français (pp. 262-269) est également suggestive ; l'intérêt principal réside cependant dans la grande abondance de remarques de détail et de mises en relation qui démontrent amplement la portée et la valeur potentielles de l'idée qui est au principe du livre.

13 - Robert Brenner

Cette extrême faiblesse des considérations statistiques (dont on ne sait pas à vrai dire si elle est la conséquence d'un choix de l'auteur ou de la grande rareté des résultats acquis, dans ce domaine, par l'historiographie) se retrouve dans un autre travail anglo-saxon, qui, à beaucoup d'égards, prend le contre-pied de la position de Wallerstein : « Agrarian class structure and economic development in pre-industrial Europe », article publié en 1976 par Robert Brenner (*Past and Present*, 70-1976, pp. 30-75), et qui, malgré son nombre de pages plus réduit, comporte au moins autant de matière que le livre de Wallerstein. Pour Robert Brenner, c'est la structure des relations de classes, du pouvoir de classe, qui détermine la manière selon laquelle les modifications démographiques ou commerciales affectent les variations à long terme de la distribution des revenus et le développement économique, et non l'inverse. Une fois cette thèse posée, il entreprend, d'une part, la critique des « orthodoxies » démographistes ou commercialistes, et, d'autre part, l'examen d'un grand nombre d'exemples, venant étayer sa thèse. L'aspect critique //108// est parfaitement pertinent, dans la mesure où il montre nettement que les « explications » démographistes ou commercialistes, quand bien même elles paraissent se contredire, se renforcent, en fait, mutuellement et reposent l'une et l'autre sur la trop fameuse « loi » de l'offre et de la demande, ce que Pierre Vilar nomme judicieusement le « modèle perroquet ». D'ailleurs, les tenants de ces explications sont le plus souvent contraints à des pirouettes: « expliquer la « rigidité » économique, comme le fait Le Roy Ladurie, comme le « fruit » de la stagnation technique, du manque de capital et de l'absence d'« esprit d'entreprise et d'innovation » est une pure assertion. Cela revient au même que de chercher à expliquer la croissance économique simplement comme le résultat de l'introduction de nouvelles organisations de la production, de nouvelles techniques et de nouveaux niveaux d'investissement. Ces facteurs, évidemment, n'expliquent pas le développement économique, ils décrivent simplement ce qu'est le développement économique » (p.36). Cette distinction entre description et explication est fondamentale, dans une mesure d'autant plus grande qu'elle est généralement rejetée par les historiens. Brenner d'ailleurs ne s'arrête pas là et montre sur pièces comment des évolutions commerciales ou démographiques analogues entraînent des résultats inverses, et réciproquement ; comment aussi le servage ne s'identifie pas à la rente en travail, mais à l'arbitraire, à la possibilité pour le seigneur de déterminer à sa guise le niveau de la rente.

La partie de construction est également intéressante, mais beaucoup moins solide ; il s'agit plutôt d'une série de pistes, de remarques et de directions de recherche. Que le rapport de force entre seigneur et paysan soit un phénomène notable qu'il est absurde de passer sous silence, cela est bien établi, mais il serait non moins absurde de vouloir en faire un autre primum moyens. Certes, Brenner a raison de choisir comme cadre d'observation l'ensemble de l'Europe, mais il ne dit pas pourquoi, et ne se demande pas si une quelconque logique spatiale relie les exemples qu'il étudie ; on ne peut pas sans dommage éviter d'étudier le rôle des échanges ou des conflits entre régions et entités territoriales. On ne peut pas non plus réduire toute la dynamique à celle d'une « agrarian class structure » arbitrairement réduite à l'opposition des seigneurs et des cultivateurs.

14 - Pierre Dockès

Le livre de Pierre Dockès *La libération médiévale* (1979) forme en quelque sorte le pendant du travail de Brenner : tandis que celui-ci s'intéressait aux XIIe-XVIIIe siècles, Dockès s'attache au premier millénaire, développant la même thèse : toute l'évolution résulte de la lutte des classes. Dockès nous présente l'évolution à //109// peu près ainsi : l'esclavagisme sur les grands domaines est né à la fin de la République ; il a provoqué une crise grave qui a amené la création de l'Empire et la réorganisation des grands domaines, l'encasernement des esclaves (« chiourme ») ; cependant, la logique même du fonctionnement des grands domaines affaiblissait la petite paysannerie et l'État impérial, qui s'est effondré à la fin du IIIe siècle ; la chiourme et son caractère d'opposition violente et concentrée entre maîtres et esclaves n'était plus possible, d'où le mouvement de casements ; toutefois, l'État s'est une première fois ressaisi avec Dioclétien, mais, les mêmes causes produisant les mêmes effets, s'est à nouveau effondré ; le second ressaisissement se produit avec la royauté mérovingienne ; second effondrement et grande tentative carolingienne ; nouvel effondrement, définitif celui-là. Au total donc, le passage fondamental de la chiourme au casement est directement lié à la capacité de coercition plus ou moins grande des propriétaires fonciers, capacité elle-même fonction de l'aptitude de ces propriétaires à maintenir une organisation étatique suffisante.

L'intérêt principal de ce schéma est de ramener vivement l'attention sur la question de l'esclavage, en soulignant que l'exploitation des esclaves s'est toujours fondée sur la violence, et que l'analyse des transformations du mode d'exploitation de la main-d'oeuvre ne peut négliger cet aspect sans tomber dans l'absurde. Les chapitre II et III sont à cet égard particulièrement salubres. Dans le chapitre II, Dockès s'en prend avec assez de bon sens à l'idée selon laquelle le servage aurait cessé d'être

rentable, ou que le casement aurait amélioré la « productivité ». Dans le chapitre III, il attaque avec acrimonie Charles Parain et ce qu'il appelle la « grille stalinienne » (p. 194) ; d'un côté, il arrive sans trop de peine à montrer ce que peut avoir d'insuffisant, et parfois de contradictoire, une analyse fondée essentiellement sur l'étude des « forces productives » et sur des entités bien brumeuses : « prenons garde de ne pas exagérer « à plaisir » le rôle des « communes paysannes » » (p.215) ; en contrepartie, pour essayer de préciser sa propre position, il en vient à des affirmations ridicules : « la pénétration souvent pacifique, souvent appelée par les Romains, de tribus épuisées, vaincues, étonnées de voir que les défenseurs de l'Empire n'existent plus » (p. 197) ; de même lorsqu'il affirme que l'esclavage ne s'opposait pas au progrès technique, ou que la diminution de la population culmina aux VIIe-VIIIe siècles (ce qu'il serait bien en peine de prouver et que de nombreuses recherches récentes contredisent formellement).

Même sans être très versé dans cette période, j'ai la nette impression que l'information de Pierre Dockès laisse sérieusement à désirer ; l'essentiel de ses exemples porte sur l'Italie, la France du Sud et l'Espagne ; pas une allusion n'est faite au rôle éventuel des transformations commerciales, ce qui, s'agissant avant tout des //110// régions méditerranéennes, est une curieuse lacune. Il faut cependant mettre en valeur deux remarques importantes de Pierre Dockès ; l'une est de portée très générale : « dès qu'il y a rapport de production et exploitation, existent des classes antagonistes... C'est donc le rapport de production qui fait les (deux) classes antagonistes. Puisqu'il y a antagonisme, la classe et la lutte des classes ne sont pas séparables » (pp. 24-25). Ceci est simple, mais trop souvent oublié. D'autre part, s'agissant de caractériser le mode de production féodal, P. Dockès met clairement en lumière la nécessité de distinguer fondamentalement deux époques successives : « à partir de quel moment peut-on commencer à caractériser une formation sociale par le concept de mode de production féodal ? Si celui-ci est défini par ce rapport de production que l'on nomme, pour simplifier, le servage... il semble que l'essentiel soit dit au début du Moyen Age, voire pré-existe au Bas-Empire avec le colonat. Si en revanche l'accent devait être mis sur l'ensemble du système féodal avec sa hiérarchie des personnes, son démantèlement de la notion romaine de propriété des terres en droits successifs du paysan jusqu'au roi, son régime politique, son idéologie religieuse... il faut se situer au delà du XIe siècle, voire à la fin du XIIIe et pendant les crises du XIVe siècle. Le problème est que le servage n'existe plus comme rapport de production dominant, lorsque la féodalité s'affirme au niveau de la superstructure » (pp. 187-188). D'où la proposition de distinguer deux modes de production féodaux successifs. Au surplus, s'agissant du premier. Dockès montre bien l'espèce de déroulement cyclique d'effondrements et de restaurations qui est à mettre en relation avec les formes dominantes d'exploitation de la main-d'oeuvre.

Cette tentative de Dockès, comme celle de Brenner, n'en reste pas moins très limitée dans ses résultats, du fait qu'elle se cantonne dans un cadre politique au fond très proche de celui de Guizot, et, dans une certaine mesure, de celui de Hegel, la « libération » apparaissant nettement comme le retour à un idéal primitif (« Spartacus et ses camarades nés libres et pour qui le souvenir de ces temps-là nourrit l'espérance et le courage », p. 258). Ce n'est dès lors pas un hasard si le bât blesse surtout à propos du concept d'« État » (selon les besoins de la cause, Dockès traduit *polis* par État, par ville p. 46, par cité p.276) ; car enfin, malgré les affirmations de Dockès, rien dans sa démonstration n'explique pourquoi la logique propre du grand domaine esclavagiste aboutissait à la disparition des petits agriculteurs et, par là, à celle de l'État. Les remarques de Finley (sur le rôle de la lutte entre grands et petits propriétaires, pp. 250-254) sortent indemnes de la critique de Dockès, et l'on peut même apporter à Finley un argument supplémentaire pour montrer que dans le Haut Moyen Age s'est formé « un spectre de statuts plus étendu » : la disparition de l'État en tant que support du droit a fait perdre toute rigueur à l'opposition abstraite libre - esclave et a donc permis l'apparition //111// d'un grand nombre de situations de facto intermédiaires. Enfin, outre que Dockès ne se soucie nullement d'une quelconque logique spatiale (« un peu partout en Occident... », p.256), on ne voit pas très bien dans quelle mesure il assimile, ou différencie, Dioclétien, Clovis et Charlemagne : pourquoi cette série ? Pourquoi a-t-elle pris fin ?

15 - Guy Bois

Aux antipodes de cette concentration de l'attention sur un facteur abstraitement isolé se situe la démarche de Guy Bois et son beau livre, *Crise du féodalisme. Économie rurale et démographie en Normandie orientale du début du XIVe siècle au milieu du XVIe siècle*. (1976). Le propos de Guy Bois était relativement simple. Limitant sa recherche aux sources concernant les campagnes de la Normandie orientale entre 1330 et 1560 environ, il commence par tracer le tableau de l'évolution de la population, de la production, des prix et des salaires ; puis il analyse avec soin la constitution et l'évolution des exploitations paysannes et. seigneuriales ; enfin, il reprend toutes ces données dans l'ordre chronologique et, les combinant avec quelques autres, il dégage une dynamique d'ensemble et un modèle économique de la société rurale.

A bien des égards. on peut mettre ce livre en parallèle avec celui de W. Kula analysé plus haut : choix d'une zone et d'une époque, construction d'un modèle économique. Naturellement, cette démarche interdit a priori toute généralisation (contrairement à ce que semble faire Bois p. 355) ; les divergences entre les résultats de Bois et ceux de Kula n'ont rien de surprenant ni de contradictoire. La principale conclusion de Bois est « la baisse du taux de prélèvement résultant de la contradiction majeure entre l'appropriation seigneuriale des biens de production et le caractère individuel de la production » (p.361) Cette affirmation appelle de nombreuses remarques. Je commencerai par les plus concrètes. La question des prix et des salaires demande que l'on étudie leur formation : où, quand, par qui, dans quelles conditions? Il faut aussi se demander la proportion de la main-d'oeuvre et de la production qui y sont soumises. II est évident que l'on ne peut se contenter d'étudier les variations à long terme : les variations saisonnières, et, davantage encore, les variations interannuelles ont une importance décisive à beaucoup d'égards ; en particulier, l'étude des corrélations des diverses séries doit se faire d'abord et avant tout dans ce cadre (ce que d'ailleurs Kula a fait). Ce qui est en cause dans toutes ces questions, c'est bien sûr le problème des échanges et du commerce, qui est ici complètement négligé : même ses contours ne sont pas précisés. Cette affaire des prix est directement

en rapport avec celle de l'efficacité relative de la petite et de la grande //112// exploitation, que Bois tranche vigoureusement en faveur de la petite exploitation ; car il est clair que ce problème est lié à celui de la quantité de main d'oeuvre supplémentaire disponible et de son mode de rémunération, la question des techniques jouant également un rôle notable. La supériorité de la petite exploitation hic et nunc est plausible, niais non démontrée. Au surplus, j'avoue que je ne vois pas très nettement, dans le modèle proposé par Bois (pp.357-358), les raisons qui, en phase de croissance, conduisent nécessairement à un abaissement du taux de prélèvement et à une « accumulation féodale », dont on ne saisit pas exactement en quoi elle consiste, sinon en une plus grande adaptation à des mécanismes de marché, ce qui nous ramène au point évoqué plus haut : tout modèle du féodalisme qui se veut global (même à l'échelle régionale) doit inclure explicitement les processus de circulation. Au total, Guy Bois a cent fois raison d'avoir « recours à la notion de système » (p. 351). Mais, s'il est vrai que « la rationalité du fonctionnement de l'économie médiévale avait constitué l'hypothèse de départ » (ibid.), il faut s'interroger sur le statut de cette « rationalité ». Guy Bois se posait une autre question : « comment admettre que, dans une société dont on se plaît (non sans raison) à souligner les cloisonnements, l'économie soit agitée par la même houle ? Une seule réponse est concevable : l'existence de mécanismes régulateurs développant, ici et là, les mêmes effets » (ibid.). Non, d'autres réponses existent. II faudrait cesser de s'interroger sur les ressemblances ou divergences des diverses régions en termes de comparaison abstraite pour raisonner en termes de système géographique, et intégrer franchement au concept de mode de production des « niveaux » commerciaux, politiques, religieux, faute de quoi ce concept risque de rester, sinon tout à fait stérile, du moins de portée très limitée. Tel qu'il est présenté, le modèle de Bois, comme celui de Kula, reste simplement descriptif.

16 - Ludolf Kuchenbuch

Le livre de Ludolf Kuchenhuch *Feudalismus. Materialien zur Theorie und Geschichte* (780 p., 1977) constitue une tentative originale et très remarquable de réflexion méthodique sur les cadres d'analyse, observés dans une perspective à la fois historique et théorique, et sur les points qu'on peut considérer comme acquis, ou qui au contraire restent en discussion. Le très volumineux dossier, qui est mis commodément à la disposition du lecteur, est soigneusement commenté et intégré dans une réflexion synthétique pleine d'acribie : une traduction française en paraît hautement souhaitable, dans la mesure, foncièrement déplorable, quasi scandaleuse, où nombre de médiévistes français sont incapables de lire l'allemand (il serait tout à fait bienvenu d'introduire une //113// épreuve obligatoire d'allemand à l'agrégation d'histoire ! !). A la fin de l'ouvrage, Ludolf Kuchenbuch et Bernd Michael proposent eux-mêmes leur propre synthèse (Schlußbetrachtung, pp.694-761, suivie d'une riche bibliographie méthodique et commentée). Cette synthèse est extrêmement concentrée et ne se laisse pas résumer. Je me bornerai à souligner quelques thèmes et quelques articulations qui me semblent essentiels. La première observation des auteurs est l'existence d'un triple déficit : déficit théorique (difficultés persistantes dans l'organisation des catégories du mode de production et de la formation sociale) ; déficit idéologico-critique (insuffisance dans le repérage des cadres utilisés par les divers auteurs et des jugements de valeur implicites) ; déficit empirique (lacunes considérables dans la simple connaissance factuelle de nombreux rapports sociaux, connaissance qui serait indispensable pour une théorisation correcte). Le problème, évoqué ensuite, des limites spatio-temporelles amène évidemment à poser ceux de la logique spatiale et de la dynamique globale du système. Kuchenhuch et Michael estiment que la question décisive et principielle est celle de la « structure » du mode de production.

« Avec le concept de « structure » du mode de production féodal se trouve posé le problème fondamental de l'exposé. La question est : dans quel ordre doivent apparaître au cours de l'exposé les éléments caractéristiques de la structure ? Si l'on ne veut pas rester à un niveau descriptif mais parvenir à l'analyse scientifique de la logique interne du mode de production féodal, on ne peut pas contourner cette question. Dans la mesure où on la contourne, où on y répond de manière erronée, on se coupe de la possibilité d'expliquer la traduction concrète de la structure, ou son développement, à partir de son organisation interne abstraite ; le recours à des modèles d'explication et à des normes de valeurs extérieurs devient nécessaire : le relativisme d'un rapport historiciste à l'objet commence à pénétrer l'analyse et les concepts changent de fonction. Au lieu d'être objets d'analyse, ils deviennent outils de l'analyse, que l'on peut abandonner après s'en être servi ; l'historien suivant s'attaque au même objet avec de « nouveaux » instruments conceptuels et le travail de recherche prend l'allure d'un processus infini de réinterprétations » (p.698).

Cette remarque. en partie liée aux discussions allemandes sur l'historicisme, revêt en fait un caractère extrêmement général et présente, sous un angle plus abstrait et théorique, divers points de vue exprimés ça et là l'approche scientifique de la réalité sociale ne peut être qu'une approche systémique, à l'aide de concepts non pré-déterminés ; le travail de recherche scientifique consiste précisément à effectuer un va-et-vient permanent entre la construction conceptuelle et l'observation de la documentation.

Le premier point de la synthèse est le caractère central de l'exploitation paysanne individuelle, reposant elle-même sur un //114// équilibre instable entre les cultures et l'élevage: son but est toujours la reproduction simple ; mais toujours aussi elle est liée, en proportions très variables, à un procès d'échange et de circulation.

En second lieu, la structure d'appropriation du surplus est toujours une structure visible : part du produit ou part du travail ; cette structure suppose un moyen d'appropriation à double face : domination du seigneur à la fois sur les biens et sur les personnes. Le caractère très divisé de l'organisation de la production (exploitations individuelles) permet parcellisation et hiérarchisation des rapports d'appropriation, aussi bien éventuellement que leur concentration, leur grande diversification. L'idéologie fondamentale qui est à la hase de ces rapports est celle de réciprocité : « le seigneur protège, le paysan aide » (p. 716). La pluralité des sources de rente peut donner lieu à de vives tensions entre membres de la fraction dominante.

Le commerce et les villes doivent leur existence au surplus agricole : le caractère parcellisé tant de la production que

de l'appropriation aboutissant à un grand nombre de vendeurs permit aux acheteurs d'acquérir une situation d'autonomie économique et politique : toutefois les villes étaient aussi objet d'appropriation: « cette double position, comme sujet de fonctions économiques et politiques, et en même temps objet d'appropriation secondaire détermine la forme et le rôle spécifiques de la ville à l'intérieur du mode de production féodal dans l'Europe préindustrielle. Ces deux fonctions ont leurs effets en retour particuliers : son autonomie partielle (« liberté ») fait de la ville un pôle d'attraction de « réserves » de population virale, mais dans le même temps, elle s'efforce de réguler à son profit la division du travail et la circulation des marchandises entre elle et les campagnes, sans toutefois pouvoir généralement se rendre indépendante de la productivité du travail agricole, c'est-à-dire de la masse du surplus rural. D'un côté, elle peut « dicter » les conditions d'échange à la noblesse qui se tourne vers son offre de marchandises, mais doit en même temps, pour cet échange inégal, se « dédouaner » en paysant un tribut matériel (élevé) et s'attendre toujours à être expropriée par la violence (pillage, guerre), économiquement et politiquement, dans des formes et des proportions diverses » (p. 719). I es chances de profit commercial sont d'autant plus élevées que le trafic est plus lointain, et en particulier qu'il relie le centre du système à sa périphérie.

La structure sociale féodale ne peut pas s'analyser sur la seule base des procès de production, d'appropriation et d'échange. L'existence d'une « contrainte extra-économique » « oblige à fonder la différenciation sociale autant économiquement que politiquement, si bien qu'elle apparaît toujours sous forme de catégories juridiques » (p. 731). L'organisation de la noblesse met en concurrence des liens de parenté et des liens féodo-vassaliques : elle met surtout en jeu la division entre clercs et laïcs « cette structure (de la noblesse) est //115// rendue encore plus complexe par le fait que des forces de légitimation surnaturelles (religieuses, magiques) et naturelles (politiques, sociales) reproduisent la coupure verticale de la noblesse (coupure dont les traits fondamentaux sont un héritage historique : séparation entre l'« état » laïc et l'« état » clérical (ordines : bellatores et oratores). Ce dernier est supplémentairement divisé entre des intermédiaires du salut, spécialisés dans la fonction charismatique, les prêtres (hiérocratie, du pape au curé) et des quêteurs de salut formés à une « religiosité virtuose » (Max Weber), les ordres monastiques, avec leurs formes d'organisation fortement différenciées. Ces deux « états » forment ensemble un « schéma de dotation et de dépossession alternées« (Rodney Hilton) qui structure la forte spécifique de la concurrence féodale pour le revenu global, pour la répartition du pouvoir (et donc les « conjonctures » de la politique, guerre et paix) et pour la légitimité, le propre de cette structure de conflit réside dans l'empiètement ou la réduction des compétences dans à peu près tous les domaines de la répartition des revenus et des moyens de coercition, de sanction et de légitimation » (pp. 736-737).

Enfin, l'étude de la dynamique du système consiste essentiellement en une réflexion sur les rapports entre les variations interannuelles (« crise d'ancien type«) et les pentes de variation à long terme.

Cet essai est le premier, et le seul que je connaisse, qui s'efforce, avec fermeté et sans concession, de construire un schéma global abstrait intégrant les trois perspectives, qui ont été précédemment décrites et qu'on peut résumer d'un mot : production, commerce, luttes sociales. A beaucoup d'égards, il est plus riche et cohérent que la grande fresque de Perry Anderson. Celle-ci pourtant contient certains développements peut-être plus pertinents. La synthèse de Kuchenbuch et Michael me semble prêter le flanc à plusieurs reproches. L'écosystème est conçu comme une donnée locale ou annuelle, alors qu'il faudrait le saisir comme système plus global. à l'échelle européenne, avec des paramètres statistiques fixes de variations interannuelles. Le fait de considérer simplement l'Église comme une fraction de la noblesse frise l'erreur ; car si, sociologiquement, il en est bien ainsi, au plan de la structuration générale du système, il n'en va pas de même ; en tout cas, il y a dissymétrie complète entre Église et noblesse laïque, contrairement à ce que laissent entendre Kuchenbuch et Michael. Plus grave : considérer que l'analyse générale (le mode d'exposé) peut partir de l'exploitation paysanne me semble faux ; en termes abstraits, je dirais qu'il y a là confusion entre procès de travail et procès de production (d'où des concessions inadmissibles à la pseudothéorie de l'« économie paysanne" de Tchayanov et à son entité métaphysique du « paysan » abstrait). Pour ma part, il me semblerait plus raisonnable de partir de la villa et /ou de la seigneurie : la distinction entre //116// structure de production et structure d'appropriation ne me semble pas fondée, en tout cas pas en première approximation comme ici. Cette distinction fait apparaître comme secondaire un phénomène comme l'exploitation d'une réserve par les corvées des tenanciers, ce que je refuse de considérer comme secondaire. Cette séparation production/appropriation est étroitement liée à la distinction structure/dynamique, tout à fait arbitraire sous la forme sous laquelle nous la présentent Kuchenbuch et Michael. Le très court développement final intitulé « dynamique » (7 pages sur 55 de texte) est uniquement consacré à une conceptualisation des systèmes agraires ; il n'y a rien qui concerne un véritable mouvement d'ensemble du système : cette incapacité me semble la conséquence inévitable de la séparation notée plus haut, qui correspond à une conception beaucoup trop étroite et économiste des « rapports de production ». Kuchenbuch et Michael remarquent avec justesse que l'étude du mode de production féodal doit absolument comporter une identification de la trop fameuse « contrainte extra-économique » et que celle-ci ne peut pas être réduite à la violence physique ; certes, mais il n'est guère plus efficace d'introduire des « distinctions politico-juridiques » comme les « états » ou « ordres » (Stände), parce que, de cette manière, on ne fait que cumuler les inconvénients de l'économisme et du juridisme. Je reconnais parfaitement que la notion de classe est peu opératoire pour le mode de production féodal, mais il n'y a pas de raison évidente de l'évacuer avant de l'avoir remplacée par un concept plus approprié, de même qu'il n'y a pas de raison de se débarrasser de la correspondance entre forces productives et rapports de production avant d'avoir construit effectivement un schéma de la dynamique du système.

L'effort de synthèse et de théorisation de Kuchenbuch et Michael n'en demeure pas moins très méritoire ; il marque un progrès décisif sur la voie de l'élaboration graduelle d'un schéma rationnel du féodalisme ; il offre en tout cas l'avantage de permettre de saisir nettement ce qui me paraît constituer actuellement les deux problèmes principaux sur cette voie : d'une part, la difficulté tenace qu'éprouvent les historiens à penser systématiquement en termes de système ; d'autre part, l'inaptitude générale à identifier la « contrainte extra-économique » et à proposer une méthode qui permette réellement d'échapper à l'économisme, qui, du fait de cet obstacle, est encore tout à fait vivace sous ses diverses formes.

//117//

CHAPITRE IV

RÉFLEXIONS SUR L'ACTIVITÉ HISTORIOGRAPHIQUE AU XXe SIÈCLE

> Tout acquiert, à notre époque, une réputation de nouveauté : la philosophie, la cuisine, le romantisme, la droite... Dans les domaines les plus divers, on peut voir des gens qui prennent l'allure intrépide des commencements. Les autres, qui se désespèrent de n'avoir pas été avertis à temps, vont aussitôt s'enquérir de ce qui arrive. Toutefois, on peut craindre que cet assaut de nouveautés ne soit qu'une apparence dans un monde qui s'applique, avec tant de constance, à demeurer ce qu'il était, à garder ses misères, ses cruautés, sa médiocrité.
> François Bott. *Le Monde*, 3.8.1979

> Dans un univers où les positions sociales s'identifient souvent à des 'noms', la critique scientifique doit parfois prendre la forme d'une critique ad hominem. Comme l'enseignait Marx, la science sociale ne désigne "des personnes que pour autant qu'elles sont la personnification" de positions ou de dispositions génériques – dont peut participer celui qui les décrit. Elle ne vise pas à imposer une nouvelle forme de terrorisme, mais à rendre difficiles toutes les formes de terrorisme.
> Pierre Bourdieu

//119// Je conduirai le survol, depuis la fin du XIXe siècle, de la réflexion sur l'histoire en me limitant encore plus étroitement à la France que pour la période précédente. Cela en partie en raison de l'insuffisance de mes connaissances sur ce domaine dans les autres pays européens, mais surtout pour la raison assez simple que la pensée allemande, qui exprima le mieux la pensée bourgeoise depuis la fin du XVIIIe siècle, se clôtura en fait en tant que pensée bourgeoise avec la manifestation la plus vigoureuse jamais réaliste de l'irrationalisme : Friedrich Nietzsche. Pour le reste, les noms illustres de l'Allemagne d'après 1919 témoignent assez d'un repli massif, avec Husserl, dont les recherches logiques aboutirent à un idéalisme transcendental, ou avec Heidegger dont la métaphysique pitoyable masquait à peine l'intention de légitimation politique du conservatisme le plus imbécile, sinon du national-socialisme. Bien sûr, il y eut aussi l'Institut für Sozialforschung de Francfort, mais c'est une toute autre histoire.

En France, la réflexion abstraite, déjà bien vers 1880, ne cessa de se dégrader, le spiritualisme niais et embrouillé de Bergson différant très peu du moralisme au goût d'eau tiède d'Alain. Prenez les manuels scolaires de la IIIe République (Dominique Maingueneau, *Les livres d'école de le République 1870-1914. Discours et Idéologie*, 1979) où l'on vante les bienfaits de la civilisation, la clarté de la langue française et la nécessité de mourir pour la patrie, où Lavisse assimile, face au Progrès, les Gaulois et les Arabes. L'indigence et le //120// nationalisme de l'idéologie petite-bourgeoise s'étalent sans vergogne. L'effroyable carnage de la première guerre mondiale ne fit qu'accentuer ces tendances délétères et cette ruine progressive de l'esprit.

« Les bourgeois disent que la grossièreté des divisions est un péché contre l'esprit. Seuls les bourgeois ont véritablement besoin de subtilité dans leurs divisions, de profondeur apparente dans l'esprit. Ils doivent se dissimuler derrière une belle nuée : M. Marcel, M. Brunschwicg, M. Wahl marchent derrière des nuages comme les dieux, et encore comme des seiches. L'épaisseur du nuage marque la profondeur de la philosophie : d'aucuns trouvent que M. Rey n'est pas profond, parce que son nuage n'est qu'un brouillard. On voit ses malices du premier coup. Mais M. Chartier est profond : on ne voit pas derrière son nuage le fil de ses malices couleur du temps. Derrière les nuages, les philosophes se sentent abrités contre les ennuis, par exemple contre l'ennui des classifications grossières. Ces Olympiens font leurs affaires dans une ombre humide favorable aux mystères et aux transmutations magiques. Si nous ne comprenons pas, ils chantent : nuage, mon beau nuage... II existe des hommes. Et l'Homme est l'objet théorique de la Philosophie. II faut que la philosophie saisisse qu'il n'y a pas seulement homo faber et homo sapiens, homo phenomenon et homo nooumenon homo economicus et homo politicus, mais le manoeuvre avec trente francs par jour et le monsieur que habite les Champs Elysées, la fille qui va au cours Villiers et celle dans le XIIIe dont les règles sont retardées. Je ne sors pas de là : je ne rencontre pas homo nooumenon, mais je vois la figure de Tardieu et ensuite je lis un rapport sur le travail forcé...
Il n'y a aucune raison de croire que la philosophie échappe aujourd'hui aux caractères traditionnels de la Philosophie, qu'elle a brusquement cessé avec l'avènement de la trinité démocratique de prendre des partis. Je dis qu'elle sert à voiler les misères de ce temps, le vide spirituel des hommes, la division de la conscience, la séparation entre les pouvoirs de l'homme et sa réalité présente. Qu'elle sert à mystifier les victimes de l'ordre bourgeois. Qu'elle ne sert pas la vérité, mais la classe sociale qui est cause des malheurs humains, qu'elle a pour fonction de découvrir et de propager les vérités partielles relatives à la bourgeoisie et utiles à ses pouvoirs. Qu'elle n'est plongée en dépit des apparences que dans l'actualité de la satisfaction bourgeoise. Elle a une vie parasitaire. Contre les vivants. Qui sert la bourgeoisie ne sert pas les hommes ».

Ces phrases de Paul Nizan (1932) sont l'écho d'un mouvement de libération construit de manière violente et

volontariste (pouvait-on faire autrement) par un groupe d'intellectuels incapables de supporter plus longtemps les « virtuoses de l'idéalisme mou ». Ce groupe comportait notamment Georges Politzer. Henri Lefebvre, Norbert Guterman, Georges Friedmann, et quelques autres : au mariage de Paul Nizan en 1927, les témoins étaient Jean-Paul Sartre et Raymond //121// Aron (qui devaient, dix-neuf ans après, fonder ensemble les Temps modernes). Sur cette période, on peut lire *La Somme et le Reste* d'Henri Lefebvre (1959), ou les écrits de Nizan rassemblés dans: P. Nizan, *Intellectuel communiste* (2 vol., I970).

L'histoire ne les préoccupait que modérément, sinon l'histoire contemporaine. Voici une analyse de Georges Friedmann intitulée « un aspect du mouvement stakhanoviste » : « ce n'est pas une doctrine d'organisation du travail. C'est autre chose, et sans doute beaucoup plus que cela. C'est ce don chaleureux de leur expérience et de leurs connaissances que manifestent les stakhanovistes... Mais pour que l'ouvrier veuille tout cela, il faut qu'une révolution l'ait rendu maître de ses outils et de sa machine. La formule saint-simonienne de « l'exploitation rationnelle du globe » s'est modifiée en se précisant : la technique ne peut servir le progrès véritable que dans une organisation économique consciente, planifiée, où aucun intérêt particulier ne peut retourner cette puissance à son profit et en faire l'ennemie redoutable des hommes. Méthodiquement développée, placée au cœur du milieu qui agit sur eux, elle les aide, à son tour, à devenir des « hommes nouveaux ». NOTE : parmi les discours d'hommes politiques, ceux de V. Molotov et de J. Staline sont les plus substantiels et solides ».

Où figure ce texte ? Dans les *Annales* de 1936. aux pages 166-169. Mais quoi, un instant d'égarement de cette revue « sérieuse » ? Voici, dans la même revue, en 1934 (p.94) un compte-rendu de l'ouvrage de M. Duret *Le marxisme et ses crises* (1933) : « avec son double aspect d'oeuvre partisane et d'oeuvre critique, le livre n'est pas indifférent. II pose d'ailleurs devant nous un problème important. II est certain qu'aujourd'hui, dans une partie de la jeunesse cultivée se manifeste... un « retour à Marx » conscient et fervent. Pourquoi ? Les explications de circonstance n'expliquent pas grand chose. Un livre comme celui de M. Duret. avec ce mélange de systématique et d'énergie pratique, de théorie et de volonté, d'autorité et de liberté, apporte à la question posée des éléments de réponse qui ne sont pas négligeables. » L'auteur de ces lignes ? Lucien Febvre lui-même.

Le discours libéral et tourbillonnant des *Annales* de l'après-guerre a réussi à occulter complètement ce que fut cette même revue de 1929 à 1939. Prenez ces onze volumes et observez-les avec attention : lisez les chroniques régulières de Georges Méquet sur le développement de l'URSS, les chroniques non moins régulières de Jacques Houdailles sur les problèmes financiers et monétaires du système capitaliste. Lisez les articles de fond, Franz Borkenau : « fascisme et syndicalisme » (1934, pp. 337-350). Yoland Mayor « une surproduction sociale / le technicien en chômage » (1936. pp. 417-425), Lucie Varga « la genèse du national-socialisme, notes d'analyse sociale » (1937, pp. 529-546).

Le mythe de fondation des *Annales* est là pour nous faire croire que Bloch et Febvre voulaient (seulement) s'en prendre au « positivisme sans idées ». Encore une fois, lisez ce que publiaient les *Annales*, //122// cherchez quelques renseignements sur les auteurs: Georges Friedmann, stalinien enthousiaste ; Franz Borkenau. membre de l'École de Francfort ; Georges Bourgin, un chartiste historien de la Commune. ami de Lucien Herr et de Léon Blum ; Maurice Halbwachs. mort à Buchenwald en 1945 ; Marc Bloch. fusillé en 1944. Des idées, oui, mais pas n'importe quelles idées. Sans doute, certains collaborateurs avaient-ils des positions un tantinet flottantes ou ambiguës. Lucien Febvre au premier chef : il n'en demeure pas moins que les sympathies et l'orientation d'ensemble des *Annales* étaient très vigoureusement marquées, et que c'est cet aspect-là de la revue qui faisait bégayer de rage les vieux canassons et les spadassins de la plume qui se partageaient alors le devant de la scène historiographique. Sinon, d'ailleurs, comment expliquer que Marc Bloch en 1941 ait voulu interrompre la publication des *Annales* : sauf erreur de ma part, je ne sache pas que les autorités de la collaboration vichyste aient causé des difficultés réelles aux revues « d'érudition ». Cette raison, pour évidente quelle soit, ne semble pas avoir retenu l'attention d'André Burguière et Claude Chandonnay, auteurs du catalogue ronéotypé rédigé à l'occasion d'une petite exposition Marc Bloch présentée en mai 1979 à la Maison des Sciences de l'homme : « 60. Lettres adressée à Lucien Febvre le 16 mai 1941. Marc Bloch explique à Lucien Febvre pourquoi il est hostile à l'idée de continuer la publication de la Revue en se soumettant aux lois de Vichy. Ces contraintes impliquaient en particulier que le nom de Marc Bloch n'apparaisse plus. Que signifie au vrai cette phrase ? Les contraintes en 1941 étaient pourtant claires : une revue d'extrême gauche ne pouvait se soumettre aux censeurs stipendiés de Pétain sans changer d'orientation. Si Lucien Febvre maintint la revue. c'est simplement qu'il se satisfaisait assez dudit gouvernement de l'État français. Voilà ce que même ceux qui le savent n'écrivent point, parce que cela dérangerait beaucoup de situations acquises et assises. Au surplus, chacun sait que les *Annales* des années 30 ont surtout bataillé pour faire pénétrer dans les moeurs historiographiques l'histoire économique. Or l'influence déterminante dans ce domaine était incontestablement celle de François Simiand, dont l'engagement socialiste fut aussi vigoureux que contagieux (voyez Labrousse).

Au total, la signification primordiale des *Annales* des années 30 était d'être le moyen d'expression et de combat d'un petit groupe d'historiens, sociologues et économistes, certes assez divers et varié, mais qui, globalement, joignait explicitement l'effort scientifique à une lutte politique socialiste.

Il faut revenir ici quelque peu en arrière pour mieux saisir le pourquoi et le comment de cet isolement et de cette combativité. J'ai montré l'effondrement quasi subreptice, à la fin du XIXe siècle, de l'évolutionnisme qu'une lente dégradation avait réduit à l'état de caricature. D'où, en histoire. dès lors, l'absence d'idées comme norme //123// officielle. Du coup et simultanément, la réflexion sur la société se transféra en dehors du champ historique, en linguistique, en sociologie, en ethnologie, en économie, en psychologie : citons pêle-mêle : le structuralisme linguistique avec Saussure et Meillet, le fonctionnalisme anthropologique avec Malinowski et Radcliffe-Brown, la sociologie avec Durkheim et Weber, la psychanalyse avec Freud, le marginalisme avec Böhm-Bawerk et Pareto. Toutes ces écoles rompaient d'une manière ou d'une autre avec les principes de l'évolutionnisme, mettant au contraire l'accent sur les notions de fonctions et d'équilibre. Il ne faut toutefois pas se méprendre sur la profondeur réelle de ces « ruptures », car en fait la plupart de ces constructions reposent sur un fond évident de criticisme néo-kantien et une conception de la société comme ensemble de sujets individuels ; d'ailleurs, la « rupture » ne fut vraiment ressentie qu'en anthropologie, secteur qui en fait fut plus secoué par la transformation de l'objet (création des

empires coloniaux) et la modification des préoccupations pragmatiques (administrer, donc saisir le « fonctionnement » des sociétés indigènes) que par les tendances de l'évolution intellectuelle européenne.

C'est au moment où la bourgeoisie ne se sentit plus capable de faire face au problème de l'évolution que l'on vit apparaître les tout premiers signes d'une influence de l'oeuvre de Karl Marx : Bernstein et Kautsky en Allemagne, Croce et Labriola en Italie, Plekhanov en Russie. Après la première guerre mondiale et la révolution soviétique, le mouvement ne pouvait que s'amplifier et, à côté du petit groupe français déjà mentionné, le marxisme se développa surtout en Allemagne et en Europe centrale avec Georg Lukacs, Ernst Bloch, Karl Korsch, Walter Benjamin. Max Horkheimer, Herbert Marcuse, Theodor Adorno, et quelques autres. (Martin Jay, *The dialectical imagination*. 1973, trad. fr. 1977). Cet ensemble de penseurs, pourchassé et dispersé, fut le seul, entre les deux guerres mondiales, à faire progresser nettement la réflexion abstraite sur la société. On voit dès lors mieux le sens de la collaboration de Friedmann et de Borkenau aux *Annales*.

Le rôle de l'influence de Marx dans le développement de l'histoire économique est difficile à cerner. L'économie politique classique lui est antérieure. L'histoire économique naquit et se développa indépendamment de lui. Mais, à partir de la fin du XIXe siècle, l'histoire économique, même explicitement anti-marxiste, se trouva en butte à un soupçon permanent et insistant (le cas célèbre de Lamprecht serait très instructif à cet égard). Plusieurs des penseurs de l'économie les plus célèbres adoptèrent dans l'entre-deux-guerres une position que l'on qualifiera pudiquement de douteuse (par exemple : Pareto ou Sombart). En France, toutefois, on l'a dit, l'influence de Simiand orienta l'histoire économique dans un sens résolument progressiste, ce qui connote sans ambiguïté l'effort de Marc Bloch. En fait, il n'y a aucune contradiction entre l'influence //124// marxiste et le développement de la réflexion et de l'histoire économique ; mais, en revanche, il serait strictement illusoire et erroné d'imaginer une corrélation nécessaire entre les deux, et l'observation empirique de l'historiographie montre surabondamment que l'intellectuel capable à la fois d'élaborer un modèle économique, une théorie de la société et une recherche historique approfondie est excessivement rare.

Le cataclysme de la seconde guerre mondiale fut surtout marqué, en France, par le renversement de la courbe démographique, avec les conséquences notables qu'un tel phénomène eut jusqu'au milieu des années 60 : toute la vigueur ardente des études démographistes n'a pas réussi en une trentaine d'années à expliquer la coïncidence. Cette seule observation pourrait presque suffire à caractériser l'illustre, l'insigne, la célèbre, la glorieuse « École des Annales » Lucien Febvre en 1945 sut admirablement se mettre à l'unisson de « l'esprit de la Libération », couvrant les *Annales* de la palme des martyrs. Bien peu de temps après, il sut non moins admirablement emboucher les trompettes de la guerre froide (qui, au vrai, lui convenaient beaucoup mieux). L'histoire des groupes sociaux avait le vent en poupe, fondée sur les grandes monographies régionales ; la statistique et surtout les graphiques apparurent avec profusion aux *Annales,* qui devinrent un lieu de rencontre international et interdisciplinaire de premier ordre ; le libéralisme appliqué avec un certain dynamisme, en période de croissance générale, se mit à produire beaucoup, trop en tout cas pour qu'on eut le temps ou la patience d'aller chercher dans cette masse confuse des cadres théoriques ou conceptuels précis. La croissance universitaire poussait le mouvement. L'euphorie régnait. Ce productivisme était cependant organisé de telle sorte que Fernand Braudel. qui dirigeait tout depuis la mort de Febvre en 1956, ne traversât pas en parfaite quiétude le printemps de 1968. En dépit de cette anicroche, la machine repartit de plus belle, s'emballa même : il n'y eut jamais, depuis 1945, de politique scientifique aux *Annales*, et voilà qu'apparaît une politique commerciale. Depuis I976, c'est l'essoufflement. Simple conjoncture, diront certains. Voire. Encore faudrait-il préciser ici le rapport entre conjoncture et structure. Les *Annales* sont une auberge espagnole. Leur idéologie avouée de l'innovation, pour schumpéterienne qu'elle soit, ne renvoie qu'à une « propension », ce qui montre une nouvelle fois, s'il en était encore besoin, le rôle de l'idéologie comme discours dont l'apparence d'écart avec le réel n'est là que pour résoudre dans l'imaginaire les contradictions dudit réel.

Si l'on compare cette situation de l'historiographie française à celle d'avant guerre, ou à celle d'autres pays, il n'y a pas lieu de gémir , mais on ne peut pas non plus décemment se complaire dans une autosatisfaction tout à fait injustifiée ; si, parmi les diverses dominantes, d'ailleurs contradictoires, qu'on peut relever dans le courant des *Annales*, on veut bien considérer que la principale fut celle de « groupe social », force est de reconnaître qu'il s'agit là d'un cadre //125// d'érudition en effet relativement nouveau, et qu'en tout cas son utilisation empirique a permis beaucoup de recherches et une grande accumulation de monographies régionales, mais qu'en revanche il n'a permis aucun progrès conceptuel ou théorique.

Il est facile dans ces conditions de comprendre pourquoi, depuis une quarantaine d'années, la réflexion abstraite sur l'histoire et l'historiographie n'a pas entretenu des rapports organiques et très harmonieux avec la pratique ordinaire des historiens. Le seul Français qui, pendant cette période, se soit livré avec persévérance et hauteur de vue à la philosophie de l'histoire a été et reste Raymond Aron. Philosophe de formation spécialisé dans l'étude de la sociologie allemande, il fréquentait à la fin des années 20 et dans les années 30 les cercles intellectuels d'extrême gauche, et publia un de ses premiers articles dans la *Zeitschrift für Sozialforschung* en 1937 (« la sociologie de Pareto » pp. 489-521). Son ouvrage fondamental est l'*Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique* (1938). Le problème posé est celui de la nature de la connaissance de l'histoire : « solidaire de questions changeantes, d'une érudition provisoire, tout énoncé scientifique est, dans son contenu, historique. Mais on ne saurait ni confondre le progrès vers une approximation croissante avec un renouvellement des perspectives, ni assimiler les transformations auxquelles est condamnée une connaissance qui s'applique à une matière en devenir avec la relativité des jugements ». (éd. 1957, p. 311). Cette position de la question me semble à peu près correcte, et tout le problème est de savoir pourquoi R. Aron récuse le premier terme des deux alternatives quand il s'agit de l'histoire. Philosophe bourgeois, il part d'une proposition simple, à laquelle il aboutit à la fin : « c'est toujours un individu qui pense » (p. 311). Toute perspective, tout jugement, tout savoir sont toujours individuels. Avec une telle base, on comprend qu'il soit difficile d'être philosophe rationaliste : R. Aron est nécessairement écartelé entre l'impossibilité de toute pensée et le fondement de toute pensée en Dieu (ce qui est bien au fond le dilemme bourgeois depuis la fin du XIXe siècle : Nietzsche ou saint Thomas). Maintenir abstraitement et rigoureusement la foi dans la liberté humaine avait, dans les années 30, quelque chose de surréaliste. En dépit de cette foi, ou peut-être à cause d'elle, l'ouvrage n'a pas été dépasse et mérite d'être lu

très attentivement.

Le livre s'ouvre par une réflexion sur Cournot. Très peu d'historiens sont cités. Les observations concrètes concernent principalement Durkheim et Simiand. Raymond Aron a choisi de toute évidence les auteurs chez qui la volonté de découvrir empiriquement des séries causales dans une société s'approchait le plus de son but et l'on comprend dès lois pourquoi il commence par un assaut frontal contre Cournot. R Aron s'est bien rendu compte que la méthode statistique telle qu'elle était utilisée depuis la fin du XIXe siècle permettait de construire des modèles économiques, sinon sociaux, sans faire //126// intervenir de philosophie a priori. D'où son acharnement pour essayer de faire ressortir les contradictions inhérentes au travail de Durkheim sur le suicide (pp. 208-212) ou de Simiand sur les fluctuations monétaires (pp. 216-225). Évidemment, ce qu'il arrive à faire de mieux est de montrer les limites de ces analyses, et, à cet égard. la lecture de ces pages est très recommandable. Pour parvenir à ses fins dernières, il est obligé de lancer un postulat : « les relations causales sont dispersées, elles ne s'organisent pas en système. de telle sorte qu'elles ne s'expliquent pas les unes les autres comme les lois hiérarchisées d'une théorie physique. La compréhension supplée à cette double insuffisance, elle rend intelligibles les régularités, elle les rassemble conceptuellement" (p. 207). Le refus de toute pensée systémique appliquée à la société ne peut en fait s'asseoir que sur l'opposition trop connue de l'explication et de la compréhension. Volens nolens, Raymond Aron se retrouve embarqué avec Dilthey et Simmel et leurs oppositions absurdes ; il peut dès lors se gausser à très peu de frais de Hegel et de Marx (ce qui est un des buts les plus évidents de l'ouvrage), et disserter à pleines pages sur l'infinie complexité du réel : « la réalité historique, parce qu'elle est humaine, est équivoque et inépuisable. Equivoques la pluralité des divers univers spirituels à travers lesquels se déploie l'existence humaine, la diversité des ensembles dans lesquels prennent place les idées et les actes élémentaires. Inépuisable la signification de l'homme pour l'homme de l'oeuvre pour les interprètes, du passé pour les présents successifs » (p. 120).

« La réalité historique ne se laisse pas résoudre en rapports, parce qu'elle est humaine et que les hommes acteurs ou victimes, en sont de toute manière le centre vivant. On ne s'élève pas de la relativité perceptive à des relations objectives, transcendantalement relatives, on arrive à une relativité historique » (p. 292). Même si R. Aron se retient, on voit qu'il est là juste au bord de la pente qui mène au topos humaniste kantien accablant, ou, plus précisément pour l'époque, au personnalisme pleurnichard ou agressif. On voit aussi très bien ce qui se situe pour lors exactement à l'opposé des bases de réflexion de R. Aron : les progrès de la réflexion sur les rapports entre statistique et réalité, la cybernétique, la linguistique comme étude de la langue en tant que structure, l'étude des systèmes conceptuels , toutes recherches empiriques qui ont depuis beau temps renvoyé au magasin des accessoires périmés l'aphorisme bourgeois « c'est toujours un individu qui pense ». Très empiriquement encore, on pourrait se demander pourquoi Raymond Aron n'a pas cherché à cerner les différences de méthodes qui séparent Durkheim de Guizot, de Voltaire ou de Polybe. Car enfin, aucun raisonnement formel ne me paraît susceptible de démontrer que la réalité historiographique correspond davantage à un « renouvellement des perspectives, qu'à une « approximation croissante ». Que cette approximation ne soit pas un processus linéaire, qui s'en étonnerait ? La plupart des phénomènes d'évolution sont soumis à des oscillations périodiques, qui sont précisément considérées par les //127// scientifiques comme l'indice de la recherche d'un équilibre. On touche bien ici le fond du problème : Raymond Aron, d'un côté, se fait de « la science » une représentation assez grossière qui concorde bien mal avec la réalité, mais surtout il refuse obstinément de s'apercevoir du lien étroit qui relie méthode et théorie, rejetant la première du côté du fait, la seconde du côté de la valeur : voilà bien où Raymond Aron veut en arriver : faire ingurgiter en tapinois à son lecteur le discours weberien sur l'opposition prétendument irréductible du fait et de la valeur, de l'être et du devoir-être, c'est-à-dire en fait l'opposition laïcisée du profane et du sacré.

On pourrait reprendre une analyse analogue sur les textes plus courts, mais très suggestifs rédigés de 1946 à 1960 et parus en volume en 1961 sous le titre *Dimensions de la conscience historique*. Le chapitre sur « Thucidide et le récit historique » (éd. 1964, pp. 124-167) permettrait de montrer comment R. Aron s'en tient obstinément à l'irréductibilité du « fait » historique, qu'il ne veut considérer que comme le produit de la dialectique (kantienne) acte-conscience. Simplement. R. Aron ne s'est pas rendu compte que la « conscience historique » elle-même comporte depuis le XVIIIe siècle une notion radicalement absente antérieurement : celle de processus (voir à ce sujet : Christian Meier « Prozess und Ereignis in der griechischen Historiographie des 5. Jahrhunderts und vorher » in C. Meier et K-G. Faber (éds) Historische Prozesse, 1978. pp. 69-97). D'où des affirmations osées : « la peur qu'inspirait la puissance d'Athènes était, en 1914, celle qu'inspirait la puissance de l'Allemagne.. (p. 153). Pourtant, on comprend bien l'attrait d'Aron pour Thucydide, chez qui il voit l'homme éternel s'affrontant à un destin que seul peut articuler le sens tragique de l'existence. Il faut bien reconnaître que tenir dans les années 50 le rôle d'intellectuel bourgeois libéral et démocrate relevait d'un certain héroïsme tragique : de là, l'ouverture d'une *communication* à l'Académie des sciences morales et politiques en février 1957 (pp. 30-31) « nous pensons tous historiquement. Qu'il s'agisse du destin de la France ou, plus modestement, de la politique à suivre en Algérie, nous cherchons spontanément des précédents dans le passé, nous nous efforçons de situer le moment présent dans un devenir. La France est-elle en train de suivre la voie qui entraina l'Espagne vers la décadence ? les mouvements nationalistes d'Afrique sont-ils irrésistibles ? Vont-ils précipiter le continent noir vers le chaos ou le communisme ? Vont-ils isoler le petit cap de l'Asie, menacé à l'est par l'Empire soviétique, bloqué au sud par le réveil de l'Islam [...] on aurait tort pourtant de croire qu'une vague angoisse de l'avenir soit seule à dominer notre conscience historique [...] Comme Thucydide cherchait et trouvait l'ordre et l'unité de cet ensemble démesuré que nous appelons la Guerre du Péloponèse, ainsi nous interrogeons notre siècle dans l'espoir de saisit les forces profondes qui l'agitent. soit la loi qui gouverne le tumulte apparent, soit peut-être les constances de la nature individuelle et collective, qui //128// rendent intelligibles ces guerres monstrueuses et inutiles, ces révolutions dressées contre des régimes qui se réclament de principes opposés, tout en usant des mêmes mots ».

Pour contestables qu'ils soient, les exposés de Raymond Aron sont toujours clairs, soigneusement articulés, et amènent sans peine le lecteur au degré requis d'abstraction. Celle-ci n'en restait (reste ?) pas moins inaccessible et

insupportable au commun des historiens. II fallait « traduire » le discours aronien pour la corporation, ce qui fut fait par Henri-Irénée Marrou, dans des conditions un peu particulières : de Aron à Marron, on saute du savant au charlatan, du marin au flibustier. Que Marrou ait pris des positions courageuses au moment de la guerre d'Algérie, soit. Qu'il ait fait progresser la connaissance des Pères de l'Église, j'en doute. Pour ce qui est de son livre *De la connaissance historique* (1954), je n'ai point de doute : de l'escroquerie. S'il s'était contenté d'un bon résumé de Kant, Dilthey. Weber et Aron, il n'y aurait pas grand chose à ajouter à ce qui a déjà été dit. Mais il prétend baptiser Aron et, pour dresser cette embuscade, il convoque saint Augustin, saint Thomas, Pascal, Bossuet, qui n'en peuvent mais ! Bien sûr, on pourrait aussi s'amuser à décrire et commenter le majestueux frontispice (hors-texte, entre les pages 4 et 5) à la Puvis de Chavannes, où un pompeux symbolisme orographique et météorologique est censé nous présenter les grands axes empruntés par le « flot » de la philosophie de l'histoire : le plus instructif est certainement de noter sur ce tableau, pourtant chargé de noms obscurs, les absents : Herder, Marx, Cournot, Durkheim, sans compter bien entendu Lukacs, Bloch, Adorno. On pourrait encore se divertir en faisant le compte des citations (dans le texte) en anglais, en allemand, en italien, en latin, en grec et même en hébreu ; le plus piquant d'ailleurs dans ce dernier cas (p. 58, éd. 1966) étant que Marron a voulu transcrire Yahvé, mais que le groupe de lettres qu'il emploie (? - heth - rèche - heth) n'a qu'une ressemblance visuelle très approximative avec le mot hébreu correctement transcrit (yod - hhé - vav - hhé). On pourrait de même, en se forçant encore un peu, sourire devant telle affirmation naïve et précritique (de la part d'un tenant de la « philosophie critique ») : « analogie parfaite entre l'initiation au langage commun et la compréhension du passé » (p. 94) ou encore : « les diverses sciences se sont développées, généralement au départ d'une tradition empirique..., avant que le philosophe soit venu en faire la théorie... La sociologie ne constitue pas une exception, mais une preuve supplémentaire de cette loi (sic) : son développement a été gêné, et non pas favorisé, par l'amoncellement de spéculations méthodologiques qu'Auguste Comte et Durkheim lui offrirent en guise de berceau » (p. 28). Bien entendu, Marrou ne cite ici Durkheim que pour le plaisir de rajouter un nom : il ne l'a visiblement jamais lu : il ne cite ni Simiand, ni Labrousse et ignore tout de la statistique. Une conclusion s'impose : cette alternance sans grâce d'effets de style et de prêchi-prêcha personnaliste constitue sur toute la ligne une régression //129// consternante par rapport à Raymond Aron. Naturellement, il est inutile d'insister sur la finesse de l'antimarxisrne de Marrou : âneries sur Hegel (pp 17, 133), insultes sur la « critique soviétique » (pp 195-198), hypocrisie à l'égard de Pierre Vilar (p. 216), mépris pour Lucien Goldmann (p. 197). Toutes ces caractéristiques suffisent largement pour expliquer pourquoi les écrits de H.-I. Marrou constituent depuis vingt-cinq ans la référence de base de toute épistémologie de l'histoire à l'usage des historiens français.

Marrou, Aron. un historien, un philosophe, firent recette jusqu'en 1968. La commotion ayant ébranlé quelques valeurs établies, le champ était libre pour la « nouveauté », et voici que se présentèrent un professeur de latin et un jésuite : Paul Veyne et Michel de Certeau. s.j., deux baladins, fort curieux de chatouiller l'esprit public et capables de tous les succès mondains et commerciaux. (Voyez les observations anonymes des « pages bleues » des *Annales,* sur Vevne (2-1971) : « à travers une culture éblouissante, dans un style brillant et fougueux, une réflexion passionnée et provocante sur l'histoire » ; sur De Certeau (4-1975) : « extraordinairement subtil, parfois compliqué. toujours utile »). Bien sûr, ce qui était prévisible arriva : la « nouveauté » n'est qu'une régression supplémentaire, pigmentée de cocasserie littéraire ; le bon père d'ailleurs ne s'en cache pas : regardez comnent il met fin a un entretien au moment où il se sent en difficulté « je caricature, notre conversation vire aux propos de table. Je finirai en un schéma qui a des allures d'énigme et de bon mot (*Dialectiques*, 14-1976, p. 62). On pourrait à propos de ces deux auteurs se livrer à d'interminables dissertations idéologico-critiques auxquelles ils se prêtent à merveille, mais la tâche est trop aisée et l'enjeu trop mince. II suffira de dégager quelques observations schématiques.

Paul Veyne n'est pas historien, il est professeur de latin et s'occupe d'histoire ancienne. D'ailleurs, les historiens de l'Antiquité qui passent pour sérieux ne semblent point trop satisfaits de ses travaux (voir les remarques de A. Chastagnol, à propos de : *Le pain et le Cirque*, *Revue historique*, 1978, pp. 110-111 : « il est apparent que les conseillers de P. Vevne ne sont pas des historiens. Du reste, son livre n'est absolument pas un livre d'histoire, mais un livre sur l'histoire ou à propos de l'histoire... plusieurs pages sont fâcheusement consacrées à la création du fisc par Auguste qui, en réalité, n'est pas antérieure au règne de Claude... »). S'agissant de *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie,* 1971), Raymond Aron a lui même donné son avis (*Annales*, 1971, pp. 1319-1354) et le texte de cette critique est doublement intéressant. D'abord. parce qu'il renseigne sur R. Aron lui-même, et montre que plus de trente ans après l'*Introduction à la philosophie de l'histoire*, Aron est toujours très informé de ce qu'il y a de plus vivant et fécond dans les sciences sociales et qu'il en tire parti pour rectifier ses propres conceptions : en particulier, la notion de système partiel lui paraît maintenant //130// intégrable dans ses cadres, sans que, pour ma part, je saisisse bien comment il arrive à concilier systématicité et primat de l'intentionnalité (contradiction qui, d'ailleurs existait déjà plus ou moins chez Simmel). Le second intérêt est le diagnostic porté sur P. Veyne. Il n'est que trop clair que Raymond Aron a été supérieurement agacé par les contradictions permanentes et quasi volontaires de Veyne : doute, équivoque, terme non défini, ces mots reviennent sans cesse. « Le doute surgit » (p. 1320), « les contradictions apparentes » (p.1321), « expressions imprudentes » (p.1321), « l'ail Veyne connaît, semble-t-il, relativement mal Dilthey » (p. I323). « P. Veyne s'embrouille quelque peu dans ses analyses conceptuelles » (p. 1324), « P. Veyne emploie un argument solide, une affirmation sans preuve et risque une concession qui remet tout en question« (p. 1329), « Il semble se contredire » (p.1332), « j'ai souligné les mots dans lesquels se manifeste, une fois de plus, le goût du passage à la limite ou de l'exagération polémique » (p. 1334), P. Veyne s'expose dangereusement » (p. 1335), « P. Veyne méconnaît sa propre pensée » (p. 1336), « la discrimination épistémologique des disciplines, telle que la décrète P. Veyne, ne va pas sans quelque dogmatisme » (p. 1337), « argumentation au premier abord contradictoire » (p. 1342), « solution peu satisfaisante » (p.1347), « les difficultés dans lesquelles s'embarrasse P. Veyne » (p. 1348), « P. Veyne en dit trop ou trop peu, (p. I352). « il se contredit ou semble se contredire » (p. 1353). L'observation de la page 1336, relevée ci-dessus, pourrait clore le débat. Raymond Aron pourtant se donne beaucoup de mal pour essayer de ramener P. Veyne sur le droit chemin et tente de donner une solution acceptable à ses permanentes contradictions. Lui qui en a vu d'autres est bien près de succomber à la lassitude : « en bref, nul ne sait si P. Veyne écarte, sur ce point, la sociologie pour frayer la voie à la philosophie, à la praxéologie rationnelle, à l'intuition

platonicienne ou au scepticisme » (p. 1345). Quel est le fond de l'argument ? R. Aron voit en P. Veyne un de ses héritiers, dans la mesure où ce dernier se réfère nettement à Dilthey et Max Weber, « peut-être même, par Marrou interposé, à l'lntroduction à la philosophie de l'histoire » (p. 1319). Mais le projet de Veyne est de concilier le criticisme avec l'empirisme logique ou néopositivisme, importé des contrées anglo-saxonnes : et c'est ce projet dont R. Aron démontre impeccablement la stricte impossibilité : il n'y a aucun point commun entre une pensée constituée et l'entreprise de néantisation de toute pensée en quoi consiste uniquemient le néo-positivisme. Aron s'acharne à ramasser les débris utilisables simplement pour essayer de rappeler qu'ils sont encore utilisables. On ne peut mieux conclure qu'avec ce jugement savoureusement euphémique (p. 1320) : « les grandes lignes de la pensée apparaissent en toute clarté, la synthèse demeure équivoque ».

Le succès foudroyant du Père de Certeau paraît aujourd'hui (1979) terminé. La stratégie du bon Père « pour la plus grande gloire de Dieu » aurait-elle échoué ? Le problème est facile à poser : il faut décrypter //131// cette stratégie jusqu'au point où l'on en saura assez pour comprendre pourquoi elle a capoté. Que l'objectif du bon Père ait été de ramener au bercail le plus grand nombre possible de brebis égarées dans les eaux troubles de Vincennes ou de la Maison des sciences de l'Homme, cela ne saurait faire de doute pour qui connaît un tant soit peu les pratiques de la Compagnie. D'ailleurs, je l'ai déjà dit, quoiqu'inscrivant seulement sur sa carte de visite « membre de l'école freudienne de Paris », le bon Père découvre son jeu à tous les tournants (comme l'écrivait Nizan, « son nuage n'est qu'un brouillard. On voit ses malices du premier coup. ») Ainsi la conclusion de l'Introduction à *l'Écriture de l'histoire* (1975, p. 23) : « cette lacune, marque du lieu dans le texte et mise en cause du lieu par le texte, renvoie finalement à ce que l'archéologie désigne sans pouvoir le dire : le rapport du logos a une archè, « principe » ou « commencement » qui est son autre. Cet autre sur lequel elle s'appuie et qui la rend possible, l'historiographie peut le placer toujours « avant », le remonter sans cesse plus haut, ou bien le désigner par ce qui, du « réel », autorise la représentation mais ne lui est pas identique. L'archè n'est rien de ce qui peut être dit. Elle s'insinue seulement dans le texte par le travail de la division ou avec l'évocation de la mort ». Le doute ici n'est pas permis : voilà bien une variété de sous-cartésianisme, qui, si je ne m'abuse, ressemble à s'y méprendre à du Malebranche, avec l'enflure en prime : sous le masque de l'archè, le Père de Certeau dissimule bien mal l'occasionalisme malebranchien. La stratégie du bon Père est explicitement résumée par lui-même : 1 enveloppement, 2 découpage, 3 apologétique. Le premier point est celui par lequel il a fondé sa réputation : théologien, historien, psychanaliste, folkloriste, ethnologue, sémioticien, M. de Certeau est partout et nulle part. Son jeu est simple : ne jamais répondre aux questions, mais toujours tenter d'entrainer l'interlocuteur sur un terrain qu'il connaît mal ou pas du tout : dans les livres, la tactique est encore plus prodigieuse : citer tout le monde, et les autres. Dès qu'on se livre à une vérification, la réalité apparaît crûment : la plupart des citations sont données avec un sens que leur contexte dément, et très fréquemment le rapport entre le texte du Père et la référence infrapaginale est parfaitement inexistant, sans qu'un puisse savoir si le détournement est conscient, ou si le Père n'a pas lu le texte qu'il cite. Un exemple : à la fin du chapitre VII, « une variante : l'édification hagiographique » (pp. 274-288), M. de Certeau cite F. Graus, *Volk, Herrscher und Heiliger*. Non seulement le chapitre ne comporte pas la moindre allusion à l'époque mérovingienne, mais on n'y retrouve pas davantage les conclusions sociologiques générales de Graus : « la sanctification des princes et l'anoblissement des saints se répondent, de texte à texte... attraction réciproque du prince et du saint » (p. 281). Le moins qu'on puisse dire est que cette affirmation est en contradiction avec les analyses de Graus.

Le deuxième point est celui que M. de Certeau appelle « le travail de la division ». L'opération est simple : « souligner la singularité de //132// chaque analyse, c'est mettre en cause la possibilité d'une systématisation totalisante et tenir pour essentielle au problème la nécessité d'une discussion proportionnée à une pluralité de procédures scientifiques, de fonctions sociales, et de convictions fondamentales » (p. 28). C'est là le point crucial, celui par lequel le père de Certeau a cru habile de « se brancher » sur une conjoncture, celle-là même qui était bruyamment annoncée par la formule-choc de Pierre Nora créant en 1971 la « bibliothèque des histoires » : « nous vivons l'éclatement de l'histoire ».
A partir d'une telle assertion, c'est un jeu d'enfant de montrer l'incohérence et les insuffisances de l'historiographie : « le discours historique... n'est pas le tout... Cette surenchère de la connaissance est surannée. Tout le mouvement de l'épistémologie contemporaine, dans le champ des sciences dites « humaines, la contredit et humilie plutôt la conscience. Le discours historiographique n'est qu'une pièce de plus dans une monnaie qui se dévalue » (p. 62). Que dit Malebranche ? « I1 faut au contraire les [ceux qu'on veut convertir] obliger à se défier de leur esprit propre en leur faisant sentir sa faiblesse, sa limitation et sa disproportion avec nos mystères ; et quand l'orgueil de leur esprit sera abattu, alors il sera facile de les faire entrer dans les sentiments de l'Église. » (*De la recherche de la vérité* (1674), livre III, lere partie, chap. II). On peut de nouveau se demander si le Père de Certeau s'inspire de Malebranche directement ou par ouï-dire, car, dans le même chapitre. Malebranche écrivait : « Cependant je ne sais par quel caprice des personnes [...] s'appliquent à tant de sciences en même temps qu'elles ne font que se confondre l'esprit et le rendre incapable de quelque science véritable ».

La pensée historique bourgeoise, quand elle n'a plus l'héroïsme de soutenir le criticisme kantien, n'a qu'une alternative : Dieu, ou l'irrationalité, deux solutions difficilement compatibles avec le discours soi-disant causal et explicatif qui reste, tant bien que mal, la norme de l'institution. D'où les détours et les jongleries auxquels doivent se livrer ceux qui prétendent tenir dans cette perspective un discours épistémologique, et surtout la nécessité d'un énergique support publicitaire pour donner à une marchandise rance et défraîchie l'éclat du neuf.

Depuis une vingtaine d'années, la réflexion concrète des historiens sur leurs méthodes, qui avait à peu près cessé, sauf exception rarissime, depuis le tournant du siècle, a repris. *L'histoire et ses méthodes* (1961, 1780 p.), ouvrage publié sous la direction de Charles Samaran (né en 1879), avec 35 collaborateurs, dont 16 chartistes, constitue une totalisation sans précédent de la plupart des savoirs méthodiques développés par l'institution historienne française. Soulignons le ton donné par Ch. Samaran « l'histoire est une science sociale, [...] comme les autres sciences, évolutive et perfectible » (p. XII). En 1974, paraissait *Faire de l'histoire* (3 vol., 33 auteurs, 760 p.) sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora ; leur ton : « ce défricheur, cet aventurier, ce conquérant qu'est l'historien moderne //133// est mal à l'aise dans sa peau » (p. XIII). En 1978, *L'histoire nouvelle* arrivait, organisée par Jacques Le Goff sous forme de dictionnaire (83 entrées, 575 p., 42 auteurs). Cette

fois, J. Le Goff déplace la perspective : « les histoires plurielles se situent à l'intérieur d'un domaine historique dont l'horizon demeure celui de la globalité. Le seul débat théorique d'importance qu'ait suscité la nouvelle histoire est celui qui s'est noué avec les historiens marxistes et parmi les historiens marxistes » (pp. 16-17). Toutefois, ce souci louable du global apparaît plus par l'existence même de l'ouvrage que par le chapitre « l'histoire nouvelle » rédigé par Jacques Le Goff (pp. 210-241), dont la considérable richesse d'information et d'analyse cache mal un certain flottement conceptuel. J. Le Goff ne paraît pas vouloir se donner les moyens de distinguer clairement ce qui, dans tout ce qui se présente comme nouveau, l'est réellement et ce qui ne l'est pas, à quel niveau d'abstraction se situe telle ou telle nouveauté, de quels moyens conceptuels on dispose (ou non) pour intégrer hiérarchiquement telle découverte ou telle voie de recherche. « Les historiens de l'histoire nouvelle, insistant à juste titre sur la multiplicité des approches, n'en ont pas moins délaissé le souci du théorique qui, loin d'être le dogmatique, n'est que l'explicitation des théories implicites que fatalement l'historien, comme tout homme de science, met à la base de son travail et dont il a intérêt à prendre conscience et le devoir de les déclarer à autrui. Je souhaite notamment que l'historien s'il se tient lui-même à l'écart des systèmes rigides d'explications historiques, n'en reconnaisse pas moins l'existence de systèmes historiques dont il lui incombe d'analyser la structure et les transformations » (p. 340).

Ce texte est particulièrement positif dans la mesure où il constitue un appel à un effort théorique et où il met étroitement en relation théorie et système ces deux points sont capitaux ; mais la dernière phrase me semble peu claire ; si je comprends bien, J. Le Goff croit à l'existence de « systèmes historiques », il affirme qu'il faut les étudier en tant que tels et que cela doit suffire à donner une base théorique ; il me semble, quant à moi, qu'il s'agit d'une condition nécessaire, mais nullement suffisante, d'autant que je ne comprends pas le sens de l'expression « systèmes rigides d'explication » : de deux choses l'une, ou bien une théorie permet de saisir un réseau hiérarchisé de causalités, et elle peut être dite explicative, ou elle ne le permet pas, et elle ne sert pas à grand chose ; je ne vois guère l'opportunité d'introduire ici la notion de rigidité. En fait, il me semble que l'erreur de J. Le Goff est dans la phrase précédente, quand il écrit que le souci du théorique doit être l'explicitation de théories implicites. Je pense pour ma part qu'il existe (qu'il devrait exister) un travail spécifique sur les concepts articulé soigneusement, bien entendu, à la recherche empirique mais dont les règles soient propres : la critique diplomatique ou l'analyse statistique ont leurs règles assez bien établies, la recherche théorique devrait pouvoir élaborer //134// progressivement les siennes sans rigidité ! Naturellement, je ne veux pas dire par là qu'il soit inutile d'expliciter les cadres conceptuels des historiens, c'est justement le travail auquel je me livre : mais l'entassement incontrôlé des recherches « nouvelles » n'aide pas en soi au progrès théorique, ni même au progrès des connaissances tout court, si l'on veut bien entendre par connaissances autre chose que la transcription plus ou moins adroite de mentions, tirées de fonds d'archives, à propos de tout et de rien : on n'a jamais construit quoi que ce soit en entassant des matériaux de construction. Le « malaise » de Le Goff et Nora est sans doute du en bonne partie à un certain vertige devant cet entassement confus et indistinct : le moment est venu d'une réflexion beaucoup plus abstraite, qui apparaît à present comme une étape incontournable sur la voie du progrès de la science historique.

Que, dans cette étape, les historiens qui se disent marxistes aient leur mot à dire va de soi, s'il est vrai, comme l'écrit (p. 236) J. Le Goff que « Marx est à bien des égards l'un des maîtres d'une histoire nouvelle, problématique. interdisciplinaire, ancrée dans la longue durée et à visée globale » (soit dit en passant, je ne vois que deux penseurs qui répondent vraiment à cette définition : Hegel et Marx). Qu'en est-il en France ?

J'examinerai d'abord très succinctement deux livres qui témoignent, d'une manière violente, sinon déconcertante, du malaise qui règne également chez une partie au moins des historiens marxistes français.

Le livre de Jean Chesneaux *Du passé faisons table rase ? A propos de l'histoire et des historiens* (197'6) est celui d'un historien de l'Extrême-Orient qui se sent mal dans sa peau de mandarin (!). Son livre est une réflexion véhémente sur les conditions sociales et politiques de production du discours historique. Ses analyses du fonctionnement des pouvoirs universitaires, où les élections ne sont qu'un faux-semblant, les éléments supérieurs de la hiérarchie mandarinale étant seuls habilités en fait à prendre les décisions importantes qui se ramènent toutes plus ou moins à de la cooptation, des deux grandes féodalités (chartiste et normalienne-VIe section), des profits du commcialisme. du rôle répressif de la télévision et du discours historique toujours manipulé par le pouvoir, tout cela est décrit avec un ton railleur qui ne peut ennuyer que les esprits chagrins : le tableau est plus vrai que nature et correspond à des réalités que tous les historiens connaissent parfaitement. A peine se demandera-t-on pourquoi personne n'avait encore osé l'écrire, s'il est vrai que l'Université est le temple de l'esprit libéral. Car sur le fond, Chesneaux est bien d'accord avec l'institution : « maintenir l'exigence de rigueur scientifique« (p. 21). « les faits historiques sont connaissables scientifiquement » (p. 59), et à la grande déclaration « le passé est à la fois un enjeu de luttes et un élément constitutif du rapport des forces politiques., (p. 7) répond un peu plus loin : « où s'arrête l'éclairage *sélectif* du passé....? Tout choix politique implique un risque //135// d'erreur » (p. 29). Les réflexions qui suivent, sur le temps. l'espace, les groupes sociaux, sont fort intéressantes, venant d'un historien que ses voyages et ses préoccupations ont confronté à des points de vue auxquels les historiens de l'Europe ne sont que trop inhabitués. Mais il n'y a rien là de très bouleversant. Au fond, le problème central que se pose Chesneaux est celui du rapport entre l'expérience personnelle et les capacités scientifiques d'analyse d'une société historique. Toutes les considérations empiriques auxquelles il se livre à ce sujet ne comblent pas un vide conceptuel évident.

Le livre de Régine Robin *Le cheval blanc de Lénine ou l'histoire autre* (1979) est une réflexion sur l'identité. L'effort de style considérable (genre nouveau roman) n'en rend pas la lecture plus aisée ni les conclusions plus nettes. Quand elle est née à Paris en 1939, ses parents, juifs polonais, venaient d'immigrer en France. D'où le double enracinement culturel qui est le sien, dont la dissymétrie la trouble, car évidemment la culture jiddisch s'étiole quelque peu à Paris. Mais qu'en est-il de la volonté de maintenir à tout prix cette jiddischkeit ? « Vais-je me laisser prendre au piège d'une nostalgie de pacotille et verser dans un passéisme mystificateur ? » (p.116). Je serais fort tenté de penser que c'est bien en effet ce qui se produit ; mais, comme Chesneaux, Régine Robin tient beaucoup à une « nécessaire réappropriation critique de la tradition » (p. 117). Le débat entre Lukacs et Brecht n'est pas clos. J'ai, pour ma part, l'impression que Régine Robin s'inquiète plus de réappropriation que de critique, ce qui me conduit à deux remarques liées. R. Robin a publié des travaux très remarquables sur les problèmes

d'analyse des champs sémantiques et sur les rapports du discours à la structure sociale. Cette démarche me paraît fondamentale et il est foncièrement scandaleux qu'elle demeure limitée à un étroit cercle de spécialistes. (J'ai entendu un excellent historien, inconscient du non-sens qu'il proférait, qualifier cette démarche d'« hyperthéoricienne » !) L'un des aspects fondamentaux du travail scientifique, en sciences sociales spécialement, est de détruire les évidences du sens commun, et l'analyse linguistique joue un rôle décisif à cet égard. Le risque individuel est de se laisser enfermer dans une situation où « le referent n'existait plus. Tué qu'il était par l'opération sémiologique » (p. 56). Mais qui me fera croire que la mise en pièces du sens commun aboutisse « à déconstruire la possibilité d'un rassurant discours théorique » . A moins qu'il s'agisse seulement du caractère « rassurant ». Mais je ne sache pas qu'aucun « discours théorique » (pourquoi « discours »), pour peu qu'il vise au progrès scientifique (s'il visait à la clôture, il serait contradictoire avec son principe même, et il n'y aurait pas de raison d'en tenir le moindre compte ici), ait jamais été « rassurant » !

Puisqu'il s'agit de tradition et de discours théoriques, le discours de Régine Robin ne laisse pas d'étonner, car enfin il existe une abondante tradition marxiste de réflexion sur la culture et sur les problèmes du rapport entre l'implication dans un moi et dans une //136// culture, et les conditions de possibilité d'une réflexion rationnelle. C'est même, depuis une soixantaine d'années, dans ce secteur, que les progrès théoriques les plus notables ont été réalisés (voir P. Anderson, *Sur le marxisme occidental*, 1976, trad. fr. 1977, et A. Tosel « le développement du marxisme en Europe occidentale depuis 1917 » in Y. Belaval, *Histoire de la philosophie*, t. 3, 1974, pp. 902-104 : Lukacs, Gramsci, Korsch, Bloch, Marcuse, Adorno, Benjamin, H. Lefebvre, J.P. Sartre, G. Della Volpe, L. Coletti, L.Geymonat). Que cette tradition laisse subsister un fort déficit théorique, soit que le « le refus de la folklorisation » (p.41) puisse aider à ne pas contourner des questions importantes, c'est indéniable ; mais au total, l'intérêt de poser en termes littéraires le problème du rapport de Hegel à Marx ne me semble pas dépasser celui d'un divertissement, si tonique soit-il.

J. Chesneaux et R. Robin, quoiqu'en des termes quelque peu différents, nous peignent des situations et des démarches très analogues : comment un engagement politique, qui semble enserré dans de multiples apories, provoque un questionnement pénible des rapports entre subjectivité et conditionnement. D'où l'on conclura surtout que, même pour des historiens marxistes confirmés, la tradition marxiste abstraite demeure un corpus étrange et inusité, et que le conditionnement par l'institution résiste assez. efficacement à la volonté la plus passionnée d'y échapper. Qu'on me comprenne bien : les deux ouvrages dont je viens de parler constituent, à mon sens, deux tentatives aussi fécondes que salutaires pour saisir à bras le corps un problème décisif. Mais je ne peux pas ne pas y remarquer l'absence de recours à une tradition théorique, qui serait pourtant tout à fait adéquate à cet objet.

Depuis une quinzaine d'années, en France, la connaissance de cette très riche tradition théorique a été supplémentairement occultée par le prestige de Louis Althusser ; effet contraire aux intentions de L. Althusser, prestige totalement justifié : je le souligne. Mais enfin, j'apprécierais que L. Althusser ne bornât point son activité intellectuelle à entrainer dans une lecture de Marx et à discuter avec quelques italiens : le matérialisme historique est un courant de pensée rationaliste, non une religion ; il n'a aucun texte sacré ou canonique, ni même « classique », au sens où l'entendent certains, notamment en Europe orientale, mais aussi en France. La fécondité des recherches inspirées par ce courant ne se mesure pas à leur degré de correspondance auxdits « classiques ».

Il revenait presque naturellement à Pierre Vilar de donner le point de vue d'un historien marxiste sur les recherches et les prises de position de L. Althusser. P. Vilar est sans conteste l'historien français qui, depuis 1945, a travaillé dans le cadre du matérialisme historique avec le plus de ténacité, sans impatience comme sans renoncement. Il a clairement exprimé son point de vue dans un article intitulé « Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser » (*Annales*.,1973. pp. 165-198 ; repris dans *Faire de l'histoire*, t. I, pp. l69-209).

//137// Pierre Vilar est dans une situation assez inconfortable, car lui-même n'a cessé de chercher à élaborer des modèles et à améliorer le système conceptuel marxiste, et voici qu'Althusser arrive et réclame, aussi vigoureusement qu'abstraitement, la construction du concept d'histoire. Cette réclamation ne peut que lui paraître étrange, et proférée sur un ton qui ressemble trop au verbiage structuralisant des années 60 pour qu'un soupçon ne naisse. Au surplus, l'ignorance d'Althusser à propos de l'histoire concrète ressemble fort, de la part d'un marxiste, à une provocation. Ce qui entraine P. Vilar à argumenter sur deux tableaux : 1 - Marx n'a réussi ses créations théoriques qu'au prix d'un effort de recherche empirique prolongé, 2 - la pratique des historiens actuels contient bien plus d'aspects scientifiques que ne se l'imagine Althusser.

Le premier point me semble incontestable. Il y a, chez L. Althusser et chez plusieurs de ceux qui travaillent avec lui, une volonté de coupure entre théorique et empirique qui ne trouve aucun fondement cher Marx ; il ne peut se concevoir de « pratique théorique autonome » dans le champ intellectuel, cette conception n'est qu'une manière absurde de légitimer l'opposition universitaire entre histoire et philosophie, qui justement devrait être le plus violemment mise en cause ; si l'on décide de se consacrer à l'élucidation des textes de Marx, il ne suffit pas de connaître Hegel et Feuerbach, car Marx a lu une foule énorme de textes, et rien ne permet a priori de déclarer sans intérêt telle ou telle de ces lectures, sinon la prétention risible de certains philosophes de ne lire que des textes philosophiques. En passant, d'ailleurs, P. Vilar souligne à plusieurs reprises « que le matérialisme historique n'est pas un déterminisme économique, cela commence à se savoir » (p. 170) et montre clairement la différence profonde entre un modèle économique et une théorie historique, qui, en fait, reste à faire : « à tous les niveaux, l'histoire marxiste est à faire » (p. 198), ce qui, finalement, le rapproche d'Althusser.

Sur le second point. P. Vilar me semble prêter le flanc à quelques critiques. Je veux bien, à la rigueur, qu'il se livre à une défense et illustration de Lucien Febvre, Ernest Labrousse et Fernand Braudel, mais la méthode employée ne me satisfait pas. Sans doute P. Vilar met-il à juste titre l'accent sur les efforts de déconstruction des temps linéaire et événementiel. Mais l'opposition structure-conjoncture (p. 184), même raffinée entre trois temps ou davantage, ne me semble pas pouvoir s'intégrer directement dans le cadre du matérialisme historique : cette opposition est purement formelle et constitue un outil si grossier et passe-partout qu'elle peut s'appliquer à n'importe quoi et s'intégrer dans les discours les moins rationnels. P. Vilar a raison de s'en prendre au structuralisme délirant, mais en utilisant l'opposition structure-conjoncture, il lui fait déjà une concession très

excessive, d'autant qu'on ne peut nullement mettre sur le même plan structuralisme et empirisme (p. 192). Au fond, le problème posé par Althusser et que P. Vilar contourne est bien celui //138// du structuralisme sous ses multiples aspects concrets ; car s'il est vrai qu'un travail d'évaluation et d'intégration est nécessaire à propos de quelques historiens empiristes, la situation des années 60 fait surtout ressortir l'urgence d'une articulation entre l'Histoire et les autres sciences sociales, et ce a fortiori pour un marxiste. P. Vilar condamne à trè bon escient la notion d'autonomie relative, suggérant de la remplacer par celle de dépendance spécifique : c'est précisément dans cette perspective qu'il faut se placer, mais les développements sur « la causalité » (pp. 1933-194) sont très insuffisants. Je conçois volontiers que la « Darstellung » d'Althusser soit inutilisable, mais que mettre à la place ? Il est indispensable de rappeler que « Marx est très méprisant pour l'érudition dès qu'elle risque de se donner pour explication » (p. 68). Il est constructif de proposer des « concepts intermédiaires, comme « classe, nation, guerre, État, (p. 196), mais cela ne résout pas le problème de de la construction théorique. P. Vilar parle de concepts « intermédiaires », mais ne précise guère entre quoi et quoi. La notion de « cas » me paraît très douteuse, car elle importe avec elle le risque permanent de la généralisation incontrôlée de la dialectique antique extension-compréhension : ce risque me paraît d'autant plus élevé que P. Vilar écrit : « la validité théorique de notre analyse, que nous renoncions ou non à l'exposé de la phase d'investigation, dépendra de la profondeur, de la précision, de l'ampleur de cette investigation même » (p. 195), affirmation que le chartiste le plus empiriste et le plus amoureux du détail précis contestera, sachant que toute enquête piétine au bout d'un certain temps ; de toute manière, c'est un préjugé insoutenable d'affirmer qu'il y ait une corrélation nécessaire entre l'ampleur de la documentation maniée et l'intelligence théorique d'une recherche. P. Vilar est optimiste sur l'avenir de l'histoire. Je le suis aussi « toute science est toujours en voie de constitution » (p. 166).

Je me dois de terminer ce parcours par un livre que l'institution a proprement étouffé par des matelas de silence, comme jadis on étouffait les enragés entre deux matelas : Gérard Mairet, *le discours et l'historique*, 1974. Il s'agit d'un travail d'historiographie théorique ou, si l'on préfère. de sociologie de la connaissance historienne. Ce livre, qui étudie l'évolution des représentations du temps chez un certain nombre d'historiens français depuis le tournant du siècle, fait clairement ressortir deux phénomènes : l'étroite filiation Seignobos-Febvre, la séparation des historiens français en deux groupes : « les deux fondateurs des *Annales* n'ont pas donné lieu à une histoire, mais bien à deux voies historiennes quasi parallèles dans leurs principes respectifs. Ce n'est pas tout a fait la même histoire qui va de L. Febvre à F. Braudel d'une part, et qui, de l'autre, va de Marc Bloch à C.-E. Labrousse et P. Vilar. Et si l'on disait qu'il n'y a pas d'École historique française, c'est justement parce que les fondateurs n'en ont pas fondé une mais deux » (p. 96). Cette filiation et cette opposition contredisent évidemment l'opinion commune. II faut ici rappeler Mauss et Fauconnet : « il faut, avant tout, se dégager des //139// préjugés courants, plus dangereux en sociologie qu'en aucune autre science. Il ne faut pas poser sans examen, comme définition scientifique, une classification usuelle... Une recherche sérieuse conduit à réunir ce que le vulgaire sépare, ou à distinguer ce que le vulgaire confond,. (art. « sociologie » de la *Grande Encyclopédie du XIXe siècle*, p. 173). Toute la question est de savoir ce que l'on fait du grand bourgeois protestant Lucien Febvre. A tous les chers confrères et à tous les chers collègues passionnés du fait précis et pour qui l'explication de texte reste le fin du fin et la consécration de la « méthode », je propose un « beau sujet » : « critique formelle et critique réelle. Commentez les deux textes suivants : L. Febvre « Entre Benda et Seignobos » Revue de synthèse, V. 1933 ; repris dans *Combats pour l'histoire,* pp. 80-98. - P. Nizan *Histoire sincère de la nation française*. *Comnune*, t. 3, repris dans *intellectuel communiste,* II, pp. 21-23. Par un heureux hasard, il se trouve en effet que l'ouvrage précité de Seignobos a donné lieu, en 1933, à deux comptes-rendus, par deux « brillants » normaliens. Je ne saurais trop encourager le lecteur à traiter lui-même ce petit sujet. Quant à l'opposition Bloch-Febvre, j'ai déjà donné plus haut quelques détails, le travail mérite d'être approfondi, la critique de Febvre par Mairet me semble d'ailleurs encore trop indulgente. L'étude empirique des développements de Febvre sur Rabelais conduit Jean Wirth à une double critique qui réduit à peu de chose le livre de Febvre (« Libertins et Épicuriens : aspects de l'irréligion au XVIe siècle », *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, 1977, pp. 601-627) : 1 Contrairement à ce que prétend L. Febvre, il existait au début du XVIe siècle des intellectuels parfaitement irréligieux, auxquels le qualificatif d'athées s'applique mieux qu'aucun autre. (J'essaierai de montrer plus loin qu'on peut presque démontrer abstraitement l'existence de tels intellectuels à partir de considérations générales sur la Réformation de Luther). 2 Si l'on prétend « expliquer » Rabelais par son « époque », c'est-à-dire par la somme des demi-intellectuels et des plumitifs minables dans la société desquels il gravitait, on n'a plus aucun moyen de saisir ni comment ni pourquoi il s'en distinguait ; autrement dit, contrairement à l'apparence qui porte à croire que Febvre n'était préoccupé que d'individualités, la réduction qu'il opère de Rabelais à son « époque » l'annule proprement et, par là même, interdit de s'interroger sur le mouvement de fonctionnement-évolution de la société du XVIe siècle.

Le livre de Mairet me paraît cependant mériter deux critiques. L'hypothèse de la réduction de la « pratique historienne, à celle d'une pure « pratique discursive » peut être très féconde. Elle n'en reste pas moins très partielle : l'histoire ne se réduit à des livres d'histoire que dans la tête du philosophe, et la connaissance des aspects non discursifs permettrait sûrement d'enrichir la théorie. D'autre part - cette critique me paraît liée directement à la précédente, il est empiriquement faux de s'imaginer que les historiens ont hérité globalement leur notion de l'« histoire » de Hegel, parce que, d'un côté, //140// existent des alternatives rationnelles à Hegel (au moins deux, Herder et Kant) et que, d'autre part, Mairet ignore un phénomène fondamental de la pratique historienne qu'est l'amnésie structurale (dont j'ai donné précédemment au moins deux exemples : la disparition radicale de Guizot, Fustel et Flach ; l'ignorance chez les historiens marxistes de leur propre tradition théorique). La lecture du livre de Mairet, dont je n'ai pu ici mentionner que quelques aspects, reste extrêmement recommandable, dans la mesure où il ouvre une voie de réflexion théorique, qui, antérieurement, avait tout au plus été esquissée, et qui, depuis, n'a, à ma connaissance, pas encore été poursuivie ou améliorée, mais le sera certainement dans un avenir proche.

EN GUISE DE CONCLUSION SUR LE XXe SIECLE

(conclusion des chapitres III et IV)

A ce point de l'exposé, je ne puis fournir ni résumé ni conclusion : l'exposé jusqu'ici n'a été guère qu'une suite de résumés trop sommaires, et une conclusion supposerait qu'une construction ait déjà été entreprise. Il est toutefois possible de dégager quelques traits formels, qui, mis en évidence, puissent soutenir la réflexion ultérieure.

Centrant mes observations sur la France, j'ai essayé de conduire en parallèle l'étude des constructions du féodalisme et celle de l'évolution de la réflexion historique la plus abstraite. La corrélation des deux groupes me semble indiscutable, et, sans préjuger du tout de l'analyse théorique qui devrait être faite de la nature et du fonctionnement des rapports qui lient ces deux séries, je pense avoir empiriquement montré que de cette mie en parallèle ressortaient plus d'enseignements que de la somme des deux études conduites isolément. Du simple point de vue de l'historien, - qui est le mien, il n'est guère douteux que la mise en lumière des cadres abstraits d'un groupe d'historiens, à un moment déterminé, permet de repérer dans leurs travaux historiques des originalités, des lacunes, des articulations qui sans cela sont très difficiles à percevoir, et encore plus difficiles à expliquer.

L'histoire est une science qui a ceci de spécifique que son rôle est de donner à chaque société la meilleure représentation possible d'elle-même ; comme une « société » n'est pas une collection homogène, mais un système conflictuel, il s'ensuit nécessairement que la définition de la « meilleure » représentation est toujours un enjeu social, le ou les groupes dominants cherchant à imposer à titre de critère leurs intérêts, selon des modalités diverses, elles-mêmes objet d'analyse historique. D'où il ressort que l'évolution de la science historique, pour cumulative qu'elle soit en partie, subit aussi des blocages, voire des régressions, et qu'en tout cas ses divers secteurs se développent toujours de manière inégale, selon un tempo qui dépend assez peu des exigences intrinsèques de la pratique scientifique ; l'analyse des modalités de domination des critères de certains groupes ne paraît pas susceptible d'en atténuer l'effet (ce serait trop beau !) ; du moins, les ayant mises au jour, peut-on espérer mieux saisir la logique réelle du développement complexe de la science historique.

Entre 1780 et 1830, beaucoup d'intellectuels en Europe ont eu l'impression qu'un monde s'écroulait et que l'action consciente de la bourgeoisie créait une société nouvelle selon des principes justes et rationnels : « Raison » devenait un mot d'ordre et un critère absolu, dont l'histoire comme pratique intellectuelle tira un bénéfice fantastique. Il est évident que la réussite sans précédent de Guizot, saisissant //142// le passé de l'Europe comme un mouvement global marqué d'une dynamique enfin explicable, est bien autre chose que le fruit d'une lente maturation de 1'« histoire rationaliste« du XVIIIe siècle, et n'est pas davantage réductible, comme le croyait C. Jullian, non sans quelque naïveté, à « une clairvoyance instinctive de la verité ». La même remarque vaut exactement pour Hegel. Les analyses théoriques conduites par Marx moins de vingt ans après sont à peine plus que le développement logique de ces prémices, développement poussé, bien sûr, très au delà du degré de rationalité dont la bourgeoisie pouvait se satisfaire. Guizot, d'un certain point de vue, réalisa dans l'étude du féodalisme une sorte de révolution copernicienne ; vingt ans après, Marx opérait une révolution intellectuelle encore plus radicale à propos du capitalisme, et fondait l'histoire comme science à part entière : évidemment, cela ne pouvait alors avoir d'effet sur la pratique historique pour les raisons générales indiquées plus haut. La bourgeoisie européenne, tout au long du XIXe siècle, vit lentement se dégrader sa confiance dans l'adéquation du mouvement de la raison et du mouvement de l'histoire, mais la dynamique propre de l'accumulation des connaissances et de leur diffusion culmina, en France, dans les vingt dernières années du XIXe siècle, il suffit pour s'en convaincre rapidement d'observer, sur les rayons de n'importe quelle bibliothèque, les variations d'épaisseur des publications des « sociétés savantes » ; au même moment, on l'a montré, des historiens comme Fustel ou Flach construisaient des monuments où triomphaient l'intelligence et l'érudition.

La chute brutale de l'évolutionnisme fut sans rapport avec l'évolution scientifique ou philosophique. La rationalité bourgeoise quitta l'histoire, et fit retraite vers l'économie politique, en partie vers la sociologie. Il serait très intéressant d'étudier globalement les intenses débats qui se déroulèrent en France entre 1890 et 1910 au sujet de la réorganisation du champ des sciences sociales et de la distribution de leurs rôles, en mettant ces débats en rapport avec les luttes sociales des diverses fractions dominantes, et des fractions prétendant à la domination. D'ou il résulta pour l'histoire une position très inférieure, dominée par l'économie politique triomphante et, en partie, par une sociologie plutôt éthérée et impotente.

Pour le mouvement général de la pratique historique en France, le choc fut d'une extrême violence et provoqua une sorte de sabordage général et la cachexie des années 20 que l'on a pris l'habitude (assez infondée) de désigner du terme de positivisme, lequel a été, par un très grave contresens, appliqué de fait à la plus grande partie de la production du XIXe siècle. Bien entendu, ce contresens n'était pas innocent. L. Febvre, qui en fut l'un des principaux promoteurs, en avait absolument besoin pour donner une apparence alléchante à son bricolage empiriste, surtout face à l'apparition d'intellectuels marxistes, qui, on l'a vu, l'inquiétait au plus haut point. Par une curieuse ironie de l'histoire. Febvre n'avait pas de meilleure caution pour cet //143// amalgame faux et absurde que ces intellectuels marxistes qui, de leur coté, rejetaient en bloc tout ce qui les précédait, Marx excepté et du même coup ineptement sacralisé. De là la très étrange aventure des *Annales* des années 30. Cet héritage contradictoire, subrepticement remanié et réorienté, permit à L. Febvre à partir de 1945 de paraître neuf et progressiste et dans le même mouvement de récupérer à son
profit le relatif optimisme économique qui pénétrait toute l'Europe occidentale. Plus que jamais, le problème était d'inventer de petits bricolages conceptuels qui donnent une apparence d'intelligence et d'unité au bric-à-brac coloré des *Annales.* Ni le kantisme héroïque de R. Aron, ni l'éclectisme invétéré de G. Gurvitch ne faisaient l'affaire : le moteur à trois temps de F.

Braudel fut créé à point, et valut à son génial inventeur les plus grands honneurs, et l'héritage de L. Febvre.

En même temps, le marxisme paraissait conjuré : l'Université avait utilisé pour cela deux moyens aussi simples qu'efficaces : pratique judicieuse et soigneuse du filtrage hiérarchique, et maintien très strict du cloisonnement des « disciplines », disqualifiant de droit (administratif) toute visée globale et explicative, toute tentative de « hiérarchisation des instances ». A vrai dire, bien peu de « marxistes » se préoccupaient intelligemment de l'histoire d'avant 1789, et lorsqu'il s'en montrait un, on pouvait toujours lui attribuer pour le rendre moins gênant un bénéfice mineur en lui faisant miroiter les avantages palpables du ralliement.

De son coté, la recherche historique à proprement parler, bénéficiant de l'optimisme et de la dynamique générale des sciences sociales, se développait en utilisant, au coup par coup, de petits modèles très simplifiés et très partiels tirés (surtout par ouï-dire) de l'économie politique ou de la sociologie : la seule impulsion scientifique possible, le matérialisme historique, se trouvant de fait évincée, se diffusait malgré tout, mais sous des formes très appauvries, très segmentées, très floues. La seule dynamique réelle était celle de l'institution universitaire et de son mode de fonctionnement : la division du travail ; d'où le pullulement incontrôlé de spécialités minuscules, qui manifestait, pour une part, le caractère insupportable de la rigidité des découpages traditionnels et ainsi, paradoxalement, la tendance irrépressible de l'activité scientifique à une souplesse dans la répartition des tâches qui ne mette pas en cause la globalité de la visée.

Cette tendance de la pratique scientifique se renforça au point de trouver une expression dans un thème, celui de l'interdisciplinarité : les manipulations gouvernementales entre 1968 et 1973, au prix de bien des efforts, en sont venues à bout en le discréditant par son utilisation dans des manoeuvres politiciennes de réorganisation des hiérarchies universitaires. Corollairement, une courageuse agitation idéologique, soutenue par un grand tintamarre publicitaire, a tenté de lancer le contre-feu de « l'éclatement », de « l'irrémédiable division », sinon même, à visage découvert, de l'irrationnalité pure et simple. Quelques s disputes ont eu lieu en champ clos, comme celle de //144// l'introduction de la « new economic history », et, à fleurets mouchetés, à propos de « l'interprétation » de quelque illustre devancier comme Croce, Simiand, et surtout Michelet. Dans la crise actuelle, la situation scientifique réelle n'évolue guère, du fait de tous les verrouillages mis en place de longue date et régulièrement renforcés. Cependant, ces débats récents quoique très confus ont permis à un grand nombre d'historiens de soupçonner de plus en plus que les prétentions à la « nouveauté » ne correspondent pas à des pratiques scientifiques distinctes, mais seulement à un champ de positions universitaires et institutionnelles qui ne peut se maintenir que par l'affirmation de différences, malheureusement aujourd'hui introuvables. Ce qu'il faut espérer, et ce à quoi il faut oeuvrer, c'est que chacun - les historiens en particulier, ce serait la moindre des choses - retrouve le passé de sa propre discipline, chasse les mythes de fondation (ah ! 1929),
découvre les amnésies structurales dont sa pratique est frappée et soit mieux capable de saisir les rapports entre cette pratique scientifique et la société au sein de laquelle elle prend sa place.

Les médiévistes sont à la portion congrue ; l'objet de leur science recule dans le passé ; la connaissance des langues indispensable à leur métier recule aussi ; chez eux, le découpage par disciplines remonte au moins au XVIIe siècle, et l'illusion d'une science strictement cumulative est encore plus prégnante et lourde de contresens que pour d'autres ; c'est le Moyen Age qui a été la principale victime de la chute de 1890, et les *Annales* se sont en grande partie construites autour de l'histoire moderne, surtout à partir de 1945. Il serait bien illogique dans de telles conditions de s'attendre à un feu d'artifice. Quelques personnalités puissantes, pleines de passion, ne peuvent à elles seules créer un vrai courant. Aujourd'hui, à très peu d'exceptions près, les ouvrages considérés en France comme les bases incontestables de l'histoire de la période féodale sont fondés sur un empirisme détestable, bourrés de contradictions et enfermés la plupart du temps dans un juridisme incohérent. Quant aux marxistes, très rares, c'est presque toujours l'économisme qui les conduit, sinon à la catastrophe, en tout cas à des résultats de portée limitée. De toute manière, parmi eux et parmi ceux qui me semblent avoir produit récemment des travaux effectivement nouveaux, il se trouve de nombreux étrangers et plusieurs spécialistes de disciplines autres que l'histoire.

Avant d'aborder la construction du schéma théorique du féodalisme, il ne sera pas inutile de faire un tour rapide vers d'autres sciences sociales, malgré les interdits qui, depuis le tournant du siècle, ne cessent de peser sur de telles escapades. Ce sera l'occasion en particulier d'observer de plus près un certain nombre d'outils et de systèmes conceptuels, pour savoir l'usage éventuel qu'on pourrait en faire.

//145//

CHAPITRE V

SUR QUELQUES CONCEPTS DES SCIENCES SOCIALES

> Quant, au coin de la rue, une auto fonce sur moi, je puis la considérer comme un phénomène technologique, un phénomène social, un phénomène philosophique etc. Mais l'auto réelle est une unité qui m'écrasera ou ne m'écrasera pas. L 'objet sociologique ou philosophique auto ne découle que d'un mode de considération lié au caractère réel de l'auto, et en est la reproduction idéale, mais l'auto réelle est en quelque sorte l'élément primaire par rapport au point de vue sociologique, car elle marcherait même si je n'en fais aucune sociologie, de même que la sociologie de l'auto ne fera marcher aucune auto. Il y a par conséquent une priorité de la réalité du réel...
>
> Le fait pour lequel n'existe aucune analogie dans le monde organique est le travail, qui est, je le dis entre guillemets, en quelque sorte l'atome de la société elle-même et un complexe d'une complexité extraordinaire où une série causale est mise en mouvement grâce à un choix téléologique du travailleur. Le travail ne sera efficace que si une véritable série causale est mise en mouvement et cela //146// dans le sens exigé par le choix téléologique. D'autre part, si j'examine ce complexe j'en arrive au fait que l'homme qui accomplit le travail n'est jamais en mesure de dominer toutes les circonstances de ces séries causales qu'il met en mouvement, de sorte que dans le travail, en principe, il se forme quelque chose d'autre que ce que s'est proposé celui qui l'accomplit...
>
> Le fait que de nouveaux phénomènes se laissent expliquer génétiquement sur la base de leur existence quotidienne n'est qu'un moment d'un rapport général, à savoir que l'être au sens strict du terme, l'être que nous avons l'habitude d'appeler l'être quotidien est une certaine fixation, hautement relative, de complexes à l'intérieur d'un processus historique...
>
> La théorie de la connaissance et la logique peuvent être, sous certaines conditions, de très bons instruments. Mais en soi et figés en une méthode principale, comme dans le kantisme, le positivisme et le néo-positivisme, les questions de caractère méthodologique sont un obstacle à une connaissance véritable...
>
> Étant donné que la vie humaine est fondée sur des échanges organiques avec la nature, il est évident que certaines vérités que nous obtenons au cours de la réalisation de ces échanges organiques ont une valeur générale, comme par exemple celles des mathématiques, de la géométrie, de la physique, etc. Mais, on en a fait dans un sens bourgeois des fétiches, car elles peuvent dans certaines circonstances se lier très étroitement aux luttes de classes, et si nous disons aujourd'hui que les vérités de l'astronomie n'ont aucun caractère de classe, c'est exact. Mais les discussions sur Copernic et Galilée, c'était un des éléments les plus importants au point de vue de classe de savoir si l'on prenait position pour ou contre Galilée... Potentiellement l'acceptation ou le refus de chaque thèse sera quelque chose de déterminé du point de vue de classe...
>
> Georg Lukacs, Septembre 1966
> (in Abendroth, Holz, Kofler, Pinkus,
> *Gespräche mit Georg Lukacs*,
> 1967, trad. fr. 1969, pp. 14-35)

//147// Ces citations ont été choisies pour rappeler sommairement qu'une épistémologie scientifique aboutit, si elle ne s'arrête pas en chemin, à montrer que toute science est matérialiste, et que la science historique (les sciences sociales) ne peut être fondée que sur le matérialisme historique. Que si l'on prétend pouvoir affirmer a priori que l'histoire (les sciences sociales) n'est pas une science, ce n'est qu'une manière arbitraire de découper la réalité, arbitraire au principe duquel se trouve toujours la volonté de préserver de l'examen rationnel des positions matérielles ou idéologiques dont il n'est pas sûr qu'elles résisteraient audit examen.

Mon but dans ce chapitre est d'essayer d'examiner les rapports entre pratiques scientifiques et concepts utilisés, en m'aidant de diverses sciences sociales, de manière à élargir le plus possible les perspectives ouvertes dans l'étude de l'historiographie, et à réfléchir de manière plus systématique sur les conditions de validité de l'emploi de tel ou tel concept ou système conceptuel. Il ne saurait évidemment être question d'un balayage méthodique, mais seulement de quelques points de vue, nécessairement limités par ma propre pratique ; d'ailleurs, un tel balayage n'était même pas concevable, puisque personne ne sait le nombre de spécialités que l'on peut regrouper sous le terme générique de sciences sociales. //148//

1 - Épistémologie et sociologie de la connaissance

Le premier effet de cette transgression organisée des limites de la discipline la plus large sous laquelle je sois autorisé à me présenter (l'histoire) a pour premier effet d'obliger à réfléchir sur la logique de la division des disciplines, et de la division du travail à l'intérieur des disciplines, ces deux aspects (de la division) étant étroitement apparentés. Le sociologue américain Charles Wright Mills a donné de très remarquables développements sur l'opposition entre l'ethos bureaucratique et l'ethos scientifique parmi les sociologues américains (*L'imagination sociologique,* 1959, trad. fr. 1967). II faudrait un ouvrage de cette nature sur les historiens français. Le chapitre 8, intitulé « le rôle de l'histoire » (pp. 151-173) débute par une observation aussi

claire que peu reconnue : « l'histoire est-elle ou non une science sociale ?
Vieux problème qui n'offre aucun intérêt et dont l'importance est minime. Tout dépend, c'est bien évident, de quels historiens et de quels sociologues on parle ». Naturellement, son analyse est conduite du point de vue du sociologue, mais, sans doute justement pour cette raison, elle est très instructive pour l'historien, montrant en quoi toute étude sociale est historique - la réciproque est immédiatement vraie. L'empirisme technologiste s'oppose toujours et partout à une libre circulation des questions et des idées.

En histoire, cet aspect des choses est très peu conscient, et se manifeste le mieux à l'occasion d'un aspect obligatoire de toute recherche : la bibliographie. La plupart des historiens ont de la bibliographie une vue excessivement naïve et précritique. La « bibliographie » est étroitement lice à la notion de « sujet », ou de « domaine », et ses deux qualités cardinales sont la « précision » et l' « exhaustivité ». On voit delà qu'une telle articulation suppose une image de la science comme une vaste mosaïque, où aucun cube ne peut empiéter sur le voisin. Dans les faits, la bibliographie habituelle, divisée en « ouvrages traitant directement du sujet » et « ouvrages ayant servi de points de comparaison », présentée aussi comme « bibliographie locale » et « bibliographie générale », ne peut en aucun cas approcher même de très loin la fameuse règle de l'« exhaustivité » ; dans les faits, la limite est nécessairement un reflet de la démarche concrète de l'historien, de ses directions de travail et de ses capacités de lecture. D'ailleurs, même les tenants les plus stricts de l'exhaustivité savent très bien que ce ne sont pas les sujets les plus vastes qui comportent les bibliographies matériellement les plus longues. Lors du choix d'un sujet, la règle veut qu'on commence par « faire le tour de la bibliographie », à l'aide des « instruments de travail » que sont fichiers-matières, bibliographies courantes, répertoires divers, selon un processus dit « en cascade », fondée sur l'idée que le travail le plus récent sur la question doit fouinir « toute » la bibliographie de ladite question (sinon la bibliographie est dite incomplète et l'ouvrage réputé mauvais). Il est facile de voir que cette forme de pratique conduit nécessairement à ce qu'on //149// pourrait appeler un « effet de plein » extrêmement pernicieux, puisqu'il fonde l'illusion d'une science strictement cumulative, sinon toujours sur le point de s'achever. En réalité, cette idéologie de la sédimentation, d'un côté, produit un effet de verrouillage de la démarche, évacuant les problèmes et la réflexion, et, d'un autre côté, provoque, ou en tout cas facilite, l'amnésie structurale (entre 1945 et I975, la date des manuels les plus anciens signalés dans les bibliographies de
thèses d'histoire médiévale est passée, en moyenne, de 1850 à 1900). Bien entendu, cette idéologie conforte l'historien dans l'illusion de l'autonomie de la recherche historique, et, en cas de difficulté. provoque la fuite en avant de la spécialisation à outrance sans visée critique.

Une réflexion collective sur la pratique des bibliographies s'impose. A mon sens, dès qu'un travail de recherche prend une certaine ampleur, il devrait nécessairement comporter une analyse historique et idéologico-critique des recherches effectuées dans le même cadre ou un cadre quelque peu englobant. La liste bibliographique alphabétique classée par noms d'auteurs n'est pas en cause du tout, mais elle apparaît de plus en plus comme insuffisante ; la notion même de « synthèse » par accumulation et astuces rhétoriques est une duperie. L'histoire de l'historiographie se développe et c'est une excellente chose ; il serait souhaitable que toute recherche comportât d'office un tel aspect.
La nature et les difficultés de la démarche scientifique dans les sciences sociales ont été magistralement exposées dans un texte succinct d'une très grande densité P. Bourdieu, J.-Cl. Chamboredon, J.-Cl. Passeron, *Le métier de sociologue,* 1968, 2e éd. 1973. La modestie du titre a empêché que l'ouvrage soit lu par beaucoup de ceux qui y trouveraient matière à une féconde réflexion, en particulier les historiens. Car il s'agit là des « Règles de la méthode en sciences sociales ». La sociologie et l'anthropologie ont ceci de particulier qu'elles se définissent bien plus par un mode d'approche de la société que par un objet déterminé. Cest donc là que les questions de méthode se posent avec l'acuité la plus grande et occupent la place la plus large au sein même de l'enseignement, à l'opposé exact de l'histoire (opposition où l'on retrouve admirablement les effets de la grande scission de la fin du XIXe siècle). Ce livre est une réflexion sur les options principielles prises par les trois fondateurs de la science sociale au XIXe siècle, Marx, Weber et Durkheim, confrontées aux travaux des épistémologues modernes, Gaston Bachelard et Georges Canguilhem. Bien que ce texte n'occupe que 9b pages, il n'est pas résumable ; deux idées très générales en ressortent : 1- la réflexion épistémologique doit se concentrer sur la logique de la recherche et de la découverte, non sur celle de la preuve. 2 - le fait scientifique est conquis, construit, constaté. La première idée est relativement simple : la vérité étant toujours une polémique contre l'erreur, c'est la pédagogie de la recherche qui doit primer, le reste viendra de surcroit. //150// « Il est vain de rechercher une logique antérieure et extérieure à l'histoire de la science en train de se faire » (p. 21).

La seconde idée n'est que l'articulation générale de la pratique des sciences sociales.

A « Le tait est conquis contre l'illusion du savoir immédiat » : cette affirmation se monnaye en deux principes complémentaires : « le principe de la non-conscience, conçu comme condition sine qua non de la constitution de la science sociologique n'est pas autre chose que la reformulation dans la logique de cette science du principe du déterminisme méthodologique qu'aucune science ne saurait renier sans se nier comme telle », (p. 31).

« Un second principe de la théorie de la connaissance du social n'est autre chose que la forme positive du principe de la non-conscience : les relations sociales ne sauraient se réduire à des rapports entre intersubjectivités animées par des intentions ou des « motivations » parce quelles s'établissent entre des conditions et des dispositions sociales et qu'elles ont, du même coup, plus de réalité que les sujets qu'elles lient" (p. 33).

Cela est capital : le primat absolu de l'étude des rapports sociaux oblige à rejeter avec une égale fermeté tout subjectivisme et tout substantialisme. « Tendances », « motivation », « besoin », « propension », groupes sociaux stables et isolés doivent être proscrits avec la dernière énergie. L'histoire n'est pas un récit (muthos = récit !). La. la psychologie des souverains et des peuples est une calembredaine. Le désir de gloire ou de consommation. aussi bien que la propension à l'investissement ou à l'innovation ont autant de valeur que la vertu dormitive de l'opium. A partir de là, se pose la question la plus grave du fixisme général des historiens, question très rarement posée et encore moins souvent résolue : on traduit un texte

latin du XIIe siècle comme un texte anglais du XXe, terme à terme, en donnant des « équivalents », mais sans jamais se demander si cette procédure est légitime. Si, par hasard, il n'y a pas d'équivalent, on conclut qu'il s'agit d'un « trait des institutions », sans se rendre compte qu'il faudrait inverser la perspective et les proportions : il n'y a guère que les mots-outils (prépositions, pronoms, etc) et quelques noms d'objet qui ne fassent pas trop difficulté. Même le système des modes et des temps n'a généralement pas d'équivalent, pas plus que le systéme des personnes verbales (formes de « politesse »). Pour le reste, tout est susceptible de variation dans des proportions qu'il faut étudier : beauté, justice, courage, fertilité, force, prix, âge, grandeur, position ; don, vente, échange, production, contôle, violence, etc.. tous les aspects de la vie sociale, tous les jugements déterminés par elle, varient. L'illusion de la transparence, la naïveté du sens commun se maintiennent obstinément, même si l'on ne croit plus a la « nature humaine ». La lutte contre le sens commun est, pour l'historien. un travail difficile, qui exige autant d'imagination que d'opiniâtreté.

//151// B « Le fait est construit ». « Rien ne s'oppose plus aux évidences du sens commun que la distinction entre l'objet « réel », préconstruit par la perception, et l'objet de science, comme système de relations construites expressément » (p. 52). Mais le concept isolé (ou groupé par 2 ou 3) est impuissant : « les concepts les plus capables de déconcerter les notions communes ne détiennent pas à l'état isolé le pouvoir de résister systématiquement à la logique systématique de l'idéologie : à la rigueur analytique et formelle des concepts dits « opératoires » s'oppose la rigueur synthétique et réelle des concepts que l'on a appelés systémiques parce que leur utilisation suppose la référence permanente au système complet de leurs interrelations » (p. 53-54). La démarche scientifique va toujours du rationnel au réel et non l'inverse. En histoire, la situation est très critique, puisqu'un n'observe pas le passé, mais les « documents », c'est-à-dire un matériel déjà produit : « il ne s'agit pas de contester par principe la validité de l'utilisation d'un matériel de seconde main, mais de rappeler les conditions épistémologiques de ce travail de retraduction, qui porte toujours sur des faits construits (bien ou mal) et non pas sur des données » (p. 55). La critique historique classique a ce tort considérable de considérer précisément les documents comme des données, alors que le sens de ces documents n'est justement pas donné : c'est un codage qu'il faut mettre à jour.

S'agissant des concepts utilises fréquemment par l'historien, il existe un ensemble de paires dont l'usage me semble particulièrement incontrôlé : profane / sacré, privé / public, qualitatif / quantitatif, moderne / ancien, culture / nature, libre arbitre / déterminisme, faits / valeurs, statique / dynamique, structure / conjoncture. Toutes n'ont pas le même statut, et ne se recouvrent, même analogiquement, qu'en partie ; toutes ne sont pas inutiles ; il n'empêche que leur emploi devrait être bien plus surveillé qu'il ne l'est généralement. En particulier, il serait très instructif de repérer tous les travaux où tel ou tel de ces couples revêt une dignité quasi métaphysique d'opposition irrémédiable, nature naturée et naturante à la fois. Voir, par exemple tous les travaux concernant l'histoire « préindustrielle », « précapitaliste » ; la démographie « d'ancien type » ; tous les travaux qui s'ouvrent avec un rien d'aggressivité sur la proclamation : « à phénomènes religieux, cause religieuse » ; toutes les déclarations offensées, grandiloquentes et simplistes sur « l'irréductibilité de la superstructure à l'infrastructure » ou, pire, sur l'irréductible séparation du mental et du matériel ; voir aussi la nouvelle vulgate de l'événement, qui ressuscite, sur un tond de structures molles, et de la chronologie fine (professée le plus souvent par des historiens qui ignorent l'usage des tables pascales). Dans tous ces cas, il faudra se demander le rôle exact de ces oppositions, et surtout le pourquoi de leur « irréductibilité ». A qui le crime profite-t-il ?

On se trouve aborder ici la délicate question du formalisme. Il est clair que les couples évoques correspondent à des distinctions formelles. Toute tentative pour leur conférer un caractère essentiel et/ou //152// irréductible n'est qu'une forme plus ou moins subtile et déguisée du découpage arbitraire de la réalité, qui a été évoqué plus haut et dont le sens extra-scientifique a également été dégagé. Certains de ces couples n'en gardent pas moins une indéniable valeur heuristique (nature/culture, structure / conjoncture). Leur bon usage implique qu'on ne se fasse pas d'illusion : ces oppositions ne sont pas symétriques, et un des aspects les plus importants de leur mise en oeuvre consiste précisément à mettre en évidence les transitions et modes de passage d'un terme à l'autre, et leur articulation globale exacte (le plus souvent hiérarchique, mais dans quelles conditions précises ?). Leur utilité tient surtout à ce qu'ils permettent de préciser des positions relatives et des modes d'articulation.

L'affaire se complique encore avec les concepts qui vont par trois. La triade la plus célèbre fut inventée par F. Braudel : les trois temps. On peut résoudre ce problème en dix lignes ou en mille pages : il s'agit fondamentalement d'une astuce rhétorique de présentation qui, comme l'a montré G. Mairet, se fonde en dernière analyse sur une conception linéaire du temps conçu comme série d'événements. Le succès considérable du moteur à trois temps vient des facilités d'exposé redoutables qu'il offre, permettant un emboîtage purement formel de points de vue non moins formels et canonisés. Idéologiquement, son intérêt n'est pas moindre, puisqu'il permet de suggérer avec force la non-corrélation radicale de « trois niveaux de réalité » essentialisés par des « temporalités » irréductibles : la désarticulation prend le pas sur la réflexion. D'ailleurs, pourquoi trois, et pas quatre, cinq, ou bien plus. Bien évidemment, chaque série de phénomènes doit donner lieu à une étude des rythmes de variation, mais il suffit de connaître un peu de statistiques pour savoir que la quasi-totalité des courbes chronologiques peuvent se décomposer en sommes de sinusoïdes (séries de Fourier). Dans un grand nombre de cas, avec quatre ou cinq sinusoïdes d'amplitude et période décroissantes, on obtient une somme algébrique très peu différente du mouvement réel. Toutefois, il s'agit là d'un pur procédé de calcul, qui peut être extrêmement utile, niais dont on ne peut rien déduire mécaniquement sur l'organisation de la réalité sociale. Il paraît habile d'assimiler temps long et géographie : c'est une plaisanterie, car il y a dans la réalité géographique, encore plus visiblement que dans bien d'autres secteurs, des rythmes de toutes dimensions, depuis la foudre et les avalanches jusqu'aux temps géologiques.

La distinction jeunes-adultes-vieillards est de même nature, ainsi que la plupart des raisonnements organisés autour de la notion de « générations ». Leur charge idéologique est bien connue, la lutte des générations offrant un substitut formel et inoffensif à la lutte des classes. Ce qui rie signifie évidemment pas qu'il soit inutile d'étudier les groupes d'âge (voir le numéro 26-27, 1979, des *Actes de la recherche en sciences sociales* : classes d'âge et classes sociales), tout le problème étant de savoir en quoi consistent les rapports d'âge significatifs //153// dans telle ou telle société et la manière dont ils s'intègrent dans un jeu global de rapports sociaux.

On retrouve une manipulation formelle analogue de concepts liés au temps avec les notions de précurseurs et d'avant-garde ou d'inertie et de survivance : ces notions sont purement formelles et descriptives, n'ont en soi que l'intérêt de désigner un phénomène plus général, qui est celui du développement inégal, dont l'analyse précise est la plupart du temps fort difficile. Très fréquemment, elles sont au contraire utilisées comme notions-dépotoirs, pour « expliquer » des différences que l'on ne sait ou ne veut caractériser correctement, et encore moins expliquer. Du moins ont-elles l'avantage de permettre de repérer, souvent, les cadres généraux d'observation de l'historien qui les emploie.

Il reste un trio qui, depuis quelques années, cause beaucoup de tapage : marginaux / masse / élite. II y a des âmes d'élite, des tireurs d'élite, l'élite du sang et de la fortune, l'élite des pêcheurs à la ligne du canton de Trifouillis-les-oies. N'importe qui tait partie de l'élite de n'importe quoi : question de point de vue. D'où un pluriel « les élites » qui se croit prudent et dénonce en fait sa propre incohérence. D'un simple point de vue formel, on ne peut parler d'élite sans avoir défini un domaine et des critères précis. Pour le reste, il s'agit d'une épithète dont l'usage social doit être étudié, mais qu'aucun historien sérieux ne peut employer comme catégorie de classement. La vogue récente de l'adjectif « marginal » n'est pas de meilleur aloi. On conçoit, si l'on connaît les principes de marginalisme, ce que peut être une entreprise marginale. Mais « un marginal », entendu comme on dit au sens absolu, cela ne veut strictement rien dire. N'importe qui est le marginal de son voisin. Quelle est donc cette catégorie fantastique qui regroupe comme dans un zoo les homosexuels, les lépreux, les juifs, les truands, les hérétiques et quelques autres ? Qu'il puisse exister, par exemple, une pente qui mène de la maladie au chômage et au banditisme, cela, quoique plausible. demande à erre précisé cas par cas. Que l'Église ait pu traiter de manière analogue l'hérétique et le juif, je l'admettrais beaucoup moins volontiers : cette analogie toucherait plutôt le converti - relaps ou prétendu tel, c'est-à-dire justement un individu en voie d'intégration. Intégration voilà bien la notion sous-jacente au terme de « marginal », avec ses relens de durkheimisme et sa normativité implicite : santé, métier, morale (en attendant travail, famille, patrie). Qu'on veuille étudier des systèmes de normes, parfait. Qu'on cherche à déterminer leur influence et la mesure dans laquelle ils furent respectés, comment ils furent imposés, encore mieux : mais la tâche devient ardue, car elle suppose absolument une conception très large et très précise de ce qu'est un système social.

Elite et marginalité impliquent toujours la notion de masse, dont le vide affligeant suffit à disqualifier les deux premiers termes comme termes scientifiques. Dans le meilleur des cas, il peut s'agir d'un moyen très grossier de repérage d'individus qu'on veut regrouper sur //154// la base de certains critères d'intégration/exclusion ; trop souvent, consciemment ou non, l'historien qui utilise ces termes joue sur l'opposition faits/valeurs, qu'une pente toujours glissante incline à croire irréductible. Ce faisant, il s'appuie non seulement sur une opposition artificielle, mais aussi sur une conception antédiluvienne de la société comme collection d'individus doués de propriétés intrinsèques, et il retombe dans l'intersubjectivité comme premier moteur.

Outre les divisions en deux ou trois parties opérées selon des points de vue formels préétablis, se présente la division généralisée ou typologie (taxinomie en langage relevé). C'est une démission particulièrement pernicieuse de l'esprit scientifique que de croire qu'une typologie puisse servir de conclusion à un travail historique. Dès lors qu'on a affaire à un tout documentaire et/ou social, le but ne consiste pas à opérer des divisions, mais à chercher une structure ou un système. La recherche empirique des divisions n'est jamais qu'un moyen : il n'y a que la logique aristotélicienne qui soit pure classification. La recherche des divisions (par opposition et/ou sur diverses échelles) est un procédé destiné à mettre en évidence les rapports et les liaisons pertinents, qui structurent le tout que l'on étudie.

Considérer les groupes sociaux comme des objets réels est sans doute aujourd'hui la manière la plus commune de s'interdire l'accès à toute explication. Non que les études fondées sur une telle base soient inutiles : mais il est insensé d'attendre de leur accumulation une quelconque « synthèse » : on retrouve ici par un autre biais ce qui était ressorti de l'analyse de la pratique bibliographique. Par exemple, si l'on continue indéfiniment d'étudier les villes d'un coté, les campagnes de l'autre, il n'y a pas de raison pour qu'on cesse un jour de considérer cette opposition comme fondamentale, alors qu'on n'en a aucune preuve ; de même, on s'est fréquemment intéressé, dans les villes médiévales, aux marchands et aux hommes de loi, bien rarement aux deux ensemble, si bien qu'il existe fort peu d'études sur les *rapports* entre fonction commerçante et fonction judiciaire à la fin du Moyen Age ; a fortiori, voyez où sont les connaissances sur les rapports entre oligarchies urbaines et noblesses « rurales » dans la même période. Tout découpage d'une partie quelconque d'une réalité sociale doit toujours éviter la parcellisation, la substantialisation.

Reprenant d'une manière plus générale le problème des « techniques de construction de l'objet », Bourdieu, Chamboredon et Passeron insistent sur la nécessité permanente de réfléchir aux techniques employées et de ne jamais succomber à l'illusion des techniques neutres et des hypothèses spontanées : « ceux qui font comme si tous les objets étaient justiciables d'une seule et même technique, ou indifféremment de toutes les techniques, oublient que les différentes techniques peuvent, dans une mesure variable et avec des rendements inégaux, contribuer à la connaissance de l'objet, pourvu seulement que l'utilisation en soit contrôlée par une réflexion méthodique sur la condition et les limites de *leur validité, qui est en chaque cas fonction de leur adéquation à l'objet, c'est-à-dire à la théorie de l'objet...*

//155/ Contre le positivisme qui tend à ne voir dans l'hypothèse que le produit d'une génération spontanée en milieu stérile et qui espère naïvement que la connaissance des faits ou, au mieux, l'induction à partir des faits, conduit de façon automatique à la formulation des hypothèse, l'analyse eïdétique de Husserl connue l'analyse historique de Koyré fait voir, à propos de la démarche paradigmatique de Galilée, qu'une hypothèse connue celle de l'inertie n'a pu être conquise et construite qu'au prix d'un coup d'état théorique qui, ne trouvant aucun appui dans les suggestions de l'expérience, ne pouvait se légitimer que par la cohérence du défi d'imagination lancé aux faits et aux images naïves ou savantes des faits » (pp. 71-72).

Cette notion de cohérence est fondamentale. Sa mise en oeuvre, qui vise à la découverte de systèmes, fait intervenir 1a recherche des analogies comme moyen privilégié, permettant en particulier de passer des relations aux relations de relations etc. Bien entendu l'analogie, qui peut éventuellement s'aider du formalisme et du symbolisme exige une très grande vigilance, en particulier pour ne pas être confondue avec la ressemblance ; d'où la citation de Cournot (p. 77) « La vue de l'esprit, dans le

jugement analogique, porte uniquement sur la raison des ressemblances : les ressemblances sont de nulle valeur dès quelles n'accusent pas de rapports dans l'ordre des faits où l'analogie s'applique. » Il faudrait ici consacrer un développement spécial, sinon tout un chapitre, à deux outils formels dont la pratique scientifique de Pierre Bourdieu a très largement démontré l'efficacité : le « champ » et la « stratégie ». Un exemple parmi heaucoup d'autres, de P. Bourdieu et Y. Delsaut, « le couturier et sa griffe : contribution à une théorie de la magie » (Actes de la recherche en sciences sociales, 1975-1, pp. 4-36).

C. « le fait est constaté » ou « le rationalisme appliqué », (p. 81). « Rien n'est mieux fait pour préserver la bonne conscience positiviste que la démarche qui consiste à aller d'une observation à une autre, sans autre idée que l'idée qu'une idées pourra surgir » (p. 89).

« S'il est vrai qu'en leur forme la plus achevée, les propositions scientifiques sont conquises contre les apparences phénoménales et qu'elles présupposent l'acte théorique qui a pour fonction, selon l'expression de Kant, « d'épeler les phénomènes pour pouvoir les lire comme expériences », il s'ensuit qu'elles ne peuvent plus trouver leur preuve que dans la cohérence entière du système complet des faits créés par - et non pour - les hypothèses théoriques qu'il s'agit de valider. Pareille méthode de preuve, où la cohérence du système construit de faits intelligibles est à elle-même sa propre preuve, en même temps qu'elle est le principe de la vertu probatoire des preuves partielles que le positivisme manipule en ordre dispersé, suppose évidemment, la décision systématique d'interroger les faits sur les relations qui les constituent en système » (p. 90).

Les rectifications progressives d'une théorie en fonction de l'expérience se font donc selon une sorte de mouvement circulaire : //156// « la preuve par la cohérence du système condamne au cercle méthodique » (p.91), qui n'est séparé du cercle vicieux que par le fil du rasoir. D'où l'importance cruciale de la réflexion sur les rapports entre système et cohérence : comment intégrer lacunes, redondances, contradiction, autorégulation '?

La structuration des champs sémantiques, l'analyse sémiologique en général et celle des récits mythiques en particulier font intervenir essentiellement la preuve circulaire. En fait, une recherche bien conduite selon ce principe comporte non seulement l'avantage d'obliger à l'effort maximal pour structurer un matériau donné mais aussi, ensuite, permet de distinguer le plus clairement possible ce qui, dans le fonctionnement-évolution de ce tout, doit être rapporté à une dynamique et à des contraintes internes, et, d'autre part à des facteurs externes, le cas échéant ceux d'un système englobant.

Les réflexions sur la notion de système sont rares chez les historiens. Aussi ai-je souligné fortement l'intérêt du livre d'Yves Barel. Je tiens aussi à citer ici un texte de Bertrand Gille, d'une précision et d'une clarté hors du commun, sur la notion de « système technique » : « prolégomènes à une histoire des techniques » (*Histoire des techniques*, 1978, pp. 10-78). La hiérarchisation structure-ensemble-filière-système constitue la première approche. « A la limite, en règle très générale, toutes les techniques sont, à des degrés divers, dépendantes les unes des autres, et il faut nécessairement entre elles une certaine cohérence : cet ensemble de cohérences aux différents niveaux de toutes les structures, de tous les ensembles et de toutes les filières compose ce que l'on peut appeler un système technique. Et les liaisons internes, qui assurent la vie de ces systèmes techniques sont de plus en plus nombreuses à mesure que l'on avance dans le temps, à mesure que les techniques deviennent de plus en plus complexes. Ces liaisons ne peuvent s'établir, ne peuvent devenir efficaces que si un niveau commun à l'ensemble des techniques se trouve réalisé, même si, marginalement, le niveau de quelques techniques, plus indépendantes vis-à-vis des autres, est demeuré en deçà ou delà du niveau général » (p. 19). L'analyse générale de la dynamique des systèmes techniques permet de repérer en quoi consistent les blocages ou les conditions favorables, et, au delà, de montrer le dynamisme essentiel provenant de l'économie et de la société dans son ensemble.

2 - Anthropologie, Folklore

L'anthropologie, bien plus que la sociologie, affronte le chercheur à une totalité sociale, dont l'étrangeté radicale oblige à une réflexion globale quiconque cherche un tant soit peu à comprendre. On a depuis bien longtemps disserté sur l'importance du « sauvage » pour l'étude de la société occidentale. C'est pour un ensemble de raisons analogues que le fondateur du structuralisme s'est trouvé être //157// un anthropologue, Claude Lévi-Strauss : un des efforts les plus extraordinaires de l'après-guerre pour penser des objets sociaux qui jusqu'alors semblaient non-pensables est issu de réflexions sur les taxinomies de parenté des aborigènes australiens et sur des recueils de mythes amérindiens. Un des plus grands mérites de C. Lévi-Strauss est d'avoir montré de manière décisive et strictement intellectuelle ce que l'on constate toujours sur « le terrain » : que l'explication de la forme des rapports sociaux est une clé nécessaire à la compréhension globale : on ne peut rien savoir de sérieux sur une société si l'on ne sait pas comment les gens entre eux se nomment et se désignent, et comment toutes ces attitudes et tous ces vocables forment une structure parfaitement cohérente.

Au-delà, la réflexion des anthropologues (ou du moins d'une partie d'entre eux), complétée par une pratique personnelle, permet de saisir à quel point les distinctions habituellement utilisées par les intellectuels européens de la deuxième moitié du XXe siècle sont peu opératoires pour d'autres sociétés : famille, propriété, droit, religion, politique, État, ces termes qui tirent leurs sens d'une pratique européenne contemporaine perdent l'essentiel de leur pertinence dès qu'on veut les appliquer hors de leur cadre ; pire : ils deviennent de graves obstacles, conduisant le plus souvent à distinguer ce qui ne doit pas l'être, à mélanger ce qui est tout à fait distinct, à chercher ce qui n'existe pas et à ne pas voir ce qui existe. On retrouve ici empiriquement ce que l'épistémologie démontrait abstraitement : tous les termes qui se rapportent de près ou de loin à des rapports sociaux ne tirent leur sens (commun) que d'une pratique très localisée, et toute recherche qui en généralise la validité dans le temps et ou dans l'espace s'entrave irrémédiablement dans un filet serré de contresens.

Le folklore fournit en quelque sorte la contre-épreuve de ces observations. La dose énorme d'idéologie qui soutient, presque à elle seule, cette discipline est étroitement liée à l'incroyable incohérence de ses résultats. Le folklore n'est guère que

l'observation du « résidu » sauvage, ou primitif, chez le « civilisé », en tout cas chef le bon peuple des campagnes. Si bien qu'une monographie de folklore donne une vue toujours partielle de la réalité : les rites chrétiens « officiels », la politique, l'intervention des autorités ou des fluctuations économiques générales ne sont à peu près jamais notées : dans le vocabulaire ne sont retenues que les « particularités » : activité de collectionneurs, très inférieure à la constitution d'un herbier ou d'une collection de timbres, qui, souvent, se préoccupe de constituer un tout réel. L'ouvrage fondamental sur cette question est la *Storia del folklore in Europa* (1952) de Giuseppe Cocchiara. Plus récemment deux ouvrages sont venus apporter des analyses détaillées sur le cas allemand, où la Volkskunde était et reste une matière officiellement reconnue où les publications ont été très abondantes, mais où les implications politiques furent et restent considérables : Ingeborg Weber-Kellermann, *Deutsche Volkskunde zwischen Germanistik und Sozialwissenschaften* (1969) //158// et Wolfgang Emmerich, *Zur Kritik der Volkstumsideologie* (1971).

Les ravages de la « survivance » sont pires ici que partout ailleurs : le folklore se définit comme un vaste ensemble de « survivances », dont l'incohérence est presque postulée. Un exemple : depuis deux siècles, on accumule avec un soin méticuleux les contes populaires, dont on a publié des centaines de recueils. D'un autre côté, on observe des « rites » ou « pratiques populaires » dont les descriptions s'amoncellent sans fin. La volonté absurde de décrire les contes comme un « genre littéraire » a empêché jusqu'à ce jour (à ma connaissance) de chercher à mettre en relations systématiques ces contes et ces rites. Les historiens de l'antiquité et les anthropologues savent depuis le XIXe siècle qu'il faut mettre en relation ces deux séries. Les folkloristes les plus entreprenants ont donc mis en relation les séries de contes modernes avec les rites... de l'antiquité ! Pour les autres, le Märchen reste une simple Gattung. Inutile de s'attarder, dans ces conditions, sur les difficultés presque insurmontables auxquelles se heurte l'historien, particulièrement moderniste ou médiéviste, quand il ose essayer d'utiliser, ou de comprendre, les énormes catalogues et répertoires où toute cette matière a été démembrée et désagrégée : la typologie en délire. Le raffinement de ces typologies (plusieurs milliers de types de n'importe quoi) n'a d'égal que l'absurdité principielle des visées générales.

Ayant jusqu'ici considéré des sciences sociales à perspective globale (sociologie, anthropologie, folklore), je jetterai à présent un rapide coup d'œil sur des sciences qui, au contraire, se définissent davantage par leur objet que par leur perspective : linguistique et sémiologie d'un côté, sciences économiques de l'autre.

3 - Linguistique et sciences économiques

L'étude de la langue est un champ complexe où interviennent aussi bien les « linguistes purs » ou les « sémiologues » que les sociologues, les anthropologues et même, depuis une dizaine d'années, quelques historiens. (Régine Robin, *Histoire et linguistique*, 1973). L'intérêt considérable de ce champ est qu'on y voit deux courants se renforcer en fait : d'un côté, les « purs » qui ne s'intéressent qu'à la langue et se refusent à en sortir ; le passage d'une approche structurale à une approche générative a beaucoup moins bouleversé les connaissances que certains le prétendent ou veulent bien le dire (influence fâcheuse des pratiques américaines) ; de la phonétique à la sémantique (sinon à la « sémiotique »), tout le monde emploie la notion de structure, et tout le monde « construit ». D'un autre côté, les divers praticiens du « social » et avant tout les anthropologues (Dell Hymes, *Language in culture and society*, 1964 ; Geneviève Calame-Griaule, *Langage et cultures africaines*, 1977), se sont attachés à analyser les //159// rapports des pratiques linguistiques et des structures sociales, (ethnolinguistique et sociolinguistique), renouvelant de fond en comble le très vieux débat du langage et de la pensée et renvoyant ad patres « l'illusion du communisme linguistique » (P. Bourdieu). L'analyse formelle des champs sémantiques (onomasiologie et sémasiologie) a été massivement renforcée par l'usage des analyses statistiques, que permet l'informatique. Dans ce secteur, les méthodes de recherche évoluent rapidement. la collaboration des « purs » et des « praticiens » augmente la dynamique générale.

Il ne peut plus faire de doute, en 1979, que les méthodes nouvelles de la linguistique combinée à l'informatique sont en passe de devenir une nouvelle et fondamentale « science auxiliaire ». Maintenant que l'on sait que les textes ne sont pas des « tas de mots », mais possèdent un éclatant caractère systémique, les méthodes d'analyse automatique (ou au moins matériellement très facilitée) laissent espérer pour un proche avenir la possibilité d'une reconsidération générale de l'approche des documents, qui, préalablement à toute analyse historique, en extraie le système de représentation qui leur a donné naissance et qu'ils expriment.

Une telle méthode s'applique également, mutatis mutandis. au système des objets, que ce soit au plan de l'étude de la culture matérielle ou à celui de l'étude de toutes les formes de représentation dites « artistiques », de l'iconologie à la musicologie.

Le statut des sciences économiques est bien plus problématique, alors même que l'objet, vu de loin, ne semble pas soulever de difficultés quant à ses limites et à sa définition. A cet égard, les travaux de Maurice Godelier revêtent une importance décisive, (notamment *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, 1974) en montrant qu'au travers de la profusion des approches de l'économie, il faut distinguer trois groupes principaux : formaliste, substantiviste et matérialiste. En économie, les formalistes sont ceux qui définissent l'économie politique comme « la science qui étudie le comportement humain comme une relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs » (L. Robbins). Cette conception repose sur trois notions : celle d'initiative individuelle, celle de rationalité économique, celle de rareté. On arrive sans peine à montrer le vide conceptuel de ces trois notions, et à mettre en évidence le fait que les économistes qui prétendent s'appuyer sur une telle définition sont obligés en permanence de la laisser de coté et de se fonder sur d'autres considérations. Cette définition s'applique en fait a n'importe quel type d'activité et dissoudrait l'économie politique si on l'appliquait ; considérer les intentions

individuelles, on l'a déjà dit, interdit toute forme d'explication en faisant disparaître le primat des structures sociales : les notions complémentaires de besoins, de ressources, de rareté ne signifient rien en soi, elles n'existent qu'au sein d'un système social. La fonction d'une telle définition est étroitement idéologique : justifier le capitalisme et l'économie dite de marché par une prétendue //160// « rationalité économique » (voir M. Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*,1969). On voit bien sûr le lien étroit entre ces notions et le marginalisme, lequel, en dépit de son apparente généralité, peut tout au plus soutenir de petits modèles d'évolution des prix, dans un contexte déterminé : sa clé de voute, la théorie de l'équilibre de concurrence parfaite est une vue de l'esprit sans interêt scientifique.

Le second groupe est celui que Karl Polanyi représente peut-être le mieux, avec ce qu'il a dénommé « la conception substantive de l'économie » (K. Polanyi et C. Arensberg, *Trade and Markets in early empires. Economies in History and Theory*, 1957, tr.fr. 1975).

L'idée principale est que l'économie est un procès matériel, différent selon les types de sociétés : « en dehors du système de marchés créateurs de prix, l'analyse économique perd presque toute sa pertinence en tant que méthode de recherche sur le mécanisme de l'économie... L'origine du concept substantif provient de l'économie empirique. On peut la définir brièvement comme un procès institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement, qui se traduit par la fourniture continue des moyens matériels permettant la satisfaction des besoins » (éd.fr. p. 242). Polainyi rejette donc le marginalisme pour les sociétés non-capitalistes et insiste sur l'aspect matériel de l'économie : l'importance qu'il accorde à la notion d'environnement a conduit au développement et au renforcement de l'école anthropologique dite d'écologie culturelle (illustrations dans deux recueils très utiles : Andrew P. Vayda, *Environment and cultural Behavior. Ecological Studies in cultural Anthropology*, 1969. George Dalton, *Economic development and cultural change. The modernization of village communities*, 1971). En revanche, la notion d'économie comme « procès institutionnalisé » est très peu satisfaisante. Il s'agit d'un compromis boîteux entre empirisme et juridisme, qui ne peut guère dépasser l'obtention de ty pologies, parce qu'en fait il refuse de considérer les sociétés comme des véritables systèmes et de rechercher les mécanismes derrière les apparences ; comme M. Godelier le remarque, la différence entre formalistes et substantivistes est secondaire : « formalistes et substantivistes se retrouvent d'accord pour affirmer, en empiristes, que les choses sont bien comme elles apparaissent, que le salaire est le prix du travail, que le travail est un facteur de production parmi d'autres, donc que la source de la valeur des marchandises n'est pas seulement dans la dépense de travail social etc. Les deux courants se retrouvent donc d'accord sur les thèses essentielles de l'économie politique non marxiste et sur les définitions « empiriques » des catégories de valeur, de prix, de salaire, de profit, de rente, d'intérêt, d'accumulation etc. » (*Un domaine contesté*, p. 293) Cela n'a rien de surprenant, puisqu'au fond Polanyi n'a fait que reprendre pour l'essentiel les classiques, Adam Smith et David Ricardo, et chacun sait que l'écononiepolitique, en dépit de débats superficiels, a très bien mis d'accord les classiques et //161// les marginalistes. Il n'en reste pas moins que l'exemple de Polanyi, c'est-à-dire d'un empiriste sérieux, témoigne éloquemment du fait qu'aucun chercheur ne peut décemment essayer d'appliquer avant le XVIIIe siècle les modèles économiques tirés de l'observation du système capitaliste.

La suite du raisonnement de M. Godelier s'articule sur l'analyse et la critique du fonctionnalisme et de l'écologie culturelle : celle-ci « réduit tous les rapports sociaux au statut d'épiphénomènes accompagnant des rapports économiques eux-mêmes réduits à une technique d'adaptation à un environnement naturel et biologique. La rationalité secrète des rapports sociaux se réduit à celle d'avantages adaptatifs dont le contenu... se résoud souvent en simples truismes. Dès qu'une société existe, elle fonctionne, et c'est une banalité de dire qu'une variable est adaptative parce qu'elle a une fonction nécessaire dans un système... Dans cette perspective, les raisons de la dominance des rapports de parenté ou des rapports politico-religieux, de l'articulation spécifique des structures sociales restent inaccessibles à l'analyse et la causalité structurale de l'économie est ramenée à une corrélation probabiliste et l'histoire, comme dans l'empirisme, à une série d'événements de plus ou moins grande fréquence » (p.320). Et Godelier de rappeler, à ce propos, les fondements de toute analyse scientifique des faits sociaux : « le premier principe stipule qu'il faut analyser les rapports sociaux non pas un à un, séparément, mais en les prenant dans leurs relations réciproques, en les considérant comme des totalités formant « systèmes ». Le second stipule qu'il faut analyser ces systèmes dans leur logique interne avant d'en analyser la genèse et l'évolution » (p. 322). Puis M. Godelier s'attachant au cas précis d'une tribu de Pygmées précise ce qu'il entend par « isomorphisme des structures » pour terminer par une étude des « pratiques symboliques », de ce que l'on convient généralement d'appeler religion : « par tous ses aspects matériel, politique, idéologique, émotionnel et esthétique la pratique religieuse élargit et exalte tous les aspects positifs des rapports sociaux et permet d'atténuer au maximum, de mettre en sommeil provisoirement (sans les annuler) toutes les contradictions contenues au sein de ces rapports sociaux. La pratique religieuse constitue donc un véritable travail social sur les contradictions déterminées par la structure du mode de production et des autres rapports sociaux, travail qui est une des conditions essentielles de la reproduction de ces rapports. des rapports de production comme des autres Instances sociales », (p. 342). L'analyse marxiste ne préjuge donc pas des secteurs d'observations « intéressants » et de ceux qui ne le seraient pas: les pratiques « religieuses » peuvent avoir un rôle central dans tel système social. « Marx n'a pas établi une doctrine de ce qui doit être une fois pour toutes infrastructure et superstructure. Il n'a pas assigné d'avance une forme, un contenu et un lieu invariables à ce qui peut fonctionner comme rapports de production » (M. Godelier, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, 1973, p. IV). La réussite //162// sans doute la plus remarquable de M. Godelier est d'avoir montré pourquoi, dans la plupart des sociétés dites primitives. les structures de parenté apparaissent comme la seule forme stable des rapports sociaux : c'est que dans ces sociétés, en raison du niveau des forces productives, la production est essentiellement (pas en totalité) organisée sur une base familiale : contrôle de l'accès aux ressources, contrôle du procès de travail, contrôle de la distribution des produits, et qu'ainsi on peut dire que « la parente fonctionne comme rapport de production ». D'où la distinction chère à M. Godelier entre fonctions et institutions. La difficulté d'une telle formulation vient du sens qu'on attribue au mot « fonction », qui n'apparaîtrait en toute clarté que si l'on disposait d'une véritable théorie des fonctions, ce qui n'est pas le cas (sauf à prendre au sérieux la « suprême théorie » de Talcott Parsons : à ce sujet : C.W. Mills, *L'imagination sociologique,* trad. fr., pp. 29-54). Au-delà du couple

fonction-institution, les embarras d'une telle analyse ressortent de la multiplicité des termes désignant métaphoriquement la configuration d'un système : lieu, niveau, support, instance, éventuellement forme-contenu ou intérieur-extérieur. On peut toujours s'exercer à repérer des « fonctions » qui seraient nécessaires à tout système social (par exemple : production, reproduction, autorégulation), mais sur une telle voie le danger du formalisme anhistorique est considérable. Inversement, la recherche empirique de fonctions dans un système social donné risque toujours de découvrir autant de fonctions que de rapports sociaux distincts et annule ainsi l'intérêt de la distinction. M. Godelier a essayé d'expliciter cette difficulté dans un texte qu'il faut citer malgré sa longueur : « il faut se porter au-delà de l'analyse morphologique des structures sociales pour analyser leurs fonctions et les transformations de ces fonctions et de ces structures. Mais qu'une structure puisse servir de support a plusieurs fonctions n'autorise pas à confondre les niveaux structurels et à ne pas prendre au sérieux le fait de l'autonomie relative des structures. Celle-ci n'est rien d'autre que l'autonomie de leurs propriétés internes... C'est en partant de cette distinction des fonctions et de l'autonomie relative des structures que l'on peut aborder correctement le problème de la causalité d'une structure sur une autre, d'un niveau sur les autres. Or, dans la mesure où une structure a des effets simultanés sur toutes les structures qui compose avec elle une société originale susceptible de se reproduire, il faut chercher à découvrir en des lieux et à des niveaux différents, donc avec un contenu et une forme différents, la présence d'une même cause, c'est-à-dire les effets nécessaires et simultanés d'un ensemble spécifique de propriétés inintentionnelles de tels ou tels rapports sociaux. Ce n'est pas là « réduire » les unes aux autres des structures, mais mettre en évidence les formes différentes de la présence active de l'une d'entre elles dans le fonctionnement meure des autres ». (*Horizon, trajets*, p. IV-V).

Comme on sait, l'originalité de Marx est d'avoir, à propos du capitalisme, mis en relief le jeu de deux contradictions non //163// symétriques (« perpendiculaires » pourrait-on peut-être dire): une contradiction interne aux rapports de production (ouvriers-capitalistes) et une contradiction entre deux structures (rapports de production-forces productives). Sur cette base, Marx a entrepris une étude détaillée du mode de production capitaliste, très supérieure à tout ce qu'a produit par ailleurs l'économie politique bourgeoise ; mais il ne s'est intéressé que très latéralement aux autres modes de production ; d'où l'impérieuse nécessité d'une élaboration théorique qui n'a jamais été réalisée, et pour laquelle on ne trouve, dans les textes de Marx et des auteurs de la tradition marxiste, que des indications fragmentaires, à peine cohérentes, et en tout cas, très insuffisantes.

Il est presque trop aisé de s'égayer à la lecture des manuels universitaires d'économie politique ; je me contenterai de quelques observations sur un des grands classiques de Sciences-Po : Lionel Stoléru, *l'équilibre et la croissance économiques, principes de macro-économie*, 1968. Le chapitre « les données du développement économique mondial » (éd. 1969, pp. 311-328) s'ouvre par une déclaration liminaire grandiose : « du commerce phénicien au « Marchand de Venise », du mercantilisme du XVIe siècle au Marché Commun, l'histoire économique n'est qu'un long effort vers un développement de plus en plus perfectionné des échanges et des transactions ». Dont avis. Naturellement le chapitre se termine par un ample résumé de Rostow et de ses cinq stades. Le chapitre sur les « fluctuations et régulations de la conjoncture » est plein de bonnes intentions : « lorsqu'une crise aiguë vient annuler le taux d'expansion, voire le rendre négatif, il n'est plus question de médications lénifiantes et bénignes, mais d'une nécessité vitale d'agir avant que le développement du chômage bouleverse les structures sociales et politiques... Aussi est-ce dans le monde moderne une des prérogatives les plus essentielles et les plus nobles de l'État que de veiller à ce que le développement économique ne s'accompagne pas de crises profondes qui viendraient enlever aux travailleurs les moyens de gagner leur vie » (pp. 306-307). Examinant plus loin « les doctrines de développement économique », L. Stoléru consacre une section à la « théorie marxiste » ; le paragraphe D, « appréciation de la théorie marxiste » (pp. 403-405) mérite le tableau d'honneur :

« il y a beaucoup de conclusions non fondées (dans l'analyse marxiste) car dues à la rigidité du modèle avec lequel Marx décrit l'économie : modèle rigide (sic) en particulier parce que les salaires y sont supposés tels que les travailleurs consomment tout et ne peuvent rien épargner.

Si tout s'était passé selon la théorie marxiste, le capitalisme, durant ces 50 dernières années, aurait évolué vers une société où l'on trouverait, d'une part des travailleurs constamment menacés par le chômage et incapables, vu leurs salaires, d'épargner quoi que ce soit, et, d'autre part, des possesseurs de trusts géants à la tête de //164// profits tellement substantiels qu'ils sont incapables de les consommer pour eux-mêmes ou de trouver occasion de les investir : l'économie serait en perpétuel déséquilibre de sous-emploi et d'excès d'argent à investir. Que constate-t-on en fait ? « En France par exemple, du côté des travailleurs on observe un plein emploi presque intégralement réalisé (avec même certaines tensions de suremploi)... » Un peu plus loin, une allusion au féodalisme (!) : « la mauvaise productivité de l'agriculture dans un système féodal et l'absence d'infrastructures d'intérêt général ne peuvent guère être améliorées par un système concurrentiel de sorte que l'État doit pratiquer une certaine mainmise sur l'économie » (p.405). Dont acte, encore. De deux choses l'une : ou bien L. Stoleru pense ce qu'il écrit, et il y a un crypto-marxiste dans le gouvernement de R. Barre ; sinon, sinon...

L'économie politique vulgaire est toujours enchantée d'elle-même. Les citations qui ornent le dos de la seconde édition du manuel de Stoléru sont sans retenue : « ce livre constitue une excellente initiation et devrait être lu par tous les étudiants soucieux d'établir leurs connaissances sur des bases solides » (*Revue économique*, sept. 1968).

Sciences économiques et sociologie sont à bien des égards les deux soeurs ennemies des sciences sociales ; en fait, si l'on observe attentivement les faits, on remarque vite que cet antagonisme de pacotille n'existe qu'entre la sociologie empiriste et l'économie politique vulgaire, qui s'envoient à la tête leurs « erreurs » : preuve supplémentaire que les discours fondés sur l'atomisme social et les effets de l'intersubjectivité n'expriment que des visées essentiellement idéologiques et. incohérentes.

4 - Statistique

Tant à propos de sociologie que de linguistique ou d'économie, j'ai écarté les considérations statistiques, de manière à pouvoir les aborder globalement. Toute réflexion, de la part d'un historien, sur les statistiques en sciences sociales, appelle deux remarques préliminaires et complémentaires : 1 - l'opposition quantitatif/qualitatif n'est à peu près jamais mise en cause chez les historiens. 2 - le nombre d'historiens ayant des notions élémentaires de statistique est infime. Ce qui explique l'effarante pauvreté statistique des travaux historiographiques. Le premier point ne résiste pas à une minute de réflexion : ou bien on admet a priori qu'il existe des phénomènes historiques non mesurables en droit, et d'autres qui le seraient, et l'on pratique alors simplement une espèce particulière de ces dichotomies qui visent toujours à soustraire à l'analyse une partie de la réalité ; ou bien on reconnaît que tout est susceptible d'être mesuré, et dès lors il est patent que tout phénomène est à la fois qualitatif et quantitatif, et que cette prétendue opposition n'est //165// qu'une différence de point de vue. On peut, si l'on veut y perdre encore un instant, procéder par l'absurde : d'un phénomène qui serait « purement qualitatif », on pourrait tout de même parler : d'où une possibilité de traitement statistique du discours qui en traite, de mesure indirecte, de sériation etc. Donc, pour qu'un phénomène soit « purement qualitatif », il faudrait qu'on n'en pût même pas parler : il est contradictoire de prétendre parler d'un phénomène dont on ne peut rien dire. Mesure et découpage mettent en cause le degré de formalisation de la documentation dont le chercheur est capable : la pertinence de ces opérations conditionne évidemment l'intérêt des résultats obtenus par la suite.

L'aspect idéologique et vaguement risible de l'opposition qualitatif/quantitatif est d'autant plus volontiers ignoré que ladite opposition constitue un alibi d'une extrême commodité pour tous ceux qu'une simple addition terrorise, et il s'agit de la majorité des historiens. Pour la minorité, faire des statistiques consiste à opérer quelques dénombrements, quelques pourcentages, quelques graphiques cartésiens au mieux. Au moment où l'accès à l'ordinateur se généralise, il serait instructif de savoir combien d'historiens à Paris connaissent de tête la formule du coefficient de corrélation linéaire, ou, bien plus simplement, combien savent ce qu'on appelle « variance » d'une série de mesures.

Il existe, à ce manque complet d'intérêt pour « les calculs », deux raisons qui se sont longtemps épaulées : la formation purement « littéraire » des historiens leur assurait un solide mépris des chiffres ; l'extrême faiblesse des moyens de calcul faisait des statistiques un exercice d'école, qui, quand on voulait le pratiquer sérieusement absorbait une énergie gigantesque pour des résultats bien minces. Ce dernier point était évidemment crucial et bloquait efficacement toute modification de « l'ensemble technique » de la recherche historique. Or cette situation est maintenant révolue : les progrès de l'électronique miniaturisée mettent à la portée de n'importe qui des calculatrices de poche capables d'exécuter en un clin d'œil les calculs correspondant aux formules les plus complexes des manuels de statistique traditionnels. L'usage laborieux des règles à calcul, tables de logarithmes, résolutions graphiques appartient au passé. L'obstacle des calculs étant levé à l'échelon individuel et artisanal qui est celui de l'historien, les méthodes statistiques deviennent réellement praticables, ce qui invite à essayer dès à présent de réfléchir aux problèmes abstraits et aux perspectives induits par une telle possibilité.

Comme le souligne avec bonheur le titre d'un ouvrage récent et capital (Benoît Mandelbrot, *Les objets fractals. Forme, hasard et dimension*, 1975 ; éd. anglaise très augmentée 1977), réfléchir sur la pratique et l'usage des statistiques, c'est réfléchir sur les rapports entre mesure, forme et hasard. La taille des objets (leur échelle) est une de leurs déterminations fondamentales. On apprend en //166// géographie qu'on ne peut pas étudier de la même manière un versant correspondant à une dénivellation de 25 mètres et un versant correspondant à une dénivellation de 2500 mètres, même si le modèle géométrique de la courbe qui leur correspond est très exactement le même. La proportionnalité des effets à la taille est un phénomène exceptionnel, compris le plus souvent dans d'étroites limites. C'est une des bases des statistiques classiques de montrer que les « lois statistiques » ont des formes nettement différentes selon le degré de probabilité auquel elles correspondent (loi de Poisson, loi binomiale, loi de Gauss). B. Mandelbrot commence son livre en montrant qu'il est impossible de mesurer la côte de la Bretagne : chaque changement d'échelle fait varier le résultat dans des proportions « aberrantes ». Aberrantes ? non point : rien n'est mieux structuré que le hasard, et le caractère réellement aléatoire des indentations de cette côte, à toutes les échelles, permet de dégager la loi de variation de la mesure en fonction de l'échelle. L'exemple de la pelote de laine est encore plus simple : de loin, c'est un point (dimension O) ; de plus près, une boule (dim. 3), de plus près un fil (dim. 1), puis une sorte de cylindre (dim. 3): la valeur de la dimension ne cesse de sautiller ; « à un certain niveau d'analyse, la pelote se présente par un nombre fini d'atomes ponctuels, et le tout redevient zéro-dimensionnel » (B. Mandelbrot, *Les objets fractals*, p. 13). La question que se pose Mandelbrot est de savoir dans quelle mesure un coefficient précis ne pourrait pas rendre compte de ce sautillement et servir à caractériser plus nettement l'objet global, en fonction des variations induites par les changements d'échelle.

II est clair que, mutatis mutandis, la réalité sociale se présente de manière analogue : les luttes de groupes dans un village de deux cents habitants n'ont que peu à voir avec les luttes de partis dans un pays de deux cents millions d'habitants ; l'un peut englober l'autre ; on ne peut pourtant pas généraliser par simple multiplication les observations du village. On voit ici se poser deux questions cruciales, celle du rapport entre la taille des phénomènes et le type d'observations et de raisonnements correspondant à cette taille ; et celle de la manière d'intégrer les analyses correspondant à diverses échelles. Ces questions sont bien rarement soulevées, alors même qu'elles sont incontournables sur la voie d'une pensée systémique. L'historien devrait se demander bien plus souvent quelles sont les limites de taille à l'intérieur desquelles s'observe tel phénomène, se demander pourquoi, et chercher à ne pas dépasser ces limites quant à l'explication ou aux conséquences dudit phénomène. Soit l'exemple évoqué en introduction, l'essor des XIe-XIIIe siècles : s'il est vrai que cet essor s'est produit dans toute l'Europe occidentale,

alors il lui faut des causes qui ne soient ni régionales, ni abstraites et générales : la validité du raisonnement est strictement conditionnée par la prise en compte d'un facteur de taille. //167//

Le discours qui entend « prouver » l'irréductibilité de l'Homme à la pensée et à l'analyse mathématiques a ceci de particulièrement intéressant qu'il est toujours obligé de se placer au plan de l'ontologie et de monnayer la métaphysique, sous ses espèces les plus anhistoriques, pour parvenir à ses fins, montrant bien par là l'identité métaphysique-idéologie, c'est-à-dire la nécessité sociale d'une pratique qui doit se faire passer pour extra-sociale si elle veut fonder sa légitimité irrévocable en tant que pratique de légitimation. A l'opposé, l'histoire des mathématiques enseigne de façon passionnante la dialectique toujours ambiguë de la dynamique interne et de la dynamique externe dans le développement d'un langage strictement univoque. L'exemple de la découverte par les Grecs de l'incommensurabilité de $\sqrt{2}$ par rapport à n'importe quelle fraction rationnelle a été magistralement analysée par J.-T. Desanti (« Une crise de développement exemplaire : la « découverte » des nombres irrationnels », in J. Piaget, *Logique et connaissance scientifique*, 1967, pp. 439-464). On a également étudié l'invention des nombres complexes au XVIe siècle. La réflexion sur la notion de nombre est liée à la fois à une réflexion sur continuité-discontinuité et sur les problèmes de la mesure ; d'où il ressort à l'évidence qu'aucune mesure n'est possible sans référence aux nombres, donc à une théorie implicite des nombres : le progrès et les « crises » des sciences (exactes, appliquées, sociales) ont nécessairement un aspect « crise des mathématiques » (Pierre Raymond, *L'histoire et les sciences*, 1975 ; *Matérialisme dialectique et logique*, 1977). En sens inverse, les mathématiciens inventent des entités mathématiques dont l'usage se fait parfois longtemps attendre, soit qu'il s'agisse de trouver l'individu qui, rencontrant une difficulté dans une pratique scientifique, se rende compte qu'un outil mathématique, déjà existant est approprié, soit qu'il s'agisse des problèmes déjà évoqués des moyens de calcul. Comme le fait remarquer J.-P. Benzécri, « les principes géométriques ou algébriques, de nos programmes étaient connus de Laplace, il y a cent cinquante ans. Mais Laplace est également l'auteur d'un traité de mécanique céleste qu'on vient de rééditer à l'usage des techniciens de l'espace... Cela n'a pas suffi à Napoléon pour conquérir la lune ! » (*L'analyse des données* II, 1973, 2e éd. 1976, p. 15).

Une série de mesures peut-elle s'analyser sans faire appel au calcul des probabilités ? Divers auteurs, ces dernières années, se sont élevés contre « la tyrannie de la loi normale », proposant d'y substituer soit d'autres lois (Mandelbrot, qui tient pour l'homothétie interne et la dimension de Hausdorff) soit des manipulations qui garderaient un aspect « purement descriptif » (Benzécri et l'analyse des correspondances). Pourtant Mandelbrot ne cesse de faire usage de la loi de Gauss, et Benzécri du X^2 de Pearson. En fait, il ne s'agit pas là d'un pur problème de calcul : « dans la plupart des autres domaines des mathématiques, la tendance la plus fréquente chez les spécialistes est d'admettre que les problèmes de fondement //168// sont résolus, ou supprimés, dès qu'une axiomatique suffisante a été élaborée. Or le calcul des probabilités est complètement axiomatisé depuis une trentaine d'années déjà, et cependant des controverses continuent de se poursuivre, à peine atténuées, quant à la nature même des probabilités... On éprouve une forte résistance à considérer les probabilités comme de simples objets de calcul, définis par des règles de manipulation. Tous les théoriciens admettent, plus ou moins explicitement, que le calcul des probabilités formalise quelque chose qui, en un certain sens, « existe » par ailleurs ; les divergences portent sur la nature de ce « quelque chose » qui serait représenté par la probabilité du mathématicien. » (Benjamin Matalon « Epistémologie des probabilités » in J. Piaget, *Logique et connaissance scientifique*, 1967, pp. 526-527).

En fait, l'outil très complexe du calcul des probabilités a depuis longtemps fait la preuve de son efficacité, et rien n'oblige à s'en débarrasser pour intégrer de nouvelles procédures à l'ensemble des statistiques. Au delà des difficultés d'appréhension intellectuelle ou de calcul, l'usage des statistiques, à commencer par la structure du hasard la plus simple que constitue la loi normale, exige de la part de l'utilisateur une réflexion constante sur la nature et les limites de validité des concepts implicitement mis en oeuvre dans les calculs, et qui sont précisément les concepts de base de toute théorie systémique (correspondance qui me semble être l'un des principaux fondements de la difficulté analysée plus haut, sur la nature des probabilités) : dynamique, équilibre, flux, décalage, contradiction, corrélation, homologie, lacune, redondance. Ce contrôle épistémologique n'est réellement possible que dans la mesure où l'utilisateur domine suffisamment l'instrument mathématique (situation qui a l'avantage complémentaire de renforcer l'efficacité pratique du travail, en suggérant souvent une multitude de variantes dans les calculs, toujours plus adaptées que les simples procédés canoniques passe-partout).

Bien qu'au plan de l'emploi des statistiques, l'histoire soit très en retard sur l'économie, la psychologie, la sociologie et même la linguistique (aucun manuel de statistiques pour historiens en français !), le sens de l'évolution est clair : toute approche historienne du « document » devra peu à peu intégrer des procédés de mesure et de calcul, nécessaire complément de l'approche formelle. On rejoint ici Cournot, avec le lien nécessaire entre ordre et hasard, et l'équilibre établi entre induction probabiliste et démonstration formelle par l'enchainement rationnel.

5 - Les grands stades de la méthode historique et leurs fondements conceptuels. Orientations abstraites

II n'y a pas grand sens à se demander quels sont les « apports » des autres sciences sociales à l'histoire, ou quels sont les rapports, de //169// fait ou de droit, entre l'histoire et les sciences sociales : tout ce qui est historique est social et tout ce qui est social est historique, cela est reconnu depuis longtemps ; apports et rapports n'existent qu'en fonction de spécialisations qui sont plus souvent le produit de cloisonnements imposés que d'une véritable dynamique scientifique. Je concluerai donc ce chapitre par quelques remarques sur cette division.

L'histoire « critique » est née au XVIe siècle, et s'est affirmée au XVIIe, dans le cadre de la naissance des monarchies

absolues et des derniers grands conflits religieux (c'est le même mouvement). Il s'agissait d'asseoir une légitimité religieuse, juridique, politique : ces trois types étaient pour ainsi dire séparés dès leur naissance (à côté de l'histoire de l'art, balbutiante). A côté des juristes, les religieux jouaient encore un rôle dominant : bollandistes et bénédictins de Saint-Maur ; au XVIIIe en France, ce furent ces derniers qui établirent sur leurs bases l'histoire littéraire et les histoires régionales. La principale invention du XIXe fut la philologie, qui ne s'introduisit pas en France avant le dernier tiers du siècle. Dès lors était constituée ce que l'on peut appeler la méthode historique classique, telle qu'elle s'enseigne encore à l'Ecole des Chartes.

Cette méthode reposait sur trois piliers : principe de non-intervention ; principe de non-contradiction ; principe de plausibilité. Non-intervention : l'Histoire est ce qu'elle est, son découpage est indifférent ; l'Érudit choisit son sujet, applique sa méthode critique aux documents, pas à l'institution dont ce document émane, ni a fortiori à celle pour qui les érudits travaillent. Non-contradiction : si deux assertions ou deux documents concernant le même fait sont contradictoires, l'un des deux au moins est faux et doit être rejeté ; inversement, deux documents dont on peut montrer qu'ils sont indépendants et qui rapportent le même fait de la même manière valent preuve. A partir de là, s'établit par lente agrégation le repérage chronologique des traits matériels formels des documents « authentiques », d'où résulte ensuite la possibilité de la critique diplomatique. Plausibilité : dans les cas où le principe précédent n'est pas applicable clairement, ou si une contradiction apparaît sans critère formel, on s'en remet au bon sens pour distinguer l'historique du légendaire.

L'intérêt de cette méthode a été énorme, permettant d'établir une chronologie et de multiples répertoires sans lesquels le travail aujourd'hui serait la plupart du temps impossible. Les bases logiques de cette méthode sont le fixisme linguistique (les variations de sens sont aléatoires ; même si les mots changent de sens, le stock de tous les sens possibles reste le même), le psychologisme (tous les actes sont individuels, toute explication historique se fonde sur des intentions individuelles) et les probabilités composées (si un document est aléatoire - probabilité d'erreur 0,5 deux documents con-cordants donnent p = 0,25, trois documents p =0,1_25 etc.) //170//

Depuis un demi siècle au moins s'est imposée une nouvelle méthode, qui, contrairement à la précédente, n'est pas parvenue, jusqu'à présent, à donner d'elle-même une vue formalisée claire. J'appellerai, pour ma part, cette méthode « socio-analytique » dans la mesure où il s'agit le plus souvent de sélectionner plus ou moins empiriquement un groupe social et de le décrire en tant que tel à l'aide de l'ensemble de la documentation qui s'y rapporte. Cette méthode déplace le point de vue plus qu'elle ne modifie les bases de raisonnement : la nouveauté principale consiste à postuler la correspondance entre la récurrence documentaire et l'homogénéité d'un groupe social ou la stabilité d'un processus ; le groupe social apparaît bien ainsi comme un sujet collectif : tous les actes notariés où interviennent les marchands d'une localité servent à décrire ce groupe même s'il n'y a pas deux actes qui traitent de la même affaire ; l'homogénéité des affaires traitées « prouve » l'homogénéité du groupe social. La plupart des distinctions opérées à l'intérieur de ces groupes se ramènent bien plus à des gradations ou à des juxtapositions qu'à des rapports fonctionnels. L'intersubjectivité est plus ou moins subrepticement transférée aux groupes pris comme sujets collectifs : les marchands, veulent..., se rendent compte..., cherchent à... Évidemment ce ne sont que des phrases, l'intersubjectivité collective est dénuée de toute efficacité : la recherche piétine nécessairement du fait de l'absence d'une théorie du social qui permette de penser le primat des relations sur les termes de la relation et de se débarrasser des « substances » que constituent les groupes sociaux dans la pensée des historiens. (Très belle démonstration par l'absurde de l'intérêt de ce substantialisme dans la cacophonie savante de quelques colloques d'histoire « sociale » ; par exemple : D. Roche et E. Labrousse, *Ordres et classes, colloque d'histoire sociale*, Saint-Cloud, mai 1967, 1973). La tendance qui consiste à multiplier frénétiquement les « points de vue » conduit moins à « l'éclatement » qu'au bric-à-brac.

La méthode « socio-analytique », dont il ne s'agit pas de contester qu'elle a permis une ample moisson de très beaux ouvrages, doit être fortement revue, selon une visée systémique:

A - Si l'histoire est l'étude de la société, il faut poser comme principe inconditionnel le primat des rapports sociaux sur toute autre considération. Point n'est besoin de réfléchir longtemps pour observer, en pensant à telle ou telle société, que selon le genre de relation retenue (spatiale, parentale, linguistique, religieuse, économique, etc.) on obtient le plus souvent des groupements qui ne se recouvrent que très partiellement, les divers recouvrements étant d'ailleurs très variables selon l'échelle envisagée. L'objectif est d'essayer de voir comment fonctionnait chacune de ces relations, comment elles s'articulaient les unes aux autres, quelle était la relation (ou la relation de relation) qui dominait à chaque échelle pour arriver finalement à saisir le lien entre ces articulations et les transformations des relations. //171//

B - Une critique linguistique systématique (éventuellement sémiologique, ou iconologique) apparaît aujourd'hui comme une étape indispensable pour mettre en place l'articulation des champs sémantiques dans tout corpus documentaire utilisé. De cette manière seulement on peut espérer échapper au fixisme linguistique précritique qui vicie aussi bien la méthode classique que la méthode socio-analytique, en tenant compte du fait, maintenant reconnu sans réserve, qu'un mot tire, avant tout, son sens de sa position relative dans un champ et, en partie aussi, des caractéristiques numériques que détermine la statistique linguistique.

C - Un troisième principe, plus difficile à cerner avec précision, demande que l'on attache un soin particulier à l'équilibre et aux liens entre formalisation et analyse statistique. Ce principe recouvre en partie les deux précédents, mais s'applique aussi à l'analyse nécessaire de toutes les grandeurs matérielles que la documentation permet de saisir et qu'il faut toujours chercher à intégrer à la construction d'un système.

En modifiant ainsi à la fois les bases de la « critique textuelle » et de l'analyse de texte, l'organisation des perspectives de recherche, et les moyens d'une construction rationnelle, il n'est pas interdit d'espérer de sérieux progrès pour la science historique.

//173//

CHAPITRE VI

POUR UNE THÉORIE DU FÉODALISME

Das Verhältnis der retainer zu ihrem Grundherrn, oder der persönlichen Dienstleistung ist wesentlich verschieden. Denn sie bildet nur au fond Existenzweise des Grundeigentümers selbst, der nicht mehr arbeitet, sondern dessen Eigentum einschließt unter den Produktionsbedingungen die Arbeiter selbst als Leibeigene etc. Hier Herrschaftsverhältnis als wesentliches Verhältnis der Aneignung... Die Aneignung fremden Willens ist Voraussetzung des Herrschaftsverhältnisses... Soviel sehn wir aber hier, wie Herrschafts‑ und Knechtschaftsverhältnis ebenfalls in diese Formel der Aneignung der Produktionsinstrumente gehören ; und sie bilden notwendiges Ferment der Entwicklung und //174// des Untergangs aller ursprünglichen Eigentumsverhältnisse und Produktionsverhältnisse, wie sie auch ihre Borniertheit ausdrücken.

K. Marx, *Grundrisse der Kritik der politischen Oekonomie*. Édition des manuscrits (1857-58), préparée par D. Riazanov, publiée à Moscou en 1939-1941 ; reproduction photomécanique éd. Dietz ; p. 400.

Le rapport des retainer avec leurs seigneurs ou celui du service personnel est fondamentalement différent. Car le service personnel ne forme au fond que le mode d'existence du propriétaire foncier lui-même, qui ne travaille plus, mais dont la propriété inclut parmi les conditions de production les travailleurs eux-mêmes en tant que serfs, etc. Ici le rapport de domination est le rapport essentiel de l'appropriation... La présupposition du rapport de domination, c'est l'appropriation d'une volonté étrangère... Ce que nous voyons ici, c'est que les rapports de domination et de servitude entrent également dans la formule de l'appropriation des instruments de production ; et ils constituent un ferment nécessaire du développement et du déclin de tous les rapports de propriété et de production originels, tout comme ils expriment leur étroitesse.

Traduction de Claude Prévost.
in *Sur les sociétés précapitalistes ;*
Textes choisis de Marx,
Engels, Lénine. 1970, p. 211.

Daß « die Produktionsweise des materiellen Lebens den sozialen, politischen und geistigen Lebensprozeß überhaupt bedinge », ‑ alles dies sei zwar richtig für die heutige Welt, wo die materiellen Interessen, aber weder für das Mittelalter, wo der Katholizismus, noch für Athen und Rom, wo die Politik herrschte. Soviel ist klar, daß das Mittelalter nicht vom Katholizismus und die antike Welt nicht von der Politik leben konnte. //175// Die Art und Weise, wie sie ihr Leben gewannen, erklärt umgekehrt, warum dort die Politik, hier der Katholizismus die Hauptrolle spielte.

K. Marx. *Das Kapital,* 1, 1.1.4 (1867) (éd. Dietz, p. 96)

... Que « le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle » ‑ suivant lui cette opinion est juste pour le monde moderne dominé par les intérêts matériels mais non pour le Moyen Age où régnait le catholicisme, ni pour Athènes et Rome où régnait la politique... Ce qui est clair, c'est que ni le premier ne pouvait vivre du catholicisme, ni la seconde de la politique. Les conditions économiques d'alors expliquent au contraire pourquoi là le catholicisme et ici la politique jouaient le rôle principal.

traduction de Joseph Roy,
revue par Marx.
Ed. Sociales, t. 1, p. 93.

//177// Après avoir essayé de montrer selon quelle logique relativement complexe s'étaient développés depuis l'aube du XIXe siècle la réflexion sur le féodalisme et le travail de construction intellectuelle de ses diverses articulations ; après avoir cherché du côté des sciences sociales des enseignements un peu plus abstraits qui permissent de mieux cerner la valeur (ou la faiblesse) de divers concepts et de préciser quelque peu certains traits de la pensée systémique, il m'échoit à présent de proposer un schéma rationnel du fonctionnement-évolution de l'Europe féodale.

Un schéma n'est évidemment pas un récit : il faut ôter leur illusion (peut-être douce ?) à ceux qui croient encore que l'histoire est récit. Les contraintes de l'exposé écrit pèsent lourd : tous les moyens permettant de s'en décharger peuvent être considérés comme bons. Les schémas les plus élaborés parmi ceux rencontrés (celui de Perry Anderson ou celui de Kuchenbuch et Michael) seront ici fortement mis à contribution et l'on essaiera d'intégrer tous les éléments positifs repérés de-ci de-là. Quatre principaux axes de réflexion me semblent importants. Le premier réside dans la considération du rapport que de nombreux auteurs estiment fondamental, le rapport seigneurs/paysans. Contrairement à beaucoup, qui pensent ce rapport comme simple et facile à conceptualiser, il me semble qu'il s'agit d'un rapport très complexe et surtout très mal connu, sur lequel une brève recherche lexicale peut //178// apporter des surprises. Un deuxième axe réside dans l'analyse d'un rapport qui, à mon sens, jouait dans le système féodal un rôle d'une certaine manière symétrique et complémentaire du précédent : celui de

parenté artificielle (ou pseudo-parenté). Qu'il ait été matériellement subordonné au précédent est plus que probable, mais rien n'autorise à l'affirmer a priori, encore moins à en rejeter l'examen. Le troisième axe est l'étude des contraintes matérielles du système, qui, en fonction des forces productives, en déterminaient la taille et une grande partie des modes spatiaux d'articulation interne. L'examen des propriétés locales, régionales et globales de cet écosystème doit permettre de spécifier, en fonction de divers paramètres dont le principal semble être le mode d'occupation du sol, les contraintes exercées par la structure matérielle sur les formes d'organisation locale et générale des rapports sociaux, et d'envisager ainsi la possibilité de séparer deux périodes fortement distinctes dans l'évolution de l'Europe féodale. Le quatrième axe est l'analyse de la seule institution qui ait été à la taille du système, l'Église : où l'on montre qu'il s'agit de la synthèse opératoire des trois axes précédents, de la synthèse et de la clé de voûte de tout le système féodal, auquel on ne peut rien comprendre si l'on considère l'Église comme un simple appendice de l'aristocratie.

Qu'on me permette d'insister sur ce point : les développements mathématiques ne peuvent servir de modèle aux autres développements scientifiques ; les mathématiques sont un pur langage, i.e. axiomatisables : il n'en va ainsi dans aucune science qui s'attache a un aspect quelconque de la réalité, car alors la réalité est nécessairement antérieure à tout développement (cf. les remarques précitées de Georg Lukacs), et l'ordonnance des développements n'est plus qu'une affaire de commodité : la causalité n'est jamais linéaire, et il y a toujours une certaine naïveté à chercher un « ordre logique » de présentation. Guy Bois l'a fermement énoncé ; les Grecs connaissaient déjà le sophisme de l'œuf et de la poule.

Les historiens ont longtemps cru échapper à cette difficulté en se réfugiant derrière l'ordre chronologique : il y a pourtant beau temps qu'on a parfaitement montré le faux-semblant de tout « raisonnement » fondé sur la relation « post hoc, ergo propter hoc ». La nécessité de penser en termes de système oblige à rechercher des formes qui soient mieux adaptées à l'enchevêtrement organisé que constitue toute société. Les quatre « plans » que je distingue ne sont ni juxtaposés ni à proprement parler hiérarchisés ; il faut les considérer comme étroitement imbriqués les uns dans les autres, et avoir présents à l'esprit, à propos de chacun, les trois autres. Bien que ceci puisse paraître tout-à-fait incongru, je ne vois pas ici d'autre solution que de demander au lecteur de lire deux fois ce dernier chapitre : une première fois en considérant isolément ces quatre « aspects », et une deuxième fois pour percevoir l'ensemble des articulations, auquel j'attache le plus d'importance.

//179//

1 - Le rapport de dominium

Que, du Bas-Empire à la Révolution industrielle, l'Europe ait vécu du travail de cultivateurs, relativement stables et qui n'étaient ni esclaves ni salariés, constitue une proposition qui, dans sa généralité très approximative, ne me paraît faire difficulté pour personne. Toute la difficulté vient du fait que ces cultivateurs n'étaient point seuls, et qu'une partie du produit de leur travail était consommée par des gens qui, sans ces cultivateurs, eussent été incapables de se nourrir du fruit de leur activité propre. Bien entendu, existaient aussi des hommes dont l'activité était essentiellement de production, quoique non-agricole : les artisans : mais ceux-ci n'eurent jamais, durant la période considérée, une importance déterminante à l'échelle du système entier, même si, localement groupés, ils purent parfois jouer un rôle non négligeable. La question essentielle réside dans l'existence d'une fraction de la population dont l'activité correspondait à ce qu'en termes modernes (inadaptés) on appellerait : culte, administration, justice, commerce, défense. Comme on le voit immédiatement, ces activités ont un trait commun : ce sont des activités de relation et d'organisation ; il est ridicule et absurde de se représenter les rapports féodaux comme la simple relation entre de braves paysans ployant sous le joug et des seigneurs cupides et oisifs extrayant « la rente » à coups de « contrainte extra-économique ». Que ce mythe ait une forte valeur idéologique, on n'en disconviendra pas ; mais il faut commencer par s'en débarrasser clairement, si l'on veut faire oeuvre scientifique. II est d'ailleurs très instructif de constater que ce mythe écrase avec une force comparable la plupart des historiens, tout le long de la gamme qui va des réactionnaires invétérés aux progressistes les plus révolutionnaires : les uns le contournent avec une habilité machiavélique qui laisse un blanc énorme dans leur travail ; les autres ne parlent que de ça et tournent en rond jusqu'à en avoir le vertige. On peut se livrer à une enquête bien facile : si l'on fait le tour des thèses d'histoire rurale produites en France depuis une quarantaine d'années, on observe sans peine que, grosso modo, les développements sur les « seigneurs » occupent les deux tiers du volume total, ceux sur les « paysans » le tiers restant, et que les rapports entre les deux groupes sont bâclés en quelques pages, voire en quelques lignes, sous le fallacieux prétexte que « la documentation manque ». Ceci n'est que le résultat immanquable des fondements de la méthode « socio-analytique » tels que nous les avons mis en lumière, en particulier de son substantialisme généralisé.

Ma première thèse consiste donc en ceci : dans le cadre de l'Europe féodale, il faut raisonner fondamentalement en termes de pouvoir et non de droit ; a fortiori, la distinction entre droits réels et droits personnels doit-elle être rejetée comme une invention tardive, latérale et comme un des aspects de la dissolution du //180// système ; l'originalité fondamentale des rapports féodaux doit être au contraire cherchée dans l'assimilation totale du pouvoir sur la terre et du pouvoir sur les hommes.

Le droit suppose une structure étatique : la conception des juristes qui étudient « l'ancien droit », voire le « très ancien droit » est une fadaise bancale ; le droit romain résulta d'une activité de lente codification d'une longue pratique judiciaire exercée par un pouvoir d'État ; cette codification d'ailleurs fut très tardive, puisque le moment essentiel, Justinien - est postérieur à la chute de l'Empire romain d'Occident, et s'inscrit dans le cadre d'un effort de restauration plutôt que d'une pratique régulière. La notion commune de droit résulte d'une pratique législative, c'est-à-dire d'une volonté consciente d'agir globalement et uniformément sur les pratiques sociales (la fameuse « intention du législateur »). Rien de tel ne s'est vraiment manifesté avant le XVIIIe siècle, et le terme de droit appliqué à une période antérieure véhicule avec lui, volens nolens, plus que des connotations, un véritable ensemble conceptuel fauteur de contresens permanents, d'autant plus faciles que l'emploi, tout au long du Moyen Age, des mêmes termes latins autorise en apparence toutes les confusions. Le terme d'institution pris

dans son acception juridique (droit public), complémentaire de celui de droit, doit être rejeté pour des raisons analogues, car ses ravages ne sont pas moindres ; c'est au surplus l'un des avatars les plus pervers du substantialisme, puisque ce terme induit la notion de structures sociales abstraitement fixées et isolées, formant des unités qui se confondent, pour ainsi dire, avec leur propre définition. Bien sûr, l'Europe féodale a connu des structures stables, une activité judiciaire et de nombreuses pratiques normatives : le problème est de trouver et d'employer des termes adéquats aux concepts spécifiques que nécessite la théorie du système féodal. Bien sûr aussi, et c'est malheureusement et très regrettablement un aspect complètement négligé dans les anciennes facultés des lettres, l'étude technique des pratiques coutumières (et, le cas échéant, des « lois » barbares) apporte à l'analyse des structures sociales féodales des précisions indispensables qu'il est insensé de tenir pour insignifiantes, quand bien même la manière dont les juristes les étudient n'est pas satisfaisante.

Je me contenterai de quelques observations lexicales, à l'aide de quelques dictionnaires courants (Ernout-Meillet, Gaffiot, Blaise, Niermeyer).

Dominium, chez Cicéron, signifie seulement banquet : *dominus* est ici le maître de maison (*domus*) « en tant qu'hôte recevant des amis ». Le sens technique de « droit de propriété » apparaît au premier siècle et s'affirme chez les jurisconsultes. Mais il ne semble pas représenté chez les auteurs chrétiens. Chez Grégoire le Grand, Blaise distingue deux sens : celui de domaine et celui de commandement, pouvoir ; cette distinction est-elle légitime ? Niermeyer, //181// toujours expert en découpages, trouve dix sens : 1 commandement, pouvoir. 2 droit de propriété. 3 domaine. 4 réserve seigneuriale. 5 les biens qui se trouvent dans la main du seigneur, n'étant pas concédés en fief. 6 seigneurie. 7 - suzeraineté féodale. 8 l'autorité que le seigneur exerce sur ses vassaux. 9 l'autorité spirituelle d'un évêque. 10 l'autorité exercée par un abbé dans un monastère. Niermeyer tire bien sûr ces sens des contextes des divers exemples qu'il cite ; mais l'examen de tous ces exemples amène, sans l'ombre d'un doute, à la conclusion qu'il n'existait au Moyen Age qu'un seul sens englobant simultanément pouvoir sur la terre et pouvoir sur les hommes ; Niermeyer, juriste, pouvait très difficilement s'en apercevoir, mais l'on voit le cercle vicieux lexicologique que cette situation entraine : l'article de dictionnaire présentant cette distinction comme un fait établi, l'historien qui y a recours est plus ou moins contraint de choisir l'un des deux sens principaux et ainsi trouvera finalement dans ses textes des distinctions qui n'y sont pas ; l'ouvrage publié confirmant la distinction, personne ne mettra en doute la validité de la distinction, qui acquiert à chaque occasion une force supplémentaire = où l'on retrouve la nécessité de critiquer les sens admis, par la construction rationnelle de champs sémantiques à partir d'un corpus.

L'ancien français *demaine* peut être un adjectif(<dominicus) ou un nom (<dominium) ; pour ce dernier, Tobler-Lommatzsch établit la même distinction : 1 - Herrschaft, fürstliche Gewalt, Oberbefehl (d'où il tire le sens de *en demaine* : zu eigen, selbst, in eigener Person). 2 - Herrschaft (Land), Herrschaftsbereich. Tobler et Lommatzsch, philologues, étaient moins adroits aux distinguos subtils, mais ils réitèrent tout de même l'opposition, tout aussi peu tenable en langue vulgaire qu'en latin.

Dans le dictionnaire de Du Cange, on comparera l'article *Dominium*, de Du Cange lui-même, (jus-tutela-potestas) à l'article *Domanium*, des Bénédictins, (praedium), comparaison qui montre bien l'évolution rapide au XVIIIe siècle vers le seul sens réel.

Potestas illustre l'évolution inverse ; en latin classique : puissance, pouvoir, en particulier pouvoir d'un magistrat. Les auteurs chrétiens, outre les sens classiques, emploient *potestas* à propos des « puissances » divines ou infernales. Le sens de « royaume » est possible dans la Vulgate. Niermeyer distingue treize acceptions : 1 charge publique élevée. 2 - circonscription où s'exerce le pouvoir d'un officier public. 3 - le pouvoir public. 4 - la personne même du prince. 5 - territoire dominé par un prince. 6 - personne morale, une institution en tant que sujet de droits (sic). 7 - possession. 8 - l'ensemble des domaines d'un propriétaire foncier. 9 - un domaine. 10 - seigneurie. 11 - l'autorité seigneuriale. 12 - droit d'usage communautaire. 13 - podestà.

La mixtion des sens réels et personnels est ici éclatante. Tobler-Lommatzsch reprend encore la même distinction : *pôesté*, 1 - Macht, Gewalt, Kraft. 2 Machtbereich, Herrschaftsgebiet. //182//

Pour compléter la panoplie, on peut encore examiner le cas des mots n'existant pas en latin classique : *senioratus*, *senioraticus* ; *senior* ne semble pas avoir en latin classique de sens autre que celui de l'âge. *Senior* prend progressivement un sens d'autorité dans l'usage chrétien (qui le tire du grec *presbuteroi*) ; les *seniores* sont les notables d'une communauté chrétienne, et le sens se renforce encore dans les communautés monastiques ; le passage au sens de « grands » est déjà net chez Grégoire de Tours. Niermeyer reprend ses distinctions habituelles : senioraticus : 1 - lien vassalique, aveu féodal. 2 - autorité seigneuriale. 3 - redevance due au seigneur. 4 - seigneurie, territoire dominé par un seigneur ; senioratus : 1 - lien vassalique, qualité de seigneur par rapport à un vassal. 2 - autorité publique. 3 - subordination féodale. 4 - autorité seigneuriale. 5 - seigneurie, territoire dominé par un seigneur. En fait, ces deux termes doivent une partie notable de leur sens à l'usage du mot vulgaire *seignorie* dont ils sont un décalque. Tobler-Lommatzsch donne : seignorie, 1 - Herrschaft (Macht, Besitz) 2 - Herrlichkeit, Hoheit. 3 - Blute, Ausbund. La démonstration me semble pouvoir s'arrêter ici : les érudits allemands reconnaissent eux-mêmes leur incapacité à distinguer entre pouvoir et possession. Il est également notable que le vocable soit connoté de façon extrêmement positive : magnificence, excellence.

Bref : demaine, pôesté, seignorie, quoiqu'issus de racines bien différentes, et même s'ils conservent des nuances non négligeables qu'une étude systématique pourrait mettre au jour, désignent le même rapport social, intraduisible en français contemporain. II serait intéressant de pratiquer une observation analogue dans le domaine germanique, par exemple avec l'anglo-saxon hlaford-lord qui signifie le gardien ou le maître du pain : voisin du dominium classique, ou encore avec l'anglo-saxon rice, ou le moyen-haut allemand rich. Ce sens est d'ailleurs passé dans l'ancien français riche et richesse : riche, 1 - reich, mächtig. 2 - hoch, vornehm, edel, wacker. Qu'on se rapporte à Raoul de Cambrai (v. 1689-1690) :

Je ne dis pas que noces en feïst :
Par sa richese dedens son lit la mist...

et l'on verra que richese n'y a pas le sens que le bon sens lui attribue avec trop de générosité !

La première conclusion qui s'impose nettement est que le rapport de dominium ou de seignorie était un rapport de

pouvoir visant indissolublement des hommes et une terre. Toute étude doit partir de cette observation de base pour étudier ensuite les éventuelles distinctions qu'il convient d'opérer, et ne jamais procéder en sens inverse pour en arriver à la conclusion (!) que le possesseur de droits réels était à peu près le même que le possesseur de droits personnels : cette deuxième démarche interdit par nature toute compréhension du système féodal.

Au delà de cette constatation centrale, deux précisions sont nécessaires ; le rapport ne comporte aucun sens « économique » //183// implicite, la notion de producteur n'est pas pensée ; ce rapport est un rapport de positions relatives et n'implique de statut nettement défini pour aucune des deux parties : le terme *homo*, si fréquent, a justement le sens complémentaire de celui de *dominus*, *potens*, *seigneur*, puisqu'il signifie dépendant de n'importe quel type. Seconde remarque : s'il n'y a pas de connotation économique, en revanche existe une très forte connotation religieuse : potestates, dominus, seigneur sont des termes clés du vocabulaire ecclésial et plus précisément liturgique. Il faut même se demander s'il s'agit seulement d'une connotation : on a vu l'importance de l'usage chrétien à l'origine du sens de seigneur. Il vaudrait sans doute mieux parler de relation d'équivalence générale entre vocabulaire « de la féodalité » et vocabulaire liturgique.

On peut encore avancer une autre preuve de la nature de la relation de dominium : l'absence dans l'Europe féodale de la notion de paysan, au sens où on l'entend d'ordinaire. Il existait des mots comme laborator, rupturarius, exsartarius, mais ils désignaient des gens employés à des travaux particuliers, et n'avaient aucune valeur générique. Parmi les mots nombreux servant à désigner ceux que l'on a tendance à considérer en bloc comme des paysans, il faut distinguer deux groupes : ceux qui désignent un statut : servi, mancipia, colliberti, liberti, et ceux qui désignent une résidence : agricolae, rustici, villani, pagenses, vicini. manentes, mansionarii, ou une nouvelle résidence : coloni, hospites. Chacun sait que la caractéristique la plus importance des serfs était précisément d'être liés à une terre, et l'on voit donc qu'en fait l'essentiel de ces termes ne désigne rien d'autre qu'une résidence. Il ne s'agit pas de dire par là qu'il n'y aurait pas eu de différences de statut, au contraire ; mais ces différences étaient subordonnées à un arrangement spatial. (En germanique, la racine de bauen signifiait à la fois habiter et cultiver). Le rapport de dominium englobait la terre et les hommes : il est strictement logique de trouver, au bas de la hiérarchie, que les hommes sont définis par la fixité de leur relation à une terre.

Quels sont les liens entre cette notion de dominium et les rapports de production féodaux ? Le dominium est un rapport social, un complexe de rapports sociaux, ou plutôt un rapport multifonctionnel : c'est cette nécessaire multifonctionalité qui en fait une notion-clé ; parmi ces fonctions, les aspects matériels, quoique non distincts, sont fort importants, puisqu'ils recouvrent toute dépendance d'hommes et de terres : on ne s'avancera donc guère en posant que le dominium comprend l'essentiel de ce qu'on range analytiquement dans la catégorie de rapports de production (contrôle de l'accès aux ressources, du procès de travail, et de la distribution des produits).

Ce qui me paraît ici décisif est la liaison intrinsèque et primordiale entre la dépendance des terres et celle des hommes, liaison qui implique nécessairement que la condition absolue de l'existence de ce rapport est le lien des hommes au sol, ce que confirme l'organisation //184// du champ sémantique relatif aux cultivateurs ; d'où l'on déduit immédiatement que l'analyse des rapports de production féodaux doit être avant tout une analyse de ce lien des hommes au sol.

Une seconde observation ne me paraît pas moins fondamentale : ce rapport de dominium ne peut être en aucun cas assimilé au schéma simpliste de l'opposition seigneurs/paysans que fournit trop souvent l'historiographie qui se dit marxiste, ne serait-ce que parce que notre notion de paysan est parfaitement inadaptée au mode de production féodal, et surtout du fait que le dominium est un rapport beaucoup plus complexe, polymorphe et plurifonctionnel, que l'antagonisme caricatural évoqué à l'instant. Il faut d'urgence se résoudre à analyser ensemble les diverses facettes (économique-politique-parentale-religieuse-etc.) de ce rapport et à chercher le pourquoi d'un tel assemblage.

2 - Les parentés artificielles

On peut entamer l'étude de la parenté artificielle par la considération des sens que Niermeyer donne à *familia* : 1 – l'ensemble des serfs qui dépendent d'un seigneur. 2 – l'ensemble des dépendants de diverses catégories qui dépendent d'un seigneur. 3 – l'ensemble des dépendants de diverses catégories qui se trouvent sur un domaine. 4 – l'ensemble des dépendants qui sont attachés au centre d'exploitation d'un domaine. 5 – l'ensemble des tributaires d'église qui jouissent d'un statut particulier. 6 – l'ensemble des ministeriales et dépendants d'ordre inférieur qui dépendent d'un seigneur. 7 – les vassaux libres, les ministeriales et les dépendants d'ordre inférieur qui dépendent d'un seigneur. 8 – les dépendants d'ordre inférieur. 9 – l'ensemble des habitants d'un monastère y compris les moines. 10 – un seul ménage de non-libres. (« il est souvent malaisé de distinguer exactement les acceptions de 1 à 8. Une attribution différente de plusieurs de nos références peut être soutenue »). Il faut ajouter à cela que la plupart des références sont antérieures à l'an 1000.

L'étude de la parenté médiévale est spécialement complexe, pour plusieurs raisons. Jusqu'ici, la plupart des travaux émanaient de juristes, historiens du droit privé ou du droit canon, et leur perspective consistait à chercher l'évolution d'une norme bien plus que d'une pratique sociale. Ces travaux demeurent cependant indispensables et doivent être utilisés en raison de leur caractère technique.

Les dictionnaires ne sont utiles que dans la mesure où ils fournissent des références localisées et datées abondantes ; il faut se méfier vivement des traductions proposées ; ici l'on touche à la troisième difficulté, la plus délicate : celle qui tient à l'absence d'un cadre conceptuel adéquat. Comme précédemment, il faut insister //185// le plus nettement possible sur le danger que l'on court à appliquer au Moyen Age les notions actuelles de parenté, qui ne sont absolument pas adaptées. Contrairement à ce que tout un chacun s'imagine, la parenté n'a absolument rien de « naturel » (chaque société considère son système de parenté comme naturel, mais cela est très différent de la parenté biologique) et ce dans toute société : pourquoi un fils adoptif a-t-il plus de droits qu'un fils « naturel » ?

L'anthropologie a fourni un très gros effort théorique, poussée par son objet : on a déjà dit que la parenté joue dans les sociétés « primitives » un rôle énorme, et tous les anthropologues savent qu'une bonne monographie comporte nécessairement une étude approfondie du système de parenté de la population considérée. Les travaux de Claude Lévi-Strauss (*Les structures élémentaires de la parenté*, 1947, 2e éd. 1967) ont marqué un tournant radical dans cette discipline. C. Lévi-Strauss, s'appuyant sur un matériel considérable, a réussi à montrer, comment, en partant des conditions minimales de prohibition de l'inceste et en distinguant systématiquement alliance et consanguinité, on pouvait établir une grammaire générale des systèmes de parenté, subdivisée en deux grands ensembles : l'échange restreint et l'échange généralisé. Le progrès réalisé par cette mise en ordre est considérable (L. Dumont, *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale*, 1971). Mais il faut, justement pour en préserver la valeur propre, en percevoir les limites ; Cl. Lévi-Strauss lui-même s'est d'ailleurs gardé d'appliquer cette construction aux sociétés méditerranéennes et européennes (monde romain, monde arabe, Europe féodale). Il me semble clair que la « grammaire de la parenté » structurale, telle qu'elle a été mise au point, ne s'applique pas à ces systèmes, essentiellement du fait que la parenté y est une structure subordonnée et qu'elle y perd une bonne partie de sa logique propre (de la logique qui est la sienne quand elle domine). Vouloir à tout prix plaquer sur ces sociétés les modèles structuraux aboutit seulement, à ma connaissance, à des impasses ou à des truismes : les anthropologues structuralistes de trop stricte obédience risquent d'être bien plus nuisibles qu'utiles pour les historiens de l'Europe féodale.

Les traits principaux du système de parenté de l'Europe féodale ressortent de manière évidente d'une rapide comparaison avec ce qui existait avant (monde romain), à côté (monde arabe), après (Code civil). Je distingue quatre aspects principaux : mariage indissoluble, mariage unique, exogamie extrêmement poussée, étonnante indistinction de la terminologie ; la distinction des deux premiers traits n'est pertinente qu'au regard du système musulman, on pourrait éventuellement ne retenir que trois points : indissolubilité, exogamie extrême, indistinction interne. Bien que les faits soient connus de longue date, je rappellerai quelques éléments.

Le système romain reposait sur une terminologie très développée et précise ; alliance et consanguinité étaient nettement //186// distinguées ; le mariage, monogamique, était facilement rompu, par consensualisme (le mariage n'était pas un acte public). Au Bas-Empire, cette belle terminologie fut employée à tort et à travers et les langues vulgaires témoignent de la complète simplification qui y fut apportée, en particulier de l'abandon de la distinction entre parenté du côté du père et parenté du côté de la mère. En français, quelques distinctions furent même réintroduites au XVIe siècle pour faciliter le travail de justice, désormais entièrement en français (ex. : petit-fils, grand-père). Bien sûr, le vocabulaire latin, assez efficace, ne fut pas oublié et continua d'être employé le cas échéant durant tout le Moyen Age pour opérer des désignations précises, par exemple par les tribunaux, mais aucune pratique réelle ne lui correspondait plus.

Cela ne veut pas dire que les gens étaient ignorants de leurs rapports de parenté : les règles de l'exogamie leur imposaient au contraire de les connaître de façon étonnante. Le système romain des degrés de parenté employait un décompte (gradus) montant et descendant : fils – père : 1, – grand-père : 2, – oncle : 3, – cousin germain : 4. Au Bas Empire, le gradus limite pour le mariage était 4 ou 6. L'Église intervint progressivement pour rendre l'exogamie plus ferme et pour l'élargir. Au Ve ou au VIe siècle, on passa au décompte germanique (geniculum : noeud d'un tronc) qui comptait les degrés en ne considérant que l'éloignement de l'ascendant commun le plus proche : fils-père : 1, – grand-père : 2, - arrière-grand-père : 3, etc. ; si bien que les cousins germains passèrent ainsi du 4e au 2e degré : le nombre des degrés se trouva de cette manière à peu près divisé par deux pour une même situation, puisque, en comptant, on ne redescendait plus. Ce changement de terminologie, donc de manière de calculer, augmenta instantanément du double l'écart de parenté minimal autorisé pour le mariage. Le maximum fut atteint sans doute au VIIIe ou 1Xe siècle, lorsque l'interdiction du mariage fut étendue au septième geniculum (à peu près notre 14e degré). Une évolution en sens inverse commença au XIIIe siècle : l'interdiction fut ramenée au quatrième geniculum (4e Concile de Latran, 1215). La Réforme restreignit encore cette interdiction, que le Code Civil ramena enfin au 4e degré romain. Il faut ajouter que cette interdiction concernait les deux côtés, ceux que l'on appelle alliés aussi bien que les consanguins. Elle portait de plus, comme on le verra, sur toute forme de parenté « spirituelle ».

Le caractère indissoluble du mariage à l'époque féodale ne le distingue pas moins du mariage romain et du mariage contemporain. Il y a là un principe qui, pour un européen actuel, ne fait guère de difficulté. En réalité, le principe d'un mariage monogamique indissoluble me paraît bien être une exception (je n'ose dire un cas unique, par simple ignorance) et cette exception est directement liée à la doctrine et à la pratique de l'Église, qui, comme on sait, n'a pas abandonné réellement ce principe. Ce mariage, que l'Église fait reposer avant tout sur le consensualisme, a été progressivement encadré, au fur et à //187// mesure que se développait l'encadrement ecclésial et paroissial. Cet aspect encadré et officiel est devenu obligatoire au XVIe, donnant ainsi au mariage un caractère public net.

Il me semble que les deux aspects primordiaux et complémentaires sont l'indissolubilité et l'exogamie extrême. La polygamie tournerait en quelque sorte l'indissolubilité ; d'autre part, la terminologie de parenté perd l'essentiel de son intérêt dès lors que le mariage est, en fait, interdit entre toutes personnes avant des liens familiaux quelconques. Naturellement, il serait vain de croire que ces règles furent strictement respectées, mais il en va toujours ainsi : les règles de parenté sont le plus souvent des tendances. Quoi qu'il en soit de ce point, la tendance définie par les deux aspects retenus correspond, dans une société principalement rurale, à l'établissement massif de liens durables à moyenne et longue distance, en interdisant l'endogamie à l'intérieur de petits groupes locaux. On ne peut en tout cas s'empêcher de faire ici une très brève comparaison avec le système musulman qui non seulement connaissait la polygamie et la répudiation, mais surtout tendait systématiquement à refermer les groupes sur eux-mêmes en prônant comme mariage préférentiel le mariage avec la fille du frère du père. La norme chrétienne au contraire, ne serait-ce que de manière tendancielle, n'était pas compatible avec un cloisonnement spatial, régénérant en permanence les innombrables mailles d'un vaste réseau, sinon même de plusieurs réseaux superposés à mailles d'inégale grosseur selon les catégories sociales ; et il faut noter que l'extension maximale des interdits de mariage, donc des règles qui tendaient à obliger à chercher le conjoint le plus lointain, s'est située aux VIIe et VIIIe siècles, c'est-à-dire précisément à l'époque où, d'une façon générale en Europe occidentale, la division du travail semble être passée par un étiage :

on a ainsi l'impression que la parenté, sous la forme réduite et transformée d'une exogamie extrême, s'est glissée dans le système comme structure nouvelle à usage limité, mais capital pour la cohésion générale.

Le problème serait de savoir maintenant à quoi servait concrètement cette structure ; à la reproduction biologique, cela va de soi, mais n'est pas significatif ; l'exogamie institue toujours une certaine forme de réciprocité et on peut se demander sur quoi elle portait : entraide matérielle, militaire, il ne semble pas y avoir de règles précises ou générales. La question de la dévolution des biens et du statut personnel est importante, mais, comme on sait, la variété de cet aspect dans le temps et dans l'espace de l'Europe féodale fut si extrême qu'on peut considérer ces variations comme l'un des supports les plus importants de l'individuation des régions et, le cas échéant des groupes (personnalité des lois, puis distinction des droits nobles, bourgeois).

L'exogamie n'était pas la seule nécessité à prendre en compte lors du mariage ; parmi les empêchements dirimants (qui frappent de //188// nullité totale le mariage) figuraient deux catégories sur lesquelles il faut se pencher : les voeux solennels d'un clerc régulier ou les ordres majeurs d'un clerc séculier ; la « cultus disparitas », c'est-à-dire la situation de non-baptisé ou d'hérétique. L'Église catholique interdisait avec toute la rigueur possible le mariage avec des non-chrétiens ou avec des clercs, créant ainsi une frontière vers l'extérieur et une sorte de barrière spirituelle intérieure ; le mariage d'un clerc était, d'une certaine façon, mis sur le même pied que l'inceste. L'interdiction complète du mariage des clercs paraît à un Européen quelque chose de relativement anodin. Or, là encore, la littérature ethnographique, pour autant que je la connaisse, ne semble pas contenir de second exemple d'une telle pratique ; il arrive souvent dans d'autres religions que des groupes de clercs pratiquent le célibat, ou que les clercs forment une caste strictement endogame, mais le célibat général et censément total de tout le clergé est une exception. Tout porte à présumer que cette exception est à mettre en relation directe avec l'exception précédemment rencontrée du mariage monogamique indissoluble : le lien d'un homme à une femme (mariage) est aussi strict et unique que le lien d'un individu avec l'Église (entrée en religion). L'Église utilisait d'ailleurs la même image : l'union corporelle du Christ et de l'Église (par exemple Jean 3, 29). On peut donc dire que, d'une certaine manière, la structure de parenté était subordonnée à la structure ecclésiastique.

Cette conclusion se trouve nettement renforcée, si l'on considère la question de la parenté spirituelle. La principale forme de parenté spirituelle était instituée par le baptême, entre l'enfant baptisé et ses père et mère, d'une part, et les parrain et marraine, d'autre part. Cette forme de rapports sociaux très générale et très importante dans l'Europe féodale, n'a pas fait l'objet d'études suffisantes. Elle n'apparaît guère avant le Ve siècle, sans répondant scripturaire, et ne semble s'être fixée en Occident qu'au VIe siècle ; dès le VIIIe, cette parenté produisait les mêmes interdits de mariage que la parenté « naturelle ». Ce mécanisme semble avoir trouvé un terrain favorable, puisque l'on voit proliférer les occasions de parenté spirituelle (catéchisme, confirmation, confession) et croître le nombre possible de parrains et marraines à chacune de ces occasions (plusieurs dizaines). II s'agit sans conteste d'une manipulation des rapports de parenté sous la caution de l'Église. Les ethnologues qui ont étudié le phénomène en Amérique latine ont été frappés par sa vitalité et sa souplesse (S.W. Mintz, E.R. Wolf, « an analysis of ritual co-parenthood (compadrazgo) » *Southwestern journal of anthropology*, 1950, repris dans P. Bohannan, J. Middeltown, *Marriage, Family and Residence*, 1968, pp. 327-354). II est difficile d'affirmer, en se fondant sur l'étymologie, que patrinus mette l'accent sur le lien vertical, compater sur le lien horizontal : en tout cas, ces deux types de liens pouvaient exister. Que le parrainage ait dû son succès à sa souplesse ne semble guère douteux ; par //189// là, on en revient à l'importance décisive du lien de parenté sous contrôle ecclésial.

Il est plus que probable que l'une des raisons particulières à la grande extension du parrainage fut, d'une part, la relative assurance qu'il formait pour les enfants en cas de décès de leurs parents, mais peut-être plus encore la facilité qui était ainsi offerte en cas de mariage stérile (cas certainement fréquent) : le choix d'un filleul (souvent effectué en tenant compte des liens de parenté réels) était le substitut, simple et sacralisé, d'une adoption ; d'ailleurs Niermeyer donne pour adoptio le sens de parrainage.

Avec le parrainage, je suis entré dans le domaine dit de la parenté artificielle ou pseudo-parenté, dont Jacques Flach avait déjà tenté de mettre le rôle en valeur. Comme il n'est pas concevable de reprendre ici cet ouvrage, je me bornerai à examiner rapidement quelques cas. J'ai cité plus haut l'ensemble des sens que Niermeyer attribue à familia. Ce terme, qui n'a pas d'étymologie connue, était surtout employé chez les Romains par opposition à gens et désignait l'ensemble des famuli (dépendants, serviteurs vivant sous le même toit). Mais dans la basse latinité, en ce qui concerne l'usage courant, cette opposition s'est perdue. Dans le latin chrétien, le terme désigne l'ensemble des croyants, donc l'Église, ou l'ensemble des fidèles. Dans le Haut Moyen Age, jusqu'au XIe siècle environ, familia représente toute la population d'un domaine, d'une villa. Faut-il voir ici une connotation de parenté ? S'il y en a une, elle est faible : il faudrait savoir dans quelle mesure l'autorité du maître sur sa femme et ses enfants mineurs était analogue à celle qu'il exerçait sur d'autres dépendants ; mais, en revanche, il est curieux d'observer qu'il n'existait guère de mots susceptibles de désigner ce qu'on appelle la famille (conjugale ou élargie) ou la parenté (au sens de l'ensemble de parents). Fara ou linea sont d'usage restreint, parentela désigne plutôt le rapport de parenté, de même que agnatio ou consanguinitas ; gens a des sens variés, contradictoires, et se rapproche de familia ; genealogia et stemma sont trop savants pour correspondre à une pratique ; casa désigne une cabane et l'exploitation qui lui est liée, mais pas la famille conjugale ; focus n'apparaît pratiquement pas avant le XIIe siècle. Dans ces conditions, je serais tenté de proposer l'hypothèse que ce que l'on appelle aujourd'hui la famille n'existait pas dans le Haut Moyen Age ; il existait des rapports de parenté, assez simples, qui liaient chaque individu à un statut, donc à une terre, et ce dans le cadre du grand domaine (villa) ; dans quelle mesure les règles d'exogamie déjà énoncées furent appliquées, resterait à étudier ; il est permis de supposer qu'elles ne furent pas étrangères à la dissolution du système domanial.

On en arrive ainsi naturellement à poser le problème des bases de la constitution de nouveaux groupes territoriaux à partir du XIe siècle : communautés rurales et communes urbaines. Bien sûr ces nouveaux groupes avaient des origines et des fonctions économiques //190// déterminantes ; il n'en reste pas moins que leur organisation s'est effectuée par un mélange complexe de liens religieux et de liens de parenté. L'installation des paroisses a pu être un élément important, mais on n'a guère étudié les raisons qui firent choisir aux XIe et XIIe siècles tel ou tel emplacement : volonté des seigneurs, des clercs, ou

préexistence de communautés déjà structurées, mais sur quelle base ? Quelle fut l'importance des confréries rurales ? Dans les villes, on avait cet apparent paradoxe de groupes sans doute beaucoup plus religieux que parentaux (fraternités, communes jurées) très souvent en lutte contre l'Église. II me semble que ce paradoxe distingue beaucoup mieux les villes des villages que la nature des revendications ou des chartes obtenues : les villes se singularisèrent par une manipulation de la parenté beaucoup plus organisée.

A la même époque naquit la chevalerie, qui, elle aussi, reposait en très grande partie sur une manipulation de rapports de (pseudo-)parenté. La ritualisation accentuée de l'entrée en chevalerie tendait à constituer ce groupe en un ensemble de pairs ou de frères. C'est dans ce cadre qu'il faut intégrer l'hommage, rite dont Jacques Le Goff a excellemment montré qu'il s'agissait sans nul doute d'un rite de pseudo-parenté destiné à sacraliser « une hiérarchie d'égaux » (« Le rituel symbolique de la vassalité » *Semaines de Spolète*, 1976, repris dans *Pour un autre Moyen Age*, 1977, pp. 349-420). A partir du XIe siècle, le « sens de la famille » se développa dans l'aristocratie, et les langues vulgaires le marquent, par l'apparition de plusieurs termes plus ou moins équivalents ; en ancien français : parage, lignage, parentage, barnage, qui avaient l'avantage de rimer. Il ne faudrait toutefois pas se méprendre sur le sens de ces mots qui, en fait, incluent à la fois parenté, pseudo-parenté et même le dominium sur les dépendants inférieurs ; d'ailleurs on emploie aussi comme synonymes vasselage et seignoriage. Il ne s'agit plus de la familia d'avant l'an 1000, mais il ne s'agit toujours pas de famille (terme d'ailleurs fort rare en ancien français). Si l'on tient absolument à voir naître la famille, il faut attendre au moins le XIVe siècle et la notion de feu ; en ville, les testaments n'apparurent guère avant la seconde moitié du XIIe siècle dans la France du midi.

Ce rapide survol de la parenté artificielle doit, bien sûr, se clore et culminer par l'observation de l'Église elle-même. Pater, frater, filius sont les termes clés d'un groupe où, dans le cas le plus favorable, la relation réelle est l'avunculat (oncle-neveu). Les monastères étaient certainement la forme la plus remarquable à cet égard, puisque non seulement les relations internes étaient pensées en termes de paternité – fraternité, mais que les relations entre monastères créateurs et monastères créés étaient conçus en termes mères-filles. L'Église forme ainsi un énorme système de parenté sans mariage ni procréation, et qui pourtant se reproduit fort bien, mieux même que la plupart des autres groupes sociaux. //191//

J'ai écrit plus haut que la structure de parenté était subordonnée à la structure ecclésiastique. Celle-ci étant articulée par la pseudo-parenté, il devient possible de soutenir que, dans l'Europe féodale, la parenté était subordonnée à la pseudo-parenté. Une telle perspective, pour inattendue qu'elle soit, me semble en fait parfaitement logique dans la mesure où elle permet de penser comment l'Europe féodale a pu être le cadre dans lequel, pour la première fois, les rapports de parenté ont perdu la prégnance écrasante qui reste la leur dans la plupart des sociétés, pour ne pas parler de leur domination complète dans les sociétés dites « primitives ».

3 - Le système féodal comme écosystème

L'observation globale des connaissances acquises sur les réalités matérielles de l'Europe féodale conduit d'abord à des conclusions désabusées, parce que :

– il est faux et ridicule de continuer à prétendre que l'on n'a pas de données, ou seulement pour une période très tardive.

- même là où des collectes abondantes ont été réalisées (par exemple, toute une série de volumes ont été publiés depuis longtemps sous l'égide du comité international d'histoire des prix), l'utilisation qui en a été faite est d'une pauvreté affligeante.

Il faut se faire à cette idée : tout est mesurable ; tout calcul n'apporte pas des révélations, mais il est difficile de le savoir a priori : rien ne devrait dispenser de les exécuter. Tout phénomène repérable, datable et/ou localisable peut donner lieu à des analyses numériques poussées dès que l'on a plus d'une vingtaine de cas ; même pour un lieu et une période sans document écrit, les données archéologiques, si limitées et fragmentaires soient-elles, peuvent le plus souvent donner lieu à des calculs intéressants. Robert Fossier a, par exemple, démontré de manière définitive que le matériau fourni par les cartulaires, soumis à de simples comptages et à quelques opérations arithmétiques, fournit des renseignements hautement significatifs. La statistique linguistique, qui n'en est qu'à ses débuts, ouvre d'étonnantes perspectives pour le traitement des corpus, mais même des textes isolés. Naturellement, ce n'est pas ici le lieu de se lancer dans des considérations techniques. Je ferai néanmoins part de mon étonnement devant le fait suivant : la plupart des médiévistes ont eu affaire, un jour ou l'autre à des « séries lacunaires », ou à des données numériques plus ou moins disparates ; une pratique statistique élémentaire consiste, dans un tel cas, à faire l'hypothèse d'une distribution aléatoire, puis, si cette hypothèse doit être rejetée, à tester d'autres lois, à construire d'autres hypothèses, jusqu'à ce que l'une d'entre elle puisse être retenue avec un taux de probabilité suffisant ; je demande qu'on me cite un exemple où cette pratique a été mise en oeuvre de manière cohérente et //192// systématique ; il y a pourtant plus qu'une nuance entre l'arithmétique et la statistique. Il s'agit moins de faire de « l'économétrie rétrospective » que de vouloir saisir des rythmes, des cycles, des échelles, des équilibres, bref de se débarrasser de l'impressionnisme mou qui domine encore dans presque tous les secteurs de la recherche sur l'Europe féodale, parce que trop d'historiens sont plus préoccupés de style que d'exactitude et s'effraient d'une transformation qui leur ferait perdre leur prestige de « littéraires », sinon l'accès à « l'inépuisable complexité du réel ».

Dans ces conditions, il ne pourra s'agir ici, plus encore que dans les deux paragraphes précédents, que de proposer des perspectives d'étude et quelques hypothèses.

L'Europe féodale vivait principalement de l'agriculture. II faudrait avoir une idée, région par région, des possibilités et des limites qu'offre la combinaison topographie-sol-climat en fonction de divers systèmes techniques. Une des contraintes matérielles les plus importantes de l'agriculture en Europe réside dans les aléas climatiques, spécialement les variations

interannuelles (contrairement à ce qui se passe, par exemple, en agriculture irriguée ou en zone équatoriale). Toutes les régions d'Europe, à cet égard, ne sont pas dans la même situation, et, à chaque endroit, chaque système technique agraire offre toujours une certaine gamme de possibilités (choix des plantes et des animaux, façons culturales). L'observation anthropologique montre clairement que ces choix, loin d'être simplement adaptatifs, font entrer en ligne de compte de nombreuses considérations sociales de divers ordres : la résistance à l'introduction de la pomme de terre est un des exemples les plus connus.

Dans ces considérations sociales, la part des rapports de classes est souvent très grande : le problème du rapport champs-prés-bois est pour l'essentiel une affaire de structure sociale et non d'adaptation ; celui de la polyculture est du même ordre : il faut savoir qui décide des productions, et en fonction de quels impératifs : il ne suffit pas de savoir si la rente doit être fournie en travail, en nature ou en argent ; dans le premier cas on doit se demander quel type de travail (avec ou sans animaux, avec ou sans outils, à quelle époque de l'année), dans le second quels produits ; dans le troisième quels sont les produits les plus rémunérateurs. II est évident que cette succession donne à l'agriculteur une marge de manoeuvre croissante, mais dans chacun de ces cas on observe que les contraintes sociales ne sont guère moindres que les contraintes proprement naturelles - le système technique étant supposé stable. On ne peut donc pas éluder le problème des rapports entre contraintes naturelles et contraintes sociales : dans quelle mesure les secondes sont-elles contradictoires avec les premières, ou, au contraire, nettement adaptatives ? Eu égard, par exemple, aux irrégularités interannuelles déjà mentionnées, on peut imaginer plusieurs cas de figure. Si l'on suppose que l'adaptation est le mieux réalisée lorsque ces //193// irrégularités sont entièrement corrigées par le système agraire, on peut imaginer soit la culture de plantes très peu sensibles aux variations, soit la culture de diverses espèces qui réagissent de manière variée et plus ou moins complémentaire ; sauf exception, ces deux possibilités donnent des résultats assez médiocres : les irrégularités sont corrigées, mais au prix de la non-exploitation de certaines potentialités ; on peut se représenter le domaine du Haut Moyen Age sur ce modèle. Si une pression se fait jour pour exploiter ces potentialités, les risques augmenteront progressivement ; ceux-ci peuvent être en partie annulés si les surplus permettent l'établissement de réserves ou si des complémentarités interrégionales peuvent jouer : ici interviennent d'autres limites techniques, propres aux moyens de conservation et de transport ; il peut d'ailleurs y avoir contradiction entre stockage et commercialisation, et, là encore le rôle des détenteurs des surplus est décisif, la tendance à augmenter la production globale en favorisant la commercialisation ayant évidemment des effets inintentionnels importants : augmentation de la population, augmentation du poids social des commerçants ; en revanche, vouloir favoriser la commercialisation alors qu'il n'y a pas moyen d'augmenter la production peut au contraire déséquilibrer l'exploitation en dégradant les sols et en réduisant plus ou moins vite la population elle-même.

La nature et la taille de l'exploitation avaient-elles des incidences importantes sur la production et le système en général ? On manque cruellement à ce sujet d'études précises. Guy Bois et quelques autres sont convaincus du caractère plus dynamique, plus efficace de la petite exploitation « familiale ». On pourrait soutenir tout aussi légitimement, me semble-t-il, que, à chaque moment, en fonction des conditions locales, existait une taille « optimale » ; et, pour ma part, je suis tenté de considérer que la cellule de base n'était pas, dans le système féodal, l'exploitation, mais le grand domaine ou la seigneurie, à l'intérieur desquels le rôle et la taille des grandes et petites exploitations étaient importants, mais l'étaient essentiellement en fonction des conditions générales dans lesquelles se trouvait la seigneurie, c'est-à-dire essentiellement des conditions dans lesquelles ce grand domaine ou cette seigneurie étaient intégrés dans un système beaucoup plus vaste. Inutile d'insister : on a vu ce qui sépare la seigneurie normande du XVe de la seigneurie polonaise au XVIIe. On est ainsi amené nécessairement à poser le problème des formes d'intégration matérielle du système féodal.

Il existait deux moyens d'accumuler des richesses en dehors de la ponction régulière sur les producteurs directs : le pillage et le commerce. Quoique antagoniques, ces deux activités étaient étroitement liées : le butin était le plus souvent vendu, les rançons obligeaient beaucoup de combattants à vendre certains de leurs biens ; le commerce était une activité très risquée, qui, comme Kuchenbuch le souligne à juste titre, impliquait toujours à un //194// certain degré la remise d'une part des profits aux aristocrates ; du XIIe au XVe siècle, un certain nombre de villes d'Italie ou des bords de la Mer du Nord parvinrent à se rendre quasi indépendantes : cette situation, rare, fut aussi très transitoire et doit plus s'analyser comme phase de croissance que comme situation stable, le cas de Venise était tout à fait anachronique au XVIIIe siècle. En fait, il ne pouvait pas y avoir intégration économique complète du système féodal : cette intégration supposait une domination des marchands, qui était contradictoire avec les bases du système. C'est d'ailleurs pourquoi cette domination d'une classe non-féodale fut une condition préalable (et non une conséquence) de la mise en place d'un nouveau système économique.

L'histoire de l'Europe s'est longtemps limitée à un récit, encombré et sans suite, de guerres et de batailles. On a commencé à comprendre que les batailles étaient des phénomènes sériels comme les autres et que, vues sous cet angle, elles devaient constituer un objet d'étude privilégié ; l'analyse de la logique profonde des guerres reste bien balbutiante et l'on s'en tient encore trop souvent aux « intentions » des chefs de guerre. Si l'on met à part les conquêtes extérieures, qui furent la plupart du temps liées à une logique ecclésiastique chrétienne, les conflits armés internes paraissent malaisés à prendre en compte, malgré leur présence écrasante et quasi permanente. Comme l'a remarqué Perry Anderson, être guerrier n'était pas un développement externe de la qualité d'aristocrate féodal, mais un caractère intrinsèque. Dès lors, il paraît nécessaire de considérer la guerre comme le principal facteur de cohésion du système féodal ; l'expédition militaire était le moyen par excellence d'actualiser et de rendre effectifs les liens hiérarchiques et horizontaux dont la raison d'être était justement les cas d'affrontement ; d'ailleurs, les résultats habituels de ces expéditions (sauf exception, peu meurtrières) étaient les conquêtes territoriales et les mariages, c'est-à-dire d'un côté la domination acquise sur des terres et des hommes, gain de prestige et de pouvoir grâce auquel on pouvait le cas échéant récompenser tel ou tel dépendant en l'intégrant ainsi en position plus favorable dans la hiérarchie, et d'autre part un lien matrimonial supplémentaire qui venait renforcer un réseau de parenté généralement déjà établi. Évidemment, les guerres de Charlemagne, de saint Louis ou de Louis XIV, de Foulques Nerra ou de Josserand de Brancion, présentent quelques différences, mais leur principe me semble le même. Les effets d'autorégulation par destructions

et massacres, avancés par certains, me semblent infiniment plus discutables. La guerre fréquente était d'autant plus nécessaire qu'elle était aussi le moyen de réactualiser la supériorité des féodaux sur les marchands ; on voit d'ailleurs se marquer le mieux les progrès de cette catégorie dans le fait qu'ils furent de plus en plus cause d'arrêt des guerres par impossibilité de les financer au delà d'un certain seuil (la banqueroute).//195//

Arrivé à ce point, il me paraît possible de présenter une première esquisse de la dynamique féodale, qui me paraît fondée essentiellement sur la conquête, alternativement externe et interne.

L'arrivée des Francs en Gaule fut l'aboutissement d'un processus de désagrégation du système romain : disparition du commerce, de l'autorité publique, éclatement du pays en une poussière de domaines. Clovis, s'appuyant sur l'Église, reconstitua un semblant d'organisation générale fondée sur les principes tribaux germaniques, et, dans son élan, écarta les Wisigoths, écrasa les Burgondes et les Alamans et repassa de l'autre côté du Rhin ; après lui, et pendant deux siècles, la patrimonialité complète du pouvoir sur les terres et les hommes provoqua une succession infinie de partages et de guerres durant lesquels s'instaura ce qu'on pourrait appeler une première logique féodale : des grands domaines presque autonomes, aux mains d'aristocrates groupés en des sortes de confédérations très lâches, fondées sur la fidélité et des liens de parenté aussi peu nets les uns que les autres.

Au VIIe siècle, cette situation se dégrada, la logique tendant à isoler et à appauvrir de plus en plus les domaines, cependant d'ailleurs que l'Église prospérait relativement ; peut-être même la dégradation de l'autorité domaniale fut-elle l'occasion d'un certain essor démographique aux VIIe-VIIIe siècles. Au début du VIIIe siècle, un groupe de Francs non latinisés, s'emparant d'une grande partie des biens de l'Église, réussit ainsi à revitaliser le système en plaçant des membres du groupe familial (large) à la tête de domaines importants dans toute la Gaule et en leur confiant ce qui pouvait subsister de pouvoir et d'autorité générale. La reprise des expéditions guerrières contre l'extérieur, le resserrement très vigoureux du lien avec l'Église, l'utilisation même de celle-ci à des fins d'éducation et d'administration, permirent de restaurer une certaine cohérence. Mais la patrimonalité citée plus haut s'étant maintenue, partages et guerres intestines reprirent le dessus. Cependant, diverses modifications étaient intervenues : l'Église, sensiblement renforcée, avait à peu près réussi à imposer la fin de la personnalité des lois et la pratique du mariage et de l'exogamie que j'ai déjà évoquée ; l'endogamie et/ou les marques de fractionnement ethnique disparaissant, la société devenait beaucoup plus homogène, et les seules distinctions réelles subsistantes étaient les statuts attachés aux terres en même temps qu'aux pouvoirs. Dans la partie centrale du système, de la Loire au Rhin à peu près, ainsi que dans une bonne partie des zones méridionales du système, la logique de la guerre extérieure se bloqua, par effondrement d'une autorité générale, telle que celle qu'avaient incarnée les Carolingiens, de Charles Martel à Louis le Pieux ; la logique tribale ayant également cessé de fonctionner, plus rien ne liait efficacement les aristocrates, et le système du grand domaine se trouva lui-même ébranlé, se morcela, d'où un nouvel essor démographique dû aux installations //196// incontrôlées dans des zones jusque là non cultivées : les grands domaines, encore visibles au Xe siècle, disparurent au XIe.

L'aristocratie se réorganisa sur la base de la guerre interne à petite échelle, provoquant ainsi une sérieuse anarchie apparente, cependant que l'augmentation de la population nécessitait de plus en plus le recours aux échanges, d'où les heurts immédiats et brutaux entre les féodaux et les premiers marchands. Cependant l'Église, seule force organisée, prospérait plus que jamais et réussit, au XIIe siècle, à l'apogée de sa puissance, à ressusciter à son profit la logique des guerres externes, en l'occurrence les diverses croisades.

L'essor économique fut le plus précoce et le plus rapide en France du Nord et en Angleterre à la fois parce que les conditions naturelles étaient relativement favorables et parce que c'est là que s'étaient mises le plus tôt en place des structures différentes du grand domaine du Haut Moyen Age, plus souples, beaucoup moins orientées sur l'autarcie. L'organisation générale et solide des Normands en Angleterre montra son efficacité, de même que la monarchie capétienne, dès la seconde moitié du XIIe siècle. Au XIIIe siècle naquit l'État féodal : monnaie royale, tribunal supérieur, administrateurs locaux délégués, universités, langues vernaculaires élevées à la dignité de l'écrit.

Vue par en haut en quelque sorte, l'Europe féodale du Ve au XIIIe siècle me semble avoir été secouée par des phases successives d'anarchie interne et de guerres extérieures, ces dernières correspondant à des périodes de cohésion et de force plus grande de l'aristocratie ; cependant, d'une phase à l'autre, les rapports sociaux évoluaient notablement : un phénomène paraît à peu près continu, le renforcement de l'Église et de son influence ; la phase mérovingienne, introduisant, en la superposant au système romain, une structure de distinctions ethniques, revivifia de fait le grand domaine soutenu par des liens de cohésion ethnique et les pratiques de tutelle et de fidélité germaniques. Les Carolingiens s'appuyèrent sur des liens plus claniques qu'ethniques et surtout sur l'Église, ce qui leur donna une efficacité considérable et leur permit d'unifier un ensemble de territoire considérable. Mais cette construction ne réussit à se maintenir, en se transformant, qu'en Allemagne ; ailleurs, la cohésion aristocratique s'effondra, et du même coup le système domanial. C'est cet effondrement du carcan domanial qui me semble la cause immédiate des initiatives massives de la population rurale dans de nombreuses régions, qui entraînèrent le fameux essor des XIe - XIIe siècles. I1 s'agit donc là d'une logique de tout le système faisant intervenir la parenté, la guerre, l'Église, le système domanial et même certaines propriétés de l'écosystème (taille, facilité plus ou moins grande des cultures) ; l'évolution technique joua sans doute un rôle, mais secondaire ; la lutte des classes aussi, mais seulement dans la mesure où l'on désigne de cette expression la pression permanente des agriculteurs sur les limites sociales du système et le fait qu'ils surent profiter rapidement du relâchement des contrôles sur les terres. //197//

A propos des grands domaines, il apparaît, en effet, clairement qu'il s'agissait d'un mode de culture extensif, reposant peut-être en partie sur une agriculture semi-itinérante, c'est-à-dire la mise en exploitation chaque année de quelques parcelles dans un terroir énorme, et une lente rotation. Un tel mode de culture, combiné à l'usage de variétés résistantes, permettait d'obtenir des récoltes faibles, mais dans n'importe quelles conditions. La grande variété de statuts, en même temps que la diversité ethnique, empêchait toute homogénéisation des habitants de la villa, quoi qu'ils fussent tous, à des titres divers, des dépendants. Cette diversité ne doit pas être tenue pour négligeable, comme certains historiens ont une fâcheuse tendance à le

croire. L'opposition simple libre-esclave, même si on la retrouve dans quelques textes, était incompatible avec le fonctionnement de domaines relativement isolés. Le problème des rapports de parenté est assez délicat : il me semble que, si l'on fait l'hypothèse d'une endogamie approximative du domaine, en tout cas pour les dépendants, et si l'on tient compte du fait que les mariages entre catégories devaient être plutôt rares, il faut, si l'on veut pratiquer une certaine exogamie, que chaque domaine comporte plusieurs milliers de personnes, ce qui semble contradictoire avec l'idée d'une Europe assez peu peuplée ; ou alors il faut supposer des domaines immenses, ce qui paraît n'avoir été qu'exceptionnel ; on est donc conduit à choisir plutôt l'hypothèse d'une très faible exogamie, particulièrement pour les serfs dont on sait combien le mariage extérieur leur était difficile. De toute manière, l'extension par l'Église des degrés de parenté prohibés n'a pu avoir qu'une influence dissolvante sur le système domanial.

Du XIIIe jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles s'est instauré un équilibre approximatif entre l'aristocratie féodale et la catégorie urbaine des marchands et hommes de loi sur qui reposait en bonne partie la structure du nouvel État. La naissance de cet État fut le produit de deux phénomènes liés : l'arrivée de l'accroissement de la population à un maximum indépassable en l'état des techniques, et la coalescence rapide des liens de vassalité. Tous les historiens s'accordent à reconnaître le plafonnement de la population au XIIIe siècle dans une bonne partie de l'Europe, dans son centre plus précisément. Une densité moyenne de 40 habitants par km^2 semble avoir été le maximum de population que l'agriculture médiévale pouvait nourrir. A ce seuil, on peut dire en quelque sorte que le système était « plein », et l'on imagine sans peine que cette nouvelle situation nécessitait de nouveaux organes de régulation au plan des échanges et de la justice.

Le système féodal s'ébaucha au XIe siècle, se développa au XIIe siècle et mourut avant d'être achevé, au XIIIe siècle, entre les bras de la royauté. Sur ce point, Guizot avait parfaitement vu l'évolution. Le fief, tel qu'on le décrit, avec un plaisir malin, dans les manuels, fut une forme tout à fait transitoire, incertaine et //198// floue, qui disparut avant de former une structure, pour la seule raison qu'il fut un simple aspect du mouvement de constitution des principautés et des monarchies, qui, à peine établies, s'empressèrent de s'en débarrasser en le vidant de toute substance. Au moment où les théoriciens s'en mêlèrent, il n'en restait qu'un nom, qu'on fit servir pendant encore cinq siècles à désigner des rapports formels de subordination des nobles à la couronne (voir les aveux et dénombrements).

La création des États entraîna rapidement des difficultés entre les féodaux et les oligarchies urbaines qui contrôlaient en partie ces États ; pour démontrer et réactualiser leur domination, les féodaux devaient nécessairement faire la guerre ; la structure étatique leur interdisait les guerres locales, d'où le déclenchement de guerres bien plus vastes, entre États ; ce qu'on appelle la guerre de Cent ans, opposant, sans raison apparente et pendant une durée assez longue, les deux principaux États d'Occident, retrouve dans cette perspective une logique - inintentionnelle - évidente : nécessité pour les féodaux d'une pratique qui leur permette de rétablir nettement leur domination sociale et leur contrôle complet sur la structure étatique. Jusqu'à sa chute, l'État féodal fonctionna selon la logique féodale ; la féodalisation progressive des fonctions d'État (vénalité de charges) alla de pair avec l'intégration des féodaux dans la structure d'État, et le maintien général d'un fonctionnement orienté sur la conquête territoriale et bloquant toute mise en cause du primat du rapport de dominium.

La logique des échanges, subordonnée, n'en existait pas moins, et le « plein » du système en son centre lui donna un rôle de fait croissant ; les marges, jusque là objet de conquête, devinrent de plus en plus des pourvoyeuses de produits. D'où le servage en Europe orientale, la *mita* puis l'esclavage de Noirs importés en Amérique. En même temps, et dans le même mouvement, l'agriculture du « centre » évolua vers une plus grande spécialisation, et la transformation des modes d'utilisation du sol modifia insensiblement la logique des rapports sociaux en fonction d'impératifs commerciaux. Il faut ici se demander pourquoi, dans le centre du système, cette évolution se fit dans le sens du salariat et non du servage et pourquoi elle n'aboutit pas à l'écrasement de la paysannerie « moyenne ». Il y eut là, me semble-t-il, une nécessité écosystémique assez simple : si la classe féodale avait tenté de revenir à une forme d'exploitation du type du grand domaine, il aurait fallu diminuer la population et la production, ce qui supposait une diminution de ses propres revenus et de sa puissance en potentiel humain ; le choix opposé ne pouvait aboutir qu'au renforcement du système seigneurial qui, quelles que soient ses modalités, supposait un groupe d'intermédiaires assez puissant et partiellement intégré à l'aristocratie elle-même, ce qui réduisait considérablement les possibilités de coercition locales, et interdisait //199// la réapparition du servage dans la mesure ou les villes ne pouvaient être anéanties. Le contre-exemple polonais, marge dans laquelle l'écosystème était loin d'être « plein », montre bien la logique destructrice de l'établissement du servage dans cette période ; l'exemple anglais à l'opposé, où l'impératif commercial joua également un grand rôle, mais dans un sens positif, se traduisit par la constitution de véritables entreprises agricoles, le développement du salariat et des villes. En France, les réserves s'étaient bien plus effritées qu'en Angleterre et les féodaux n'avaient donc que des possibilités plus limitées de développer de véritables entreprises agricoles, d'autant que la propriété ecclésiastique s'était maintenue ; d'où l'intérêt qu'ils manifestèrent pour la réactivation des droits seigneuriaux et la « réaction féodale » du XVIIIe siècle ; l'industrialisation, étant beaucoup moins avancée qu'en Angleterre, n'offrait pas d'alternative aux paysans, qui furent donc presque acculés à résister.

Dans cette seconde période du féodalisme, XIIIe-XVIIIe siècles, l'entassement démographique au centre du système et le développement d'une articulation beaucoup plus nette centre - pourtour interne - périphérie entraînèrent la naissance et le renforcement de structures étatiques ; la dynamique changeait d'orientation : l'anarchie locale ou les conquêtes extérieures communes n'étaient plus possibles ; les États se substituèrent lentement à l'Église, qui déclina progressivement ; d'un autre côté, la technique entama un net processus cumulatif : Bertrand Gille a bien montré la mutation de la seconde moitié du XIIe siècle, qui correspond certainement à la densification du centre du système féodal ; dès lors, les progrès techniques (agricoles, textiles, métallurgiques, militaires, nautiques) se mirent à jouer le rôle d'un coin s'enfonçant lentement dans les structures sociales qui leur résistaient : la complexification du système technique démultiplia sa force, sinon son autonomie ; cette mutation structurelle du rôle de la technique, mal étudiée et difficile à appréhender, a sans doute eu une portée considérable, accélérant la division du travail et induisant des rythmes de développement de plus en plus différenciés, donc des décalages croissants : l'écart entre le centre et la périphérie fut de plus un écart des niveaux techniques. Ce phénomène resta longtemps

imperceptible, si bien que les groupes sociaux qui contrôlaient cette division du travail, ces progrès techniques, et en tiraient les bénéfices matériels et peut-être plus encore intellectuels, se renforcèrent presque sans le chercher, par un effet inintentionnel du fonctionnement du système. D'ailleurs, selon une chronologie curieusement corrélative, le système intellectuel bougea lui aussi, se dégageant du carcan ecclésiastique, et l'individualisme bourgeois gagnant lentement du terrain ; dans ce mouvement, l'imprimerie joua, à n'en pas douter, un rôle décisif.

Après une période de flottement au XIe et surtout au XIIe //200// siècle, le nouveau cadre social spatial s'affirma : la paroisse, marque du triomphe de l'Église et en même temps cellule de base de la nouvelle structure étatique ; dans ce cadre se développèrent les communautés rurales avec les principales caractéristiques qu'on leur connaît, leurs contraintes collectives et leur idéologie d'apparence égalitaire, leur force de résistance cependant assez faible en face des classes dominantes organisées ; en France, au XVIIIe siècle, les paysans voyaient leur échapper 30 à 40% de leurs récoltes. Là encore, les dominés ne jouèrent un rôle actif qu'au moment où la domination flancha : ils contribuèrent à l'effondrement de la seigneurie sans avoir jamais été capables de l'abattre seuls.

Ainsi, au total, le caractère dominant de l'évolution du XIIIe au XVIIIe siècle fut sans doute un mouvement d'intégration croissante ; ce mouvement se déroula selon les endroits, avec des rythmes différents qui firent mûrir les contradictions à des moments et selon des modalités variés, contradictions dont l'éclatement entraîna partout la disparition du rapport de dominium et l'apparition de mécanismes que l'on appelle politiques, correspondant à une forme d'État dominée par une classe désormais définie par des caractéristiques dites économiques.

Il y a tout lieu de douter de la pertinence de la notion de rationalité économique, s'agissant du système capitaliste. S'agissant des systèmes antérieurs, aucun doute n'est admissible : toute tentative pour présenter une dynamique purement économique est un leurre grossier, car dans aucune de ces sociétés les aspects matériels de la production n'ont eu une quelconque autonomie. Au surplus, il convient de ne pas se méprendre sur la notion de production, et de se rappeler en particulier qu'il faut éviter de la réduire au simple procès de travail ; quand bien même on opérerait une telle réduction, les analyses de Jacques Le Goff ont nettement montré que la notion de travail telle que nous l'entendons n'existait pas à l'époque féodale : on aboutit ainsi aisément à une conclusion parallèle à celle concernant le dominium : la stricte opposition seigneurs/paysans n'a aucune pertinence, et ce n'est en aucun cas cette opposition qui pourrait à elle seule fournir la clé de la dynamique du système ; elle ne trouve un sens - capital, il est vrai - qu'au sein d'un ensemble matériel beaucoup plus large, dont le mouvement (complexification, accroissement de la division technique et géographique du travail) fut relativement lent, et se trouva plus directement lié à des réorganisations au sein des groupes dirigeants ou entre des groupes spatiaux, qu'à cet antagonisme constant, qui apparaît plutôt comme une toile de fond, ou comme une donnée, sinon permanente, en tout cas peu modifiable au sein du système. II faut chercher une logique sociale globale et cesser de s'imaginer, par exemple, que la variation d'un taux de prélèvement permettrait d'expliquer toute l'évolution du système féodal. //201//

4 - La domination de l'Église

Au moment où le règne de la bourgeoisie fit découvrir l'existence de l'économie, et que l'on se mit à penser les rapports sociaux sous l'étiquette (tirée d'Aristote) de politique (type de rapports qu'il vaudrait mieux ne pas trop chercher avant la fin du XVIIIe siècle, si l'on veut éviter les contresens dus au sens actuel de cette notion), on oublia subitement ce que signifiait l'Église. La bourgeoisie confondit croyances et religion, religion et Église, faisant de tout cela une affaire privée. L'histoire de l'Église fut plus strictement que jamais une affaire de clercs, et les luttes idéologiques d'arrière-garde des partisans de l'Ancien Régime ajoutèrent à la confusion, jetant en fait le discrédit le plus complet sur ce genre d'études. Aujourd'hui, la situation n'est guère brillante : l'histoire « religieuse » est une spécialité peu prestigieuse et les meilleurs médiévistes n'ont pas la conscience troublée de bâtir des thèses entières sur des documents ecclésiastiques sans parler de l'Église. Chacun sait pourtant que Clovis ne parvint à se rendre même maître de la Gaule qu'avec l'appui de l'Église, et qu'en 1789 encore le Clergé restait aux yeux de tous le premier état ; quelle trace d'écrit antérieur à 1150 conserverions-nous sans l'Église ?

« Le catholicisme régnait..., jouait le rôle principal » écrivait Marx ; « l'Église, synthèse la plus générale et sanction de la domination féodale » déclarait Engels. Eclairs de génie ? non, simple gros bon sens ! l'Église fut la seule institution à peu près coextensive du féodalisme d'Europe occidentale : aucune domination ne fut aussi générale et continue. Le sens contemporain du « pouvoir » comme exercice d'une souveraineté, elle-même en partie enjeu d'une activité définie comme politique, et s'exerçant dans le cadre de l'État, interdit de comprendre ce qu'était l'Église, et il faut donc s'en débarrasser radicalement, de même qu'il faut éviter totalement l'emploi de l'opposition public/privé.

En analysant le dominium, on a constaté une large superposition entre le champ sémantique du dominium et le vocabulaire liturgique : le culte catholique est foncièrement une question de pouvoir ; il faut essayer de montrer comment et pourquoi.

L'Église est à la fois la communauté des chrétiens et le clergé : la sévère distinction entre clercs et laïcs n'empêche pas que la désignation du tout (sens étymologique) puisse ne s'appliquer qu'à une partie, la partie consacrée qui est censée représenter le tout. Je commencerai par un rapide inventaire des divers contrôles exercés par le clergé.

Les biens de l'Église étaient, dès le Bas-Empire, considérables, et le restèrent aussi longtemps qu'ils ne furent pas sécularisés ; bien qu'on dispose sur eux de la documentation de loin la plus abondante, ils n'ont guère fait l'objet d'études importantes, et, paradoxalement, on est réduit à de très vagues approximations : entre un cinquième et un //202// tiers des terres, sans compter les divers revenus subsidiaires, dont la dîme, depuis les Carolingiens, n'était pas le moindre. Cette richesse fantastique tenait en bonne partie à la structure même du clergé : recrutement relativement facile, et aucun problème d'héritage ; tout bien acquis par l'Église l'était définitivement, et les clercs furent de tout temps les mieux outillés pour

conserver l'exacte mémoire de leurs droits aussi bien que pour administrer leurs possessions avec soin et diligence. Pendant le Haut Moyen Age, l'Église fut la seule organisation capable d'une certaine accumulation, d'où bien sûr une force relative considérable dans tous les domaines d'activité sociale où cette accumulation est un préalable.

L'Église contrôlait le temps, aussi bien le temps de l'année (le calendrier) que le temps diurne : temps du travail (apparition des cloches à l'époque mérovingienne) et temps de la fête, temps de la paix, temps de l'abstinence. (On se rappellera à ce propos que foire vient de *feria* qui désigne la fête religieuse, comme l'allemand Messe vient de *missa*.) Ce processus de contrôle est rarement mentionné, bien qu'il s'insère au cœur des rapports sociaux ; les remarques de Jacques Le Goff ont clairement montré l'importance capitale du contrôle du temps urbain qui est aussi le temps artisanal : problème des cloches, problème des saints chômés. Plus abstraitement, l'Église contrôlait aussi le temps historique, à la fois par le comput (depuis la naissance du Christ) et par la perspective générale de l'histoire du monde, de la Création au Jugement dernier.

L'Église contrôlait moins bien les cadres spatiaux, mais exerçait tout de même une influence notable dans ce secteur : au plan général, en marquant implicitement les limites de la Chrétienté ; au plan régional, par les limites de diocèses qui furent les limites les plus stables de toute l'Europe féodale ; au plan local, par l'organisation de l'espace des paroisses : enclos consacrés des cimetières, enceintes des églises, parcours cérémoniels des calvaires. L'ensemble formait un réseau solide et fortement hiérarchisé auquel se superposait un autre réseau très ramifié et très complexe de cultes à moyen et grand rayon d'action qui, en permanence, jetait sur les routes les foules innombrables et toujours renouvelées des pèlerins de tous états. En somme, un réseau fixe et un réseau de circulation.

J'ai déjà parlé du contrôle de l'Église sur les liens de parenté et des formes de mariage que l'Église imposa, au moins comme norme. J'ai également montré l'importance de la parenté spirituelle et des divers autres types de pseudo-parenté plus ou moins cautionnés par l'Église, le plus souvent en tout cas scellés par un serment sur les Évangiles. L'originalité du mariage chrétien et de la parenté spirituelle a été déjà assez fortement soulignée pour qu'on n'y revienne pas. Le rôle de l'Église dans le choix des noms (propres) ne doit pas être négligé.

L'Église contrôlait l'essentiel du système d'enseignement. Des écoles épiscopales et monastiques du Haut Moyen Age aux collèges //203// de Jésuites et d'Oratoriens en passant par les Universités, tout ce qui compta fut d'Église. Ce contrôle du savoir (qu'on pense aussi à l'Index) n'allait pas sans un contrôle étroit et multiforme des croyances et de la morale : le catéchisme était repris et réactualisé par les sermons dominicaux ; la pratique de la confession individuelle permit de pénétrer les consciences pour tenter d'orienter plus directement les conduites. Parmi les domaines d'intervention morale de l'Église, il faut au moins mentionner ici l'attitude en face du prêt à intérêt dont les conséquences, bien que discutées, n'en furent pas moins de grande portée. Ce monopole du savoir et de la morale put s'appuyer efficacement sur le monopole de l'écrit jusqu'au XIIe siècle et sur une position dominante dans les divers domaines de la représentation (dans les villes jusqu'à la Renaissance, dans les campagnes souvent jusqu'au XIXe siècle). Voir la destinée médiévale de la peinture, de la sculpture, de la musique et du chant, du théâtre ; même pour l'architecture, l'Église ne fut guère rattrapée qu'au XVe siècle.

L'Église contrôlait également le système d'assistance et d'hôpitaux. Le lent développement de ce système, depuis les hospices monastiques du Haut Moyen Age jusqu'aux grands hôpitaux de l'Ancien Régime, fut essentiellement le fait d'ordres monastiques ; de plus en plus, d'ailleurs, d'ordres féminins. Justifiée par le devoir de charité et soutenue par la richesse ecclésiastique, cette activité reste une des plus nobles créations du Moyen Age.

Il resterait à déterminer la nature et la portée du contrôle de l'Église sur les pouvoirs princiers et royaux et à examiner en particulier la question du sacre des rois. Il me semble qu'on peut avancer l'hypothèse que, dans ce cas, l'Église intervenait simultanément comme clergé détenteur du sacré et comme populus christianus, le sacré ecclésial n'intervenant que pour authentifier en quelque sorte la relation privilégiée entre le peuple et son roi, au moment où elle se renouvelait ; ainsi le sacre royal tenait-il pour une part du contrôle de la parenté (source de légitimité) et pour une part du contrôle du temps (règnes comme dénominations socialisées de la chronologie générale). Le cas de Guillaume le Conquérant en 1066 a été récemment mis en valeur par K. U. Jäschke (*Wilhelm der Eroberer. Sein doppelter Herrschaftsantritt im Jahre 1066*, 1977). Bien que certains érudits aient cru devoir mettre en doute la solidité des affirmations de Jäschke, celles-ci me paraissent mériter d'être brièvement rapportées : après la mort d'Harold Godwinson, Guillaume fit envelopper ses restes dans une étoffe pourpre, l'enterra sous un tumulus, en bord de mer, et fit placer sur ce tumulus une pierre portant l'inscription gravée : « ici repose, par ordre du Duc, le roi Harald ; qu'il garde la côte et la mer ». Dès lors, Guillaume fut roi. Son sacre n'eut toutefois lieu que deux mois plus tard, le jour de Noël, à Westminster ; là, un évêque normand demanda en français aux Normands s'ils acceptaient Guillaume comme roi, puis l'archevêque, //204// en vieil anglais aux Anglo-saxons présents ; après que les deux groupes eurent approuvé, se déroula la cérémonie du couronnement. La légitimité paraît s'être fondée ainsi sur toute une série d'éléments : la force militaire, certains aspects de rituel viking-normand, l'approbation du populus, le sacré ecclésial ; le pouvoir royal réel n'était donc au total que le résultat d'une manipulation complexe d'éléments variés, parmi lesquels le sacre, dont le rituel ecclésiastique visait surtout à parfaire une légitimité déjà acquise : la force se confondait avec le sacré lui-même ; la pratique des ordalies et du jugement de Dieu en était la manifestation évidente : le plus fort était celui que Dieu soutenait. Sans doute, d'ailleurs, y avait-il dans la torture même application de ce principe : qui ne résistait pas n'était pas soutenu par Dieu, donc coupable. Il est évident que la conception contemporaine de la justice, sous-tendue par l'idée que le passé est strictement connaissable et que, une fois celui-ci restitué, il suffit d'appliquer des principes univoques établis par la collectivité elle-même, était tout à fait étrangère au système féodal. Les seuls principes fixes étaient ceux qui découlaient de la loi divine : sacré, force, justice, les trois notions étaient censément coextensives.

Pouvoir sur d'immenses domaines, sur le temps, sur l'espace, sur la parenté, sur l'enseignement, le savoir, les croyances et la morale, sur les représentations, sur les oeuvres d'assistance, sur les fondements du pouvoir et de la justice ; il serait plus vite fait d'inventorier ce que l'Église ne contrôlait pas : en théorie, rien. D'ailleurs, du Ve au XIIIe siècle, ce pouvoir général ne cessa de se renforcer à tous égards, s'étendant et se raffinant : chacun sait que du XIe au milieu du XIIIe siècle, les papes furent capables de vaincre et d'humilier les plus grands souverains laïcs, et il n'est pas contestable que le grand essor du

XIe-XIIIe s'effectua à tous égards sous l'égide ecclésiastique. D'une façon plus générale, l'Église apparaît comme la principale force motrice du système féodal, du Bas-Empire jusqu'au XVIe siècle au moins.

On peut essayer d'approfondir l'analyse en caractérisant le pouvoir de l'Église en termes de fonctions. Guy Bois accepte de voir dans le rôle de l'Église une fonction de reproduction : cela en effet n'est guère discutable : par le contrôle de l'enseignement, par le contrôle de la parenté, par le contrôle de l'expansion externe du système, l'Église a, en quelque sorte, autonomisé l'essentiel de la reproduction généralisée du système, ce qui, sauf erreur de ma part, constitua une nouveauté absolue dans l'histoire de l'humanité. Pourtant, il faut aller au delà de cette constatation. On a vu en effet que le système de production féodal, synthétisé dans le rapport de dominium, reposait sur deux piliers : le lien des hommes au sol et la cohésion de l'organisation de l'aristocratie. L'attachement au sol était un attachement avec les vivants et avec les morts. L'attachement avec les vivants fut doublement sacralisé et fixé : par le //205// mariage unique et indissoluble, par une parenté spirituelle proliférante. Mais l'attachement avec les morts ne fut pas l'objet de moins d'attention. Dès le Ve siècle, l'Église se préoccupa vivement de lier cimetières et églises : à partir du VIIIe siècle, tous les morts furent enterrés dans les églises ou immédiatement autour (phénomène bien mis en évidence par l'ouvrage de J.-D. Urbain, *La société de conservation. Etude sémiologique des cimetières d'Occident*, 1978, malgré une certaine incertitude pour les périodes « anciennes » ; voir le chapitre « naissance d'un royaume » pp. 71-87). La nouvelle séparation entre églises et cimetières se produisit au plus tôt à la fin du XVIIe ou au XVIIIe siècle. L'obligation de la messe dominicale était ainsi l'obligation d'une visite dominicale aux morts. Ce culte des morts, étroitement socialisé, fixé dans l'espace, imbriqué dans les aspects généraux et obligatoires du culte chrétien, apparaît comme l'une des garanties les plus solides de la stabilité des populations. Quant à l'organisation de l'aristocratie, cette fonction fut à peu près monopolisée par l'Église jusqu'au XIIIe siècle ; elle dut par la suite la partager avec les États. Jusqu'au XIIe siècle, l'incorporation d'une terre marginale au système féodal se faisait par la conversion des aristocrates au christianisme (Saxons, Polonais, Baltes, Tchèques, Hongrois, Scandinaves). A partir de cette conversion, les populations étaient intégrées par leur aristocratie dans des réseaux de savoirs (langue latine) et de parenté qui les assimilaient à proprement parler au reste de la chrétienté. Jusqu'au XIIIe siècle en fait, la perdurabilité et l'homogénéité de l'Église constituèrent l'unique fondement de la cohésion aristocratique, le seul contrepoids efficace à la logique tribale et guerrière qui articulait l'aristocratie féodale : d'où l'importance absolument fondamentale d'une séparation extrême entre l'ordo clericorum et l'ordo laicorum, il y allait de la survie du système en tant que tel.

Organisée au Bas-Empire, dans le même mouvement que la création du système domanial, l'Église en constituait une pièce capitale et sans laquelle il était absolument inconcevable : l'Église s'est substituée avec très peu d'à-coups à l'organisation étatique romaine étiolée. L'Église contrôlait donc en réalité très étroitement les aspects essentiels du rapport de dominium, et il apparaît en définitive nécessaire de dire que l'Église organisait non seulement la reproduction, mais les rapports mêmes de production. Les contrôles multiformes du temps, de l'espace apparaissent comme des compléments de cette fonction générale. Dès lors que l'Église perdit au profit des États une partie de son rôle d'organisation de la classe féodale, sa domination devait se trouver contestée par lesdits États, et c'est bien ce qui se passa à partir de Philippe le Bel. Cependant, le système désormais « plein » supposait un raffermissement constant des divers contrôles déjà en place. On voit ainsi commencer au XIIIe siècle une lutte pluriséculaire contre tout ce qui échappait encore au contrôle ecclésiastique, ce que l'historiographie appelle aujourd'hui //206// la culture populaire. (Voir à ce sujet un exemple magistralement suivi et analysé par Jean-Claude Schmitt, *Le saint lévrier. Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIIIe siècle*, 1979.)

Il reste pour parachever cette analyse, à voir rapidement comment les aspects que l'on range d'ordinaire sous l'étiquette de « religion » (liturgie, théologie, architecture religieuse) ont contribué à l'oeuvre de cohésion et de sacralisation du système féodal.

Une bonne analyse sociologique et structurale de la messe reste à faire. Une simple étude de statistique linguistique sur les textes de l'ordinaire et du propre serait certainement très éclairante. Je me contenterai ici de quelques observations bien impressionnistes. La première partie de la messe est centrée sur l'équilibre entre les lectures (épître, évangile propre du temps) et le credo (texte le plus fixe, sinon le plus fondamental), le pont entre ces deux aspects étant assuré par le prône, c'est-à-dire la parole consacrée de l'Église au siècle. Cette partie articule donc, chaque dimanche au moins, le temps et le savoir. Le schéma temporel est à peu près celui-ci :

1. temps du cycle liturgique annuel : lectures du propre,
2. temps ecclésiologique : prêtre qui parle,
3. temps des générations : fidèles qui écoutent,
4. temps ecclésiologique (éternité) : récitation commune du credo

Le schéma du savoir :

1. vérité du Livre,
2. apostolicité de l'Église,
3. humilité des fidèles,
4. affirmation commune d'une foi fixe.

L'Église (clergé) est ainsi ancrée à la fois dans le temps et dans l'éternité, reconnue et proclamée comme détentrice du savoir sacré et intermédiaire nécessaire entre Dieu et les hommes. La deuxième partie de la messe est articulée en trois temps : offertoire - sacrifice - communion. Ce sacrifice, sensiblement différent des sacrifices grec et juif, me semble surtout fonder une réciprocité non symétrique qui s'exprime sous deux formes : maître/serviteur (dominus/famuli), et père/enfants. Les fidèles offrent le pain et le vin en suppliant qu'il soit accepté (offertoire) ; le prêtre les consacre ; puis les fidèles demandent « panum nostrum quotidianum » que Dieu accorde par pure indulgence (communion). Le modèle du rapport dominus/famuli est évidemment sacralisé au maximum ; une deuxième fois le prêtre est l'intermédiaire nécessaire, puisque c'est le sacerdos, l'homme consacré et consacré au sacrifice, qui exécute l'opération essentielle de la consécration. Il me semble qu'on n'a pas réfléchi assez au sens capital de la transsubstantiation, qui est au fond la justification ultime de la dissymétrie du modèle. La

doctrine de l'Église est en effet que le pain et le vin offerts changent totalement de substance ; la consécration est formellement une rupture absolue entre le naturel et le surnaturel, entre le profane et le sacré : l'hostie de la communion est presque sans rapport avec l'hostie de l'offertoire. //207// On voit ainsi apparaître en toute clarté la triple opposition qui me semble à la racine du féodalisme :

profane/sacré, fidèles/clergé, serviteurs/maître,

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi, aux XVIe et XVIIe siècles, les querelles autour de l'eucharistie firent périr des foules considérables. Supprimer la transsubstantiation, c'était presque directement s'attaquer au rapport féodal, et Luther le comprit parfaitement, qui s'appuya sur les nobles et maintint la transsubstantiation. Calvin, qui s'appuyait plutôt sur des groupes bourgeois, sinon des paysans, l'écarta. A ce moment, la Réformation prit vraiment un sens antiféodal. Supprimer la transsubstantiation, c'était aussi s'attaquer à l'Église et poser le sacerdoce universel. Supprimer la transsubstantiation, c'était enfin chasser le surnaturel, saints, reliques, miracles ; Dieu devenait fort abstrait, et la nature entièrement connaissable, ainsi d'ailleurs que la société : l'idéalisme critique fut porté par des protestants. Et au fond, dès le XVIe siècle, l'idée même de contester le principe de la transsubstantiation supposait, au moins chez quelques individus, l'idée que la nature se suffisait à elle-même, c'est-à-dire l'agnosticisme sinon l'athéisme : les artistes de Nuremberg évoqués par Jean Wirth (voir plus haut) apparaissent presque exactement là où il fallait les attendre.

La théologie (« philosophie du Moyen Age ») est une affaire de bien moindre portée, dans les arcanes de laquelle on trouve pourtant de bonnes occasions de divertissement. Il est clair (!) en effet que la totalité de ceux qui en traitent aujourd'hui ont pour préoccupation primordiale d'interdire au vulgaire l'accès de cette science en utilisant un langage amphigourique, beaucoup plus embrouillé encore que celui des auteurs étudiés. Si toutefois, armé d'un mâle courage, on arrive à percer le nuage, le spectacle est guilleret. Voyez par exemple, en plein XXe siècle, un bon franciscain voulant venger son confrère Ockham de Duns Scott : Camille Bérubé, O.F.M. cap., *La connaissance de l'individuel au Moyen Age*, 1964 (livre d'ailleurs excellent). Quoique ce ne soit jamais dit, le problème ici débattu est fort simple : l'individuel, c'est le nominalisme, le général, le réalisme. La chronologie de l'affaire et les prises de positions des auteurs notables sont très claires : le nominalisme va d'Abélard à Luther, le réalisme, c'est saint Thomas et Duns Scott. Les positions théologiques du Doctor subtilis et du Venerabilis inceptor peuvent paraître complexes, il suffit de connaître leur vie : Duns Scott, chassé de France en 1303 parce qu'il avait pris parti contre Philippe le Bel pour le Saint Siège ; Guillaume d'Ockham se réfugiant en 1328 auprès de l'Empereur Louis de Bavière et se lançant dans des diatribes enflammées contre la papauté. Pierre Bourdieu écrit que la philosophie est politique de part en part ; on dira au moins ici que l'orientation de la pensée abstraite est corollaire de choix de légitimité. Il suffit de voir que l'individualisme né des pratiques urbaines, lié à la naissance des États, conflue dans la Réformation, tandis que le réalisme se fixe sur la considération des essences //208// générales et le soutien de la papauté.

La question des rapports de l'architecture à la structure sociale a pris avec Erwin Panofsky l'éclat des grands moments de la pensée. L'essai moins connu d'André Scobeltzine (*L'art féodal et son enjeu social*, 1973) est une très pénétrante étude de l'opposition roman/gothique, où l'on voit comment deux grammaires morphologiques et architecturales représentent abstraitement deux formes de la société féodale. Il faudrait analyser dans la même perspective l'évolution musicale. Je me contenterai d'un seul rapprochement.

Construite de 1086 à 1110 environ, puis prolongée d'un grand narthex entre 1122 et 1147, l'abbatiale de Cluny avec plus de 187 mètres de longueur et 73 mètres de largeur était la plus vaste église de la chrétienté. Le peu qu'il en reste suffit à démontrer l'ampleur, l'équilibre, le faste d'une telle construction. Le monastère était situé aux confins de la Bourgogne méridionale, dans un paysage vallonné et verdoyant sans doute en plein essor au Xe siècle lors de la fondation et déjà « plein » en cette fin du XI siècle ; la richesse agricole locale était certainement très supérieure à la prospérité commerçante encore tout à fait embryonnaire. Cluny était aussi à la limite de ce qu'on appelle France du Nord et France du Midi, près de la « frontière linguistique », donc en contact tant avec l'Europe méridionale de substrat romain qu'avec l'Europe du nord plus germanisée. Cluny était dans le royaume, mais la Saône, frontière de l'Empire, coule à moins de quinze kilomètres. Cette position centrale ainsi que la relative prospérité locale, peut-être aussi l'éloignement de tout pouvoir féodal fort, firent de cette abbaye la tête d'un immense empire monastique aux dimensions de la Chrétienté ; l'ordre clunisien contrôlait 1184 maisons en 1109. Ce qu'on pourrait appeler le surdimensionnement de l'abbatiale était évidemment l'image pure de la tête de cet empire sans équivalent.

A une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Soria, à l'extrémité orientale du plateau de Nouvelle-Castille, dans le repli d'une petite vallée sèche perpendiculaire au rio Escalote, affluent méridional du Duero, au milieu d'un paysage décharné et violemment coloré par les strates sédimentaires bariolées ravinées en bad-lands, se dresse une petite construction cubique d'allure presque anodine : l'ermitage de San Baudelio de Berlanga. (Jacques Fontaine, *L'art préroman hispanique : l'art mozarabe*, 1977, pp. 227-246, planches 86-94). La description interne en est difficile. La partie principale du bâtiment dans laquelle on pénètre par une unique porte sur le flanc nord, est à peu près carrée (7,5x8,5 m) ; en son centre, un grand pilier se termine par un faisceau en forme de palmier, dont les branches recouvrent le carré ; sur la droite quand on entre, c'est-à-dire dans le fond de l'édifice, occupant la moitié du carré et accolée au pilier central, s'élève jusqu'au tiers de la hauteur intérieure une sorte de « mini-mosquée » soutenant une tribune à laquelle on accède par un petit escalier ; sur cette tribune, accolée encore au pilier central, se dresse une sorte de petite cabine en pierre ; au sommet du pilier, entre //209// les « branches du palmier » est aménage un autre petit réduit surmonté lui-même d'une mini-coupole de style musulman. A l'est du cube principal s'ouvre une petite abside très légèrement surélevée, et elle-même à peu près cubique. Enfin, dans le mur oriental de l'édifice, à l'opposé de la porte, et sous la « mini-mosquée », une ouverture assez basse donne accès à une grotte (l'église est construite sur une pente) composée de plusieurs petites salles successives taillées dans la roche. Au total, cet ensemble est divisé, en plan, en trois parties : la grotte, le carré et l'abside ; en élévation, également trois parties : le niveau du sol, la tribune, et le petit kiosque au sommet du pilier. On voit donc que cet édifice, malgré ses dimensions minuscules, est d'une complexité très étrange ; à cela s'ajoute un ensemble de fresques très étrange également, et que je renonce à décrire (on y voit un chameau,

un éléphant, des saints, etc.). J. Fontaine écrit : « franchie la double porte à la courbe mauresque, on sort de ce désert pierreux pour entrer dans les fantasmes d'une architecture de rêve. Le mirage est ici à l'intérieur, comme il se doit en ce logis mystique des descendants spirituels de saint Antoine. Dès longtemps, la singularité des structures internes de cet édifice a intrigué et même déconcerté les archéologues qui ont tenté de se l'expliquer. Pourtant la parenté de son parti avec les grands thèmes symboliques du « paysage ascétique », tels qu'ils apparaissent dans la littérature monastique des premiers siècles, nous paraît offrir un principe d'explication, à la fois adéquat à son objet et fort éclairant, de chacun des éléments de cette architecture » (pp. 238-239). L'édifice fut donc probablement conçu et réalisé pour servir de terrain de « parcours mystique » : la configuration repose sur des symboles qu'on retrouve dans les fameux *Beatus* de la même époque. L'unicité absolue de l'édifice suppose à la fois une hardiesse d'imagination et une sorte de groupe d'initiation anachorétique également unique.

San Baudelio fut construit sans doute au XIe siècle dans l'espace incontrôlé et dangereux qui séparait le royaume chrétien des terres musulmanes. Si l'on admet que le palmier était ici l'image matérialisée de l'échelle mystique de la terre à Dieu, on en arrive à la conclusion qu'aux confins du système, le christianisme se muait en une sorte d'individualisme mystique refermé sur lui-même et cherchant à abolir par ses seules forces la distance de l'homme à Dieu. Si l'on revient à Cluny, le contraste éclaire : d'un côté, au centre, le modèle surdimensionné de l'art roman à son apogée ; de l'autre, aux confins les plus exposés, un édicule hors de toute généalogie ; d'un côté, une abbatiale faite pour accueillir des foules innombrables et célébrer des liturgies grandioses, de l'autre, un petit cube de pierre, trapu et onirique, seulement conçu pour l'élévation mystique de quelques anachorètes qui emportèrent son secret en mourant. On pourrait longuement prolonger et raffiner cette véritable opposition structurale. La position et la forme extrêmes de ces //210// deux bâtiments suggèrent avec une étonnante vigueur le caractère parfaitement systémique du monachisme au XIe siècle et démontrent par là-même la force considérable enfermée dans les représentations matérielles élaborées par l'Église.

Fétichisation, transmutation, représentation : on pourrait spécifier ainsi les fonctions exercées par la pratique dite « proprement religieuse » de l'Église, qui, sous des formes très variées et complexes, permettait d'asseoir fermement dans les esprits les principes du féodalisme.

L'Église a incontestablement dominé tous les aspects du système féodal européen. Contrôlant l'enseignement et la parenté, elle en contrôlait la reproduction. Assurant, seule jusqu'au XIIIe siècle, partiellement ensuite, les fondements essentiels du rapport de dominium, elle contrôlait par là-même les rapports de production. Elle tirait cette force et cette possibilité de contrôle de son organisation, à la fois étroitement liée à l'aristocratie pour sa reproduction biologique et rigoureusement séparée de toute la société laïque par le célibat de tous ses membres : cette séparation concrétisait socialement l'opposition sacré/profane, sacralisait davantage et protégeait les clercs, sinon leurs biens ; concrétisait également la parenté spirituelle à l'état pur et renforçait ainsi le pouvoir des clercs à manipuler les divers aspects de la parenté naturelle et spirituelle ; créait enfin un support solide à un système de représentation où l'opposition naturel/surnaturel permit progressivement la désacralisation de la réalité : ce n'est pas un paradoxe d'observer pour finir que la logique inintentionnelle du fonctionnement même de l'institution ecclésiastique produisait nécessairement sa propre négation.

Il ne saurait être question de résumer un schéma dont l'exposé a déjà été excessivement condensé, au risque de nombreux malentendus. Je soulignerai seulement, une dernière fois, deux points essentiels : 1 - ce schéma ne concerne que l'Europe, et en le construisant, je me suis interdit par principe de me demander s'il était ou non extensible : la question n'aurait de sens que s'il était d'abord reconnu rationnel et explicatif. 2 - il s'agit d'un schéma ouvert, modifiable, évidemment incomplet, critiquable ; s'il doit être rejeté, je n'accorderai, le cas échéant, crédit qu'à un autre schéma, car la réflexion théorique est une condition absolue de l'activité scientifique.

Paris, juillet-août 1979

Bibliographie

Ces 300 titres ne constituent pas à proprement parler une bibliographie, mais seulement une liste de textes ayant peu ou prou contribué aux réflexions exprimées dans l'ouvrage qu'on vient de lire, ou destinés à les enrichir dans un proche avenir.

ABELES, Marc, *Anthropologie et marxisme,* Bruxelles, Éditions Complexe, 1976.
ABENDROTH, Wolfgang ; HOLZ, Hans Heinz ; KOFLER, Leo ; PINKUS, Théo, *Gespräche mir Georg Lukacs,* 1967. Trad. fr. Paris, F. Maspero, 1969.
ABRAMSON, M. ; GOUREVITCH, A.; KOLESNITSKI, N. (éds.) *Histoire du Moyen Age*. 1964. Trad. fr. Moscou, Éditions du Progrès, 1976.
ADORNO, Theodor W. *Drei Studien zu Hegel*. Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1963.
ADORNO, Theodor W. *Negative Dialektik*. Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1966.
ALTHUSSER, Louis. *Pour Marx*. Paris, F. Maspero, 1965.
ALTHUSSER, Louis ; RANCIERE, Jacques ; MACHEREY, Pierre ; BALIBAR, Etienne ; ESTABLET, Roger. *Lire le Capital*. Paris, F. Maspero, 1965.
ALTHUSSER, Louis. *Lénine et la philosophie. Suivi de Marx et Lénine devant Hegel*. Paris, F. Maspero, 1972.
ANDERSON, Perry. *Les passages de l'antiquité au féodalisme*. 1974, Trad. fr. Paris, F. Maspero, 1977.
ANDERSON, Perry. *L 'État absolutiste*. 1976. Trad. fr. Paris, F. Maspero, 1978.
// 212//
ANDERSON, Perry. *Sur le marxisme occidental*. 1976. Trad. fr. Paris, F. Maspero, 1977.
Approches de nos traditions orales. Paris, Maisonneuve et Larose, 1970.
ARON, Raymond. *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*. Paris, Gallimard, 1938.
ARON, Raymond. *Dimensions de la conscience historique*. 1946-1960. Paris, Plon, 1961.
ARON, Raymond. « Comment l'historien écrit l'épistémologie. A propos du livre de Paul Veyne. » *Annales, Economies, sociétés, civilisations* (26) 1971, pp. 1319-1354.
ASSOUN, Paul-Laurent ; RAULET, Gérard. *Marxisme et théorie critique*. Paris, Payot, 1978.
AUGE, Marc (éd.). *La construction du monde. Religion, représentation, idéologie*. Paris, F. Maspero, 1974.
AUGE, Marc (éd.). *Les domaines de la parenté. Filiation, alliance, résidence*. Paris, F. Maspero, 1977.
AUSTIN, Michel ; VIDAL-NAQUET, Pierre. *Economies et sociétés en Grèce ancienne*. Paris, A. Colin, 1972.
AUTRAND, Françoise ; VAUCHEZ, André ; VINCENT, Marc. *Le Moyen Age*. Paris, Bordas, 1970.
BACHELARD, Gaston. *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris, Vrin, 1938.
BACKES-CLEMENT, Catherine. *Le pouvoir des mots. Symbolique et idéologique*. Paris, Mame, 1973.
BAKHTINE, Mikhail. *L'oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*. 1941. Trad. fr. Paris, Gallimard, 1970.
BAREL, Yves. *La ville médiévale. Système social, système urbain*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1977.
BAUTIER, Robert Henri « Histoire économique et sociale » in FRANCOIS, Michel (éd.). *Civilisations, peuples et mondes. III. Le Moyen Age*. Paris, 1967.
BERNHEIM, Ernst. *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie*. 1889. Leipzig, von Duncker und Humblot, 1908[6]
BERNSTEIN, Basil, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. 1971. Trad. fr. Paris, Éditions de Minuit, 1975.
BERUBE, Camille, O.F.M. *La connaissance de l'individuel au Moyen Age*. Paris, Presses Universitaires de France, 1964.
BISSON, Thomas N. « The problem of feudal monarchy : Aragon, Catalonia and France » *Speculum*, (53) 1978 pp. 460-478.
BLOCH, Marc. *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. 1931. Paris, A. Colin, 1968.
BLOCH, Marc. *La société féodale*. 1939-1940. Réed. Paris, A. Michel, 1968.
BLOCH, Marc. *Apologie pour !histoire ou Métier d'historien*. 1941-1943. Paris, A. Colin, 1949.
BLOCH, Marc. *Mélanges historiques*. 1911-1943. Paris, SEVPEN, 1963.
BOHANNAN, Paul ; MIDDLETON, John. (éds.). *Marriage, family and residence*. New York, The natural history Press, 1968.
BOIS, Guy. *Crise du féodalisme. Economie rurale et démographie en Normandie orientale du début du 14e siècle au milieu du 16e siècle*. Paris, Presses de la FNSP, 1976.
BOLTE, Johannes ; POLIVKA, Georg. *Anmerkungen zu den Kinder - und Hausmärchen der Brüder Grimm* (1912-1932). Réed. Hildesheim, Georg Olms, 1963.
BONNASSIE, Pierre. *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XI- siècle. Croissance et mutations d'une société*. Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1975-1976.
BOSL, Karl. *Staat, Gesellschaft, Wirtschaft im deutschen Mittelalter*. Stuttgart, Ernst Klett. 1970.
//213//
BOUKHARINE, Nicolas. *La théorie du matérialisme historique. Manuel populaire de sociologie marxiste*. 1921. Trad. fr. réed. Paris, Anthropos, 1977.

BOURDIEU, Pierre ; CHAMBOREDON, Jean-Claude ; PASSERON, Jean-Claude. *Le métier de sociologue*. Paris/La Haye, Mouton, 1968, 19734.
BOURDIEU, Pierre. « Genèse et structure du champ religieux » *Revue française de sociologie* (12) 1971. pp. 295-334.
BOURDIEU, Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*. Genève, Droz, 1972.
BOURDIEU, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit, 1979.
BOUTEILLER, Marcelle. *Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1966.
BOUTRUCHE, Robert. *Seigneurie et féodalité*. 1959-1970. Paris, Aubier, 1968-1970.
BRAUDEL, Fernand. *Écrits sur l'histoire*. 1944-1963. Paris, Flammarion, 1969.
BRENNER, Robert. « Agrarien clans structure and economic development in pre-industrial Europe » *Past and Present* (70) 1976 pp. 30-75.
CALAME-GRIAULE, Geneviève (éd.). *Langage et cultures africaines. Essais d'ethnolinguistique*. Paris, F. Maspero, 1977.
CANGUILHEM, Georges. *Études d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris, Vrin, 1968.
CARR, Edward Hallett. *What is history ?* London, Macmillan, 1961.
CASSANO, Franco (éd.). *Marxismo e filosofa in l'alla (1958-1971). I dibatti e le inchieste su « Rinascita » e il « Contemporaneo »*. Bari, De Donato, 1973.
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES. *Sur les sociétés préca italistes. Textes choisis de Marx. Engels, Lénine*. Préface de Maurice Godelier. Paris, Éditions sociales, 1970.
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES. *Sur le féodalisme*. Paris, Éditions sociales, 1971.
CERTEAU, Michel de. S.J. *L'écriture de l'histoire*. Paris, Gallimard, 1975.
CERTEAU, Michel de. S.J. « La longue marche indienne » *Le Monde diplomatique*, déc. 1976, p. 16.
CHATFIELD, C. *The analysis of time series: theory and practice*. London, Chapman and Hall. 1975.
Chefs-d'oeuvre de la tapisserie du XII au XVIe siècle. Exposition Paris octobre 1973-janvier 1974. Éditions des Musées nationaux, Paris, 1973.
CHENU, Marie-Dominique, O.P. *La théologie comme science au XIIIe siècle*. 1927. Paris, Vrin, 1957.
CHENU, Marie-Dominique. O.P. *La théologie au XIIe siècle*. Paris, Vrin, 1957.
CHESNEAUX, Jean. *Du passé faisons table rase ? A propos de l'histoire et des historiens*. Paris, F. Maspero, 1976.
COCCHIARA, Giuseppe. *Storia del folklore in Europa*. Torino, Boringhieri, 1952, réed. 1971.
COLLETTI, Lucio. *Il marxismo e Hegel*. Roma/Bari, Laterza, 1969.
CONDORCET. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. 1794. Édition, Paris, Éditions sociales, 1971.
CONGAR, Yves. O.P. *L'ecclésiologie du haut Moyen Age. De saint Grégoire le Grand à la désunion entre Byzance et Rome*. Paris, Cerf, 1968.
CONGAR, Yves. O.P. *L'Église. De Saint Augustin à l'époque moderne*. Paris, Cerf, 1970.
COMTE, Auguste. *Cours de philosophie positive*. Paris, Rouen puis Bachelier, 1830-1842.
COURNOT, Antoine Augustin. *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*. Paris, Hachette, 1851.
//214//
CROCE, Benedetto. L'histoire comme pensée et comme action. 1939. Trad. fr. Genève, Droz. 1968.
La Croyance. *Nouvelle revue de psychanalyse* (18) 1978.
DALTON, George (éd.). *Economic development and social change. The modernization of village communities*. New York, The natural history press, 1971.
DAVY, Marie-Madeleine. « Evolution de la liturgie chrétienne » in DUMUR, Guy (éd.). *Histoire des spectacles*. Paris, Gallimard, 1965.
DETIENNE, Marcel. *Les jardins d'Adonis. La mythologie des aromates en Grèce*. Paris, Gallimard, 1972.
DETIENNE, Marcel ; VERNANT, Jean-Pierre. *La cuisine du sacrifice en pays grec*. Paris. Gallimard. 1979.
Le deuxième servage en Europe centrale et orientale. Recherches internationales à la lumière du marxisme (63-64) 1970.
DEVAILLY, Guy. *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe. Etude politique, religieuse, sociale et économique*. Paris/La Haye, Mouton, 1973.
DEVEREUX, Georges. *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Trad. fr. Paris, Gallimard, 1970, 1973[2].
DEVEREUX, Georges. *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Paris, Flammarion, 1972.
Diables et diableries. La représentation du diable dans la gravure des XVe et XVIe siècles. Exposition, Genève, novembre 1976-février 1977. Cabinet des Estampes, Genève.
DILLON, Miles ; CHADWICK, Nora K.; GUYONVARC'H, *Christian J. Les royaumes celtiques*. 1967. Tr. fr. Paris, Fayard, 1974.
DINSE, Helmut ; LIPTZIN, Sol. *Einführung in die jiddische Literatur*. Stuttgart, Metzler, 1978.
DOQUOIS, Guy. *Pour l'histoire*. Paris, Anthropos, 1971.
DOBB, Maurice ; SWEEZY, Paul M. *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition*. 1950-1976. Trad. fr. Paris, F. Maspero, 1977.
DOCKES, Pierre. *La libération médiévale*. Paris, Flammarion, 1979.
DUBY, Georges. La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise. Paris, A. Colin, 1953.
DUBY, Georges ; MANDROU, Robert. *Histoire de la civilisation française*. Paris, A. Colin, 1958.
DUBY, Georges. *Guerriers et paysans. VIIe-XIIe siècle. Premier essor de l'économie européenne*. 1969. Paris, Gallimard, 1973.
DUBY, Georges. *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. Paris, Gallimard, 1978.
DUFOURCQ, Charles-Emmanuel ; DALCHE, Jean Gautier. *Histoire économique et sociale de l'Espagne chrétienne au*

Moyen Age. Paris, A. Colin, 1976.
DUMONT, Louis. *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*. Paris, Gallimard, 1966.
DUMONT, Louis. *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale. Groupes de filiation et alliance de mariage*. Paris/La Haye, Mouton, 1971. ECKARDT. Uwe. *Untersuchungen zu Forrn und Funktion der Treueidleistung in merowingischen Frankenreich*. Marburg, Elwert, 1976.
EHRARD, Jean ; PALMADE, Guy. *L'histoire*. Paris, A. Colin, 1965[2].
ENGELS, Friedrich. *Der Deutsche Bauernkrieg*. 1850. Réed. Berlin, Dietz, 1946.
ENGELS, Friedrich. *Herrn Eugen Dührings Umwälzung der Wissenschaft*. 1878. Réed. Berlin, Dietz, 1954. Trad. fr. « Anti-Dühring » Paris, Éditions sociales, 1956.
EMMERICH, Wolfgang. *Zur Kritik der Volkstumsideologie*. Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1971.
Ethnologie et histoire. Forces productives et problèmes de transition. Paris, Éditions sociales, 1975.
L'Europe Gothique. XIIe-XIVe siècles. Exposition, Paris, avril-août.1968. Réunion des Musées nationaux.
//215//
EVANS-PRITCHARD, Edward Evan. *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*. 1937. Trad. fr. Paris, Gallimard, 1968.
EVANS-PRITCHARD, Edward Evan. *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé*. 1937. Trad. fr. Gallimard, 1972.
EVANS-PRITCHARD, Edward Evan. *Essays in social anthropology*. London, Faber and Faber, 1962.
FABER, Karl Georg ; MEIER, Christian (éds.). *Historische Prozesse*. München, D.T.V. 1978.
FABRE, Daniel ; LACROIX, Jacques (éds.). *Communautés du sud. Contributions à l'anthropologie des collectivités rurales occitanes*. Paris, Union générale d'édition, 1975.
Famille et parenté dans l'Occident médiéval. Colloque, Paris juin 1974. Paris, De Boccard, 1977.
FAVIER, Jean. *Paris au XVe siècle*. Paris, Hachette, 1974.
FAVIER, Jean. *Philippe Le Bel*. Paris, Fayard, 1978.
FEBVRE, Lucien. *Combats pour l'histoire. 1906-1952*. Paris, A. Colin, 1953.
Le féodalisme. Recherches internationales à la lumière du marxisme (37) 1963.
Féodalisme à Byzance. Recherches internationales à la lumière du marxisme (79) 1974.
Feudalismus und Kapitalismus auf dem Lande. Sozialwissenschaftliche Informationen fur Unterricht und Studium (8) 1979.
FIETIER, Roland. *La Cité de Besançon, de la fin du XIIe au milieu du XIII'e siècle. Etude d'une société urbaine*. Lille, Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1978.
FIRTH, Raymond (éd.). *Themes in economic anthropology*. London, Tavistock, 1967.
FLACH, Jacques. *Les origines de l'ancienne France*. Paris, Larose et Forcel, 1886-1917.
FONTAINE, Jacques. *L'art préroman hispanique. 2. L'art mozarabe*. La Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1977.
FOSSIER, Robert. *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*. Paris, B. Nauwelaerts, 1968.
FOSSIER, Robert. *Histoire sociale de l'Occident médiéval*. Paris, A. Colin, 1970.
FOURASTIE, Jean (éd.). *L 'évolution des prix à long terme*. Paris, Presses Universitaires de France, 1969.
FOURNIER, Gabriel. *Les mérovingiens*. Paris, Presses universitaires de France, 1966.
FOURQUIN, Guy. *Histoire économique de l'Occident médiéval*. Paris, A. Colin, 1969.
FOX, Robin. *Anthropologie de la parenté. Une analyse de la consanguinité et de l'alliance*. 1967. Trad. fr. Paris, Gallimard, 1972.
FUSTEL DE COULANGES, Numa Denis. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. 1875-1889. Paris, Hachette, 1888-1892.
GANSHOF, François Louis. *Qu'est-ce que la féodalité ?* 1944. Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1968.
GEREMEK, Bronislaw. *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIIIe-XVe siècles. Etude sur le marché de la main-d'oeuvre au Moyen Age*. 1962. Trad. fr. Paris/La Haye, Mouton, 1968.
GEREMEK, Bronislaw. *Les marginaux parisiens aux XIVe et XVe siècles*. 1969. Trad. fr. Paris, Flammarion, 1976.
GIGLIOLI, Pier Paolo (éd.). *Language and social context*. London, Penguin, 1972.
GILCHRIST, John. *The church and economic activity in the middle Ages*. London, Macmillan, 1969.
//216//
GILLE, Bertrand. *Histoire des techniques*. Paris, Gallimard, 1978.
GODELIER, Maurice. *Rationalité et irrationalité en économie*. Paris, F. Masppeero, 1971.
*GODELIER, Maurice. *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*. Paris, F. Maspero, 1973.
GODELIER, Maurice. « Modes de production, rapports de parenté et structures démographiques » *La Pensée*, (172) 1973 pp. 7-31.
GODELIER, Maurice (éd.). *Un domaine contesté : l'anthropologie économique. Recueil de textes*. Paris/La Haye, Mouton, 1974.
GODELIER, Maurice. *Rapports de production, mythes, société*. Trad. Italienne, Milano, Feltrinelli, 1976.
GODELIER, Maurice. « L'appropriation de la nature. Territoire et propriété dans quelques formes de societés précapitalistes » *La Pensée*, (198), 1978, pp. 7-50.
GOLDMANN, Lucien. *Le Dieu caché. Etude sur la vision tragique dans les Pensées de Pascal et dans le théâtre de Racine*. Paris, Gallimard, 1959.
GOURMONT. Rémy de. *Le Joujou patriotisme*. Suivi de *La Fête nationale*. (1891-1892). Réed. Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1967.
Grammaires du texte médiéval Langue française. (40) 1978.
GRAMSCI, Antonio. *Il materialismo storieo a la filosofia di Benedetto Croce*. 1929-1935. Torino, Einaudi, 1948.

GRAUS, Frantisek. *Volk, Herscher und Heiliger im Reich der Merowinger*. Praha, Nakladatelitvi ceskoslovenske akadmie ved, 1965.
GRAUS, Frantisek. *Lebendige Vergangenheit. Ueberlieferund im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter*. Köln, Böhlau, 1975.
GRENON, Michel ; ROBIN, Régine. « Pour la déconstruction d'une pratique historique » *Dialectiques* (10-11) 1975, pp. 5-32.
GRIERSON, Philip. *Monnaies et monnayages. Introduction à la numismatique*. 1975. Trad. fr. Paris, Aubier, 1976.
GUENEE, Bernard. *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Age (vers 1380-vers 1550)*. Paris, Belles Lettres, 1963.
GUENEE, Bernard. *L'Occident aux XIVe et XVe siècles*. Les États. Paris, Presses Universitaires de France, 1971.
GUENEE, Bernard. (éd.). *Le métier d'historien au Moyen Age. Etudes sur l'historiographie médiévale*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1977.
GUENEE, Bernard. « Les généalogies entre l'histoire et la politique : la fierté d'être Capétien, en France, au Moyen Age ». *Annales. Economies, sociétés civilisations* (33) 1978 ; pp. 450-477.
GUIZOT, François. *Essais sur l'histoire de France, pour servir de complément aux observations sur l'histoire de France de l'abbé Mably*. 1823. Paris, Ladrange, 1836.
GUIZOT, François. *Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'Empire romain*. 1828-1830. Paris, Didier, 1869.
GUIRAUD, Pierre. *Le jargon de Villon, ou le gai savoir de la Coquille*. Paris, Gallimard, 1968.
GUIRAUD, Pierre. *Le Testament de Villon, ou le gai savoir de la Basoche*. Paris, Gallimard, 1970.
GUTERMAN, Norbert ; LEFEBVRE, Henri. *La conscience mystifiée*. 1933-1935. Réed. Paris, le Sycomore, 1979.
HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *Grundlinien der Philosophie des Rechts*. 1821. Trad. fr. Paris, Gallimard, 1940.
HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *Die Vernunft in der Geschichte*. 1828-1830. Trad. fr. Paris, Plon, U.G.E., 1965.
HERDER, Johann Gottfried. *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*. 1784-1791. Trad. fr. (partielle) Paris, Aubier, 1962.
HEUSCH, Luc de. *Le Rwanda et la civilisation interlacustre. Etudes d'anthropologie historique et structurale*. Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1966.
//217//
HILTON, Rodney. *Bond men made free. Medieval pensant movements and the english rising of 1381*. 1973. Trad. fr. Paris, Flammarion, 1979.
HINTZE, Otto. « Wesen und Verbreitung des Feudalismus » *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse*, Leipzig, 1929.
Histoires et historiens. Politique aujourd'hui nov.-déc. 1975.
L'histoire sociale. Sources et méthodes. Colloque Saint-Cloud 1965. Paris, Presses Universitaires de France, 1967.
HORKHEIMER, Max. *Anfänge der bürgerlichen Philosophie der Geschichte*. 1938. Trad. fr. Paris, Payot, 1974.
HOURS, Joseph. *Valeur de l'histoire*. Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
HYMES, Dell (éd.). *Language in culture and Society. A reader in Linguistics and Anthropology*. New York, Harper and Raw, 1964.
JAMESON, Fredric. *Marxism and form. Twentieth-century dialectical theories of literature*. Princeton, Princeton University Press, 1971.
JAMIN, Jean. *Les lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*. Paris, F. Maspero, 1977.
JÄSCHKE, Kurt Ulrich. *Wilhelm der Eroberer. Sein doppelter Herschaftsantritt im Jahre 1066*. Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1977.
JAUSS, Hans Robert. *Pour une esthétique de la réception*. 1972-1975. Trad. fr. Pans, Gallimard, 1978.
JAY, Martin. *L'imagination dialectique. Histoire de l'Ecole de Francfort et de l'Institut de Recherches Sociales (1923-1950)*. 1973. Trad. fr. Paris, Payot, 1977.
JEANNIN, Pierre. *Les marchands au XVIe siècle*. Paris, Seuil, 1957.
JEANTON, Gabriel. *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*. Mâcon, Protat, 1920-1923.
Juifs et judaïsme de Languedoc. Cahiers de Fangeaux (12) 1977.
JULLIAN, Camille. *Extraits des historiens français du XIXe siècle*. Paris, Hachette, 1896.
KANT, Immanuel. *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*. 1784, Trad. fr. Paris, Aubier, 1947.
Kart des Grosse. Werk und Wirkung. Exposition, Aix-la-Chapelle juin-septembre 965. Stadt Aachen.
KOSELLECK, Reinhart ; MOMMSEN, Wolfgang J. ; RÜSEN, Jorn. (éds.). *Objektivität und Parteilichkeit in der Geschichtswissenschaft*. München, D.T.V., 1977.
KUCHENBUCH, Ludolf ; MICHAEL, Bernd. *Feudalismus. Materialien zur Theorie und Geschichte*. Frankfurt am Main, Ullstein, 1977.
KULA, Witold. *Théorie économique du système féodal. Pour un modèle de l'économie polonaise 16e-18e siècles*. 1962. Trad. fr. Paris/La Haye, Mouton. 1970.
LABAL, Paul. Histoire. *Le Moyen Age*. Paris, Hachette, 1962.
LAPEYRE, Henri. « Retour à Croce » *Revue historique* (245) 1971, pp. 73-106.
LATOUCHE, Robert. *Les origines de l'économie occidentale (IVe-XIe siècles)* 1956. Réed. Paris, A. Michel, 1970.
LAVISSE, Ernest (éd.). *Histoire de France. depuis les origines jusqu'à la Révolution*. Paris, Hachette, 1900-1912.
LEACH, Edmund R. *Political systems of highland Burma*. London, Athlone Press, 1954. Trad. fr. Paris, F. Maspero, 1975.
LEACH, Edmund R. *Rethinking anthropology*. London, Athlone Press, 1961.
LECOURT, Dominique. *Pour une critique de l'épistémologie* (Bachelard, Canguilhem, Foucault) Paris, F. Maspero, 1972.
LECOURT, Dominique. *Une crise et son enjeu (essai sur la position de Lenine en philosophie)*. Paris, F. Maspero, 1973.

//218//
LEFEBVRE, Georges. *La naissance de l'historiographie moderne*. 1946. Réed. Paris, Flammarion, 1971.
LEFEBVRE, Henri. *La somme et le reste*. Paris, l'Arche, 1959.
LE GOFF. Jacques. *Le Moyen Age*. Paris, Bordas, 1962.
*LE GOFF, Jacques. *La civilisation de l'Occident médiéval*. Paris, Arthaud, 1964.
LE GOFF, Jacques. « Is Politics still the Backbone of History ? » *Daedalus*, winter 1971, pp. 1-19.
LE GOFF, Jacques, « Les métiers et l'organisation du travail dans la France médiévale » in FRANCOIS, Michel (éd.). *La France et les Français*. Paris, Gallimard, 1972.
*LE GOFF, Jacques. *Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident : 18 essais. 1956-1976*. Paris, Gallimard, 1977.
LE GOFF, Jacques ; NORA, Pierre (éds.). *Faire de l'histoire*. Paris, Gallimard, 1974.
LE GOFF, Jacques, CHARTIER, Roger : REVEL, Jacques (éds.). *La nouvelle histoire*. Paris, Retz, 1978.
LEROI-GOURHAN, André. *Evolution et techniques*. 1943-1945. Réed. Paris, Albin Michel, 1971-1973.
LEVI-STRAUSS, Claude. *Les structures élémentaires de la parenté*. 1947. Réed. Paris/La Haye, Mouton, 1967.
LEVI-STRAUSS, Claude. *Mythologiques*. Paris, Plon, 1964-1971.
LEVI-STRAUSS, Claude. *La voie des masques*. Genève, Albert Skira, 1975.
LEWIS, Joan Myrddin (éd.). *History and social anthropology*. London, Tavistock, 1968.
LOMBARD, Maurice. *Espaces et réseaux du haut Moyen Age*. 1947-1964. Paris/La Haye, Mouton, 1972.
LOPEZ, Roberto Sabatino. *Naissance de l'Europe*. Paris, A. Colin, 1962.
LORCIN, Marie-Thérèse. *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles*. Lyon, 1974.
LUBAC, Henri de. S.J. *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'écriture*. Paris, Aubier, 1959-1964.
LUKACS, Georg. *Histoire et conscience de classe. Essais de dialectique marxiste*. 1919-1922. Trad. fr. Paris, Éditions de Minuit, 1960.
MAINGUENEAU, Dominique. *Les livres d'école de la République 1870-1914. (discours et idéologie)*. Paris, Le Sycomore, 1979.
MAIRET, Gérard. *Le discours et l'historique. Essai sur la représentation historienne du temps*. Paris, Mame, 1974.
MANDELBROT, Benoît B. *Fractals. Form, chance and dimension*. San Francisco, Freeman, 1977.
MANDROU, Robert. *La France aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, Presses Universitaires de France, 1967.
MARCUSE, Herbert. *Raison et révolution. Hegel et la naissance de la théorie sociale*. 1939. Trad. fr. Paris, Éditions de Minuit, 1968.
Les marginaux et les exclus dans l'histoire. Cahiers Jussieu n°5. Université Paris 7. Paris, Union générale d'édition, 1979.
MARROU, Henri-Irénée. *De la connaissance historique*. Paris, Seuil, 1954.
MARTIN, Henri-Jean. « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime » *Journal des savants*, 1975, pp. 225-282.
MARTINO, Ernesto de. *Sud e magia*. Milano, Feltrinelli, 1959, réed. 1977.
MARX, Karl ; ENGELS, Friedrich. *Die deutsche Ideologie*. 1845. Trad. fr. Paris. Éditions sociales, 1968.
MARX, Karl. *Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*. 1852. Réed. Berlin, Dietz, 1947.
//219//
MARX, Karl. *Grundrisse der Kritik politischen Oekonomie*. (Rohentwurf) 1857-1859. Moscou 1939-1941. Réed. Berlin, Dietz, 1953. Trad. fr. Paris, Anthropos,1967-68.
MARX, Karl. *Contribution à la critique de l'économie politique (textes de 1857-1859)*. Trad. fr. Paris, Éditions sociales. 1957.
MARX, Karl. *Das Kapital. Kritik der politischen Oekonomie. 1867-1894*. Berlin, Dietz, 1947-1949. Trad. fr. Paris, Éditions sociales, 1948-1960.
Maximilian I. Exposition, Innsbruck juin-octobre 1969. Land Tirol, Kulturreferat, Landhaus.
Michelet. *L'Arc* (52) 1973.
MILLS, Charles Wright. *L'imagination sociologique*. 1959. Trad. fr. Paris, F. Maspéro, 1967.
MOLLAT, Michel ; WOLFF, Philippe. *Ongles bleus, Jacques et Ciompi. Les révolutions populaires en Europe aux XIVe et XVe siècles*. Paris, Calmann-Lévy, 1970.
MONFRIN, Jacques. « Les parlers en France » in FRANCOIS, Michel (éd.). *La France et les Français*. Paris, Gallimard, 1972.
MORTET, Charles. « Féodalisme » in *Grande Encyclopédie du XIXe siècle*. Paris, 1893.
MORTET, Charles ; MORTET, Victor. « Histoire » in *Grande Encyclopédie du XIXe siècle*. Paris, 1894.
MOYSE, Gérard. « Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (Ve-Xe siècles) » *Bibliothèque de l'École des Chartes*. (131), 1973.
NEUNHEUSER, B., O.S.B. *Taufe und Firmung*. 1965. Trad. fr. Paris, Cerf. 1966.
NIZAN, Paul. *Intellectuel communiste. (1926-1940)*. Paris, F. Maspero, 1970
O*rdres et classes. Colloque Saint-Cloud 1967*. Paris La Haye, Mouton, 1973.
OURLIAC, Paul ; MALAFOSSE, J. de. *Histoire du droit privé*. Paris, Presses Universitaires de France, 1957-1968.
OURSEL, Raymond. *Bourgogne romane*. La Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1968.
PANOFSKY, Erwin. *Essais d'iconologie*. 1939. Tr. fr. Paris, Gallimard, 1967.
PANOFSKY, Erwin. *Meaning in the visual arts. Papers in and on Art History*. New York, Anchor books, 1955.
PENNDORF, Ursula. *Das Problem der « Reichseinheitsidee » mach der Teilung von Verdun (843). Untersuchungen zu den späten Karolingern*. München, bei der Arbeo-Gesellschaft, 1974.
*PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*. Paris, Gallimard, 1967.

PIAGET, Jean. *Le structuralisme*. Paris, Presses Universitaires de France, 1968.
POLANYI, Karl ; ARENSBERG, Conrad. *Trade and Market in the early Empires. Economies in History and Theory*. New York, 1957. Trad. fr. Paris, Larousse, 1975.
POLY, Jean-Pierre. *La Provence et la société féodale (897-1166). Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*. Paris, Bordas, 1976.
PORCHNEV, Boris. *Les soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*. Trad. fr. Paris, 1963.
POSCHMANN, B. *Busse und letzte Ölung*. Trad. fr. Paris, Cerf, 1966.
POTTIER, Bernard (éd.). L'ethnolinguistique. (*Langages*, (18) 1970). Paris, Didier/Larousse. 1970.
Primitifs flamands anonymes. Maîtres aux noms d'emprunt des Pays-Bas méridionaux du XVe et du début du XVIe siècle. Exposition, Bruges juin-septembre 1969. Catalogue édité par la Ville de Bruges.
//220//
PROPP, Wladimir J. *Les racines historiques des contes merveilleux*. 1946. Trad. italienne 1949 réed. Torino, Boringhieri, 1972.
PROPP, Wladimir J. *Oedipe à la lumière du folklore*. (1934-1966). Trad. italienne, Torino, Einaudi, 1975.
RAYMOND, Pierre. *L'histoire et les sciences. Suivi de Cinq questions sur l'histoire des mathématiques*. Paris, F. Maspero, 1975.
RAYMOND, Pierre. *Matérialisme dialectique et logique*. Paris, F. Maspéro, 1977.
REINHARD, Marcel. *L'enseignement de l'histoire et ses problèmes*. Paris, Presses universitaires de France, 1957.
REINHARDT, Uta. *Untersuchungen zur Stellung der Geistlichkeit bei den Königswahlen im Fränkischen und Deutschen Reich. (751-1250)*. Marburg, Elwert, 1975.
RIAZANOV, David. *Marx et Engels, Conférences faites aux cours de marxisme près l'académie socialiste en 1922*. Trad. fr. réed. Paris, Anthropos, 1974.
RICHARD, Jean. *Le royaume latin de Jérusalem*. Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
RICHARD, Jean. *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XIe au XIVe siècle*. Paris, Belles Lettres, 1954.
ROBIN, Régine. *Histoire et linguistique*. Paris, A. Colin, 1973.
ROBIN, Régine. *Le cheval blanc de Lénine ou l'histoire autre*. Bruxelles, Éditions Complexe, 1979.
ROBIN, Régine ; CERTEAU, Michel de, S.I. « Débat. Le discours historique ; les institutions de l'histoire ; histoire, psychanalyse et sémiotique ; l'histoire et le réel... » *Dialectiques* (14) 1976 pp. 42-62.
ROMERO, José-Luis. *La revolucion burguesa en el mundo feudal*. Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 1967.
ROY, Bruno (éd.). *L'érotisme au Moyen Age*. Montréal, Aurore, 1977.
SALMON, Dom Pierre. *L'office divin au Moyen Age. Histoire de la formation du bréviaire du IXe au XVIe siècle*. Paris, Cerf, 1967.
SAMARAN, Charles (éd.). *L'histoire et ses méthodes*. Paris, Gallimard, 1961.
SAMUELSON, Paul Anthony. *Les fondements de l'analyse économique*. 1947. Trad. fr. Paris, Gauthier-Villars, 1965.
SCOBELTZINE, André. *L'art féodal et son enjeu social*. Paris, Gallimard, 1973.
SCHIER, Kurt. *Sagaliteratur*. Stuttgart, Metzler, 1970.
SCHMITT, Jean-Claude. « Le suicide au Moyen Age ». *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 31 (1976) pp. 3-28.
SCHMITT, Jean-Claude. *Mort d'une hérésie. l'Église et les clercs face aux béguines et aux beghards du Rhin supérieur, du XIVe au XVe siècle*. Paris/La Haye, Mouton, 1978.
SCHMITT, Jean-Claude. *Le Saint Lévrier. Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIIIe siècle*. Paris, Flammarion, 1979.
SERVET, J.-M. « Les figures du troc du XVIe au XIXe siècle. (Lectures de textes « économiques »). » *Cahiers du centre A.E.H. (Lyon)* 12 (1977).
SMIRIN, M. M. *Die Volksreformation des Thomas Müntzer und der grosse Bauernkrieg*. Trad. allemande, Berlin, 1952.
SOBOUL, Albert. *La civilisation et la Révolution française. I La crise de l'ancien régime*. Paris, Arthaud, 1970.
SORIANO, Marc. *Les contes de Perrault. Culture savante et traditions populaires*. Paris, Gallimard, 1968.
Spätgotik am Oberrhein. Meisterwerke der Plastik und des Kunsthandwerks 1450-1530. Exposition, Karlsruhe juillet-octobre 1970. Badisches Landesmuseum, Karlsruhe.
STOLERU, Lionel. *L'équilibre et la croissance économique*. Paris, Dunod, 1967-1968[2].
//221//
THOMAS, Keith. *Religion and the decline of magic. Studies in popular beliefs in sixteenth and seventeenth century England*. London, Weidenfels and Nicolson, 1971.
TOSEL, André. « Le développement du marxisme en Europe occidentale depuis 1917 » in BELAVAL, Yvon (éd.) *Histoire de la philosophie III*, Paris, Gallimard, 1974.
TOUBERT, Pierre. *Les structures du Latium médiéval*. Paris, De Boccard, 1973.
URBAIN, Jean-Didier. *La société de conservation. Etude sémiologique des cimetières d'Occident*. Paris, Payot, 1978.
VAJDA, Georges. *Introduction à la pensée juive du Moyen Age*. Paris, Vrin, 1947.
VANSiNA, Jan. *De la tradition orale, essai de méthode historique*. Tervuren, 1961.
VAULTIER, Roger. *Le Folklore pendant la guerre de Cent ans, d'après les Lettres de rémission du Trésor des Chartes*. Paris, Guénégaud, 1965.
VAYDA, Andrew P. (éd.). *Environment and cultural Behavior. Ecological studies in cultural anthropology*. New York, The natural history Press, 1969.
VERNANT, Jean-Pierre ; VIDAL-NAQUET, Pierre. *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*. Paris, F. Maspero, 1972.
VERNANT, Jean-Pierre. *Mythe et société en Grèce ancienne*. Paris, F. Maspero, 1974.
VEYNE, Paul. *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*. Paris, Seuil, 1971.

VILAR, Pierre. « Développement historique et progrès social. Les étapes et les critères. » *La Pensée* (98) 1961 pp. 27-54.
VILAR, Pierre. *La Catalogne dans l'Espagne moderne*. Paris, SEVPEN, 1962.
VILAR, Pierre. « Histoire sociale et philosophie de l'histoire » in *L'histoire et les historiens. Recherches et débats du centre catholique des intellectuels français*. Cahier no 47. juin 1964. A. Fayard.
VILAR, Pierre. « La méthode historique » *Cahiers du Centre d'Etudes socialistes*. (76-81) 1968. pp. 35-53.
VILAR, Pierre. *Cours de méthodologie historique. Initiation au vocabulaire de l'analyse historique*. Paris, Centre de polycopie de l'Université de Paris 1, 1972-1973.
VILAR, Pierre. « Histoire marxiste, histoire en construction. Essai de dialogue avec Althusser » *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. (28) 1973. pp. 165-198.
VINCENT, Marc (éd.). *Histoire. Géographie. 5e nouveau programme*. Paris, Bordas, 1978.
WACHTEL, Nathan. *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole*. Paris, Gallimard, 1971.
WALLERSTEIN, *Immanuel. The modern world-system. Capitalist agriculture and the origins of the european world-economy in the sixteenth century*. New York, Academic Press, 1974.
WEBER, Max. *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*. 1904-1917. Trad. fr. Plon, 1965.
WEBER, Max. *Wirtschaft und Gesellschaft*. 1911-1920. Trad. fr. Paris, Plon, 1971.
WEBER-KELLERMANN, Ingeborg. *Deutsche Volkskunde zwischen Germanistik und Sozialwissenschaften*. Stuttgart, Metzler, 1969.
WIRTH, Jean. « « Libertins » et « Épicuriens » ; aspects de l'irréligion au XVIe siècle » *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance* (39) 1977. pp. 601-627.
WIRTH, Jean. « Sainte Anne est une sorcière » *Bibliothèque d'humanisme et de Renaissance* (40) 1978. pp. 449-480.
WIRTH, Jean. *La jeune fille et la mort. Recherches sur les thèmes macabres dans l'art germanique de la Renaissance*. Genève, Droz, 1979.
//222//
WOHLFEIL, Rainer. (éd.). *Reformation oder frühbürgerliche Revolution ?* München, Nymphenburger Verlagshandlung, 1972.
WOLFF, Philippe. *Les origines linguistiques de l'Europe occidentale*. Paris, Hachette, 1970.
WUNDER, Heide (éd.). *Feudalismus*. München, Nymphenburger Verlagshandlung, 1974.
YATES, Frances A. *The art of memory*. London, Routledge and Kegan Paul, 1966.
ZONABEND, Françoise. « La parenté baptismale à Minot (Côte d'Or) » *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. (33) 1978, pp. 656-676.
ZUMTHOR, Paul. *Essai de poétique médiévale*. Paris, Seuil, 1972.
ZUMTHOR, Paul. *Le masque et la lumière. La poétique des grands rhétoriqueurs*. Paris, Seuil, 1978.

Table des matières

CHAPITRE I 2
AL-MUQADDIMA....2
1 - Le ronron béat ou le mythe quotidien....2
2 - La crise (sociale, institutionnelle, intellectuelle)....3
3 - La division du travail....5
4 - Où trouver un effort de réflexion abstraite ?....6
Un exemple d'aporie du discours historique : le développement européen du XIe au XIIIe siècle....7
CHAPITRE II....13
FÉODALITÉ ET PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE 13
AU XIXe SIÈCLE....13
I - FÉODALITE....13
1 - François Guizot....13
2 - Numa Denis Fustel de Coulanges....15
3 - Jacques Flach....16
4 - Charles Mortet....18
5 - Observations latérales sur K. Marx....19
II - PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE....20
1 - Immanuel Kant....20
2 - Johann Gottfried Herder....20
3 - Georg Wilhelm Friedrich Hegel....21
4 - Condorcet....22
5 - Auguste Comte....22
6 - Antoine-Augustin Cournot....23
7 - Ernst Bernheim....23
8 - Ch. et V. Mortet....24
CONCLUSION SUR LE XIXe SIECLE....25
CHAPITRE III....26
LE FÉODALISME AU XXe SIÈCLE....26
1 - Marc Bloch....26
2 - F.L. Ganshof....27
3 - Robert Boutruche 28
4 - Les marxistes anglais....29
5 - Les médiévistes soviétiques....31
6 - Les médiévistes de R.D.A....32
7 - Frantisek Graus....34
8 - José-Luis Romero....35
9 - Yves Barel....36
10 - Perry Anderson....37
11 - Witold Kula....38
12 - Immanuel Wallerstein....39
13 - Robert Brenner....40
14 - Pierre Dockès....40
15 - Guy Bois....41
16 - Ludolf Kuchenbuch....42
CHAPITRE IV....44
RÉFLEXIONS SUR L'ACTIVITÉ HISTORIOGRAPHIQUE....44
AU XXe SIÈCLE....44
EN GUISE DE CONCLUSION SUR LE XXe SIECLE 53
(conclusion des chapitres III et IV)....53
CHAPITRE V....55

SUR QUELQUES CONCEPTS DES SCIENCES SOCIALES.....55
1 - Épistémologie et sociologie de la connaissance.....55
2 - Anthropologie, Folklore.....59
3 - Linguistique et sciences économiques.....60
4 - Statistique.....63
5 - Les grands stades de la méthode historique et leurs fondements conceptuels. Orientations abstraites 64
CHAPITRE VI.....66
POUR UNE THÉORIE DU FÉODALISME.....66
1 - Le rapport de dominium.....67
2 - Les parentés artificielles.....69
3 - Le système féodal comme écosystème.....72
4 - La domination de l'Église.....76
Bibliographie.....81

